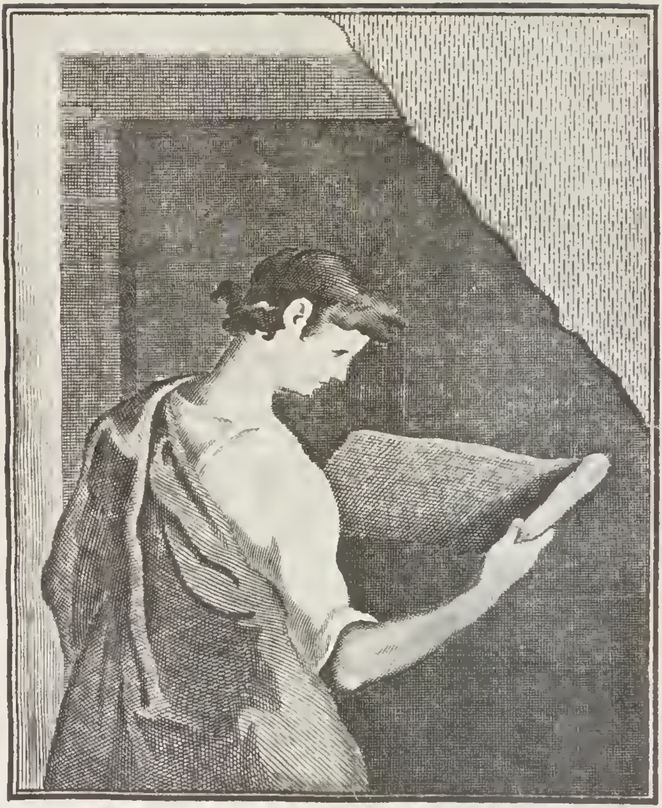

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoirespourlhi1738unse_0

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1738.

Coll. Billomensis Soc. Jesu

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Avril 1738.

Catal. Inscript.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1720.	5. v.
1702.	12. v.	1721.	12. v.
1703.	12. v.	1722.	12. v.
1704.	13. v.	1723.	12. v.
1705.	12. v.	1724.	12. v.
1706.	12. v.	1725.	12. v.
1707.	12. v.	1726.	13. v.
1708.	12. v.	1727.	12. v.
1709.	12. v.	1728.	12. v.
1710.	12. v.	1729.	12. v.
1711.	12. v.	1730.	12. v.
1712.	12. v.	1731.	12. v.
1713.	12. v.	1732.	12. v.
1714.	12. v.	1733.	12. v.
1715.	12. v.	1734.	12. v.
1716.	12. v.	1735.	14. v.
1717.	12. v.	1736.	15. v.
1718.	12. v.	1737.	13. v.
1719.	12. v.	1738.	4. v.

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1738.

ARTICLE XXXVIII.

DECISIONES CELEBERRIMI Sequanorum Senatus Dolani in quibus multa tum ad Theoriam Juris, tum ad praxim, & consuetudinem spectantia dilucidè explanantur, omnibus in foro versantibus admodum utilia & necessaria, authore Joanne Grivellio Sequano J. V. D. Domino de Perrigny in eodem Senatu Dolano olim consiliario, nunc vero Serenissimis Archiducibus Alberto &

Isabellæ à consiliis intimis, & à libellis. Editio nova ab ipso authore recognita, & præcedentibus non tantum emendatior, sed multis etiam decisionibus & disceptationibus auctior, cum indice rerum ac materiarum locupletissimo. Divione apud Arnaldum Joannem-Baptistam Augé Episcopatûs nec non Collegii Typographum ac Bibliopolam, sub signo Biblia Sacra. 1731. C'est à dire, *Décisions du Parlement de Dole*, &c. *Volume* in-folio. *Pages* 636. *sans* l'Index. *Imprimé à Dijon, & se trouve à Paris chez* P. G. le Mercier, *au Livre d'or, ruë S. Jacques.*

C'Est une édition nouvelle d'un Ouvrage très-connu des Jurisconsultes. M. Jean Grivel Conseiller au Parlement de Dole, transferé depuis à Besançon, avoit fait imprimer de son vivant un nombre de Décisions remarquables de ce Parlement, où lui-même s'étoit fort distingué. Il avoit dédié son

Ouvrage au Serenissime Prince Albert Archiduc d'Autriche, auquel il s'étoit attaché. Il paroît que l'édition est de 1618. Il la retoucha depuis, & y fit des additions considérables. La mort l'empêcha de publier son Livre tel qu'il l'avoit refait avec tant de soin. C'est celui que M. H. J. de Grivel de Perrigny son arriere petit-fils a fait imprimer à Dijon, & dont nous parlons. Il suffit de dire ici que l'édition est belle & correcte, que les Décisions sont au nombre de 192, qu'il y a de plus un détail sçavant & curieux de l'affaire du Marquis de Guadalest Ambassadeur d'Espagne à Bruxelles, avec tous les avis de M. Jean Grivel; qu'enfin sa Table qui est fort détaillée, donne un nouveau mérite à cette édition si supérieure d'ailleurs à l'ancienne.

Il est bon d'observer que l'Auteur est le premier (selon lui) qui ait fait une Collection de Jurisprudence décidée par Arrêts pour la Bourgogne; & l'on sçait assez combien ces sortes de Recueils faits par d'ha-

biles mains, ſont utiles pour prévenir ou pour terminer les procès. Nous nous étendrons davantage ſur cette matiere, dans l'Article ſuivant.

ARTICLE XXXIX.

ARRESTS NOTABLES du Parlement de Dijon, recueillis par M. François Perrier, Subſtitut de M. le Procureur Général, avec des Obſervations ſur chaque Queſtion. Par M. Raviot, Ecuyer, Avocat au Parlement & Conſeil des Etats de Bourgogne. A Dijon, chez Arnauld-Jean B. Augé, Imprimeur & Libraire de M. l'Evêque, & du College, Place des Jeſuites. 1735. *Deux volumes* in-folio. *I. Tome, pages* 660. *Tome II.* pages 984. *Cet Ouvrage ſe trouve à Paris chez* P. G. le Mercier, *au Livre d'or, ruë S. Jacques.*

L'Ouvrage dont nous venons de parler concerne, comme l'on vient de voir, l'ancien Parlement de

Dole, devenu depuis celui de Besançon. Les deux Tomes dont il s'agit à présent regardent le Parlement de Dijon. Ainsi l'on trouve dans l'un & dans l'autre Ouvrage, une bonne partie de la Jurisprudence des deux Bourgognes.

François Perrier ancien Avocat à Dijon, & attaché à M. Brûlart Premier President, laissa en mourant un Recueil manuscrit d'Arrêts que tout le Barreau jugea digne d'être mis en lumiere. M. Raviot se chargea de l'entreprise. Il jugea à propos de laisser le texte de son Auteur tel qu'il l'avoit trouvé. Mais il crut devoir y joindre par forme d'interprétation & d'addition ses Remarques particulieres, qu'il a tirées de son propre fonds, & des divers Recueils de MM. de la Marre, Malteste, & principalement de Nicolas Perrier different de François. « Celui-ci né à Beaune n'étoit » point parent de Nicolas né à S. » Jean-de-Lône. L'un & l'autre » avoient peu de talent pour la pa- » role : mais ils excelloient tous » deux dans cette partie de l'esprit

„ qu'on appelle *la Judiciaire.* Ni-
„ colas Perrier étoit plus ſçavant &
„ plus Juriſconſulte que François
„ Perrier : mais celui-ci étoit plus
„ méthodique. Les deux Recueils le
„ font voir. „

Ce Corps de Juriſprudence du Parlement de Dijon eſt donc compoſé de deux parties liées enſemble par le titre des matieres. 1°. de 350. Queſtions réſoluës par Arrêt, & rédigées par François Perrier. 2°. d'autant d'Obſervations de M. Raviot Editeur des Queſtions, & Auteur des Obſervations. Celles-ci ſont à la ſuite de celles-là ſur chaque ſujet, avec des Sommaires, & des ſouſdiviſions qui embraſſent une grande quantité d'Articles, tous détaillés & décidés, comme le fond même de la queſtion principale qui a donné lieu de les propoſer, de les examiner, & de les décider.

Il ſeroit difficile d'imaginer une matiere qui ne ſoit pas traitée dans ce Recueil, & par conſéquent il eſt inutile d'en faire ici l'étalage. Les Tables ſeules font voir en les par-

courant l'étenduë presque immense de cette entreprise. Nous nous en rapportons aux connoisseurs d'office, qui jugeront aussi beacoup mieux que nous du mérite, soit des raisonnemens, soit des décisions. Mais pour ne pas priver tout-à-fait nos Lecteurs de l'idée que nous leur devons d'un pareil Ouvrage, composé particulierement pour la Bourgogne, nous leur tracerons une ébauche du beau Discours préliminaire de M. Raviot.

Il remonte à la définition de la Jurisprudence, à sa source, à ses effets & à son étenduë. C'est de la Raison que nous devrions tirer le discernement du juste & de l'injuste. Mais la Raison offusquée par les passions, & dénuée des principes de la vraye Religion, est un guide peu sûr, témoin le mauvais usage qu'en ont fait dans leurs Loix les Grecs & les Romains (si sages d'ailleurs), ne fût-ce qu'en établissant le droit de vie & de mort des Peres sur leurs enfans, & des Maîtres sur leurs esclaves. Il en faut revenir à la chûte du

premier homme, pour trouver le principe de la révolution des eſprits plus grande encore que celle de la matiere : la Religion & la Loi ſont les ſeuls guides aſſurés pour la conduite intérieure & extérieure. La Loi humaine, quoique ſujette à l'erreur, eſt pourtant préſumée une juſtice & une raiſon émanée de la juſtice & de la raiſon ſouveraine. La Loi commande ; on obéït, mais cette obéïſſance eſt moins une ſervitude qu'une liberté réelle, parce que par la ſoumiſſion à la Loi on eſt cenſé faire regner la raiſon ſur ſoi-même, & l'affranchir de la tyrannie des paſſions. « La Loi n'eſt pas ſeulement utile aux hommes, mais elle eſt encore néceſſaire à la vie civile. Elle eſt le fondement inébranlable de leur repos. C'eſt la Loi qui leur donne une véritable paix, & qui eſt le centre de leur union, la ſource de leur bonheur, l'ame de l'ordre & de la tranquillité publique.... La Loi ne fait donc pas des eſclaves, mais des hommes libres, qui ſe

« rendent eux mêmes dociles à sa
» voix. „ La Loi par son autorité
nous remet dans les sentiers de la
justice, & nous rapproche de notre
condition primitive. Elle est réputée
juste. Il n'est donc jamais permis aux
particuliers de la contredire. Elle ne
peut être changée que par la même
autorité qui l'a formée. L'autorité est
le principe du bonheur public ; & le
défaut d'autorité devient l'occasion
des plus grands malheurs. Il est pire
même que l'abus. Tout cela est incontestable.

C'est de ces grandes vérités que
l'Auteur conclut, que l'autorité seule
de Dieu étant au-dessus de celle des
Rois, ils n'ont point d'autre juge
pour terminer leurs prétentions que
le sort des armes ; que Dieu l'a permis dans sa colere pour punir l'homme pécheur ; & qu'ils sont à plaindre d'être les executeurs de ses suprêmes volontés. Il en déduit encore l'origine & la nécessité de la puissance coactive pour la Loi, & l'unité, (s'il est permis de parler ainsi)
pour l'autorité. La tyrannie lui pa-

roît même plus ſupportable que l'anarchie. “ Les Romains & les Grecs ne
„ l'ont que trop éprouvé dans leurs
„ Républiques. Il s'eſt élevé des
„ Grands qui en ont à la fin cauſé
„ l'anéantiſſement & la deſtruction.
„ C'eſt par-là que ſe ſont toujours
„ établi les Monarchies. La violence
„ ou la néceſſité de ſe défendre con-
„ tre l'oppreſſion des Nobles & des
„ Grands a réduit les hommes à ſe
„ ſoumettre à l'autorité d'un ſeul. „

A ce ſujet l'Auteur traite de la Nobleſſe. Elle n'eſt point un ſujet de vanité. Elle eſt née de l'inégalité des rangs ; & cette inégalité eſt l'effet de la décadence de la raiſon & de la vertu.

Il revient à la Juriſprudence. Il explique ce que c'eſt que droit naturel, & loi naturelle. Leur invariabilité dans les principes n'empêche pas que l'application qu'on en fait, ne ſoit ſujette au changement, & même à l'erreur. La manie du duel autrefois tolerée, ſouvent permiſe, & jamais éteinte par les Loix les plus ſacrées, eſt un exemple trop funeſte

de l'erreur. Quant au changement, il ſuffit de conſidérer en Philoſophe la différence des climats & des ſiécles, d'où réſulte celle des tempéramens & des inclinations dans les Peuples, & conſéquemment la varieté des Loix, ſoit en différens climats, ſoit en divers tems pour le même climat. Ajoûtez-y les évenemens que permet la Providence, comme la découverte de l'Amérique, & l'abondance de l'or, vous aurez une idée de la cauſe ſecrette qui dénature, & change néceſſairement les Loix. Les richeſſes ont changé de face par le commerce. Les biens fictifs qui produiſent l'oiſiveté, ſont préférés aux biens naturels qui exigent du travail. On a inventé les rentes. « Ces rentes, qui dans le com-
» mencement n'avoient pas le mê-
» me mérite que les fonds, n'é-
» toient réputées que meubles,
» quoiqu'elles fuſſent perpétuelles
» & non rachetables. Mais dans la
» ſuite elles devinrent un bien trop
» commun & trop important, pour
» ne point les comparer en de cer-

„ tains cas aux immeubles. La „ Coutume *de Bourgogne* les fait „ meubles & immeubles ; meubles „ dans le tranſport & dans le com- „ merce : immeubles dans la ſocieté „ conjugale. Pourquoi? parce que le „ plus ſouvent les dots ſe payoient „ en rente, & qu'il n'étoit pas juſte „ qu'elles fuſſent confonduës dans „ cette ſocieté, où chacun doit re- „ prendre ſes anciens : & c'eſt ainſi „ que les Loix ont beſoin de tems „ en tems d'être modifiées, & quel- „ quefois abrogées ; parce que les „ tems, la nature des biens, les „ mœurs, les inclinations des hom- „ mes, & leur gouvernement civil, „ ſont ſujets à des changemens. „ L'Article II. de la Coutume a „ corrigé le premier, & peut-être „ que le ſecond Article ajouté dans „ la réformation de la Coutume, „ auroit beſoin d'une correction, ou „ d'une explication : tant il eſt vrai „ que la Loi quoiqu'émanée de la „ ſouveraine raiſon, qui ne change „ point, eſt variable? „ De-là les Coutumes réformées, & les réfor-

mes qui auroient beſoin elles-mêmes de réformation après un certain tems. Le remploi tacite, par exemple, n'étoit point autrefois en uſage en France, ſur-tout en Bourgogne. Un mari (dit le proverbe de Droit) ne pouvoit ſe lever trop matin le lendemain de ſes nôces pour vendre le fonds dotal de ſa femme. Le prix du fonds tomboit dans la communauté dont le mari étoit le maître, & avoit la moitié. A préſent le remploi tacite eſt de regle. L'Auteur conclut du non-uſage ancien du remploi en Bourgogne, que les mœurs des Bourguignons étoient alors ſi franches & ſi ſimples, qu'elles n'avoient beſoin ni des Loix, ni des modifications d'uſages qui ſont devenuës néceſſaires par le rafinement des hommes.

La Loi poſitive doit imiter, autant qu'il eſt poſſible, la féconde ſimplicité des Loix de l'Auteur de la nature. L'exception à la Loi doit être fondée ſur ſon eſprit. Toutes les Loix générales & particulieres doivent s'accorder entr'elles, & ſe concilier par cet eſprit commun, qui a pour but

de procurer la paix & la justice, non-seulemement à une Nation spéciale, mais encore à toutes les Nations avec lesquelles on peut avoir commerce. Dè-là le Droit des gens, qui est la Loi commune des Nations, Loi non écrite, mais observée par un consentement universel, malgré l'indépendance mutuelle & la diversité des intérêts & des mœurs.

L'Auteur réfute en passant ceux qui confondent le Droit des gens avec le Droit naturel, & ces Philosophes Payens qui confondoient l'homme avec la brute, ne donnant à l'un & à l'autre que l'instinct pour guide; & pour but, l'intérêt particulier. L'homme, dit-il, " a son libre arbitre. Il n'est point entraîné par la
„ délectation; mais il connoît Dieu,
„ il doit s'unir à lui, & le désirer
„ comme sa fin derniere. Il est vrai
„ qu'il ne le peut sans la grace...
„ mais la grace ne lui manque pas,
„ s'il ne manque pas à la grace. C'est
„ une force intérieure & divine, qui
„ donne un pouvoir prochain & com-
„ plet de faire ou de ne pas faire;

„ de faire le bien, & de ne point faire
„ le mal. „

Toute Loi humaine doit être comparée avec la Loi divine, qui eſt la ſuprême regle. La Loi chrétienne eſt la ſeule loi parfaite, & par conſéquent le vrai modele pour celles qui émanent des hommes. Les Souverains ſont les Lieutenans de Dieu. Ici l'Auteur s'étend d'une maniere ſi chrétienne & ſi ſenſée ſur la beauté du Chriſtianiſme par rapport à l'ordre public, & au bonheur particulier, que ſon diſcours eſt capable de porter la perſuaſion juſques dans l'eſprit des libertins mêmes, qui ſe font un malheureux ſyſtême d'une societé fondée ſur une prétenduë probité ſans chriſtianiſme. Il fait plus: il prouve la vérité & la grandeur de la révélation, en remontant au monde ſpirituel & intelligible, où il enviſage Moyſe & Jeſus-Chriſt, leurs miracles, & la force de l'Eſprit divin ſur l'eſprit humain. C'eſt là qu'après avoir étalé toute la magnificence de la conduite de Dieu ſur les hommes, il deſcend comme

pas à pas à l'aplication du Droit naturel au Droit poſitif, à l'origine & aux effets de la ſociété, aux moyens établis par la Providence pour en ſerrer les nœuds, à la maniere dont elle tire le bien du mal même, enfin à l'economie de ce monde conſideré comme une immenſe famille composée de ſociétez & de familles particulieres. Il établit ſolidement que la Religion eſt le fondement & le lien de la ſocieté; parce qu'elle eſt le principe & la fin de l'ordre, puis il diſtingue & accorde le Sacerdoce & l'Empire en cette maniere. " Le concours de la Religion & „ de la police fait regner par tout „ la juſtice & la paix. C'eſt donc „ l'union des deux miniſteres, c'eſt-„ à-dire, de la puiſſance ſpirituelle „ & de la puiſſance temporelle qui „ fait le plus ferme appui de la ſo-„ cieté. Si la Religion & la police „ n'ont pour objet que le bon or-„ dre & le ſalut des hommes; ſi el-„ les doivent concourir & ſe con-„ cilier pour la même fin, il ne „ s'enſuit pas que leurs fonctions

„ doivent être confondues. La Re-
„ ligion domine principalement ſur
„ l'intérieur de l'homme, la Police
„ ſur ſes actions extérieures. La Reli-
„ gion doit regler l'eſprit & le cœur;
„ la Police doit contenir le corps,
„ & tout ce qui peut troubler par
„ la force ou autrement la tranquil-
„ lité publique. Jeſus-Chriſt quoi-
„ que Dieu, & qu'en qualité de Fils
„ du Très-Haut il fût maître du
„ temporel, n'a point voulu exercer
„ ce miniſtere, ni ſe ſervir de cette
„ puiſſance. On voit dans S. Luc,
„ *Ch. 12. v. 13*, qu'il refuſa d'être
„ juge entre deux freres, quoique
„ l'un d'eux l'en priât. Cet exem-
„ ple doit nous perſuader que le Sa-
„ cerdoce & l'Empire ont leurs li-
„ mites qui les ſéparent; qu'il eſt
„ de l'ordre que l'une des Puiſſances
„ ſe tienne dans ſes bornes, & n'en-
„ treprenne rien ſur l'autre: mais
„ néanmoins qu'elles doivent agir de
„ concert pour la même fin, qui eſt
„ Dieu, & que c'eſt-là ce qui fait
„ l'harmonie du gouvernement, &
„ le bonheur du monde. Nos Rois

„ ne dédaignent pas de prendre la
„ qualité de Protecteurs, Gardes,
„ Conſervateurs, & Executeurs des
„ Loix ordonnées par l'Egliſe. *Fran-
„ çois I. en Juillet 1545. Charles
„ IX. 17. Janvier 1571.* „

L'Auteur après avoir montré que l'origine de tous les maux vient de ne pas connoître & aimer la derniere fin, qui eſt la poſſeſſion de Dieu même ; que la recherche du vrai bien uniroit tous les hommes, & banniroit les guerres & les procès, qui ne naiſſent que de la recherche du faux bien, que toute Loi poſitive a ſon rapport au vrai bien de la ſocieté, parcourt en général la multiplicité des Loix, ſoit écrites, ſoit non écrites, des Coutumes, du Droit municipal, &c. Il avouë que c'eſt-là le foible de l'humanité de n'avoir rien d'uniforme & de conſtant, même en fait de Loix. L'équité eſt obligée de venir au ſecours de ces variations; & on la préfere ſouvent à la rigueur du Droit, C'eſt entrer dans l'eſprit de la Loi, dont l'eſſence eſt l'équité même. Ce n'eſt point

déroger à la Loy : c'eſt lui donner ſa plénitude. Il eſt vrai que l'équité mal entenduë, & entraînée de part & d'autre en ſens contraires, produit quelquefois, contre ſon gré, des interpretations funeſtes à la Loi & à elle-même. Combien n'a-t-on pas écrit ſur les Teſtamens qui ne ſont qu'une partie du Droit Civil, & combien d'incertitudes & de controverſes, de l'aveu même des Juriſconſultes, & de notre Auteur ! La plûpart de ces difficultés, dit-il, ne viennent que de ce qu'on s'eſt écarté des voyes ſimples de la nature. Si on les avoit ſuivies, " le fils auroit ſuc-
„ cedé au pere, les freres & les ſœurs
„ qui lui auroient été égaux par le
„ ſang, auroient dans la ſucceſſion
„ une portion égale à la ſienne : on
„ n'auroit point eu de différens, ou
„ on en auroit eu beaucoup moins.
„ La nature & la proximité avoient
„ tout reglé. Mais on a introduit des
„ droits d'aîneſſe, des droits de
„ repréſentation, des diſtinctions de
„ patrimoine. On a inventé des ſub-
„ ſtitutions vulgaires, fideicommiſ-

„ ſaires, pupillaires, exemplaires, „ compendieuſes, graduelles, maſ- „ culines, directes & collatéralles, „ &c. Quelle ſource de controverſes „ & de contradictions! .. J'en re- „ viens donc à l'autorité de la Loi, „ qui ſeule a droit de fixer nos ju- „ gemens & nos idées. Ce n'eſt ni „ détruire ni corriger la nature que „ de la modifier. „

Dans ce morceau, qui eſt pouſſé fort loin par rapport aux Loix comparées à la ſimple nature, & au droit naturel, l'on voit aſſez que l'Auteur traitant le pour & le contre, prend un juſte milieu entre l'uſage & l'abus des Loix, entre l'excès & le défaut. Il juſtifie, par exemple, la repréſentation en ligne directe, qui perfectionne le Droit naturel; mais il n'approuve pas également la repréſentation étenduë à la ligne collatérale. Il doute ſi cette Loi & d'autres qui ont été faites *non contrà, ſed præter naturam* ſont *bien juſtes*, & ne cauſent pas plus de *trouble* que d'*utilité*. Il étend ce doute ſur les ſubſtitutions & la perpétuité des fideicommis.

fideicommis. Il décide même le doute en prononçant qu'elles font *plus de mal que de bien.* Quant à la multiplicité des Loix, il la compare à la *confusion des langues.* Il l'appelle un *Déluge de Loix* permis par le Très-Haut, " pour humilier ceux qui veu-
„ lent entrer dans ses conseils, & par
„ des subtilités vaines réformer plu-
„ tôt que suivre & modifier la na-
„ ture. En un mot, les Loix sont
„ bonnes, ajoûte-t-il, mais l'excès
„ en est pernicieux. Elles sont sem-
„ blables aux alimens; & les Légis-
„ lateurs feroient mieux de s'appli-
„ quer à retrancher le nombre des
„ Loix qu'à en faire de nouvelles...
„ Avec toutes ces réfléxions (ajoû-
„ te-t-il) prétendons-nous changer la
„ face de l'univers? non: il faut tâ-
„ cher d'instruire les hommes, & d'en
„ tirer ce qu'on peut, pour dimi-
„ nuer leurs erreurs & leurs maux,
„ sans esperer de les réunir tous à de
„ mêmes sentimens, & au même
„ point de vérité & de maximes. Je
„ propose, & ne donne point mes opi-

„ nions pour regles. Je ne dois rien „ décider, c'eſt à la raiſon ſupérieu- „ re à nous juger, & à nous éclai- „ rer. Mon unique objet n'a été dans „ cet Ouvrage, que j'ai entrepris, „ & dont je n'ai pas d'abord connu „ toute l'étenduë, que de me rendre „ utile à ma patrie, en expoſant ſes „ mœurs, ſes Loix & ſes uſages, „ autant que les matieres qui ſe ſont „ préſentées à moi, m'ont ſemblé le „ permettre. J'ai bien compris que „ ce deſſein étoit trop vaſte pour le „ remplir parfaitement. Mais ſi mes „ efforts ne ſont pas dignes de grands „ éloges, j'ai crû que les perſonnes „ équitables voudroient bien les re- „ garder avec indulgence. J'ai pen- » ſé qu'après avoir conſumé la plus » grande partie de mes jours dans » la pratique du Barreau & dans » l'étude de la Juriſprudence, je » pouvois ſans témérité mettre en » lumiere celle du Parlement, ſous » les Loix duquel je ſuis né, & » qui pendant quarante-cinq années » m'a fait l'honneur de me lire & » de m'entendre. „

On reconnoît également dans ce diſcours le laborieux Juriſconſulte & le parfaitement honnête homme. Il s'étend enſuite ſur l'utilité des Arrêts : ils interpretent la Loi ; ils en font l'application à des eſpeces particulieres: ils préferent l'eſprit de la Loi à la lettre : ils conſervent le dépôt des maximes. Leur autorité eſt néceſſaire, dit-il, pour fixer la variété des opinions, & pour prévenir l'anarchie auſſi dangereuſe *dans la Juriſprudence, que dans la Morale & dans la Foi.* Enfin après avoir relevé l'autorité des Arrêts, & expoſé ſon plan, il finit par d'amples & de judicieuſes réfléxions ſur la qualité d'Auteur, & ſur celle de Critique. Rien de plus louable qu'un Ouvrage compoſé avec ſoin ſur un ſujet grave, & propre à inſtruire les Lecteurs, dût-on ne pas l'épuiſer, & contredire les préjugés vulgaires. Rien de plus juſte qu'une critique ſenſée, impartiale, polie; mais rien de plus mépriſable qu'une ſatyre ténébreuſe & inique. Auſſi l'Auteur

déclare-t-il, qu'il ne redoute point la vraye critique, qui est la fleur du bon jugement & du sçavoir; & qu'il méprise celle qui n'est que la frivole & vaine ressource des Auteurs anonymes de pieces fugitives, & de traits satyriques. Il déclame vivement contre eux. « Ils se tiennent, dit-il à
„ l'afus derriere un buisson. Ils lâ-
„ chent leur coup, & s'éclipsent.
„ Ces Critiques sont semblables à
„ ces animaux qui ne se nourrissent
„ que de leur propre venin, ou de
„ la fange qu'on trouve quelque-
„ fois dans les eaux les plus claires.
„ Ces hommes noirs & chagrins,
„ lorsqu'ils relevent les fautes avec
„ amertume n'ont point l'équité,
„ en exposant avec joye ce qu'ils con-
„ damnent, de déclarer ce qu'ils ap-
„ prouvent. Si la critique étoit juste,
„ elle seroit générale : elle porteroit
„ son jugement sur le tout; & pour
„ lors l'Auteur y trouveroit peut-
„ être ses avantages & sa gloire.
„ Mais le Critique misantrope n'a
„ point de bouche pour louer; il

„ n'en a qu'une pour blâmer : &
„ ſouvent il arrive que la cenſure
„ eſt ſi fauſſe & ſi peu raiſonnable,
„ que bien loin de flétrir un Au-
„ teur, elle lui donne un nouveau
„ luſtre ; en ſorte qu'on peut très-
„ bien comparer le Cenſeur mal in-
„ tentionné au Prophete Balam, qui
„ monté ſur un aſne, étant venu
„ pour maudire le Peuple d'Iſraël,
„ le combloit malgré lui d'honneur
„ & de benedictions. „

M. Raviot met au nombre des Cenſeurs véritablement judicieux, ceux qui lui ont envoyé des Notes ſur ſon Ouvrage. Il les a fait imprimer par eſtime à la tête du premier Volume, avec une Réponſe, où, par un déſintéreſſement rare, il ſouſcrit à quelques-unes, & en combat quelques autres. Il y a des Additions conſidérables à la ſuite.

ARTICLE XL.

III^e^ RE'PONSE

*DE L'AUTEUR DES LEÇONS de Physique, à la Lettre de M***, insérée dans les Mémoires du mois de Janvier passé.*

I. VOus dites, Monſieur, dans le VIII. Article de votre Lettre " que vous êtes ſurpris de „ quelques attaques peu fondées que „ j'ai faites à M. Newton; entr'au„ tres, d'avoir renouvellé les quali„ tés occultes de l'ancienne Ecole, „ M. Newton n'ayant dit autre choſe „ ſinon que l'*Attraction* eſt un effet „ général, dont on ne connoît pas „ la cauſe. „

Je ne m'en tiens pas, Monſieur, à ce que M. Newton a dit: mais j'examine attentivement ce qu'il a fait. M. Newton a dit (Princ. Mat. Def. 8.) qu'il ne conſideroit pas en Phyſicien les *forces* dont il parloit,

mais ſeulement en Mathematicien. *Has vires non Phyſice ſed Mathematice tantum conſiderando*, & a averti ſoigneuſement ſon Lecteur d'y prendre garde. *Unde caveat Lector, ne per hujuſmodi voces* (Attractionis, Propenſionis, &c.) *cogitet me ſpeciem, vel modum actionis, cauſamve, aut rationem Phyſicam alicubi definire.* Ce qui me paroît bien différent de ce que vous lui faites dire ici.

Car, ajoûtez-vous, « on me dira „ peut-être que M. Newton donne „ l'Attraction comme la cauſe de „ pluſieurs effets. Oui, ſans doute, „ & il n'eſt pas étonnant qu'un ef„ fet en produiſe d'autres. „

Je réponds, Monſieur, qu'il eſt étonnant qu'une force telle qu'eſt celle de l'Attraction dont parle M. Newton, qui n'eſt pas Phyſique, mais ſeulement Mathematique, puiſſe produire néanmoins des effets réels.

Quoiqu'il en ſoit, de ce que M. Newton a dit, venons à ce qu'il a fait. Je conviens avec lui, qu'il y a dans la nature une *Force de peſan-*

neur, une *Force centripete*, une *Tendence générale* des Planetes principales vers le Soleil, & des secondaires vers les principales, autour desquelles elles circulent, & que cette force croît & décroît en raison inverse du quarré de la distance.

Mais je prétends qu'un effet si composé ne peut y subsister sans cause physique, & je trouve que M. Newton a détruit, je ne dis pas dans la nature, je dis dans son livre, dans son discours, l'effet dont il s'agit, en y détruisant la Matiere, dont l'Univers est réellement rempli ; & y laissant néanmoins subsister la Force centripete, ou l'Attraction universelle dont il parle. Et j'ajoûte que cette matiere étant ôtée dans le discours de M. Newton, le mot d'*Attraction* dont il fait usage est dans ce même discours, un mot *vuide de sens*, un mot *qui n'y signifie rien* d'existant, & qu'on ne peut pas prendre pour *cause réelle* des effets dont il parle.

Vous dites qu'*il seroit commode qu'un mot en signifiant un effet, en expliquât la cause.* Je ne demande

pas qu'un mot dans un diſcours *explique la cauſe d'un effet*, j'exige ſeulement ce dont vous convenez ici, qu'*un mot y ſignifie un effet réel*, qu'on n'y détruiſe pas par la ſuppreſſion de ſa cauſe. Et lorſqu'on l'a fait, je trouve mauvais qu'on me donne ce mot pour cauſe réelle de pluſieurs effets.

Pour vous faire concevoir diſtinctement ma penſée, ſouvenez-vous, Monſieur, que M. Newton voulant expliquer le mouvement d'une Planete autour du Soleil, ſuppoſe qu'elle a une *force centripete* vers cet Aſtre, qui croît & décroît en raiſon inverſe du quarré de la diſtance, & qu'en même-tems elle circule autour de ce même centre; ce qui lui fournit une *force centrifuge* qui la ſoutient dans ſon orbe.

Rien n'eſt plus réel que cette force centrifuge, qui procede de la circulation, & du principe, qu'un corps en mouvement tend ſans ceſſe à décrire uniformément une ligne droite: mais ſi un Particulier s'aviſe dans ſon diſcours d'ôter à la Planete

le mouvement circulaire que M. Newton lui attribuë ici, & qu'il ne cesse pas néanmoins de supposer toujours en elle la même force centrifuge; n'est il pas évident que dans le discours de ce Particulier le mot de *Force centrifuge* y devient un *mot vuide de sens*, un mot qui *ne signifie plus* ce qui, selon Mr Newton, soutient la Planete à la distance où elle est du Soleil ?

Sublata causa tollitur effectus, répondroit-on à ce Particulier avec tous les Philosophes. Chez M. Newton *le mouvement circulaire* est la cause de *la force centrifuge* de la Planete. Vous supprimez cette cause, vous n'avez donc aucun droit d'en conclure l'effet dont il s'agit : vous ne pouvez donc faire aucun usage légitime du mot de *Force centrifuge* que vous employez dans votre discours; ce mot *n'y signifie plus rien*. La Planete dont vous parlez, & que vous supposez, avec M. Newton, tendre vers le Soleil, ne peut plus être soutenuë au lieu où vous la placez, en vertu du mot de *Force*

centrifuge que vous prononcez ; ce mot, comme je le dis, *n'a pas cette vertu*, aussi-tôt que vous ôtez à la Planete le mouvement direct qui se change en circulaire, & que M. Newton lui donne.

Or, c'est justement ce que M. Newton a fait par rapport à la *Force centripete.* Il a détruit dans son discours généralement toute cause physique qui peut produire cette force, en y détruisant la *matiere* qui remplit tout l'univers. Car toute la matiere que M. Newton y détruit étant ôtée, il ne reste plus rien dans l'esprit qui puisse être *cause physique* de cet effet. J'ay donc pû dire, sur-tout parlant aux Cartesiens qui conviennent du principe, que la cause étant ôtée l'effet ne subsiste plus, que l'*Attraction indépendante de l'impulsion*, étoit un mot *vuide de sens ;* un mot qui ne pouvoit être *cause réelle* d'aucun effet.

Dans la nature la *Force centripete* y existe, parce que la cause méchanique qui la produit, (soit qu'on la connoisse, ou qu'on ne la con-

noisse pas) y existe indépendamment de tout discours : mais dans le Livre de M. Newton il n'y a que le mot de *Force centripete*, ou d'*Attraction*, qui y soit contenu, & ce mot *n'y signifie rien ;* parce que M. Newton y a détruit *la cause* qui produit cette force dans l'univers, sçavoir *la matiere* dont les espaces celestes & les pores des corps sensibles sont pourvûs, nonobstant tout ce qu'il en a pû dire.

Je conviens que les Géometres peuvent faire des abstractions pareilles à celles de M. Newton, & tirer des conséquences justes de leurs suppositions idéales : mais faisant usage de l'Avertissement de M. Newton *Caveat Lector* , &c. je me donne bien de garde de penser que ces conséquences soient des effets physiques. Je conviens de la beauté géométrique du systême de M. Newton ; qu'il peut être utile à l'Astronomie, &c : mais je ne puis convenir que ce beau systême géométrique soit le systême de l'Univers. Enfin j'avouë que les propositions de M. Newton

peuvent être regardées comme des *Lemmes* très-utiles à la Physique; mais je soutiens qu'il en faut faire une application juste à la nature ; & trouver le moyen d'y substituer le *concret* à la place de l'*abstrait*; comme j'ai tâché de le faire dans un Mem. de l'Ac. de 1733.

II. " Je suppose (dites-vous) „ qu'un Sçavant prévenu des Principes attribués à Aristote, & M. „ Newton se fussent trouvés ensemble, & qu'un Tiers ayant vû du fer „ s'approcher d'une pierre d'aiman, „ leur eût demandé pourquoi ce fer se „ mouvoit ? ils auroient tous les deux „ répondu, qu'il étoit *attiré* par „ l'Aiman. Et si ce Tiers insistant „ avoit demandé la cause de cette „ attraction, l'Aristotelicien auroit „ dit, qu'elle provenoit de ce que „ l'Aiman a une *vertu attractive* à „ l'égard du fer ; & M. Newton „ auroit avoué que cette cause lui „ étoit parfaitement *inconnuë*. Il me „ semble (ajoûtez-vous) que ces „ deux langages sont bien différens. „

Pour moi, Monſieur, ſi j'euſſe été le Tiers dont vous parlez ici, voulant m'aſſurer ſi ces langages étoient différens, j'aurois continué d'inſiſter; j'aurois demandé à l'Ariſtotelicien ce qu'il entendoit par ſa *vertu attractive*, & il m'auroit répondu que c'étoit *une qualité occulte*; c'eſt-à-dire en bon François, *une cauſe qui lui etoit parfaitement inconnue.* Ce qui eſt mot pour mot la réponſe que vous attribuez à M. Newton.

„ Par le mot d'Attraction (continuez-vous) M. Newton n'a jamais voulu qu'exprimer un effet tel qu'il paroît aux yeux. . . . Et s'il explique des Phenomenes par l'Attraction, comme par un effet général, il ne prétend pas enſuite expliquer l'Attraction par une vertu occulte. C'eſt-là de quoi il s'agit. „

Mais, Monſieur, de bonne-foi, y a-t-il jamais eu aucun Ariſtotelicien qui ait prétendu expliquer l'Attraction par une qualité occulte? ils ont tous dit ſimplement, comme M. Newton, que l'Attraction étoit une

qualité occulte, c'eſt-à-dire, une cauſe qui leur étoit inconnuë, & ce dont on les a blâmés, c'eſt d'avoir voulu prétendre expliquer par exemple les Phenomenes de l'Aiman, par cette Attraction, par cette qualité occulte, par cette cauſe inconnuë, que l'on ne fait autre choſe qu'imaginer, & qui n'a aucune vertu réelle dans l'univers; & une preuve certaine que M Newton, a pris le mot d'Attraction dans le même ſens que les Anciens, c'eſt qu'il en fait le même uſage, qu'il en retire les mêmes commodités, & qu'en le prononçant il nous laiſſe dans les mêmes obſcurités, & dans la même ignorance de la cauſe de l'effet.

Mais d'où vient, Monſieur, que vous n'introduiſez pas Deſcartes dans votre dialogue? Eſt-ce qu'il n'a pas aſſez fait de bruit dans le monde pour mériter d'être conſulté ſur ce point? Il nous auroit répondu quelque choſe de plus réel; il auroit dit à vos interlocuteurs: Vous vous trompez, Meſſieurs, ſi vous penſez que ce mouvement du fer contre

l'aiman, qui est tout ce que l'expérience nous montre ici, procede d'une *force d'Attraction* indépendante de l'impulsion d'une matiere subtile. Je ne vois pas, auroit pû répondre Newton, cette *impulsion* dont vous parlez, & je ne fais point de systême, *& ego hypothesim non fingo.* Mais, auroit repris Descartes, voyez-vous mieux cette force d'Attraction, *vis Attractionis?* Cette force centripete, *vis centripeta?* cette cause (car *cause* & *force* sont deux mots synonimes) cette cause, dis-je, que vous ne connoissez pas, que vous assurez néanmoins être indépendante de l'impulsion d'aucune matiere environnante, & dont cependant vous vous servez comme d'un outil très-réel, dans la production de tous les effets que vous considérez, quoique cet outil n'ait d'existence que dans votre imagination? N'est-ce pas plutôt vous-même qui faites un systême, en établissant que tous ces mouvemens généraux de la nature ne tirent point leur origine des causes méchaniques? *Hi omnes motus*

generales originem non habent ex causis mechanicis ; c'est-à-dire de l'*impulsion* ; avez-vous eu quelque révélation sur ce fait que vous affirmez avec tant de confiance ? N'est-ce donc pas plutôt vous qui faites un systême que moi, qui ne suppose pas, mais qui m'apperçois simplement du contraire, & qui vous fournis des preuves sensibles qu'il y a autour d'une pierre d'aiman une atmosphere de matiere subtile, capable de pousser un petit morceau de fer vers cette pierre ? J'avouë que cette impulsion est compliquée ; mais si l'on veut être vraiment Physicien, on doit suivre l'exemple des Geometres, qui ne se rebutent pas du travail où les engagent leurs principes évidens, pour obtenir une démonstration claire de leurs propositions ; car je ne prétends pas simplement prononcer le mot d'*Impulsion* comme vous faites celui d'*Attraction* pour expliquer cet effet ; je conviens qu'il est nécessaire d'entrer dans un grand détail sur ce point. Aussi y suis-je entré comme vous le sçavez bien.

Voilà, Monſieur, ce qu'auroit pû répondre Deſcartes ; & je ſuis perſuadé que votre Tiers auroit eu au moins la curioſité de voir les expériences qui dénotoient l'exiſtence de cette matiere ſubtile, & de cette impulſion inviſible, mais très-réelle, dont Deſcartes lui parloit. Auriez-vous voulu qu'il s'en fût toujours tenu, comme les Anciens à l'*Attraction*, pour expliquer l'aſcenſion de l'eau dans les Pompes aſpirantes ? & qu'il n'eût jamais penſé non-plus qu'eux, ni à l'action de l'air, ni à ſon poids, ni à ſon reſſort, qui ſont néanmoins les cauſes réelles de cet effet, comme tout le monde en convient depuis Deſcartes ? L'Attraction bien loin d'être la cauſe réelle de tous les effets de la nature, eſt donc plutôt un voile obſur qui nous en cache tous les reſſorts, & que Newton s'eſt efforcé d'étendre & d'épaiſſir beaucoup plus que n'avoient fait tous les Anciens enſemble : car au moins les Anciens avoient-ils laiſſé ſubſiſter les cauſes réelles, quoiqu'ils n'en parlaſſent pas, & qu'ils les mé-

connussent; au lieu que Newton les a entierement détruites en détruisant la matiere qui les contient toutes réellement, & réduisant l'Univers en un squelette aride. Descartes au contraire ayant déchiré ce voile, nous a montré que l'effet que nous attribuyions à l'Attraction, à cette cause inconnuë, étoit produit dans l'usage des Pompes en particulier, par l'air environnant, & nous a découvert en même-tems que cet élement étoit pesant, élastique, dilatable, compressible, &c. qualitez réelles, dont nous n'avions auparavant aucune connoissance, & que l'Attraction nous cachoit.

III. Rendons, Monsieur, plus de justice à M. Newton, son dessein principal, dans la composition de son Ouvrage, a été de nous communiquer ses grandes découvertes dans les Mathematiques, & il a trouvé moyen de le faire, en appliquant son Calcul aux mouvemens des corps célestes, à l'aide d'une supposition purement géometrique; il le déclare expressément. *Has vires non Physi-*

cè, ſed Mathematicè tantum conſiderando. Or il a parfaitement bien réuſſi dans ce deſſein ; & ſon Ouvrage, conſideré de ce côté-là, méritera éternellement toute l'attention des Géometres.

Mais le vrai Phyſicien, qui n'a deſſein de ſe ſervir de la Géometrie, qu'autant qu'il eſt néceſſaire pour parvenir à ſa fin, dira ſans ceſſe que, quoique perſonne ne puiſſe douter qu'il n'y ait dans la nature une Peſanteur, une Force centripete, une Tendence mutuelle de tous les Aſtres à s'approcher les uns des autres, qui croiſſe & décroiſſe en raiſon inverſe du quarré de la diſtance ; c'eſt néanmoins une néceſſité que ce Phenomene, général tant qu'il vous plaira, ſoit l'effet de la force centrifuge des moindres parties d'une matiere ſubtile, comme je l'ai expliqué diſtinctement dans mes Leçons, qui circulant en pluſieurs façons différentes autour d'une infinité de centres, y pouſſe les parties de la matiere qui ſeront privées de quelques-uns de ces mouvemens circulaires.

Les parties de la matiere ſubtile, animées, pour ainſi dire, de tous ces mouvemens, auront une très-grande élaſticité: mais elles n'auront entr'elles ni peſanteur, ni legereté, qui leur ſoit propre. C'eſt-à-dire, qu'une de ces parties quelconque ne tendra à gagner, ni le deſſus, ni le deſſous d'une autre de ces mêmes parties, parce qu'elles s'entrebalanceront toutes mutuellement par leur force élaſtique. Mais ces parties, ayant une tendance commune à s'éloigner du centre du Soleil, de la Terre, & des autres Planetes, à cauſe de leurs mouvemens circulaires autour de ces points, & autour de leurs propres centres, obligeront les particules de la matiere, qui auront pû perdre quelques-uns des mouvemens circulaires attribués à la matiere ſubtile, à s'approcher du centre, & à devenir par ce moyen peſantes, ou à avoir une tendence vers ces centres qui leur ſera propre, & qui les rendra par conſéquent incomparablement plus difficiles à mouvoir horizontalement, qu'un pareil volume

de matiere ſubtile ; d'où naît l'inſenſible réſiſtence de cette matiere céleſte que M. Newton a pris pour un vuide parfait, ou tout au plus pour un milieu , dont il n'a retiré aucun profit.

J'aurois encore, Monſieur, pour achever de répondre à votre Lettre bien des choſes à vous dire. Ce ſera le ſujet d'une quatriéme Réponſe. J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris le 10. Fevrier 1738.

ARTICLE XLI.

ENSAYO CHRONOLOGICO para la Hiſtoria general de la Florida , &c. C'eſt-à dire : *Eſſai Chronologique pour l'Hiſtoire générale de la Floride , qui comprend les découvertes & les principaux évenemens arrivez dans ce grand Royaume aux Eſpagnols , François , Suedois , Danois , Anglois , &c. entr'eux , & avec les Indiens ; les Coutumes de ceux-ci , leur caractere , leur idolâtrie , leur gouvernement ; leurs combats , leurs artifices , les voyages de quelques*

Capitaines & Pilotes pour chercher un passage en Asie par le Nord de l'Amerique, depuis l'année 1512, qui fut celle de la découverte de la Floride par Jean-Ponce de Leon, jusqu'à l'année 1723. Par D. Gabriel Cardenas z cano, *un volume* in folio *à deux colonnes. Pages 366. sans la Préface & la Table. A Madrid, de l'Imprimerie Royale, aux frais de Nicolas Rodriguez, chez l'Imprimeur, ruë du Puy, & au Palais.* 1723.

LEs Livres Espagnols, pour la plûpart, arrivent fort tard en France, ou n'y sont connus que de quelques particuliers, qui les gardent dans leur cabinet. Après avoir long-temps cherché celui-ci, dont nous avions entendu parler, nous l'avons trouvé enfin, & nous avons crû que, quoiqu'il soit déja un peu ancien, on ne nous sçauroit pas mauvais gré de le faire connoître. L'Auteur, qui tient un rang distingué en Espagne, a jugé à propos de se déguiser sous le nom de *Gabriel de* Cardenas z cano; mais toute l'Espa-

gne sçait qu'il est de D. André Gonzalez de Barcia, alors Conseiller au Conseil Suprême de la Guerre, & présentement du Conseil & de la Chambre de Castille, President *de la Sale* & de la Junte du Commerce, & de l'Académie Royale d'Espagne.

Il nous apprend lui-même que deux raisons l'ont particulierement engagé à entreprendre cet Ouvrage. La premiere est, de donner une Continuation de l'Histoire de la Floride, écrite par Garcilasso de la Vega. La seconde, de débarasser cette Histoire de la confusion, qu'y ont répanduë les divers changemens de noms propres de Provinces, d'Isles, de Rivieres, &c. désordre, qu'il attribuë à ce que les Européens, qui sont entrés dans la Floride après les Espagnols, ont donné des noms de leurs façons aux endroits, où ils se sont établis, voulant persuader par-là au Public qu'ils y étoient entrés les premiers, & par-là ont bouleversé toute la Géographie de cette partie du Nouveau Monde. *Cum Hispani alia & Galli alia hisce locis indiderunt*

indiderunt nomina, magna reperitur in Tabulis Geographicis discrepantia, dit Jean Bunon, dans son Introduction à la Géographie de Cluvier.

L'illustre Auteur se plaint encore plus amérement de l'infidélité des Ecrivains étrangers, qui, selon lui, ont encore plus défiguré l'Histoire de la Floride, que la Géographie; ce qui leur a été, ajoûte-t-il, d'autant plus aisé, que les Espagnols se sont toujours plus appliqués à faire de belles actions, que d'en instruire la postérité. Mais ce qui lui tient beaucoup plus au cœur que tout cela, c'est que ces mêmes Etrangers, non contens de vouloir priver les Espagnols, de la gloire qu'ils avoient si justement acquise, leur ont encore enlevé tant de belles Provinces, qui leur appartenoient.

Il nous avertit ensuite que ce qui l'a obligé de donner à son Livre le titre d'*Essai*, c'est qu'il a inutilement cherché quantité de Mémoires, sans lesquels il n'est pas possible de faire

une bonne Hiſtoire de la Floride, & il eſpere que ſon travail produira du moins cet avantage, qu'il encouragera quelque Sçavant plus heureux que lui, à finir ce qu'il n'aura pu qu'ébaucher.

Selon quelques Auteurs, ce grand Païs ſe nommoit *Cautio*, & ſelon d'autres *Jaguaça*, mais notre Auteur remarque fort bien que ces noms ne convenoient apparemment pas à tout ce vaſte Continent, & que chaque contrée avoit le ſien. Il ajoûte que la Province appellée *Cautio* fut long-tems célébre parmi les peuples des environs, & qu'on tenoit pour certain que les premiers habitans de l'Iſle Eſpagnole, de Cuba, de Portoric, de la Jamaïque, &c. en étoient originaires; qu'un grand nombre de ceux de Cuba, avant que les Eſpagnols ſe rendiſſent maîtres de cette Iſle, retourna dans le lieu de ſon origine, pour y chercher une prétenduë Fontaine de Jouvence, qui réellement a coûté la vie à bien des gens, & n'a rajeuni perſonne. On ſçait que ce fut en cherchant cette

chimere, que Ponce de Leon découvrit par hazard la Floride. Notre Auteur ne le dit pas, & il paroît que lui-même n'est pas trop persuadé que cette Fontaine de Jouvence n'exista jamais; car il se contente de dire qu'elle a été autant cruë, qu'elle est incertaine : *tan creida, como incierta.*

Personne n'ignore non plus que Ponce de Leon donna à sa découverte le nom de *Floride*, parce qu'il y débarqua le jour, ou dans la semaine de Pâques Fleurie, & l'Académicien Espagnol n'est pas le premier de sa Nation, qui se soit mis dans la tête que la Floride comprend presque toute l'Amerique Septentrionale, c'est-à dire, tout ce qui est au Nord de la Province de Panuco dans la nouvelle Espagne. D'où ils concluent que tous les Etablissemens des Européens dans cette partie du Nouveau Monde, sont des usurpations sur la Couronne de Castille.

L'illustre Académicien n'a pourtant point fait attention, qu'en com-

prenant cette immenſe étenduë de païs ſous le nom de Floride, il ôte à Ponce de Leon la gloire d'en avoir fait la premiere découverte. Car enfin il convient que ce gentilhomme Eſpagnol n'a reconnu la Floride qu'en 1512. Or il n'eſt point conteſté que Sebaſtien Gabot avoit déja découvert la partie du Nord de ce Continent. A la bonne heure que Calveton, Larrey, & Monſieur de Thou ſe ſoient trompés en marquant l'année préciſe du voyage de ce Venitien, que ſon deſſein n'ait été que de chercher un chemin par le Nord pour aller en Aſie, qu'il ait armé à ſes frais & ſans ordre du Roi d'Angleterre Henry VII. qu'il n'ait fait que reconnoître les côtes de la Labrador & de Terre-Neuve, ſans débarquer en aucun endroit; on ne peut nier du moins qu'il n'ait découvert la Floride quinze ou ſeize ans avant Ponce de Leon, ſi Labrador & Terre-Neuve ſont de la Floride.

Le Voyage de Cortereal en 1500. n'eſt pas moins inconteſtable. On ne

peut nier que ce Gentilhomme Portugais n'ait débarqué au moins en Terre-Neuve, que la *Baye* de la *Conception* ne tienne de lui le nom qu'elle porte. De bons Mémoires le font même aller beaucoup plus loin. Nos Annales, aussi certaines que celles des Espagnols, nous apprennent que des Pêcheurs Basques, Bretons & Normands suivirent de près Cortereal dans le Nord de l'Amérique, si même ils ne le devancérent pas. Dés l'année 1506. Jean Denis de Honfleur en publia une Carte: en 1508. Thomas Aubert, Pilote de Dieppe, amena en France un Sauvage du Canada. Voilà donc la Floride découverte & fréquentée par les Anglois, les Portugais & les François, avant que Ponce de Leon y ait mis le pied, si la Floride, comme le prétendent les Espagnols, n'a point de bornes au Nord.

Le droit de possession n'est pas plus assûré à l'Espagne, sur tout ce qu'il plaît aux Espagnols d'appeller Floride, s'ils le fondent uniquement sur le nom de Floride; & il est cer-

tain que Luc Vaſquez d'Ayllon, celui de tous leurs Navigateurs, qui s'eſt plus avancé vers le Nord, n'a point paſſé le Jourdain, & ce qu'on appelle la Province de *Chicora.* Fernand de Soto eſt allé un peu plus loin dans les terres, mais il n'a point paſſé la hauteur de la Caroline; d'ailleurs ni Soto, ni Ponce de Leon, ni Vaſquez n'ont fait aucun établiſſement: le premier a parcouru pendant trois ans un païs immenſe en Chevalier errant, il s'eſt battu contre pluſieurs Nations Sauvages, ſans en aſſujettir aucune; il eſt mort ſans avoir ſeulement bâti un fort, & voilà ce que l'on appelle la Conquête de la Floride. Le ſecond a fait deux deſcentes dans la Floride ſur le Golfe Méxique, il y a été bien battu toutes les deux fois, ſans avoir ſeulement eu le tems d'y dreſſer une tente, & il eſt allé mourir à l'Iſle de Cuba de ſes bleſſures, ou de chagrin. Les deux voyages du troiſiéme ont eu le même ſuccès, il y a péri avec tout ce qui lui reſtoit d'Eſpagnols, & il y avoit bien des années, que

l'Espagne ne songeoit plus à la Floride, lorsque les François s'établirent dans ce qu'on a depuis appellé *la Floride Françoise*, ou *la Nouvelle France.*

Voilà des faits, que l'Auteur de l'Essai ne détruit point : il ne voit pas que ses deux prétentions, que la Floride s'étend depuis la Province de Panuco jusqu'aux extrémitez du Nord, & que Ponce de Leon a le premier découvert la Floride, se détruisent l'une l'autre ; il ne fait pas attention qu'un païs abandonné après d'aussi infructueuses tentatives, que celles de Ponce de Leon, de Luc Vasquez d'Ayllon, de Pamphile de Narvaez, & de Fernand de Soto, peut-être occupé par le premier, qui veut s'y établir, & que les François ne se sont pas crûs en droit de revendiquer la Caroline sur les Anglois, sous le prétexte qu'ils y avoient eu une Colonie, ce qui donne bien un autre droit, que la simple cérémonie d'une prise de possession.

Après tout, si D. Gonzalez de Barcia donne trop d'étenduë à la

Floride, comme il ne persuadera point, selon toutes les apparences, aux Anglois & aux François, qu'ils doivent restituer à l'Espagne ce qu'ils en occupent, le public doit de son côté lui sçavoir quelque gré de son erreur, qui l'a engagé à nous donner des Mémoires pour écrire l'Histoire de toutes ces Colonies, & lui-même a eu grande raison de ne se pas borner à ce que les Espagnols ont fait en Floride; car son Ouvrage seroit réduit à bien peu de chose.

Comme il l'a intitulé *Essay Chronologique*, il lui a donné la forme d'Annales, & l'a divisé en vingt-une Décade d'années depuis 1512. jusqu'en 1723. Nous lui devons cette justice, qu'on y trouve des faits bien ramassez, & des détails fort curieux; mais son Livre seroit beaucoup plus utile à ceux, qui travailleront d'après lui, s'il n'avoit pas défiguré la plûpart des noms Etrangers; s'il avoit mieux connu les Auteurs, dont il dévoit se défier; s'il n'avoit pas porté si loin la crédulité sur des choses, qui ne méritoient

pas même d'avoir place dans une Histoire sérieuse; s'il n'avoit pas rapporté comme véritable des faits, qui n'ont pas cette vraisemblance aussi nécessaire que la vérité même : surtout, s'il avoit bien pû se convaincre que les Ecrivains de sa Nation ayant autant d'intérêt que les autres de donner un tour favorable à ce qui s'est passé entre les Espagnols & les autres Européens, il n'est pas de l'équité de les en croire toujours sur leur simple témoignage.

Celui de tous les évenemens, dont il est parlé dans cet Ouvrage, sur lequel les Historiens sont moins d'accord, est ce qui arriva sous le regne de Charles IX. dans la Floride Françoise. Il en parut dans le tems même en France des Relations, dont les Auteurs avoient été témoins oculaires & acteurs dans cette tragique catastrophe : on ne s'avisa pas de soupçonner qu'ils eussent fait des Romans plutôt que des Histoires, d'autant plus qu'ils s'accordoient assez entr'eux; cependant l'Annaliste de la Floride crie à la calomnie, & s'éton-

ne que nos meilleurs Historiens ayent pris pour des vérités de pareilles fables ; il rapporte de son côté ce grand évenement d'une maniere toute différente, & cite aussi pour son garant une personne respectable par sa naissance & par son caractere, qui étoit pareillement sur les lieux. Voilà de quoi exercer la critique de celui d'entre nous, qui se dispose à donner incessamment au Public l'*Histoire & la Description générale de la Nouvelle France*, & qui comprend sous ce titre toutes les Découvertes & tous les Etablissemens des François dans l'Amérique Septentrionnale.

Nous croyons bien du moins qu'il ne dira pas avec D. Gonzalez de Barcia, que le Chevalier Dominique de Gourgues, qui vengea d'une maniere si éclatante les François massacrés dans la Floride, fut un hérétique terrible. (*herege terrible*) Car il est certain que ce Gentilhomme fut toujours Catholique, & qu'il est enterré dans l'Eglise Métropolitaine de Tours. Mais l'illustre Académi-

cien, qui suppose par-tout qu'un hérétique n'a pas droit de prétendre qu'on le traite en ennemi ordinaire, & qui sçavoit que le Chevalier de Gourgues, ayant été fait prisonnier de guerre en Italie par les Espagnols, ceux ci le firent servir de forçat sur leurs Galleres, n'a pû sans doute s'imaginer qu'on l'eût traité de la sorte, s'il eût été Catholique. Ou bien il n'a pas crû que la qualité de bon François, zélé pour l'honneur de sa patrie, jointe aux ressentimens d'avoir été traité par les Espagnols d'une maniere si peu convenable à un homme de sa naissance, fussent des motifs assez puissans pour l'engager, indépendamment de celui de la Religion, à user, comme il fit, de représailles contre les meurtriers de ses compatriotes.

La nature de cet Ouvrage ne demande point que nous en fassions un Extrait dans les formes. Ainsi nous nous contenterons de ce que nous en avons dit en général, & nous allons rendre compte en peu de mots d'une Critique qui en a paru en 1725.

ARTICLE XLII.

CHRISIS DEL ENSAYO Chronologico à la Historia de la Florida ; c'est à-dire : *Critique de l'Essai Chronologique pour l'Histoire de la Floride , un volume* in-4°. *Pages 55. A Alcala de Henarez.* 1725.

L'Auteur de cette Critique, à la fin d'une espece de Préface adressée à l'Historien même, ne se donne point d'autre nom que celui d'*un Etranger*, mais on sçait que c'est l'Ouvrage de D. Joseph de Salazar, Chevalier de S. Jacques, du Conseil des Ordres du Roi, Historiographe d'Espagne & des Indes. Ce Critique déclare qu'il s'en faut bien qu'il ait relevé toutes les fautes, dont l'Essai Chronologique est rempli, mais qu'il en a remarqué un assez grand nombre pour rendre l'Auteur plus attentif dans la suite. Il lui dit des choses assez désobligeantes dans cette Préface ; mais la maniere, dont il entre ensuite en matiere,

donne á connoître qu'il ne veut garder aucun ménagement avec lui.

Il ſuppoſe que s'étant retiré un ſoir dans ſon appartement, il entendit de grands cris dans une chambre voiſine, où logeoit un Gentilhomme né en Amérique, & qui ſe nommoit D, Franciſco del Caſtillo; qu'il ſe diſpoſoit à aller s'inſtruire de ce que c'étoit, lorſque le Gentilhomme entra dans ſa chambre; que le voyant extraordinairement troublé; il le pria de lui dire ce qui l'avoit mis en cet état, ajoûtant qu'il ſe croiroit fort heureux, s'il pouvoit contribuer à le ſoulager; que D. Franciſco lui répondit qu'il le pouvoit, que c'étoit pour cela qu'il avoit recours à lui, & qu'il s'agiſſoit du plus grand outrage, qu'on eût jamais fait à la raiſon.

„ Un Diſcours ſi emphatique, » continuë l'Auteur, m'étonna beau- » coup, & je preſſai D. Franciſco » de s'expliquer. Vous n'ignorez » pas, me dit-il alors, que Garci- » laſſo de la Vega, mon Compa- » triote & mon Allié, a compoſé

» l'Histoire des Incas, qui ont regné
» dans le Perou ; celle de la Con-
» quête de cet Empire, & celle de
» la Floride jusqu'à la fin de l'ex-
» pédition de Fernand de Soto. Vous
» connoissez le mérite de ces Ou-
» vrages, & la grande réputation
» qu'ils ont faite à leur Auteur, dont
» le nom est aujourd'hui si célébre
» dans la république des Lettres :
» Croiriez vous bien qu'il s'est trou-
» vé un homme assez téméraire,
» pour se mettre à côté d'un His-
» torien si illustre, & pour oser en-
» treprendre de continuer son His-
» toire de la Floride, quoiqu'avec
» une modestie affectée, il n'ait
» donné à son Ouvrage que le titre
» d'Essai? Mon malheur a voulu que
» cherchant un Livre pour me
» desennuyer, celui-ci me tombât
» sous la main : séduit par le titre,
» j'ai commencé à le lire avec avi-
» dité, mais en ayant lû quelques
» pages ; j'y ai trouvé tant de bévuës
» de toutes les sortes, & si peu de
» jugement, qu'outre de voir un si
» mauvais Ouvrage en parallele avec

„ celui de Garcilasso de la Vega, je
„ n'ai plus été maître de moi, &
„ j'ai éclaté de la maniere, que vous
„ avez entendu. „

Après un tel début, qui caractérise parfaitement & la Critique & son Auteur, celui ci parcourt avec son Gentilhomme Amériquain l'*Ensayo Chronologico*, & jamais Zoïle n'a dit tant d'injures à Homere que D. Francisco n'en dit au nouvel Historien. Tantôt il l'attaque sur son style, & sur certaines fautes grossieres d'orthographes, qui sont bien moins pardonnables, dit-il, dans un Académicien que dans un autre: tantôt il lui reproche sa crédulité sur des faits, qui n'ont pas même de vraisemblance, & qui par cette seule raison ne doivent point avoir place dans une Histoire sérieuse, quand même ils seroient vrais. Tel est le secret qu'ont, dit l'Auteur de l'Essai Chronologique, les Indiens d'une Province de la Floride, de donner une taille gigantesque à ceux, qui sont destinés pour commander aux autres.

Quelquefois c'est au contraire un

évenement tout ſimple, qui n'a rien que d'ordinaire, & que l'Hiſtorien annonce comme quelque choſe de prodigieux : ſouvent c'eſt un anachroniſme groſſier, ou un fait accompagné de circonſtances, qui, ſelon lui, le rendent peu croyable, comme lorſqu'il dit qu'à la vûë d'un ſeul Navire, qui paroiſſoit une Fregate Turque, cinq Caravelles Portuguaiſes, deux Bateaux Biſcayens, & trois Barques de Pêcheurs, furent ſi epouvantés, que tout le monde ſe ſauva à terre.

Là, c'eſt une ignorance qui ſurprend, comme de faire donner un Commandement à D. Pedro Menendez d'armer dix Vaiſſeaux à Valladolid, qui n'eſt pas un Port de Mer, & n'a pas même de Riviere navigable. Ici, à l'occaſion d'un évenement certain, il s'écrie qu'il étoit bien raiſonnable qu'après avoir débité tant de menſonges l'Auteur avançât quelques vérités. D. Franciſco donne ſur tout beau jeu à nos Ecrivains, pour rejetter la Relation Eſpagnole de ce qui s'eſt paſſé en

Floride ſous Charles IX. " Il con-
„ vient bien, dit-il, à un homme,
„ qui croit qu'on peut faire des géans
„ par artifice, de réfuter les Hiſto-
„ riens François.

Enfin, un grand nombre de ſes remarques roulent ſur des vetilles de Grammaire; il chicanne ſouvent fort mal à propos ſur des minuties, & toujours avec une aigreur & des termes ſi peu meſurés, que nous ſommes bien trompés, ſi cette Critique n'a pas fait plus de tort à ſon Auteur, qu'au nouvel Hiſtorien de la Floride. Dira-t-on, par exemple, avec D. Franciſco, qu'il y a de l'abſurdité à donner le titre de Marquis à D. Miguel Fernandez Duran, en parlant d'un ordre, qui lui fut envoyé deux ans avant, qu'il fût honoré de ce titre? C'eſt comme ſi on diſoit que le Duc de Savoye fut battu à Staffarde par le Maréchal de Catinat, qui ne reçut le bâton qu'après ce combat : ce ſeroit dans une Hiſtoire, tout au plus un défaut d'exactitude, mais non pas une abſurdité.

On trouvera peut-être qu'une cri-

tique, ou plutôt une invective ſi peu digne d'un homme de Lettres, & qui paroît plutôt le fruit d'une picque perſonnelle, que d'un vrai zéle pour la vérité, ne méritoit pas qu'on en fît mention dans ces Mémoires. Mais nous croyons qu'un Ouvrage de cette nature, quoiqu'il péche par excès, ſoit dans la maniere, ſoit dans les choſes, peut cependant avoir ſon utilité, & en effet celui-ci reprend quelquefois à propos. S'il y a de la malignité, & de l'emportement dans la façon, dont il pourſuit ſon adverſaire, s'il paſſe ſouvent le but d'une ſage & ſaine Critique, du moins il ne met pas ſur le compte de l'Auteur ce qui n'eſt point de lui; il ne lui fait point dire ce qu'il n'a point dit, & ne lui fait point faire des réfléxions, auſquelles il n'a point penſé, en un mot il ne fait tort qu'à ſoi-même.

ARTICLE XLIII.

ELOGE DU PERE *François Catrou.*

LA reconnoiſſance ne nous permet pas de refuſer à la mémoire du P. Catrou le tribut d'éloge que les Societés ſçavantes ſe ſont miſes en poſſeſſion de rendre à ceux de leurs Confreres qui ſe ſont ſignalés dans la République des Lettres. Les Mémoires de Trévoux lui doivent en partie leur naiſſance & leurs progrès. On relit encore avec un nouveau plaiſir les Extraits & les Diſſertations dont il a enrichi cet Ouvrage périodique pendant plus de douze ans. Il eſt juſte que ſes Succeſſeurs dans ce pénible travail, répandent ſur ſon tombeau les mêmes fleurs dont il a orné ſes Ecrits. C'eſt un hommage que les morts ont droit d'attendre des vivans qui les ont remplacés, & ſe font gloire de marcher ſur leurs traces.

Le Pere Catrou nâquit à Paris le

8. de Decembre de l'année 1659. Après s'être distingué dans ses Classes d'Humanités & de Philosophie, il renonça aux avantages temporels que lui offroit * un oncle dont il étoit tendrement aimé, & entra dans la Compagnie de Jesus à l'âge d'environ 17. ans.

Les premieres années de sa Régence annoncérent son goût pour les Lettres. Il s'y perfectionna par une lecture réfléchie de tout ce que l'Antiquité a produit de plus exquis parmi les Grecs & les Romains. Le College de Rouen lui vit faire ses preuves en genre de Littérature avec un succès qu'on n'auroit osé attendre d'un jeune homme, qui à l'âge de dix-neuf ans, ne fait encore que s'essayer. Dès lors on reconnut les heureux talens qu'il avoit reçûs de la nature; un esprit fécond, qui du fond même le plus stérile faisoit naître l'abondance des idées, une conception vive, qui saisissant toute l'étenduë de

* Feu M. de Luber, Trésorier général de la Marine.

ſon ſujet, ſe faiſoit jour juſques dans ſes plus ſombres replis pour en découvrir les liaiſons & les rapports, une imagination riche qui lui fourniſſoit des reſſources contre la ſéchereſſe des matieres qu'il avoit à traiter, ſoit en Proſe, ſoit en Vers; une facilité qui applaniſſoit ſous ſes pas les routes de l'éloquence & de la poëſie, un courage qui l'élevoit au-deſſus des obſtacles & des dégoûts, que l'on éprouve trop ſouvent dans la carriere littéraire.

A juger de l'aménité & des graces, qui caractériſoient ſes productions Académiques, on eût dit que les Muſes Grecques & Latines conduiſoient ſa plume; on y remarquoit ces traits-hardis, ces ſaillies heureuſes, ces coups de pinceau qui décelent le grand Peintre. Auſſi pour compoſer attendoit-il les momens heureux de ſon imagination; c'étoit, pour ainſi dire une eſpece de Protée, qui prenoit à point nommé toutes les formes convenables aux ſujets qu'il vouloit mettre en œuvre. Il ne faiſoit alors qu'obéir à ſon gé-

nie, qui le servoit fidellement jusqu'à lui rapprocher en quelque sorte les objets que la distance des tems & des lieux déroboit à ses regards. La vive impression qui se faisoit alors en son ame, sembloit réaliser sous ses yeux, ce que d'autres n'envisageoient que dans une perspective éloignée.

Des belles Lettres aux spéculations de la Scholastique, le trajet est difficile. Cependant le P. Catrou engagé par les devoirs de sa profession dans les sentiers épineux de la Theologie, commença & finit cette course laborieuse d'une maniere qui fit honneur à son discernement & à sa pénétration.

Après avoir rempli le tems fixé dans sa Compagnie à l'Etude de l'Ecriture Sainte, des Peres, & des Dogmes de la Religion, sa propre inclination, autant que la volonté de ses Supérieurs, le tourna du côté de la Chaire. La noblesse de l'élocution, les peintures vives & animées, la finesse des caracteres, la variété des tours, la justesse des réfléxions,

& tous les ornemens propres de l'éloquence de la Chaire, se faisoient sentir dans la lecture de ses discours de Morale, & sur-tout de ses Panégyriques. Six années de Prédication en différentes Villes du Royaume, lui auroient assûré un succès constant pour l'avenir, s'il avoit pû se captiver à réunir avec ordre dans sa mémoire les mêmes pensées qu'il avoit tracées sur le papier; mais il gémissoit de cette contrainte qui lui paroissoit un travail perdu. Enfin il se lassa de lutter contre le dégoût que lui causoit la peine d'apprendre par cœur, & regretta le tems que sa mémoire déroboit à son esprit. Il abandonna donc le ministere de la Prédication. Sa Compagnie perdoit en lui un ingénieux Orateur, mais elle regagnoit un habile Ecrivain. Le talent du P. Catrou pour la composition ne fit que changer d'objet. Il fut retenu à Paris pour commencer, de concert avec trois autres Jésuites, les Mémoires de Trévoux, sous la protection & les auspices de Monseigneur le Duc du Maine. Il ne tarda pas à se faire

connoître par d'autres Ouvrages.

En 1705. il mit au jour l'*Histoire du Fanatisme dans la Religion Protestante* ; Histoire qui comprend celle des Anabaptistes & du Davidisme ; c'est-à-dire, de ces Sectes Fanatiques que l'on vit avec étonnement vers le milieu du seiziéme siécle accréditer l'imposture & les plus folles réveries, faire trembler toute l'Allemagne, & former le projet d'une Monarchie dans le centre de l'Europe, dont elles oserent se promettre la conquête. A la suite des deux Volumes qui renferment cet Ouvrage, l'Auteur publia au commencement de l'année 1733. l'Histoire *des Quakers ou Trembleurs*, sur la foi des plus célébres Ecrivains Anglois, & d'après l'Histoire Latine de Crése. Pour la rendre plus exacte & plus compléte, il puisa dans les sources mêmes, c'est-à-dire, dans les Oeuvres de Fox, de Penn, & de Keith, ces trois fameux enthousiastes qui donnerent tant de scenes à l'Angleterres. L'année 1702. avoit déja vû sortir de la plume du Pere Catrou

l'*Histoire générale de l'Empire du Mogol*, qui fut ſuivie en 1715. de l'*Hiſtoire d'Orangzeb*, un des derniers & des plus grands Empereurs de cette vaſte contrée.

La Traduction des *Oeuvres de Virgile* en 6. Volumes, enrichie d'une nouvelle Vie de ce Prince des Poëtes Latins, de Diſſertations ſçavantes, de Notes critiques & Hiſtoriques, fut pour le P. Catrou comme un amuſement littéraire dont il fit part au Public. Il y ſoutient avec dignité les caracteres de Traducteur, de Commentateur, de Critique & d'homme de Lettres. Enfin l'Hiſtoire Romaine occupa le reſte de ſa vie. On connoît la vaſte étenduë de ce dernier Ouvrage, dont il a partagé le travail avec le P. Rouillé. Les Traductions qui en ont été faites en Italie & en Angleterre; les nombreuſes éditions de Paris & de Hollande, & l'Abregé Anglois, qui eſt actuellement ſous preſſe décident en faveur de cette Hiſtoire. En effet, pour ne rien laiſſer à déſirer dans un

Ouvrage de cette importance, les deux Auteurs ont ſuivi les Romains dans toutes les parties de l'Europe, de l'Aſie & de l'Afrique, où ces Conquérans étendirent leur domination. Ils ont parcouru tous les âges, les différentes ſituations de l'ancienne Rome, ſes fréquentes révolutions. Après avoir rapproché cette foule prodigieuſe d'événemens mémorables qui ſe ſont ſuccédés les uns aux autres dans le cours de près de huit cens ans, ils ont fait enviſager ſelon l'ordre des années, les accroiſſemens & les progrès immenſes de cette Capitale du monde. Ils ne s'en ſont pas tenu là. Pour faire connoître Rome dans ſon entier, il ne ſuffiſoit pas d'indiquer rapidement les faits hiſtoriques; il falloit en approfondir les reſſorts & les circonſtances; ce n'étoit point aſſez de la repréſenter dans le tumulte des armes, & dans l'éclat de ſes victoires; on avoit encore à conſidérer ſous différens points de vûë le génie de ſes Citoyens, la ſageſſe & la majeſté de ſon Senat, ſes mouvemens au

dedans, ſes négociations au dehors, la forme de ſon Gouvernement, les grands hommes qu'elle a produits dans tous les tems, ſes intérêts, ſes Loix, ſes Mœurs, ſes Coutumes, ſa Milice, ſa Religion. Enfin pour donner la derniere perfection à l'Ouvrage, il s'agiſſoit d'y réunir ce que l'érudition Grecque & Romaine a de plus curieux & de plus intéreſſant. Le Public peut juger par ſes propres yeux de la fidélité des deux Ecrivains à remplir un projet, dont l'execution avoit paru impoſſible & chimérique. Notes ſçavantes, Diſſertations ſur tous les ſujets de Littérature, qui appartiennent de droit à l'Hiſtoire Romaine, variations des anciens Auteurs dans le récit des évenemens hiſtoriques, monumens de toute les ſortes, pour établir la vérité des faits, Médailles, Cartes Géographiques, Plans de Villes & de Batailles, rien n'a échappé aux ſoins & à l'attention des PP. Catrou & Rouillé. Le travail des deux Ecrivains ſe manifeſte aſſez par l'abondance & la variété des matiéres qu'on

y' traite avec critique. Les riches débris de la ſçavante Antiquité s'y préſentent avec ordre à chaque page.

Si un Critique moderne a crû devoir prévenir le Public contre le ſtyle du P. Catrou quelquefois trop *pompeux* & chargé d'*ornemens ambitieux*, contre certains tours de phraſe, contre quelques expreſſions trop brillantes, contre des termes ou hazardés, ou *faſtueux*, dont il proſcrit l'uſage, & qui ne s'accordent point avec la noble ſimplicité de notre langue, on le prie de conſidérer que ces défauts ſont rachetés par un tout enſemble, qui fait le mérite des grands Ouvrages.

(*a*) Verum ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis, quas aut incuria fudit
Aut humana parum cavit natura..

(*b*) velut ſi
Egregio inſperſos rependas corpore nœvos.

Le trop rigide Cenſeur convient lui-même que *les deux ingénieux*

(*a*) Horat. de Art Poet..
(*b*) Id. Sat. L. I.

Historiens méritent de grandes louanges du côté des recherches, qu'il y a dans leur Ouvrage des choses tournées avec esprit & avec délicatesse... des réfléxions aussi solides que délicates, un grand art dans l'enchaînement des faits; qu'ils méritent les plus grandes louanges pour avoir entrepris un Ouvrage aussi vaste, & capable de décourager les plus laborieux, enfin que cette Histoire fait beaucoup d'honneur à leur esprit.

Au reste les qualitez du cœur qui rendent un homme souhaitable dans la societé civile achevérent le caractere du P. Catrou. Des manieres affables & pleines de politesse dans un âge qui sembloit devoir l'affranchir de beaucoup d'attentions, une conversation aisée, un naturel généreux & bienfaisant lui avoient attaché un grand nombre de personnes au dedans & au dehors. Sur la fin de ses jours, content de quelques anciens amis qui ne l'abandonnérent jamais, il attendit chrétiennement la mort, que lui annonçoit depuis plusieurs années une maladie habituelle,

qui l'emporta le 18. d'Octobre 1737. à l'âge d'environ 78. ans.

Le P. Rouillé qui regrettera longtems la perte d'un Collégue ſi reſpectable, s'eſt chargé ſeul de la continuation de l'Hiſtoire Romaine. Il s'engage à en publier la ſuite juſqu'à la fin du Regne de Domitien le dernier des douze Céſars, en 3. Volumes *in*-4°. qui paroîtront ſucceſſivement dans le courant des années 1739 & 1740 au plus tard. Il partira de cette époque pour recommencer une nouvelle carriére, juſqu'à l'entiere décadence de l'Empire Romain.

Editions des Ouvrages du Pere François Catrou.

Hiſtoire générale de l'Empire du Mogol depuis ſa fondation, ſur les Mémoires Portugais de M. Manouchi Venitien. A Paris chez Jean de Nully 1702. 2. vol. *in*-12. Réimprimée en 1705. 1. vol. *in*-4°.

La même augmentée de l'Hiſtoire du regne d'Orangzeb. 1715. 4. vol. *in*-12.

Histoire du Fanatisme dans la Religion Protestante. A Paris chez Moreau. 1705. 1. vol. *in*-12.

La même augmentée de l'Histoire du Davidisme. A Paris ruë de la Harpe, au Bon Pasteur. 1733. 2. vol. *in*-12.

Histoire des Quakers & des Trembleurs. A Paris, au bon Pasteur. 1. vol. *in*-12. 1733.

Traduction des Eglogues de Virgile, avec des Notes Critiques & Historiques. A Paris chez Jacques Etienne, ruë S. Jacques. 1708. 1. vol. *in*-12.

Les Oeuvres de Virgile, Traduction nouvelle, avec des Notes Critiques & Historiques. A Paris chez Jean Barbou. 1716. 6. vol. *in*-12.

Autre édition du même Ouvrage en 4. volumes *in*-12. A Paris chez les freres Barbou. 1729.

Histoire Romaine, depuis la fondation de Rome, avec des Notes Historiques, Géographiques & Critiques, des Gravures en Taille-douce, des Cartes Géographiques, & plusieurs Médailles authentiques, par

les PP. Catrou & Rouillé. 20. vol. *in*-4°. Chez Jean B. de l'Epine, Jean B. Coignard, Louis Ganeau, Jacques Rollin fils, Charles-Jean-B. de l'Epine fils.

La même ſans les Notes, les Diſſertations, les Cartes, les Médailles, &c. 20. vol. *in*-12. Chez les mêmes Libraires.

ARTICLE LIV.

GEORGII ERH. HAMBERGERI Philoſ. & Med. Doct. Elementa Phyſices, &c. C'eſt-à-dire : *Elemens de Phyſique, écrits ſelon la Méthode Mathematique à l'uſage des Claſſes. Par M. George Erh. Hambergerus Docteur en Philoſophie & en Médecine, avec Figures & Table. Seconde édition.* in-8°. *Pages* 643. *Chez les Heritiers de Meyer, à Jena.* 1735.

APrès une Préface, ſuivie de deux eſpeces de Diſſertations, l'une ſur la fuſion du Camphre par l'eſprit de nitre, l'autre ſur une pro-

prieté ſinguliere de l'aiman ou de l'aiguille magnétique, le premier Chapitre traite du mouvement. Le corps, ſelon l'Auteur, eſt ce qui *détermine le mouvement des êtres & qui eſt étendu*. Qu'eſt-ce que déterminer le mouvement des êtres? & comment de cette ſeule notion M. Hambergerus conclut-il que le corps eſt de ſa nature doué de force? *Ergo corpus eſt ens vi præditum?* Un habile homme veut toujours dire quelque choſe: mais ici il faudroit un Oedipe; l'expreſſion en queſtion étant fort nouvelle en Philoſophie, quoique l'Auteur ſoit aſſez clair partout ailleurs.

La matiére, le tems, le lieu, il les définit à l'ordinaire; & ſa Définition du *mouvement* par un *changement de lieu*, eſt-elle moins philoſophique, parce qu'elle eſt ſimple, populaire, & intelligible? Nous oublions de dire que M. Hambergerus commence d'abord par l'excluſion du vuide. Il ne ſe met pas en frais pour prouver le plein: c'eſt que le plein eſt en poſſeſſion; & qu'il n'y a ſans

doute que ceux qui contredisent les idées communes, qui soient obligés de rendre raison de leur conduite. Cependant, comme la mode est assez pour le vuide, la Philosophie même exiger presqu'autant de cérémonie pour s'écarter de la mode que pour heurter la raison; & un mot de preuve y fait toujours bien. Dans sa brieveté l'Auteur n'omet aucune des questions que celle du mouvement a coutume d'embrasser.

Le Chapitre second de l'*Equilibre des fluides & des solides*, donne une idée fort abregée de la Méchanique & de la Statique; mais il traite assez à fond l'*Hydrostatique*, qui tient en effet de plus près à la nature, les deux autres parties étant plus artificielles, plus relatives à nos opérations personnelles, qu'au propre systême de l'Auteur. Elles n'en sont pas moins importantes pour nous, ni moins dignes de notre curiosité.

Le troisiéme Chapitre, est sur *la cohésion des Corps*. Le tour géometrique & difficile que M. Newton a donné à cette partie de la Physique,

a tout-à-fait dérouté les Physiciens, qui étoient en train de découvrir la vraie cause de l'union des corps dans la compression des fluides environans, soutenus de la contiguité immédiate des corps, occasionnée par la plénitude du monde. Proscrivant cette plénitude, il a bien fallu reconnoître l'insuffisance de cette compression externe, & recourir tout de suite à une force intérieure, par laquelle les molecules des corps s'attirent, & se retiennent les unes auprés des autres dans un contact immédiat. M. Hambergerus ne reconnoissant point de vuide, a pourtant recours à cette cause interne & attractive de cohésion : car les systêmes des grands hommes ne sont pas si aisez à embrasser dans leur totalité, & depuis plus d'un siécle nous roulons sur les demies idées, tantôt de Descartes, tantôt de Newton, ce qui s'appelle même un systême nouveau, & n'est pourtant alors qu'une hypothese sans corps, & sans appui, puisqu'elle est sans liaison & sans systême.

Le plus mal est, que le systême de la nature encore plus vaste que celui de Newton, ou de Descartes, est bien aussi plus difficile à embrasser. Ce qui détermine notre Auteur pour l'attraction des corps contigus, c'est que deux marbres réunis qu'il a chez lui, demandent une force de 580. livres pour être détachés, au lieu que son calcul ne lui donne que 50. livres pour la force de l'air qui comprime ces marbres. Tous ces calculs sont fort beaux, mais ils ne vont pas plus loin que l'hypothese sur laquelle on les fonde : ils aident au raisonnement, mais le raisonnement vaut mieux. Ce raisonnement nous apprend avec assez de facilité & de certitude, que l'air environnant empêche la séparation de deux marbres contigus. Si le calcul ne s'y accorde pas, tant pis pour le calcul, ou pour le Calculateur qui ne prend pas les choses dans le vrai de la nature.

La compression de l'air sur ces marbres, n'est pas un simple poids de 50. ou de 500, livres qui ap-

puyeroit deſſus. Nos Anciens, dont nous nous moquons ſans trop de raiſon, ſentoient du moins la nature, s'ils ne la voyoient pas clairement, loſqu'ils lui attribuoient ici une horreur du vuide. La nature inanimée n'eſt capable d'aucune horreur, horreur au moins d'intelligence ou de ſentiment : mais une eſpece d'horreur méchanique qui va au même, quant à l'effet, qui eſt de ne pouvoir ſurmonter la plénitude du monde. Rien n'empêche, en s'expliquant, de l'attribuer, métaphoriquement au moins, à la nature.

Qui ne ſçait en Phyſique, que le poids abſolu & le poids relatif ſont deux choſes totalement diverſes; & que celui-là reſtant toujours le même, celui-ci peut augmenter ou diminuer à l'infini? Que le poids abſolu de l'air qui appuye ſur les marbres de M. Hambergerus ſoit de 50. livres, on peut le croire ſur ſa parole : & l'on peut croire auſſi que ſon poids relatif, proportionnel à la reſiſtance actuelle des marbres, eſt de 580. livres : mais voilà tout, ſans

horreur du vuide ni attraction qui ne vaut pas mieux. Dans le cas en question, l'air résiste non seulement par son poids de 50. livres, mais en raison de la vîtesse extrême qu'il faut lui donner pour pénétrer, comme dans un instant, jusqu'au milieu des marbres plaqués l'un à l'autre de très-près, & sans air qui les sépare. Le plein, ou plutôt la cohésion des parties de l'air fait qu'on ne peut en remuer 50. livres sans en remuer, sans en surmonter 580 : c'est-là la raison ultérieure d'un Phénomene qui ne laisse pas d'avoir sa difficulté.

Le quatriéme Chapitre de la *mixtion* ou du mêlange & de la séparation, n'a rien de particulier, si ce n'est que l'Auteur y regarde, & y adopte comme une belle découverte de l'illustre *M. Leibnitz*, que les plus petits corpuscules de ce monde sont *discernables*, c'est-à dire, ne se ressemblent point. C'est une pensée ingénieuse; mais a-t-elle la solidité; la vraisemblance même d'une découverte? La nature est riche & variée à l'infini, mais c'est dans ses ouvra-

ges, dans ſes effets, dans ſes phénomenes. On doit paſſer à M. Leibnitz que deux feuilles d'un même arbre, deux arbres de la même forêt, de deux glands du même chêne, deux grains la même grape, deux pepins du même grain, deux goutes même de la même eau, peuvent avoir des différences, perceptibles au moins par le Microſcope. Mais il paroît, contre toute idee de ſaine Phyſique, de pouſſer les diverſités juſques aux molecules des Elemens ſimples & primitifs, & de croire que toutes les particules d'eau, toutes les particules d'air, &c. ne ſoient pas homogenes, *ſimilaires*, ſemblables, égales même. Le monde eſt varié, mais la nature eſt ſimple.

Une particularité encore de ce Chapitre : On a juſqu'ici penſé que les acides pénétroient les alcalis dans leur union : l'Auteur penſe que ce ſont les alcalis qui pénétrent les acides : & puis fiez-vous aux opinions les plus reçûës de la Phyſique. Comme on n'aime pas cependant à changer à tout vent, nous remarquerons

que la prétenduë obſervation ſur laquelle ſe fonde M. Hamberger n'eſt qu'un coup d'œil aſſez diſtrait, aſſez équivoque d'une huile de tartre qui pénétre un eſprit acide de *Cochlearia* : mais celui qui penétre eſt pénétré, & tout cela ne dit mot. Toutes ſortes d'eſprits ſe donnent la licence d'innover en Phyſique : mais il n'y a qu'un Deſcartes, un Newton, qui ayent droit d'ébranler un peu les eſprits. Auſſi s'y prennent-ils en grand, & par des ſyſtêmes entiers de nouveautés, qui ſont ordinairement un corps complet de ſcience, capable de former le raiſonnement & la raiſon.

On comprend bien que ſous chaque titre l'Auteur traite la plûpart des queſtions qui peuvent s'y rapporter : par exemple, ici la fermentation, la ſuſpenſion des particules ſolides dans les fluides qui les réſolvent, la précipitation de ces particules, & mille autres procédés chymiques. Les quatre premiers Chapitres ſont une eſpece de Phyſique générale, ſans autre ſouſdiviſion. Les

Chapitres ſuivans ſont comme une Phyſique particuliere. Le cinquiéme traite du Feu : il n'a rien de particulier. Le ſixiéme qui traite de l'Air eſt mieux rempli. Les expériences de la machine du vuide & du ſon en font tout le fond. Le ſeptiéme ſur l'Eau n'eſt preſque qu'indiqué. L'Aiman fait le fond du huitiéme, qui traite de la Terre, & des corps qu'elle contient, ſans trop ni même aſſez de détail.

Le IX^e^ Chapitre porte pour titre, *Des Phenomenes* qui naiſſent du concours du feu avec l'air, ou avec l'eau, ou avec la terre. C'eſt-là que l'Auteur a renvoyé une partie du détail qui manque aux Chapitres précédens. Il n'y a pas trop d'ordre ni de deſſein dans tout cela. Par exemple, c'eſt dans ce Chapitre que tout le ſyſtême de la lumiere & des couleurs eſt expliqué, comme un concours du feu avec l'eau, ſous prétexte que le feu envoye des rayons, leſquels pénétrant l'eau y ſouffrent des refractions. Il ne faut pas demander ſi

l'Auteur eſt Newtonien ſur l'article des couleurs. Si Deſcartes étoit venu après Newton, toute l'Europe ſeroit Cartéſienne. C'eſt la mode, & les François ne ſont pas plus eſclaves des modes que les Allemands & les autres Nations de l'Europe, ſi ce n'eſt pour les habits & les meubles; ce qui n'eſt qu'une affaire d'élégance & de pur agrément.

Le dixiéme Chapitre combine trois Elemens enſemble, le Feu avec l'Air & l'Eau, ou avec l'Air & la Terre; & traite des Phénomenes réſultans de ce triple concours. Ces Phénomenes ſont le chaud, le froid, les vapeurs, les vents, la glace, les nuages, la roſée, la grêle. Eſt-il bien vrai qu'il ne tombe jamais de grêle pendant la nuit, comme ſemble le prétendre M. Hambergerus? Le onziéme Chapitre donne la combinaiſon des quatre Elemens reunis: c'eſt peu de choſe.

Le douziéme Chapitre eſt le plus étendu, comme il convient, puiſqu'il embraſſe tout le ſyſtême du

monde, le ſyſtême Aſtronomique, ou Phyſico-aſtronomique, Quand l'Auteur vient à rendre raiſon du mouvement courbe des Planetes, il paroît un peu embaraſſé ; mais il avouë d'aſſez bonne grace ſon embarras. Il conçoit bien, ou du moins il croit concevoir, que cette courbure eſt l'effet de la combinaiſon de la force centripete avec la force centrifuge. M. *Huguens* croyoit le concevoir auſſi, & il en étoit dans une grande admiration, s'imaginant que le combat de ces deux forces en équilibre tenoit l'aſtre ſuſpendu dans tous les points de ſon orbe révolutif.

Mais la force centrifuge étant eſſentiellement la même que la force centripete, à la direction près, leur prétendu équilibre n'a rien de merveilleux ; & ce n'eſt point-là ſûrement la cauſe de telle ou de telle courbure que l'aſtre ſuit, préférablement à telle ou à telle autre courbure. M. Hamberger donne une idée de la force centripete, & avouë qu'il ne peut en donner une bien diſtin-

ƈte de la force centrifuge, *de vi centrifugâ fateor me hactenùs distinctam ideam dare non posse.* Il ajoûte, *tametsi credam illam ex contiguitate duorum vel plurium systematum esse deducendam.* On n'entend pas ce qu'il veut dire par cette contiguité de deux ou de plusieurs systêmes.

La courbure n'étant que le résultat diagonal de deux mouvemens latéraux, l'un uniforme & direct par la tangente, l'autre centripete, & le plus souvent variable par la secante, la force centrifuge ne peut se trouver que dans le premier de ces mouvemens par la tangente, lequel mouvement écarte en effet ou tend à écarter le corps du centre auquel la centripetence le ramene: & comme la force centripete n'écarte le corps que de la tangente jusqu'à la courbe, la force centrifuge ne tend qu'à écarter dans le même tems ce corps depuis la courbe jusqu'à la tangente: ce qui rend ces deux forces toujours précisément égales, & ne peut être la cause physique & appropriée de

telle ou de telle courbe, ni de telle ou de telle courbure tantôt plus grande, tantôt plus petite comme dans une Ellipse. De soi le concert naturel de la force centripete avec la centrifuge ne donneroit que des courbures uniformes, des orbes circulaires. Il faut chercher ailleurs & dans une vraye interruption d'équilibre la cause de l'ellipticité du mouvement des Astres, mouvement composé, selon la remarque de Fabri, adoptée par M. Leibnitz, d'un mouvement circulaire & d'un mouvement *paracentrique* de l'apogée au périgée, & du périgée à l'apogée; ou de l'aphelie au périhelie, &c. Ce mouvement n'est qu'un balancement: or tous les balancemens viennent d'une interruption d'équilibre; & l'on voit assez que l'équilibre ne peut donner que des corps & des mouvemens ronds, uniformes, circulaires, sphériques.

ARTICLE XLV.

REFLEXIONS SUR L'ARTICLE d'Abel, du Dictionnaire Critique & Historique de M. Bayle. Par le Pere Merlin Jesuite.

J'Ajoûterai plusieurs choses aux sages réfléxions, que l'illustre & sçavant M. Crouzas a faites sur cet Article. Il ne convenoit apparemment point au but, qu'il s'étoit proposé, de relever certaines fautes considérables, tant de commission que d'omission, dans lesquelles l'Auteur du Dictionnaire est tombé.

1°. Après avoir dit * que *la narration de Moyse semble prouver clairement que Cain & Abel n'étoient point freres jumeaux*, il ajoûte que Calvin, *l'un des plus judicieux Interpretes de l'Ecriture, a cru avec quelques Rabbins qu'ils l'étoient*. Cet éloge, que M. Bayle donne à Cal-

* Dict. Crit. & Hist. au mot Abel, Note B.

vin, est mal placé. Car comment l'un des plus judicieux Interpretes de l'Ecriture juge-t-il le contraire de ce que la narration de Moyse prouve clairement? De plus cet éloge, qui concilie tant d'autorité à Calvin au regard de l'interprétation de l'Ecriture, paroissoit demander qu'on exposât la preuve claire de l'Ecriture, que ce prétendu judicieux Interprete n'a point apperçuë. La seule parole de M. Bayle n'est point capable de balancer le poids d'une si grande autorité dans l'esprit de ceux qui la reconnoissent. Je vais suppléer à ce défaut.

Moyse parle d'abord de la naissance de Caïn, & il dit *(a)* qu'Eve accoucha une fois d'Abel, *Rursumque peperit fratrem ejus Abel.* Ce mot *rursum* marque que Caïn & Abel n'étoient pas jumeaux. Le seul fondement de l'opinion contraire que Procope rapporte (*b*) sans l'approuver, est que Moyse, après avoir

(*a*) Gen. 4. 2.
(*b*) Procop. in Gen. 4.

dit qu'Eve conçut & mis au monde Caïn, ajoûte tout de ſuite, qu'elle mit au monde Abel, ſans répéter qu'elle le conçut. Mais rien n'eſt plus frivole que cette raiſon; car ſur ce pied-là il faudroit aſſûrer auſſi que Gad & Aſer étoient freres jumeaux, & que Dina étoit ſœur jumelle de Zabulon. L'Ecriture raconte qu'Aſer eſt né de Zelpha après Gad, & que Dina eſt née de Lia après Zabulon, de la même maniere qu'elle raconte la naiſſance d'Abel après celle de Caïn. Il y a plus. Le mot *rurſum* n'eſt pas employé pour la naiſſance d'Aſer, ni pour celle de Dina, comme pour la naiſſance d'Abel: cependant nul Interprete n'a compris qu'aucun des enfans de Jacob fuſſent jumeaux.

Calvin ſans doute ne mérite pas le titre d'un des plus judicieux Interprétes de l'Ecriture, pour avoir dit que Caïn & Abel étoient freres jumeaux, puiſque M. Bayle convient lui-même, que ce ſentiment eſt contraire à ce qui eſt clairement prouvé par l'Ecriture. Je vois d'ailleurs nos

Commentateurs

Commentateurs & nos Controversistes, produire des interprétations de l'Ecriture sans nombre de la façon de Calvin, où non-seulement ils avancent, mais ils démonttent qu'il n'y a pas le sens commun. J'en rapporterai deux exemples. Calvin soutient que le Sauveur reproche à la femme hémorrhoïsse son peu de foy, par ces paroles, *Confide filia, fides tua te salvam fecit* (*a*). Tous les Saints Peres, & tous les Interpretes anciens & nouveaux croyent au contraire que le Fils de Dieu donne une louange singuliere à cette femme, & qu'il lui dit de ne point s'allarmer; comme s'il eût été fâché de l'action qu'elle avoit faite; puisqu'au contraire la disposition d'esprit, avec laquelle elle s'étoit portée à toucher ses habits, lui avoit été fort agréable, & que la guérison, qu'elle avoit obtenuë, étoit plutôt la récompense de sa foy, que l'effet de cet attouchement. Calvin (*b*), par un discernement singu-

(*a*) Matt. 9. 22. Calv. in hunc locum.
(*b*) Staplet. in Antid. Evang.

lier, trouve un manque de foy dans la peur qu'eut l'Hémorrhoïsse d'avoir déplu à Jesus-Christ, & il prétend sérieusement, que le Sauveur lui fait la correction sur son infidélité, en lui disant : *Ayez bon courage, ma fille, votre foy vous a guérie.* Il le prétend, & cela dans le même Chapitre, où, de l'aveu de ce judicieux Interprete, par le même mot *confide* Jesus-Christ approuve la foy du Paralytique, dont l'Ecriture ne parle pas, mais qui est reconnuë & judicieusement déduite d'une Synecdoche par Calvin, tandis qu'il méconnoît la foy de l'Hémorrhoïsse que l'Ecriture atteste. Les figures ont toujours plus de crédit sur son jugement que la signification naturelle des termes.

Autre exemple. Le Sauveur quelques jours avant sa Passion, chercha du fruit dans un figuier, & n'en ayant point trouvé, il le maudit ; non parce qu'il étoit absolument stérile : car, comme dit Saint Marc, ce n'étoit point le tems des figues, *non enim erat tempus fico-*

rum (a); mais le Fils de Dieu vouloit donner à entendre, que ſous la figure de cet arbre il parloit de l'homme, qui eſt digne de malédiction, s'il ne fait valoir ſes talens, & s'il ne porte des fruits de vertu en tout tems. Le grand ſens de Calvin le conduit à dire, que Jeſus-Chriſt voyant de loin cet arbre, ſe méprit, & crut que ce n'étoit pas un figuier, mais un arbre d'une autre eſpece, dont les fruits pouvoient être meurs en ce tems là. Le ridicule eſt ici joint au blaſphême. Jeſus - Chriſt n'apperçut-il point ſon erreur, quand il ſe fut approché de l'arbre ? Et s'il l'apperçut, pourquoi maudit-il le figuier ? Pouvoit-il croire qu'en Judée il y avoit des arbres, qui portaſſent des fruits bons à manger au mois de Mars ? Enfin comment le Sauveur, qui avoit prouvé ſa divinité, parce qu'étant abſent il avoit vû Nathanaël ſous un figuier, n'a-t-il point reconnu un figuier qu'il voyoit à quelque diſtance ?

(*a*) Marc. 11. 13. Calv. in hunc locum.

2. *On trouve probable*, dit M. Bayle (*a*), *que le meurtre d'Abel fut commis la même année que Seth vint au monde, c'est-à dire, la cent trentiéme d'Adam* (b). Cette époque est reçûë par l'Auteur du Dictionnaire en un endroit, & rejettée immédiatement après, par une contradiction étonnante. Ce qui prouve cette époque est la raison, dont Eve se sert pour donner le nom de Seth au fils, qu'elle mettoit au monde cette année-là : *Dieu m'a donné*, dit-elle, *une autre lignée au lieu d'Abel que Caïn a tué. De-là*, dit fort bien M. Crousaz, *il est naturel de conclure, que cette consolation suivit de près la mort d'Abel le premier des enfans qu'elle eût perdu, & qui eût été remplacé par un successeur.* M. Crousaz, qui fait usage de cette raison, pour censurer un autre endroit de M. Bayle, n'a point remarqué, que notre Critique est mal content d'une si

(*a*) Dict. Crit. & Hist. au mot Abel; Note C.
(*b*) Gen. c. 4.

bonne preuve, par l'intérêt qu'il prend au ſyſtême des Préadamiſtes, à qui il importe qu'Abel ait été tué plutôt. *Il faut tomber d'accord*, dit M. Bayle (*a*), *que cela eſt beaucoup plus propre à prouver que Seth fut le premier fils qu'Eve mit au monde depuis la mort d'Abel, qu'à prouver que cette mort ait été bien-tôt ſuivie de la naiſſance de Seth* Si notre Critique vouloit nous faire tomber d'accord de ce point, il ne devoit pas, peu de lignes auparavant, employer la penſée de M. Crouſaz, ni reconnoître lui même qu'*il eſt très-probable qu'Adam & Eve adoucirent promptement leur ennui* (b) *par la conſolation de ſe donner un fils à la place de celui que Caïn avoit tué.* Ou plutôt s'il avoit beſoin dans la Note B. qu'Abel fût tué l'an 130. du monde, pour réfuter le conte qui fait durer cent ans le deuil d'Adam & d'Eve après la mort d'Abel; il falloit qu'il évitât d'aſſurer dans la

(*a*) Ibidem.
(*b*) Ibid. Note B.

Note C. qu'*en ſuivant la lumiere naturelle on doit juger que Caïn tua Abel à l'âge de 60. ans*, qui étoit auſſi la ſoixantiéme du monde : ou enfin ſi ſon inclination à favoriſer les Préadamiſtes le portoit à ſe contredire pour l'amour d'eux, que n'éloignoit-il un peu plus le ſecond membre de la contradiction du premier, en le remettant à l'article de Caïn, où il prend en main la cauſe de ces Hérétiques?

Comment M. Bayle montre-t-il qu'*en ſuivant la lumiere naturelle on doit juger que Caïn tua Abel à l'âge de 60. ans?* Par un raiſonnement, où dès la ſeconde propoſition il s'écarte de la lumiere naturelle, en aſſûrant que Caïn & Abel faiſoient à Dieu des offrandes pour la premiere fois, quand ils s'apperçûrent que Dieu mettoit de la différence entre leurs préſens. Sa prétention n'a point d'autre appui que cette raiſon, qu'il met à la marge : *L'Ecriture ne parle que d'une oblation de ces deux freres ; ainſi la ſuppoſition du Pere Salien, que Caïn ne remar-*

qua qu'à la longue & après plusieurs offrandes réitérées sa rejection & la faveur de son frere auprès de Dieu, est nulle. De-là il faudroit donc conclure aussi que de tous les hommes, qui vécurent avant le déluge, ces deux freres seuls firent des oblations à Dieu : car l'Ecriture ne parle point de celles que firent Adam, Henoc, Mathusalem, Lamech pere de Noé, &c. Si notre Critique avoit consulté les Interpretes les plus sçavans dans la langue Hébraïque, il auroit vérifié que le Pere Salien accuse juste, quand il se vante que son sentiment est confirmé par le Texte Hébreu ; il auroit appris que ces paroles de la Vulgate : * *Factum est autem post multos dies ut offerret Caïn, &c.* signifient plusieurs oblations, parce que l'expression hébraïque qui répond à celle-ci *post multos dies* signifie *à fine dierum*, & que *dierum* est mis pour *annorum.* Si-bien que le sens de la phrase est que Caïn offroit au Seigneur à la fin de cha-

* Fagius. Vatablus. Aben-Ezra.

que année des fruits de la terre.

39. *On croit assez communément*, dit M. Bayle, *qu'il tomba un feu céleste sur les victimes d'Abel.* Il a la bonté d'approuver & d'appuyer cette tradition, mais il ajoûte* : *Les Payens se sont vantés de cette sorte de marques extraordinaires de l'approbation du Ciel en quelques lieux**, *comme nous le montrerons dans l'Article* Egnatia. Il n'est pas vrai que les Payens se soient jamais vantés qu'un feu du Ciel fût tombé sur leurs sacrifices ou sur leurs autres oblations. M. Bayle dans l'Article *Egnatia* n'apporte aucun exemple semblable. Cette sorte de marques extraordinaires de l'approbation du Ciel n'a pû être contrefaite par la fourberie des hommes. Nous lisons bien dans l'Ecriture qu'il est au pouvoir du démon de faire descendre le feu du Ciel, c'est-à-dire de la moyenne région de l'air où il l'aura formé : mais que Dieu lui ait permis de consumer par-là les sacrifices des

* Note H.

Payens, c'eſt ce que nous ne trouvons nulle part.

4°. Sur la fin de l'Article d'Abel, M. Bayle nous apprend quel eſt le but & l'eſprit de ſon Dictionnaire. *J'ai raſſemblé*, dit-il, *dans les Remarques un aſſez grand nombre de differens ſentimens ſur les choſes qui concernent Abel. C'eſt avoir raſſemblé bien des menſonges & bien des fautes. Or comme c'eſt le but & l'eſprit de ce Dictionnaire, le Lecteur ne doit point donner ſon jugement ſur ce ramas, ſans ſe ſouvenir de ce but. Et cela ſoit dit une fois pour toutes.* Cet avertiſſement n'étoit point néceſſaire au regard des vaines conjectures, des contes & des viſions, dont il fait ſentir le foible & le ridicule. Mais comme il s'en faut bien qu'il ait toujours eu cette attention, ſon véritable deſſein eſt de juſtifier le ſoin qu'il a pris de raſſembler dans toute la ſuite de ſon Dictionnaire quantité de faux mémoires, ſans les donner pour tels, & ſans les détruire. Il croit après cela en être quitte

pour dire, qu'il ne garantit point ce qu'il avance, quand il ne parle pas de ſon chef. Cependant il ne laiſſe pas ſur la foy des premiers menteurs d'établir ſouvent les plus grandes fauſſetés en principes, & d'en tirer des conſéquences malignes ou pernicieuſes. Cela s'entend de certaines fauſſetés favorites, qui ont trouvé grace auprès de ſon pyrrhoniſme & de ſon envie de flatter l'irreligion & le libertinage. Il a bien mal compris la premiere loy de l'hiſtoire, qui ordonne de ne rien dire de faux, s'il a prétendu y ſatisfaire par ſa fidélité à citer & à extraire les fictions & les calomnies d'autrui; tandis qu'à l'abri d'un *peut-être*. ou d'un *ſi cela eſt*, il oſe en faire le même uſage que des vérités les plus conſtantes. Par-là il s'eſt mis au large beaucoup plus qu'il ne convient, il a uſurpé le droit de copier ce que les bonnes mœurs défendoient d'écrire à ceux qu'il appelle ſes garands.

Entre les menſonges & les fautes, dont l'Hiſtoire d'Abel a été défigu-

rée par divers Auteurs, les impostures de l'Historien Joséphe * méritoient de trouver place: ce sont les seules qu'il étoit utile de rapporter. Joséphe assortit le sacrifice d'Abel à sa fantaisie. Au lieu de la graisse des animaux mentionnée par l'Ecriture, & qu'il prend la liberté de retrancher du sacrifice d'Abel, il y met du lait, dont l'Ecriture ne parle pas, & qui est une sorte d'oblation propre des Payens, du moins tout-à-fait étrangere à la Loy de Moyse, & inconnuë non-seulement au Peuple de Dieu, mais à tous ses vrais adorateurs, depuis Adam jusqu'à la réprobation de la Synagogue. Il dit outre cela que le sacrifice d'Abel fut plus agréable à Dieu que celui de Caïn, comme si l'un & l'autre eût été agréable à Dieu, avec la seule différence du plus ou du moins. Il assigne pour cause de cette différence qu'Abel offroit des choses que la nature produit d'elle-même; & qu'au

* Joseph. Lib. 1. Antiq. cap. 2.

contraire la main avare de Caïn extorquoit de la nature ce qui faisoit la matiere de son offrande : faux & ridicule motif de préférence qu'il ose imputer à Dieu. La nature est-elle plus forcée par la culture des champs que par le soin des troupeaux ? Et pourquoi le fruit du travail des Laboureurs plairoit-il moins à Dieu que celui de la vigilance des Bergers ? Joseph l'a-t-il pû penser, sans avoir oublié les premiers élemens des cérémonies de sa religion & de son office de Prêtre ; dont une des fonctions étoit de recevoir & de consacrer au Seigneur l'oblation des premiers épics ordonnée par le Levitique ? M. Bayle fait mention dans l'Article de Caïn de cette derniere faute de Joseph, il omet les autres.

ARTICLE XLVI.

ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΓΡΗΓΟΡΙΟΥ Επισκόπȣ Νύσσης Επιςολαὶ ΠΙΙ *S. Patris nostri* Gregorii, *Episcopi* Nyssæ *Epistolæ septem. Primò vertit & edit, Commentariis, nonnullisque Animadversionibus adjectis* J. B. Caracciolus C. R. *In Pisano Lycæo Publicus Philosophiæ Professor.* Florentiæ. 1731. *Typis Magni Ducis. Apud* Tartinium & Franchium. (C'est-à-dire) *Sept Lettres de S.* Gregoire *de* Nysse, *publiées pour la premiere fois avec des Notes & des Commentaires, par M. J. B.* Caraccioli, *Professeur en Philosophie au College de* Pise. *In-folio. Pages* 108.

CEs Lettres sont précédées d'une très-longue Préface sous le titre de *Interpretis sermo*, beaucoup plus faite pour l'Editeur, que pour l'Auteur. M. *Caraccioli* y examine avec une prolixité dont on l'auroit

volontiers tenu quitte, quand & comment, à quelles conditions, & jusqu'à quel point il est permis d'introduire dans une Langue des mots nouveaux, & de nouvelles façons de parler. Il s'agit d'une querelle particuliere qu'on lui a faite à ce sujet. Comme il n'exige pas apparemment que nous y entrions, & qu'elle n'a rien de fort intéressant pour le Public; que d'ailleurs ce qu'il dit à cette occasion est fort commun, & assez connu de tout le monde, il trouvera bon que nous passions aux Lettres de S. *Gregoire* de *Nysse*. Elles sont tirées d'un Manuscrit de la Bibliotheque du grand Duc de *Toscane*, peu estimable, si l'on ne considere que son antiquité, puisqu'on ne le croit que du XIVe. siécle; mais il n'en est pas moins bon, & les Lettres sont indubitablement du saint Docteur. Les sujets qu'il y traite, le style, tout enfin manifeste son esprit, ses sentimens & sa plume.

La premiere de ces Lettres est adressée à un Evêque nommé *Jean.* Après un assez long préambule, qui fait

connoître l'idée que ces deux Prélats avoient de la vertu l'un de l'autre, S. Gregoire expoſe à celui-ci les raiſons qui l'avoient empêché de répondre aux queſtions qu'il lui avoit propoſées. Les embarras que lui avoient cauſés quelques évenemens qu'il raconte, ne lui avoient pas permis d'y ſatisfaire. La mort de ſa ſœur ſainte *Macrine*, dont il décrit les vertus, comme il a fait plus au long dans une autre Lettre, que nous avons depuis long-tems dans les éditions; l'état de pluſieurs Egliſes d'Orient, la part qu'il avoit été obligé de prendre aux affaires de quelques-unes, ne lui avoient pas laiſſé le tems de reſpirer.

La ſeconde Lettre eſt une agréable deſcription d'un lieu de la *Galatie*, appellé *Vanopa*, arroſé par le Fleuve *Halys*; de la maniere gracieuſe dont S. Gregoire y fut reçû, du régal qu'on lui préſenta. Tout ce qu'il a jamais lû, tout ce qu'il a entendu dire des lieux les plus charmans, les deſcriptions de l'*Hélicon*, des *Iſles Fortunées*, du délicieux val-

lon de *Tempé*, tout cela ne lui paroît rien, en comparaiſon de ce qu'il a vû à *Vanopa.* « Si vous con-
» ſidérez, dit-il, les beautés que la
» Nature y a répanduës, vous juge-
» rez qu'elle s'eſt épuiſée, pour n'y
» rien laiſſer à faire à l'Art : mais ſi
» vous venez à examiner ce que l'Art
» y a ajoûté, vous plaindrez la Na-
» ture vaincuë par des chefs d'œu-
» vre, où toute ſa fécondité n'a pû
» atteindre. Comment eſt il arrivé qu'un lieu qui devoit être ſi célébre, ſoit demeuré inconnu par le ſilence de tous les Auteurs ?

Les trois Lettres ſuivantes ſont fort courtes, & ne contiennent rien de remarquable. La ſixiéme eſt toute dogmatique. Le ſaint Docteur y explique à l'Hérétique *Héraclien* ſuivant les principes de la Foi Catholique, le Myſtere de la très-ſainte Trinité.

Saint *Gregoire* de *Nyſſe* ayant deſſein de bâtir un Oratoire, ou une Chapelle, avec le plus de propreté & de décence qu'il lui ſeroit poſſible, & même avec magnificence,

s'adreſſe à un de ſes amis nommé *Amphilochius*, qu'il prie de lui envoyer les Ouvriers néceſſaires, & de ſe charger du détail de l'entrepriſe, & du ſoin de l'ouvrage. Afin qu'il puiſſe juger du nombre & de la qualité de ceux qui doivent y être employés, le Saint lui trace le deſſein, le plan de l'édifice, & lui en fait une eſpece de devis, marquant exactement la forme, les dimenſions, les proportions, le nombre des colonnes, l'épaiſſeur des murs, les matériaux qui doivent entrer dans la conſtruction, & juſqu'au prix & aux conditions, dont il croit qu'on peut convenir avec les Ouvriers. La Chapelle, ou l'Egliſe devoit avoir la forme de croix *Grecque*, c'eſt-à-dire, égale dans toutes ſes parties, forme très-uſitée dans cette ſorte d'édifices; elle devoit être ſoutenuë au-dedans ſur huit colonnes *Corynthiennes*, & ornée au-dehors d'un Périſtyle de quarante colonnes. Tel eſt le ſujet de la ſeptiéme & derniere Lettre. La deſcription que S. *Gregoire* fait de ſon Egliſe, eſt peut-être la plus exa-

ête & la plus détaillée que nous ayons de ces bâtimens dans toute l'Antiquité. Quoiqu'il ne voulût rien épargner de ce qui seroit nécessaire pour la solidité, & pour l'embellissement de l'Ouvrage, il prie néanmoins son ami de ménager ses intérêts & sa bourse.
» Car, ajoûte-t-il agreablement, ce
» *Mamonas* (les richesses) lassé de
» nous entendre médire de lui, nous
» a abandonnés, & a mis entre lui
» & nous une espace impénétra-
» ble ; j'entens la pauvreté. Au res-
» te, reprend-il, vous voyez bien
» que je veux rire, & vous pou-
» vez assurer les Ouvriers qu'ils se-
» ront contens de moi, que je les
» récompenserai libéralement, &
» qu'ils ne manqueront de rien. „

Ces Lettres sont accompagnées de fort longs Commentaires, où M. *Caraccioli* fait néanmoins profession de ne rien dire que de nécessaire. Car je ne prétens point, dit-il, y faire entrer des Recherches inutiles, ni faire parade d'une vaine érudition. On y trouve des Remarques de toutes les especes : il y en a de

Grammaticales, de Geographiques, d'Hiſtoriques, de Théologiques, de Critiques. Il y inſere quelques Digreſſions, & quelques Diſſertations aſſez étenduës ; comme quand il prouve, ſur ce que S. *Gregoire* cite *Homere*, que les Chrétiens, à l'exemple des SS. Peres, peuvent utilement s'appliquer à l'étude des Auteurs profanes.

ARTICLE XLVII.

*REFLEXIONS SUR LE Diſcours de la conformité de la Foy avec la Raiſon, qui eſt à la tête de la Theodicée de M. Leibnitz. Par M. M***.*

PRétendre ſoumettre à la raiſon les dogmes de la Foy, c'eſt une témérité riſible. Soutenir d'un autre côté que la Religion & la Raiſon ſe contrediſent, c'eſt l'effet d'un aveuglement volontaire. Comment donc diſtinguer ce qui eſt du reſſort de la raiſon d'avec ce qui

n'appartient qu'à la Foy ? Pour peu qu'on y réfléchiſſe, on connoîtra aiſément les droits de l'une & de l'autre ; ils ſont ſi évidens, qu'il faut être ou aveugle ou inſenſé pour les confondre.

La Raiſon ſe preſcrit à elle-même des bornes. Tout le monde les ſent, mais tout le monde ne s'y renferme pas, & il y a des gens qui s'imaginent étendre ſon empire, en faiſant des courſes au-delà de ſes limites.

M. Bayle & M. Leibnitz connoiſſoient ſans doute mieux que bien d'autres la juſte portée de la raiſon humaine ; mais en parlant l'un & l'autre ſur la Religion, ils ont malheureuſement trouvé dans l'envie qu'ils ont euë de ſe diſtinguer, l'occaſion de s'écarter du droit chemin, & dans leur ſçavoir, de grands obſtacles à y rentrer : car l'amour propre étant preſque toujours le plus puiſſant aiguillon qui anime les hommes à acquérir la ſcience, on peut dire que la ſcience eſt auſſi un des plus ſûrs

moyens dont l'amour propre ſe ſert pour conſerver ſon empire ſur les hommes. Ces deux Philoſophes également pleins d'eſprit, d'érudition & de ſagacité, ont ſuivi des routes bien différentes. Bayle a eſſayé de tout diviſer, afin de tout détruire, M. Leibnitz a cherché au contraire les moyens de tout concilier. Le ſyſtême de celui-ci eſt un compoſé de tous les autres ſyſtêmes ; le ſyſtême de celui-là eſt de n'en avoir aucun, & d'embarraſſer tout le monde.

Comme il y a dans la Raiſon de quoi l'élever, & de quoi la rabaiſſer, chacun en parle ſuivant ſes préjugés, & ſelon l'occaſion. M. Bayle zélé & dangereux partiſan de la Raiſon, a inſinué en pluſieurs endroits qu'elle ne peut s'accorder avec la Religion : il s'eſt même efforcé de donner indirectement des preuves de cette contradiction, & il n'a pas manqué de pouſſer les raiſonnemens humains contre certains dogmes, peut-être auſſi loin qu'ils peuvent aller, & certainement plus loin qu'il n'auroit dû faire. C'eſt avec fonde-

ment qu'on lui reproche que quand il fait raiſonner quelqu'un contre la Religion, il ne dit rien de tout ce que la Raiſon fournit en ſa faveur. Avec lui on n'entend jamais qu'une partie. Il ſupprime auſſi quelquefois habilement les conſéquences trop odieuſes de certains principes, & s'arrêtant tout court il impoſe ſilence à la Raiſon, c'eſt-à-dire, qu'il la fait taire après l'avoir fait trop parler. Mais de quelqu'artifice qu'il ait uſé, la Religion Chrétienne n'en eſt pas moins fondée ſur la vérité, & cette vérité n'en eſt pas moins certaine. Or c'eſt de cette certitude dans le tout que ſuit néceſſairement la certitude de chaque point particulier, quoiqu'il y en ait grand nombre au-deſſus de la raiſon humaine.

Quant à M. Leibnitz, il prétend au contraire qu'il n'eſt rien dans la Religion, qu'on ne puiſſe du moins ſoutenir par la Raiſon. Il la regarde comme un enchaînement de vérités, & il la ſuppoſe toujours dégagée de tout préjugé, & de toutes les ténébres qui l'offuſquent, c'eſt-à-dire;

telle qu'elle n'a jamais été, & telle qu'elle ne ſera jamais. Il va même juſqu'à dire, contre le ſentiment de M. Bayle, que les myſteres ſont ſoutenables par la Raiſon. Mais il eſt évident qu'il ne prend point le terme de ſoûtenir, dans le même ſens que Bayle. Celui-ci prétend que les objections qu'on fait contre certains myſteres, ſont telles que la raiſon humaine ne peut les réſoudre par ſes propres lumieres, & ſans avoir recours à celles de la Foy. Quelque répugnance qu'on doive avoir à adopter les ſentimens de Bayle ſur la Religion, il eſt difficile de penſer autrement que lui ſur cet article. En effet, ſi la Raiſon pouvoit ſatisfaire à toutes les objections contre les myſteres par des réponſes abſolument étrangeres à la Foy, il s'enſuivroit néceſſairement que la Raiſon comprendroit ces myſteres, & qu'elle pourroit en démontrer la poſſibilité: car une choſe eſt démontrée poſſible, dès que toutes les difficultez dont elle étoit ſuſceptible ſont levées, & que la Raiſon a réſolu tou-

tes les objections qui pouvoient en diminuer l'évidence. Or il n'y aura jamais de démonſtration directe & poſitive en faveur des myſteres : s'il y en avoit, ils ceſſeroient d'être myſteres , & c'eſt préciſément dans cette diſconvenance & cette contradiction apparente de la Raiſon & de la Foy qu'ils conſiſtent.

Il y a des véritez qui ne ſe ſoûtiennent que par la Raiſon , telles ſont les véritez phyſiques ; il y en a d'autres qui ſe ſoûtiennent par la Foy & par la Raiſon, comme l'exiſtence de Dieu ; il y en a d'autres enfin qui ne ſe ſoûtiennent que par la Foy , & tels ſont les myſteres. Auſſi quand M. Leibnitz fait entrer la raiſon en lice pour les ſoûtenir, ce n'eſt pas la Raiſon toute ſeule qu'il produit , mais la Raiſon dirigée & ſoûtenuë par la Foy. Or ce n'eſt point de cette Raiſon que Bayle a entendu parler,il parle d'une Raiſon indépendante de la Foy , telle qu'elle ſe trouve naturellement dans l'homme. Il ſemble donc qu'on ne doit pas attribuer à la raiſon humaine

toute seule l'honneur de défendre les Mysteres : ils sont fondez sur la Foy, c'est la Foy qui les soûtient, qui les défend, & qui triomphe de ceux qui sont assez téméraires pour les attaquer.

La maniere dont M. Leibnitz réfute l'opinion de Bayle, fait voir que la Raison ne contribuë point à donner la solution des objections contre les Mysteres; car il se réduit à soutenir qu'ils sont tels par leur nature que la raison humaine ne peut y atteindre, en sorte que les raisonnemens les plus solides n'ont qu'une solidité apparente quand on les oppose aux Mysteres. D'où il résulte que ce n'est pas la raison humaine qui soûtient le Mystere, attendu qu'elle ne sçauroit s'élever au-dessus d'elle-même, mais que c'est le Mystere qui se soûtient par lui-même; car il est de son essence de ne pouvoir être attaqué par la Raison. On n'est donc pas plus fondé à prétendre que c'est la raison humaine qui soûtient le mystere, qu'à dire

que c'est soûtenir un siége que d'être dans une Place qui ne peut être attaquée par l'Ennemi.

Une proposition que M. Leibnitz avance sur cette matiere paroît hardie. Il prétend que si la Raison fournissoit une objection invincible contre un Mystere, il faudroit en abandonner la croyance. Il est vrai qu'il entend par la raison un enchaînement de vérités; or l'objection étant supposée une vérité contradictoire au mystere, il faudroit nécessairement que le mystere fût faux; il semble cependant qu'il y a de la témérité à commettre ainsi la Foy avec la raison, l'autorité divine avec l'autorité humaine, la révélation avec les opérations naturelles de l'esprit humain. Quoique l'on ne puisse démontrer géométriquement la fausseté d'aucun mystere, ce n'est pas cette impossibilité qui doit être le motif & le fondement de notre Foy.

Quelqu'éclairés qu'ayent été Bayle & Leibnitz, il semble qu'ils ayent affecté d'ignorer les justes bornes de la raison; Bayle y défére trop quand

il s'agit d'attaquer la Religion, & trop peu quand il eſt queſtion de la défendre. Pour Leibnitz on peut dire qu'il éleve trop la raiſon humaine, en lui faiſant ſoûtenir des choſes qui ſont ſi fort au-deſſus de ſa portée, à force de vouloir annoblir la raiſon, quelquefois on la dégrade. Quoiqu'il en ſoit, il y a dans celui-ci une eſpece de témérité, dans celui-là on pourroit ſoupçonner quelque choſe de pis.

Pour retenir la Raiſon dans ſes juſtes bornes, & empêcher qu'elle ne s'égare, il faut néceſſairement diſtinguer deux choſes dans la Religion. 1°. Pourquoi faut-il croire? 2°. Que faut-il croire? Que la raiſon humaine employe toutes ſes forces à approfondir la premiere queſtion; mais qu'elle reſpecte la ſeconde, & qu'elle ne s'aviſe point de la ſoumettre à ſes lumieres.

Non-ſeulement il eſt permis de s'inſtruire des motifs de crédibilité, mais il eſt avantageux de ne les pas ignorer, & néceſſaire d'en connoître quelques-uns. Croire en effet ſans ſça-

voir pourquoi on croit, c'eſt ne pas croire, ou c'eſt croire imparfaitement; c'eſt en un mot, croire la vraie Religion comme d'autres croyent les fauſſes. On a beau dire qu'on ne riſque rien à humilier la raiſon, qu'il eſt dangereux de lui donner trop d'eſſor, que la Religion nous apprend à la tenir dans une captivité méritoire, que tous les raiſonnemens d'un Chrétien ne doivent tendre qu'à le convaincre qu'il doit s'abſtenir de raiſonner ſur certains points. Tout cela eſt vrai par rapport à ce qu'il faut croire; mais tout cela eſt faux par rapport aux motifs qui doivent nous porter à croire. Sur ce dernier article il ne faut point gêner la raiſon; on ne peut même lui laiſſer trop de liberté, parce qu'il eſt certain qu'elle n'examinera jamais les preuves de la vérité de la Religion Chrétienne, ſans être convaincuë de ſa certitude. Les recherches de Saint *Juſtin*, d'*Origene*, de *Lactance*, de S. *Chryſoſtome*, de *Ficin*, de Grotius non encore Socinien, dans ſon Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne,

d'Abbadie, de Ditton, & de plusieurs autres ont-elles nuit à la Religion? Rien de plus utile au contraire que leurs Ouvrages, & ces Auteurs n'ont peut-être jamais fait un meilleur usage de leur raison que lorsqu'ils s'en sont servis pour examiner les motifs qui doivent nous déterminer à croire. Le moindre bien que procure un tel examen, c'est de servir infiniment à celui qui le fait. Je dis que c'est-là le moindre avantage, parce qu'en fait de Religion il est difficile d'être bien convaincu sans chercher à persuader les autres.

Si l'on est en droit de peser & d'examiner les raisons qui nous portent à croire, il n'en est pas de même par rapport aux articles que nous sommes obligez de croire. Discutons les motifs de notre Foy, mais n'en creusons point l'objet. Puisque nous sommes convaincus que Dieu a parlé, croyons ce qu'il a dit, sans aller examiner si ce qu'il a dit s'accorde, ou ne s'accorde pas avec notre foible raison. C'est en vain que nous voudrions percer ses mysteres, tout

eſt infini en lui, & il n'y a rien dans tout notre être que de borné, ſi ce n'eſt le mal. Ce que nous concevons, même néceſſairement en Dieu, nous ne le concevons que confuſément. Quelques réfléxions ſur ſes attributs ſuffiſent pour en convaincre.

En effet, comme nous avons de Dieu l'idée d'un Etre ſouverainement parfait, & que nous ſommes certains que la ſageſſe & la bonté ſont des vertus qui doivent contribuer à la perfection, nous ſommes fondez par les ſeules lumieres de la raiſon à dire que Dieu eſt juſte, qu'il eſt bon. Mais l'idée finie que nous avons de la bonté & de la juſtice, ne nous donne qu'une idée bien imparfaite de la bonté infinie & de la juſtice de Dieu. On a raiſon de dire que la bonté n'eſt qu'une, & que l'homme la reconnoiſſant imparfaite en lui, la reconnoît parfaite, & dit qu'elle eſt infinie en Dieu, en ſorte que ce n'eſt qu'un mode pour un autre. Mais c'eſt préciſément ce changement de mode; cet infini au lieu du fini, qui confond & qui embrouille

toutes nos idées. Un homme qui ne ſçauroit pas ce que c'eſt que l'eau, & à qui on en donneroit une partie preſque imperceptible, telle que la moindre de ces vapeurs qui forment les brouillards, pourroit-il, à la vûë de cette eſpece d'atôme, concevoir la nature, la qualité de l'eau, & avoir une idée claire & diſtincte de l'Ocean? Or il y a encore plus de rapport entre cette particule d'eau & toutes les Mers du monde, qu'il n'y en a entre la bonté divine & l'idée poſitive que nous avons de la bonté, parce que la plus petite partie comme la plus vaſte étenduë d'eau ſont finies, & par conſéquent on peut les comparer, au lieu qu'il n'y a point de proportion entre deux choſes, dont l'une eſt infinie comme la bonté de Dieu, & l'autre finie, telle qu'eſt l'idée diſtincte que nous avons de la bonté.

La juſtice que nous concevons eſt une émanation, un écoulement de la juſtice divine; mais c'eſt après tout une émanation finie d'une choſe infinie: or une choſe finie ne donne

l'idée que d'une autre plus grande ou plus petite par comparaiſon à elle-même, lorſque nous conſiderons la juſtice de Dieu, nous n'en avons d'autre idée que celle, qui porte l'eſprit à faire quelque ſorte de réfléxion ſur le nombre ou l'étenduë des actes ou des objets de ſa juſtice; actes ou objets qui ne ſont jamais en ſi grand nombre, que ſa juſtice ne s'étende beaucoup au-delà. La juſtice de Dieu eſt donc inépuiſable, par conſéquent incompréhenſible; & il eſt vrai de dire que nous n'en avons qu'une idée foible, imparfaite & confuſe. De-là vient que ſouvent ſes effets étonnent, & ſurpaſſent la raiſon humaine.

Il en eſt de même des autres attributs de Dieu, nous ne concevons ſon éternité & ſon ubiquité, que par l'idée que nous avons d'un certain tems, d'un certain eſpace, qui ſont toujours ſuſceptibles d'accroiſſement, quelque multiplication qu'on en faſſe. Or il eſt certain que la repétition des choſes finies ne donne point l'idée de l'infini, mais ſeule-

ment de la poſſibilité d'infinité. Quelques uns ont prétendu que la négation d'une fin donnoit l'idée poſitive de l'Eternité ; mais on a fort bien démontré que ſi la négation d'une fin donnoit une idée poſitive, il faudroit que le commencement d'exiſtence donnât une idée négative, ce qui eſt abſurde.

Non-ſeulement nous n'avons qu'une idée bornée, imparfaite & confuſe de quelques attributs de Dieu, mais la raiſon nous porte à croire, qu'il y en a en lui une infinité d'autres que nous ignorons entiérement, dont nous n'avons pas la moindre idée, & que par conſéquent nous ne pouvons déſigner par aucun terme. Car quelles ſont les qualitez que nous attribuons à Dieu ? 1°. Celles d'une partie deſquelles il a bien voulu favoriſer la nature humaine, telles ſont les vertus morales. 2°. Les qualitez dont la connoiſſance eſt en partie inſéparable de notre être comme l'étenduë, la durée &c. C'eſt ainſi que nous tranſportons à Dieu dans le ſouverain dégré de perfection à la

vérité, tout ce qui eſt propre à l'homme dans un dégré d'imperfection, & que nous lui rendons dans l'infinité, ce qu'il nous a donné dans un terme fini. Mais nous ſommes fondez à croire qu'il y a en Dieu une infinité d'autres attributs dont il ne nous a donné aucune connoiſſance, ſoit parce qu'ils nous ſont inutiles pour regler notre conduite, ſoit parce qu'ils ſont étrangers à notre nature.

Puiſque nous n'avons que des notions ſi imparfaites & des idées ſi confuſes des attributs de Dieu ; ne ſeroit-ce pas le comble de la folie que de vouloir comprendre les Myſteres, qui ſont au-deſſus de la raiſon humaine, non-ſeulement du côté de l'infinité, mais par leur nature, & en tout ſens. Qu'eſt-ce donc que l'homme pour vouloir pénétrer les ſecrets de Dieu ? Ce qu'il connoît le mieux ſur la terre le connoît-il parfaitement ? Se connoît-il lui-même ? Il ſe perd ſouvent dans le fini, que deviendra-t-il dans l'infini ? Qu'il ne porte point ſa curioſité trop loin, elle lui ſeroit fatale. L'envie de tout connoître me-

ne à douter de tout? qu'il prise sa raison, puisque c'est le don le plus précieux qu'il ait reçû du Ciel; mais pour vouloir trop l'élever, qu'il ne s'expose pas à la perdre. C'est en vain que par un artifice pueril, & une illusion grossiere il s'occupe souvent à cacher sous des décisions hardies le défaut de ses connoissances; les travers où il donne, les erreurs dans lesquelles il s'engage, les ténébres où il se plonge, sont le fruit & la punition de sa témérité.

Contentons nous de croire & d'adorer les sublimes véritez de la Foi, & ne les confondons point avec les motifs de crédibilité. Tous les éloges qu'on fait de la raison, non plus que les déclamations dans lesquelles on se répand contre elle, ne doivent point nous donner le change sur cet article, parce que quelque chose qu'on dise pour ou contre elle, il sera toujours certain, que notre raison est assez juste pour sentir, qu'il faut nécessairement croire, mais qu'elle n'est pas assez étenduë pour comprendre ce qu'il faut que nous croyons.

ARTICLE LVIII.

CONCILIUM LATERANENSE Stephani tertii anno 769. nunc primum in lucem editum ex antiquissimo codice Veronensi nongentorum annorum, & dedicatum sanctissimo Domino nostro Clementi XII. Pont. opt. max. operâ & studio Cajetani Cenni. Romæ ex Typographiâ Vaticana 1735. *superiorum Facultate.* C'est-à-dire, *Les Actes du Concile de Latran sous Etienne III. l'année 769. donnés pour la premiere fois au Public sur un Manuscrit de Verone très-ancien, & qui est de neuf cens ans ; dédiés à notre Saint Pere le Pape Clement XII. par Cajetan Cenni. A Rome, de l'Imprimerie du Vatican* 1735. *avec permission* in-4°. *pag.* 145.

Monsieur l'Abbé Cenni Bibliothécaire de Monseigneur le Cardinal Belluga Protecteur d'Espagne, est un des Sçavans à qui l'on doit la belle édition du Livre Ponti-

fical, ou du Recueil des Vies des Papes fait par Anastase le Bibliothécaire. Il en a enrichi le quatriéme Tome de Notes chronologiques, & d'une chronologie entiere des Empereurs & des Papes; Ouvrage très-estimé de tous ceux qui sont habiles dans la science des tems, & de l'antiquité Ecclésiastique & civile. Dans les Notes sur la vie de Paul I. il avoit annoncé la découverte des Actes du Concile de Latran sous Etienne III. par M. Bianchini depuis Evêque de Verone, qui les avoit vûs dans les Archives du Chapitre de l'Eglise Cathedrale de cette Ville. Le docte Prélat, qui a illustré la Congrégation des Peres de l'Oratoire de Rome par sa vaste érudition, & qui en a laissé d'insignes monumens dans les divers Tomes de la même édition d'Anastase le Bibliothecaire, procura une copie exacte de cette Piéce à M. l'Abbé Cenni; & ce dernier s'est hâté d'en faire part au Public, comme il l'avoit promis, sans attendre que le cinquiéme Tome d'Anastase, où il auroit pû l'inserer, fût en état de paroître. Il y a

joint une docte Dissertation, qui éclaircit plusieurs points importans de l'Histoire Episcopale du huitiéme siécle, par rapport à la France & à l'Italie; & il a mis à la tête une Préface, qui contient une explication préliminaire des endroits du texte les plus capables de jetter de la lumiere sur quelques controverses de Critique.

Tout l'Ouvrage est dédié à notre Saint Pere le Pape Clement XII. & l'Epitre dédicatoire nous apprend, que sa Sainteté a embelli de magnifiques Edifices la partie Maritime de l'Etat Ecclésiastique, qu'elle a fait faire des réparations considérables dans la Ville de Rome, & qu'elle a orné le Capitole d'une quantité prodigieuse d'antiques monumens de la puissance consulaire & de la Majesté Imperiale.

M. l'Abbé Cenni fait voir dans la Préface qu'on ne mettoit pas autrefois au nombre des Papes ceux qui avoient été simplement élus, & qui étoient morts avant leur consecration; qu'ainsi il ne faut point compter deux Etiennes successeurs immédiats

de S. Zacharie, & que le ſucceſſeur de S. Paul, dont il eſt ici queſtion, doit être nommé Etienne troiſiéme, comme il l'eſt dans les Actes du Concile & dans le Livre Pontifical ; & non pas Etienne quatriéme , ſelon l'uſage introduit par les Auteurs modernes. A l'occaſion de la datte du Concile l'Editeur remarque , qu'on avoit ceſſé en Italie de faire mention du regne des Empereurs dans les Actes publics depuis le faux Concile, où Conſtantin Copronyme avoit fait recevoir l'erreur des Iconoclaſtes ; & il prouve contre le P. Antoine Pagi, qu'il n'y avoit aucun jour affecté ou marqué pour la célébration des Conciles. Il détruit la Critique de quelques Modernes , qui rejettent l'autorité du Livre Pontifical ſur ce qui concerne le véritable emploi des Notaires régionaux de la Ville de Rome, dont le premier ou le chef ſe diſtingua dans toute l'affaire du Pape Etienne troiſiéme.

M. l'Abbé Cenni traite ſur-tout avec exactitude de l'election des Papes. Juſqu'à la fin du neuviéme ſiécle

le ſouverain Pontife ne pouvoit être choiſi que parmi les membres du haut Clergé, qui compoſoit le corps de l'Egliſe Romaine, & qui conſiſtoit dans 28. Prêtres & 7. Diacres qu'on appelloit Cardinaux. Les ſept Evêques de la Métropole de Rome n'étoient point encore du ſacré College; & les Soudiacres étoient cenſés du bas Clergé : dans lequel pourtant ils avoient au moins pour les honneurs Eccleſiaſtiques un rang ſupérieur même à celui des Juges de l'Egliſe Romaine ou du Palais. Le Primicier des Notaires étoit du nombre de ces Juges, & quoique ſon autorité & ſon crédit fut très-grand, il ne pouvoit être élû Pape non plus que les Soudiacres. C'eſt ce que M. l'Abbé Cenni établit fort bien contre les Peres Antoine & François Pagi.

Avant le 11. ſiécle les Eccleſiaſtiques & les Laïques concouroient également à élire le Pape. Les uns & les autres ſe partageoient en trois claſſes. Celles des Laïques étoient, les honorables Bourgeois, les Militaires

& le petit Peuple. La premiere classe des Ecclesiastiques comprenoit les sept Evêques de la Métropole, & tous les Prêtres du Clergé de Rome. La seconde classe comprenoit les Diacres, les Juges du Palais, & tous ceux du bas Clergé, qui étoient revêtus de quelque Charge importante. La troisiéme étoit composée des Soudiacres, des Acolytes, de tous ceux du bas Clergé, qui n'avoient aucun Office distingué. Ce Concile de Latran sous Etienne III. semble pourtant avoir affoibli un peu le droit des Laïques, en ordonnant que l'élection du Pape seroit faite d'abord par le Clergé, & qu'avant que l'Acte en fût dressé elle seroit ratifiée par les Laïques. Les Evêques de la Métropole furent dans la suite aggregés au sacré College, & eurent voix tant passive qu'active dans l'élection du Pape; on commença aussi à le choisir quelquefois hors du sacré College. Enfin Nicolas II. ordonna, que les seuls Cardinaux seroient Electeurs, & il éleva en même-tems à cette dignité tous les principaux du bas Clergé, &

entre autres les ſept Juges du Palais.

La Préface finit par quelque remarques ſur les circonſtances du fait qui donna lieu au Concile. En liſant le Livre Pontifical, on ſe perſuade que l'intruſion de l'Antipape Conſtantin ſe fit avant la mort du Saint Pape Paul I. Mais on apprend à mieux entendre le texte par les Actes nouvellement recouvrés, où il eſt dit que le Saint Pontife expira dans le tems que le Duc Toton frere de Conſtantin, après avoir formé une cabale dans Rome, fit entrer ſes Troupes dans la Ville. On y raconte auparavant, que pour ne point retarder l'execution de ſon projet, ce Scélerat & ſes complices avoient pris le deſſein de hâter par un aſſaſſinat la mort du Pape; mais qu'ils en avoient été empêché par le Primicier des Notaires, qui les avoit même engagés à jurer par tout ce qu'il y avoit de plus Saint, qu'ils laiſſeroient faire ſelon les regles accoutumées l'élection du Pape futur. M. l'Abbé Cenni remarque en cet endroit l'antiquité du ſerment qu'on exige maintenant des

Cardinaux avant l'élection des Papes, puiſqu'il reſſemble preſqu'entierement à celui qui étoit alors en uſage.

Le reſte de cette Hiſtoire eſt détaillée dans le Livre Pontifical, & on en peut lire l'expoſé fidele dans le Tome IX. du Livre XLIII. de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique de M. l'Abbé Fleury. Le ſerment fut violé; Conſtantin fut mis par la force des armes en poſſeſſion du Trône Pontifical; il le conſerva près de deux ans par la même voye; la puiſſance des Lombards l'en renverſa; Etienne III. fut canoniquement élû, & le nouveau Pontife convoqua au plûtôt un Concile pour juger de l'attentat de Conſtantin & de ſes complices, & pour ſoutenir en même-tems le culte des ſaintes Images contre l'impiété des Grecs Iconoclaſtes. Nous n'avions des Actes de ce Concile, que quelques lambeaux de la 2. de la 3. & de la 4. Seſſion, & dans celle-ci la partie la plus précieuſe pour la Foi & la diſcipline de l'Egliſe, qui ſont les Canons. Tout cela eſt tiré d'Anaſtaſe, de la collection de Luc Holſtenius, & de celle de Dom Luc d'A-

chery, & est représenté par M. l'Abbé Cenni, & beaucoup mieux rangé que dans aucune Collection des Conciles. La partie la plus interressante pour l'Histoire nous manquoit, & nous la trouvons dans la premiere Session, qui est contenuë presque toute entiere dans le Manuscrit de Verone, avec les noms des Evêques, qui ont assisté au Concile, & ceux de leurs Sieges. Cette liste fait le principal objet de la Dissertation.

Le sçavant Abbé examine d'abord la nature de ce Concile. Il observe que les Papes en qualité de Pasteurs universels ont assemblé des Conciles Généraux, en qualité de Patriarches d'Occident : des Conciles Patriarchaux, en qualité de Primats de tout l'Exarchat d'Italie des Conciles qu'on peut appeller exarchiques, en qualité d'Archevêques de la Métropole de Rome des Conciles Provinciaux. Le Concile de Latran sous Etienne III. fut Patriarchal. On en voit peu dans la Collection des Conciles de cette espece, M. l'Abbé Cenni ne néglige pas d'en apporter la raison. Celui-ci fut composé d'Ita-

liens & de François, qui à la ſollicitation du Légat Sergius Nomenclateur de l'Egliſe Romaine & fils de Chriſtophe Primicier des Notaires, obtinrent des Roys Charles & Carloman la permiſſion de s'y rendre. Ils vinrent au nombre de douze : Vilicaire de Sens, Vulfrand de Meaux; Lulle de Mayence, Gavien de Tours, Adon de Lyon, Herminard de Bourges, Daniel de Narbonne, Hermenbert de Saltzbourg, Verabulfe de Bourdeaux, Herulfe de Langres, Tilpin de Rheims, Giſelbert de Noyon. Le P. Sirmond avoit déja fait connoître la plûpart de ces Evêques, les ayant vûs, dit-il, dans les papiers d'Onuphrius; mais Vulfrand Evêque de Meaux manquoit, les Siéges de Hermenbert, de Verabulfe, & de Giſelbert n'étoient point marqués, & on avoit compté parmi les Evêques de France un Joſeph qu'on avoit fait par conjecture Evêque d'Avignon, & qui ſe trouve dans les Actes être un Italien Evêque de Dertona Ville ſituée entre Genes & Plaiſance.

Ces douze François & quarante Italiens font le nombre de cinquante deux Evêques, qui composerent le Concile de Latran sous Etienne III. De tous ceux-là il n'y en a que trois dont on n'ait pas pû déchifrer les noms dans le Manuscrit de Verone. Les noms de tous les Siéges se lisent fort bien ; la barbarie du langage en a seulement défigurés quelques uns. C'est un vaste champ qui s'est ouvert à l'erudition de M. l'Abbé Cenni. Il rétablit dans le Catalogue de plusieurs Eglises d'anciens Pasteurs, que le tems en avoit effacés, il rend à quelques Conciles des Peres qu'on ne sçavoit pas y avoir assisté ; il découvre les droits & les privileges, l'antiquité, la décadence ou l'extinction, la division ou la réunion des Evêchés ; l'époque & la durée des Episcopats ; le nombre & le distric des Provinces d'Italie & de France soit civiles soit Ecclesiastiques, & l'état où elles étoient dans le huitiéme siécle. Cette derniere recherche étoit sur-tout nécessaire pour éclaircir deux difficultés, l'une par rap-

port aux Evêques de France, l'autre par rapport aux Evêques d'Italie. La difficulté qui regarde les Evêques de France, consiste en ce que de huit Métropolitains celui de Sens est seul nommé Archevêque, qu'il est même réputé le seul à qui ce titre & ce rang conviennent, étant appellé purement & simplement l'Archevêque des Gaules, *Villicarius deo amabilis Archiepiscopus Galliarum.* La difficulté qui regarde les Evêques d'Italie, est qu'on n'en voit à ce Concile que de la moindre partie des Eglises d'Italie, sçavoir de la Toscane, de la Campagnie, & de l'Italie proprement dite.

S'il n'étoit pas constant que la Primatie des Gaules ne fut déferée à l'Archevêque de Sens qu'après plus d'un siécle par Jean VIII. dans le Concile de Pontion sous Charles le Chauve; on pourroit se figurer que la dignité de Primat fonda cette distinction de l'Archevêque de Sens, qui occupa la troisiéme place après le Pape Etienne dans ce Concile de Latran, & à qui même le Diacre Jean député de

l'Archevêque de Ravenne, qui avoit la ſeconde place, laiſſa faire les fonctions de ſecond Préſident. Mais alors il n'avoit jamais été queſtion de la Primatie de l'Archevêque de Sens; & d'ailleurs nous voyons les ſix autres Métropolitains de France n'avoir dans ce Concile de Latran que le titre & le rang de ſimples Evêques. Un eſt précédé par l'Evêque de Langres, deux ſont précédés par l'Evêque de Saltzbourg dont le Siége n'étoit pas encore erigé en Métropole, tous les ſix ſont précédés par l'Evêque de Meaux. Sans égard aux droits des Egliſes Métropoles les Prélats François ſont confondus entr'eux, & la ſeule ancienneté de leur ordination fixe l'ordre de leur ſcéance.

Avant que d'en venir à la réſolution de cette difficulté nous obſerverons trois choſes avec M. l'Abbé Cenni. 1°. Il faut mettre une grande différence entre la liſte des Evêques qui eſt au commencement des Actes d'un Concile, & qui repréſente la diſpoſition de l'Aſſemblée *conſidentibus*, & la liſte qui eſt à la fin

fin des Actes, & qui marque la ſuite des ſouſcriptions *ſubſcribentibus*; les Evêques étoient toujours placés au rang que demandoit leur dignité ou leur ancienneté, mais bien des raiſons étoient cauſe que cet ordre étoit troublé dans les ſouſcriptions. 2°. Il eſt remarquable que dans ce Concile les François eurent la préſceance ſur les Italiens, par la déference volontaire de ceux-ci & non par aucun droit que ceux-là puſſent prétendre. Dans le premier Concile d'Arles, qui fut auſſi composé des Evêques des deux Nations, les François firent de même les honneurs de leur Pays, & ils céderent la préſceance aux Italiens. 3°. L'Evêque d'Oſtie, qui eſt maintenant le Doyen des Cardinaux, ne jouiſſoit alors d'aucune prééminence ni diſtinction particuliere entre les Evêques. George qui l'étoit en ce tems-là, devoit peut être à raiſon de ſon ancienneté ſe trouver à la tête des Evêques Italiens. Il eſt placé après l'Archevêque de Sens à la tête des François, qui refuſerent ſans doute de précéder ce vénérable vieillard,

qu'ils avoient vû durant une longue ſuite d'années Légat du S. Siege en France, & qui avoit rendu des ſervices ſignalés à toutes les Egliſes de ce Royaume.

Ces Egliſes étoient dans le plus miſérable état du monde depuis l'année 673, où après la cruelle mort du Roi Childéric Ebroüin ſortit du Monaſtere de Luxeüil, & donna commencement à la tyrannie des Maires du Palais. Durant l'eſpace de plus de 80 ans, dit le Pape S. Zacharie dans une de ſes Lettres à S. Boniface *, *les François n'aſſemblerent point de Concile, & n'eurent point d'Archevêque.* La plus-part des Evéchez, & ſur-tout les grands Sieges, furent donnés en Commande à des Laïques. Toute ſubordination ceſſa entre les Egliſes; les droits des Métropoles furent anéantis. Pepin étant monté ſur le Trône, fit quelques efforts pour remédier à ces déſordres; mais il ne ſe crut point aſſez bien établi pour enlever ſans aucun riſ-

* Cod. Bonif. Epiſt. 132.

que aux Seigneurs du Royaume les Evêchez qu'ils possédoient ; & les Papes horriblement véxés par les Grecs & par les Lombards, avoient besoin d'user de ménagement envers les François. Ce n'étoit point assez qu'on rendît à de véritables Pontifes les Eglises Métropolitaines, leur droit étoit si ignoré, ou étoit tombé dans un si grand mépris qu'on jugea nécessaire que le rétablissement s'en fît par l'autorité du Pape, & d'une maniere qui ressemblât à une nouvelle institution. C'est à ce sujet que s'introduisit dans le huitiéme siécle une maniere de conférer le *Pallium* differente de celle qui avoit été jusqu'alors en usage. M. l'Abbé Cenni prétend que cette grace accordée par les Souverains Pontifes, qui n'avoit été auparavant ou qu'une distinction d'honneur fort rare, ou même la marque du pouvoir de la Primatie & du Vicariat Apostolique, devint l'instrument de l'installation des Archevêques, sur quoi il cite le dix-septiéme Canon du huitiéme Con-

cile général, & d'autres témoignages.

Vers l'an 742. le Pape S. Zacharie tenta de rétablir trois Archevêchez, en envoyant trois *Pallium* à S. Boniface Apôtre de l'Allemagne (*a*), pour les conférer en ſon nom à Grimond de Roüen, à Abel de Rheims, & à Hardthbert de Sens, ce qui fut executé, du conſentement des Seigneurs & des Evêques, comme l'atteſtent à l'égard des deux derniers, les Evêques des Provinces de Rheims & de Sens aſſemblés en Concile à Soiſſons en 744 (*b*); mais par la difficulté de faire revivre les droits & la juriſdiction des Metropoles, cela n'eut point de ſuite. Loup ſucceſſeur d'Hardthbert ne parut qu'avec le titre & le rang d'Evêque à l'Aſſemblée d'Attigny en 765. L'Egliſe de Rheims (*c*) conti-

(*a*) Cod. Bonif. Epiſt. 143. 144.

(*b*) Conc. Sueſſ. Can. 3.

(*c*) Apud Flodoard. Hiſt. Rhem. Lib. 2. Cap. 16.

Ibid. Cap. 17.

nua d'être la proye des Seigneurs Laïques ; Abel en fut chaſſé par leur violence ; & Tilpin qui, après pluſieurs années de vacance lui ſuccéda en ce Siege, ne fut fait Archevêque qu'en 775. par Adrien I. ſucceſſeur d'Etienne III. Il eſt donc démontré que ce même Tilpin n'avoit réellement que la qualité d'Evêque en 769, quand il aſſiſta avec Vuilicaire Archevêque de Sens au Concile de Latran. Après la mort de S. Boniface, l'autorité & le rang de Métropole fut auſſi enlevé par le malheur des tems à l'Egliſe de Mayence. Lulle qui avoit ſuccédé à ce ſaint Martyr en 753. (*a*) reçut avec le *Pallium* la dignité d'Archevêque encore plus tard que Tilpin de Rheims; le Pape Adrien I. ne l'en revêtit que vers la fin de l'année 775 ou en 776. Il eſt donc pareillement démontré que Lulle étoit purement & ſimplement Evêque de Mayence à l'Aſſemblée d'Attigny en 765 comme Loup de Sens, & à ce Concile de Latran

(*a*) Apud Flodoard. ibidem.

comme Tilpin de Rheims. En 786. lorſque la Métropole de Bourges fut rétablie par le même Pape Adrien I. la mémoire de ce titre (*a*) y étoit preſque éteinte, & on ne ſe reſſouvenoit plus d'aucun Prélat de ce Siége qui eût été Archevêque. C'étoit l'effet du déſordre & de la miſere qu'avoient causé les incurſions & les ravages des Sarraſins. Il eſt certain en général, que toutes les Métropoles de France, dont la dignité & les droits étoient abolis, ou par l'invaſion des Barbares, (*b*) ou par les brigandages des Seigneurs François, furent rétablies ſous le regne de Charlemagne par l'autorité du Pape Adrien I. & la puiſſante protection de ce Prince; à l'exception de trois, comme nous l'apprenons par le Teſtament de ce pieux & grand Empereur, où dans le dénombrement des Egliſes Métropoles, à qui il veut

(*a*) Cod. Car. Epiſt. 87.

(*b*) Epiſt. Adriani Papæ ad Berther. Vien. Apud Labb. in Bibl. Manuſc. tom. 1. p. 109.

qu'on distribuë ses trésors, ces trois sont omises, Eluse ancienne Metropole de la Novempopulanie, Narbonne, & Aix; mais nous sommes assûrés par un Manuscrit très-ancien de la Reine de Suede, qu'elles ont été rétablies après la mort de Charlemagne. Pour ce qui est du Siége de Sens, puisque Vailicaire successeur de Loup est reconnu seul Archevêque des Gaules dans le Concile de Latran sous Etienne III. il faut qu'il ait recouvré sa dignité & ses droits par l'autorité du saint Pape Paul I, ou d'Etienne III. Telle est la résosolution de la premiere difficulté qui regarde les Evêques de France.

Celle qui concerne les Evêques d'Italie, est qu'il ne vint au Concile de Latran sous le Pape Etienne III. que des Prélats de la moindre partie des Eglises d'Italie.

La principale raison qu'en apporte M. l'Abbé Cenni est, qu'il ne fut pas libre à ce Pontife d'y appeller ceux qui étoient sous la domination des Grecs & des Lombards, parce que les premiers avoient souf-

trait au Patriarchat d'Occident les Provinces qui étoient de leur dépendance, pour les soumettre à celui de Constantinople, & que les derniers avoient pris ombrage des démarches que le Pape & les Romains avoient faits pour se mettre sous la protection des Rois de France.

ARTICLE XLIX

ELOGE HISTORIQUE de M. Coustou l'aîné, Sculpteur ordinaire du Roy, & Recteur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, auquel on a joint des Descriptions raisonnées de quelques Ouvrages de Peinture & de Sculpture. A Paris ruë Saint Jacques, chez Huart Libraire, près la Fontaine S. Severin. Brochure in-12. 1737. *Pages* 180.

NIcolas Coustou nâquit à Lyon le neuviéme de Janvier 1658. François Coustou son pere, étoit Sculpteur en bois, & sa mere étoit sœur du célébre M. Coissevaux. Il

travailla d'abord en bois ſous la direction de ſon pere, & ſon coup d'eſſai fut preſque un coup de maître. Ses premiers ſuccès, loin de le prévenir pour lui-même, l'engagerent à travailler avec encore plus d'application, ce qui eſt la marque la plus certaine d'un eſprit ſolide, & d'un véritable talent; mais comme il s'apperçut bien-tôt qu'il ne trouveroit pas dans Lyon tout ce qui le pourroit conduire où ſon génie le portoit, & que la grande réputation de ſon Oncle donnoit une nouvelle ardeur au déſir qu'il avoit de ſe perfectionner, il vint à Paris à l'âge de dix-huit ans, & acheva de développer ſes talens ſous un Maître plus propre qu'aucun autre à ſentir de quoi il étoit capable, & que la liaiſon du ſang intéreſſoit à accélerer ſes progrès dans un art, dans lequel il n'avoit lui-même aucun Supérieur.

Couſtou juſtifia bien-tôt le jugement, que M. Coiſſevaux avoit porté de lui, & le premier Prix de Sculpture qu'il remporta, fit honneur aux leçons d'un tel Maître. M. Colbert,

après l'avoir couronné de sa main ; l'envoya à l'Académie Françoise de Rome, où il resta trois ans. Ce fut pendant ce séjour qu'il fit la belle Statue de l'Empereur Commode sous la figure d'Hercules, qui a été depuis placée dans les Jardins de Versailles.

Il admira & étudia à Rome les plus beaux morceaux des Grecs & des Romains, les ouvrages de Michel-Ange, & ceux du célébre François Flamand, qu'il sçut distinguer de cette foule de belles pieces, dont la Capitale du monde Chrétien est remplie, mais il étudia encore plus la nature, & il ne s'attacha jamais à copier servilement. De ce qu'il trouva de plus excellent dans la maniere des grands Maîtres, il se forma une maniere à lui, & digne d'être choisie pour modelle, par ceux, qui tendent au parfait.

Monsieur Coustou partit de Rome en 1683. & s'arrêta à Lyon pendant dix-huit-mois. Dès qu'il fut arrivé à Paris, le feu Roi l'employa aux ouvrages de Sculpture,

que ce grand Prince faiſoit faire à Verſailles & à Trianon. En 1692. il travailla aux embelliſſemens de l'Egliſe des Invalides ; l'année ſuivante il fut reçû Membre de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture ; & en 1695. il fit en ſocieté avec M. Joly le tombeau du Maréchal de Crequy, lequel eſt dans l'Egliſe des Jacobins de S. Honoré. La Figure de ſix pieds de proportion, qui repréſente la Valeur, & une bataille en relief de bronze ſont de lui, & dignes de ſon génie.

M. Couſtou étoit fort laborieux, & il ne ſortoit rien de ſa main, qui n'ajoûtât un nouveau dégré à ſa réputation. Il fit à Marly ſous les yeux de Louis XIV. le deſſein d'un Grouppe repréſentant la Seine & la Marne, & il l'a executé en Marbre ; on l'a depuis tranſporté dans le Jardin des Thuilleries, où il attire l'admiration des connoiſſeurs. On n'y voit pas avec moins de plaiſir quatre autres Figures, qui ſont encore de lui. La premiere eſt une Statuë Pedeſtre de Jules Céſar, de ſept

ou huit pieds de proportion, où la gravité & la sévérité des Romains sont merveilleusement bien marquées. Comme elle est vis-à-vis de la Statuë d'Annibal, bien des gens ont crû qu'elle représentoit Scipion l'Afriquain, le Vainqueur du Héros de Carthage.

La seconde est le Chasseur, posé au bout de la Terrasse du côté du Pont Royal: les deux autres sont de suite au bord de la Terrasse du Palais. En considérant ces merveilles de l'Art, on sent que M. Coustou cherchoit la vérité, « qu'il l'a trouvée en „ regardant la Nature avec des yeux „ ouverts par le bel antique, qu'il n'ad- „ mettoit pour beau que le grand, „ le simple, le noble, la belle for- „ me & le parfait ensemble de ces „ choses, qu'il plaçoit avec discerne- „ ment le feu & la délicatesse des „ parties, qui rendoit ses contours „ nobles, mais à différens degrès, „ & en se proportionnant toujours „ aux sujets. „

Les Chasseurs qu'il a faits à Marly, à peu-près dans le même-tems,

ſont de la même beauté que celui des Thuilleries. L'Auteur de ſon Eloge, après la deſcription d'un de ſes Grouppes, fait une remarque bien judicieuſe. « Il n'y a point, dit-il, de
„ ſujet, où l'on puiſſe avec plus de
„ fondement repréſenter un homme
„ en péril, il ſemble même que le
„ Sculpteur auroit pû s'y détermi-
„ ner par choix, & mettre le San-
„ glier en défenſe contre les Chaſ-
„ ſeurs. Cette maniere de traiter ſon
„ ſujet lui auroit fourni des actions
„ plus vives, & des expreſſions plus
„ marquées, & plus capables de flat-
„ ter le goût de tout le monde,
„ mais il a ſacrifié une partie des
„ applaudiſſemens, pour ſatisfaire la
„ délicateſſe de ſon eſprit; ce Group-
„ pe devoit être expoſé aux yeux
„ d'une Cour ſpirituelle & délicate.
„ Il a ſenti qu'il ne falloit pas qu'un
„ morceau deſtiné à cauſer du plai-
„ ſir, laiſsât des impreſſions déſa-
„ gréables. ſur-tout pouvant, com-
„ me il a fait, traiter ſon ſujet ſans
„ choquer la vraiſemblance. Ce n'eſt
„ point ici un trait d'Hiſtoire tragi-

„ que, une action connuë, qu'il ne
„ faudroit pas défigurer. Il ſçavoit
„ que Milon * a cauſé du plaiſir,
„ quoique déchiré par les griffes du
„ Lion qui le dévore, & que tou-
„ tes les véritez de cette eſpece plai-
„ ront toujours, lorſqu'elles ſeront
„ auſſi bien renduës; mais il ſçavoit
„ auſſi que la ſcene enſanglantée ſans
„ néceſſité révolte, il n'eſt pas néceſ-
„ ſaire qu'un Chaſſeur, dont on ré-
„ préſente l'action en général, ſoit
„ bleſſe, ou en danger de l'être. „

Ne pourroit-on pas appliquer ces réfléxions aux nuditez que les Peintres & les Sculpteurs montrent ſi ſouvent, même dans les ſujets les plus graves. Où eſt la néceſſité? où eſt l'apparence même de la vérité? Peut-on croire qu'on ait peint ou taillé ſur l'original ce que la pudeur & la bienſéance ne permettent de découvrir que dans le beſoin le plus preſſant, & jamais aux yeux du public?

* Groupe de Puget dans les Jardins de Verſailles.

Le feu Roi prit ſouvent plaiſir à voir travailler M. Couſtou à Marly, & à lui faire des queſtions ſur ſon Art. *Couſtou*, dit-il un jour, *eſt né grand Sculpteur. Il a fait pluſieurs modelles dans ces places, & tous également beaux.* Une Penſion de 2000. livres, dont Sa Majeſté le gratifia peu de tems après, fit voir que ce n'étoit pas un pur compliment, & que ce grand Prince ſçavoit également connoître le vrai mérite, & le récompenſer. La Statuë du Maréchal de Villars, & le Tombeau du Prince de Conty, qui eſt à S. André des Arts, ſont de la même force & de la même beauté, que tout ce que nous venons de dire.

En 1720. le feu Duc d'Orleans Regent du Royaume, accorda à M. Couſtou la Penſion de 4000. livres que Louis XIV. avoit donnée à M. Coiſſevaux, & dans le même-tems notre illuſtre Sculpteur fit pour la ville de Lyon, l'une des deux Figures de Bronze qu'on voit dans la Place de Bellecourt, Elle repréſente la Saone aſſiſe ſur un Lion, & à dix pieds de

proportion. Il fit auſſi un Trophée de Minerve de même proportion, poſé ſur un pied-d'eſtal de la Statuë équeſtre de Louis le Grand, qui eſt dans la même Place.

La Statuë de Marbre du Cardinal de Janſon, qui doit être placée dans l'Egliſe de Beauvais, où ſa famille lui érige un Mauſolée. Un Crucifix de marbre de deux pieds de proportion, qui avoit été demandé par M. Sanſier Auditeur des Comptes à M. Couſtou, & qu'on croit que celui-ci racheta après la mort de ce curieux; un Buſte de marbre du grand Colbert, & celui de M. l'Abbé Bignon, ſont encore des morceaux dignes de cet incomparable Artiſte.

Mais il ne pouvoit rien ſortir de médiocre de la main d'un homme, dont le génie étoit grand, élevé, les réfléxions juſtes & profondes, le goût ſûr & délicat, & qui travailloit avec un ſoin infini juſqu'à ſes petits modelles de terre cuite, où il eſt entré dans le plus grand détail, avec toute la préciſion qu'on trouve dans ſes grandes Statuës; en un mot, on pou-

voit lui appliquer ce que Boileau a voulu dire de Racine : « Quelques
„ ſiécles ajoûteront à ſes Ouvrages
„ ce qui leur manque aux yeux des
„ partiſans outrés de l'Antiquité.
„ S'ils nous étoient apportés de Gre-
„ ce ou de l'ancienne Rome, ils ſe-
„ roient dès-à-préſent regardés com-
„ me des chefs d'œuvres de l'art, &
„ leur Auteur ſeroit placé tout d'une
„ voix au rang des premiers Scul-
„ pteurs du monde. „

M. Couſtou eſt mort le premier de May 1733. âgé de ſoixante-quinze ans & quatre mois, pénétré de ſentimens vraiment chrétiens, extrêmement regretté de ſes Confreres & de toute l'Académie, après y avoir exercé avec dignité la Charge de Profeſſeur, & celles qui conduiſent au Rectorat, dont il étoit pourvû, Charges, que l'unanimité des ſuffrages lui avoient données. Philoſophe ſur l'intérêt, & vraiment honnête homme, il a laiſſé dans le cœur de ſes amis & de tous les connoiſſeurs un amour tendre, & un reſpect infini pour ſa mémoire.

A ſon éloge, dont nous venons de donner le précis, on a ajoûté dans ce Volume des Deſcriptions raiſonnées de quelques Ouvrages de Peinture & de Sculpture.

La premiere roule ſur la néceſſité de prendre les ſujets des Tableaux dans les Hiſtoriens. « Il n'arrive que trop ſouvent, dit l'Auteur anonyme, que les Peintres, qui ont des ſujets d'Hiſtoire à traiter, ſe contentent des connoiſſances qu'ils ont acquiſes par les Tableaux, & dans les converſations. De-là vient que l'Hiſtoire eſt rarement bien renduë, & qu'on voit au contraire beaucoup de Tableaux, où elle eſt défigurée. Si vous exceptez ceux de Pouſſin, de le Brun, de Rubens, & de quelques autres autres grands Maîtres, vous en trouverez peu, où les caracteres ſoient obſervés, où les perſonnages portent les marques des paſſions, qui les agitent, où l'on diſtingue les Peuples du Midy des Peuples du Nord : je pourrois vous en indiquer, où Alexandre

„ & ceux, qui composoient sa Cour,
„ sont armés de cuirasses, telles que
„ les portoient le grand Condé, &
„ le vaillant Turenne. „

Pour se faire mieux entendre, l'Auteur prend le parti de tracer un sujet de Tableau, & choisit la chasteté de Joseph, qui a été traitée par une infinité de Peintres. « Les réfléxions,
„ ajoûte-t-il, qui naîtront de ce su-
„ jet, mettront ma pensée dans tout
„ son jour „; elles produisent véritablement cet effet, mais on conçoit bien qu'une telle description ne peut être abregée, ainsi nous y renvoyons les Lecteurs.

Suit la Description d'un Tableau de Chevalet, peint par M. Vanloo, & qui représente Sara donnant Agar pour femme à Abraham : puis celle d'un Tableau, aussi de Chevalet, peint par M. Desavanne, où l'on voit Hercules filant avec Omphale ; ensuite celle d'un Tableau de M. Lancret, où il a peint un Groupe de marbre, représentant le Martyre de S. Sebastien, & des curieux, qui

l'examinent & l'admirent. Voilà pour les Peintures: elles ſont ſuivies de deux Deſcriptions d'ouvrages de Sculpture. La premiere eſt de l'Autel de l'Egliſe Métropolitaine de Rouen, fait par M. Bouſſeau. La ſeconde eſt d'une Figure ſymbolique de la Religion, faite en marbre par le même Sculpteur, pour être poſée dans le Salon de la Chapelle de Verſailles.

Nous ne pouvons encore qu'indiquer les titres & les ſujets de ces Deſcriptions, & nous ne balancerions pas à conſeiller aux Curieux d'y apprendre à penſer juſte, & à s'exprimer ſçavamment ſur ces deux Arts, ſi propres à former l'eſprit, & dont l'Auteur paroît poſſeder ſi bien toutes les fineſſes, s'il n'y avoit pas mêlé des erreurs, qui en rendent la lecture d'autant plus dangereuſe, qu'on ne s'aviſe pas de ſoupçonner un Ecrivain, qui paroît tout occupé à parler de Peinture & de Sculpture, de ſaiſir cette occaſion pour dogmatiſer.

Dans quel champ ne ſeme-t-on pas aujourd'hui l'yvraye? & quels Li-

vres peut-on lire ſans danger, ſi dans les Ouvrages même de pure littérature, ſi dans ceux, qui ſemblent être uniquement deſtinés aux beaux Arts, les Auteurs ſe font Théologiens, affectent de faire violence aux paſſages les plus formels de l'Ecriture, pour en énerver toute la force ; ſi ceux qui portent les noms les plus reſpectables, & qu'on a lûs ſi long-tems avec édification & avec fruit, ſe trouvent infectés du venin de l'héréſie ?

Nous n'entrerons ici dans aucun détail des Propoſitions proſcrites par l'Egliſe, qui ſe trouvent dans cette Brochure, elles y ſont ſi peu déguiſées, qu'elles ne tromperont que ceux, qui veulent bien être trompés. Le ſoulevement qu'elles ont excité parmi les Catholiques, a prévenu notre Critique, & nous aurions trop à faire, ſi nous voulions relever toutes les licences, qu'on ſe donne tous les jours en pareille matiere.

ARTICLE L.

ORAZIONE IN MORTE di Eugenio Francesco *Principe di* Savoia. *In* Padoua. *Presso* Giuseppe Comino. MDCCXXXVII. *in-folio.* C'est-à-dire: *Oraison Funebre du Prince* Eugene *de* Savoye, *par Monseigneur* Dominique Passionei, *Archevêque d'*Ephese, *Nonce Apostolique auprès de Sa Majesté Impériale. A Padoue.* 1737. in-folio *Pages* 92.

CE Discours destiné à honorer la Pompe Funébre que l'Empereur a fait faire pour les Obséques du Prince *Eugene*, dans l'Eglise Cathedrale de *Vienne*, avec une magnificence digne & du Maître qui l'a ordonnée, & des services que l'illustre Mort a rendus à l'Empire, n'ayant pas été prononcé, Monseigneur *Passionei* a crû devoir le faire passer à la Postérité, & pour la gloire du Héros dont il célébre la mémoire, & comme un gage de l'amitié qui les

avoit unis. Nous ignorons les raisons qui l'ont empêché de rendre ce devoir lugubre au Prince son ami : mais la longueur seule du Discours en eût été une suffisante.

Sur ces paroles du commencement du premiet Livre des *Machabées*, qui lui servent de texte, *Alexander Philippi Macedo... constituit prælia multa... obtinuit omnium munitiones... accepit spolia multitudinis gentium... siluit terra in conspectu ejus... obtinuit regiones gentium, & Tyrannos... & post hæc decidit in lectum, & cognovit quia moreretur.* « Alexandre le Macedonien, fils » de Philippe... donna plusieurs » batailles... il prit les places fortes » de tous ses ennemis... il s'enri- » chit de dépouilles de la multitu- » de des Nations... La terre se tut » en sa présence.. Il se rendit maî- » tre du Païs des Nations, & des » Tyrans... & après cela il fut con- » traint de se mettre au lit, & il » connut que son mal étoit sans » remede, & qu'il en mourroit. »

Sur ces paroles, dis-je, M. *Passionei* forme le plan de cet Eloge, & trace le portrait du nouvel *Alexandre.* Après une application générale qu'il en fait au Prince *Eugene*, dans l'Exorde, il les reprend en détail dans la premiere Partie, & il y trouve les vertus guerrieres, & les actions les plus signalées de ce Héros. Il le peint des traits les plus brillans, il exhalte ses exploits & ses victoires, mais il ne nomme, & ne détaille que celles qu'il a remportées contre les ennemis du nom Chrétien, ou seuls, ou comme appuyant le parti des Rebelles, & des Mécontens. Car c'est sous ce point de vûë qu'il le considere, comme un *Josué*, comme un *Machabée*, qui combat les combats du Seigneur, comme le fleau de l'Empire Ottoman, comme le boulevart des Chrétiens contre cette redoutable Puissance. Ce premier Point finit d'une maniere qui peut donner quelque idée du caractere de l'éloquence de l'illustre Orateur, & de ses sentimens.

Après

Après avoir fait les vœux les plus ardens pour obtenir du Ciel une Paix durable entre les Princes Chrétiens, & avoir demandé à Dieu qu'il fasse tomber la foudre sur les Nations Infidelles: « Voilà, Princes,
» dit-il, voilà ceux contre qui vous
» devez tourner vos armes; voilà
» les espaces immenses de l'Asie &
» de l'Afrique, où la Croix, depuis
» tant d'années exilée de ces con-
» trées, redemande son ancienne
» possession; c'est-là que d'immenses
» régions suffront à éteindre l'ar-
» deur martiale des Royaumes, &
» la jalousie du voisinage. Ce sont-
» là les conquêtes les plus conve-
» nables à des Princes & à des
» Guerriers Chrétiens, à qui Dieu
» n'a confié son tonnerre, qu'afin
» qu'ils étendent les limites de son
» Royaume, & du vrai culte. *Roga-*
» *te quæ ad pacem sunt;* demandez,
» & suppliez le souverain Arbitre
» du sort des Empires, qu'il daigne
» faire briller l'Aurore si désirée de
» ce jour fortuné, où doivent s'u-

„ nir, (& faſſe le Ciel que ce ſoit
„ pour toujours) le cœur & la main
„ de *Charles* & de *Louis*. *Rogate*,
„ demandez, & quoi ? demandez
„ que *Charles* monte ſur le trône de
„ *Biſance* déja ébranlé, & preſque
„ renverſé par les coups qu'*Eugene*
„ lui a portés, & que *Louis* re-
„ prenne l'autre partie de l'Orient,
„ avec le Sépulcre de *Jeſus-Chriſt*.
„ Alors bien mieux qu'en la pré-
„ ſence d'*Alexandre* & d'*Eugene*,
„ & à plus juſte titre on pourra di-
„ re que devant *Charles* & devant
„ *Louis* la terre eſt demeurée dans
„ le ſilence. „

Après les expreſſions pathetiques de la douleur la plus vive cauſée par la perte irréparable que l'Empire vient de faire, M. *Paſſionei* nous peint dans la ſeconde Partie, non plus les exploits publics & éclatans du Héros, objet de ſes regrets, mais les principes de ſes actions, les motifs qui l'animerent, ſes ſentimens, ſes vertus enfin, ce qui fait le mérite réel & véritable de l'homme,

ce qui eſt tout à lui ; c'eſt-à-dire, ce qu'il ne partage avec perſonne, ce qu'il ne doit dans les grands poſtes, & dans les grandes occaſions, ni à l'habileté, ni au zéle, ou aux autres qualités de ceux qui ſecondent ſes vûës, & qui executent ſes projets ; ce qui dans la conduite particuliere fait les grands hommes, indépendemment même des grandes actions, la grandeur d'ame, le zéle du bien public, le déſintéreſſement, la bonté, l'affabilité, &c. Ce Diſcours eſt rempli des traits les plus brillans, des figures les plus vives ; des mouvemens les plus pathétiques, des expreſſions les plus animées, que l'éloquence puiſſe fournir dans un ſujet auſſi grand & auſſi intéreſſant que celui-ci.

ARTICLE LI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

ON a réimprimé ici, en grand *in-4°.* les *Essais sur la Critique, & sur l'Homme*, par M. Pope, de la traduction de M. de S. 1737. Le Traducteur y a ajoûté quelques réfléxions sur les Critiques que l'on a faites, tant de ces Ouvrages mêmes, que de sa Traduction, à côté de laquelle on trouve dans cette Edition les deux Poëmes Anglois. Le tout est précédé des *Refléxions Préliminaires du Traducteur, sur le Goût des Traductions*. M. de S. se déclare pour les Traductions qui conservent le plus qu'il est possible le goût, le tour, le génie de l'Auteur, sans toutefois s'y assujettir,

jusqu'à devenir obscur & étranger dans sa propre langue. C'est pour cela qu'il a préféré une Traduction en Prose : la gêne & la contrainte de la mesure & de la rime obligeant souvent de recourir à la paraphrase, & de s'écarter de la fidélité qu'on doit à son Auteur. Il ne laisse pas de rendre justice à la Traduction en Vers que M. l'Abbé du *Resnel* a faite des deux Poëmes de M. *Pope* ; & il parle avec éloge de celle que M. le President *Bouhier* donna l'an passé du Poëme de *Pétrone* sur la Guerre Civile. M. de S. en donnant cette Edition, nous avertit qu'on en préparoit encore une nouvelle *in*-12, pour laquelle il a fait quelques corrections, qu'il a fait imprimer à la fin de celle-ci.

PAYS-BAS.

D'AMSTERDAM.

Mémoires de Frédéric Henry *de* Nassau, *Prince d'*Orange, *qui contiennent ses expéditions Militaires*

depuis 1621. jusqu'à l'année 1646. enrichis du Portrait du Prince, & de Figures représentant ses actions les plus memorables, dessinées & gravées par Bernard Picart. *A* Amsterdam, *chez* Pierre Hombert. 1733. *Volume* in-4°. *de 362. pages.*

M. de *Beausobre* Editeur de ces Mémoires, nous apprend que le Public en est redevable à *Leopold* Prince d'*Anhalt-Dessau*, fils de *Henriette-Catherine* de *Nassau*, Princesse d'*Orange*, troisiéme fille du Prince *Frédéric Henry*, & la derniere de la branche des Princes de *Nassau-Orange*. La Préface, après un éloge assez court du Prince *Leopold*, & quelques remarques sur le Manuscrit, unique de ces Mémoires, & sur les changemens, & les corrections qui y ont été faites, & que M. de *Beausobre* attribuë à la modestie du Prince *Frédéric Henry*, s'étend beaucoup plus sur les qualités morales, politiques, & principalement sur les vertus militaires de ce grand Capitaine. Ces Mémoires sont écrits fort simplement, & en forme d'Anna-

les. On n'a voulu changer ni le style, quoiqu'un peu ſuranné, ni l'ortographe. L'Editeur ne les croit pas de la main même du Prince, mais écrits par des Secretaires, ſur les Inſtructions qu'il avoit tracées. On y trouve quelques endroits qui peuvent ſervir à réformer les Hiſtoriens des Guerres des Pays-Bas, & en particulier M. le *Clerc.*

DE LA HAYE.

Réfléxions Politiques ſur les Finances & le Commerce, où l'on examine quels ont été les revenus, les denrées, le Change étranger, & conſéquemment ſur notre Commerce, les influences des augmentations & des diminutions des valeurs numéraires des Monnoies. A la Haye, *chez les freres* Vaillant, *&* Nicolas Prevoſt. 1738. *deux volumes* in-12. Ce Livre ſe vend chez *Rollin*, à *Paris* Quay des Auguſtins.

L'Auteur entre dans des détails curieux, dans une matiere par elle-

même très intéreſſante: & quoique nous ayons déja pluſieurs Ouvrages eſtimés en ce genre, celui-ci ne laiſſera pas, ſelon les apparences, d'être recherché avec empreſſement.

ITALIE.

DE VIENNE.

Don *Ange Cologera* Moine Camaldule, a ramaſſé divers Ouvrages, ou non imprimés, ou ſinguliers, & devenus rares, ſous ce titre: *Raccolta d'Opuſcoli ſcientifici, e Filologici ſotto la protezione dell' Altezza Sereniſſima di* Dorotea *Sophia Co: Palatina del* Reno, *Duchezza di* Parma, Piacenza, &c. *in*-8°. Ce Recueil commencé depuis quelques années, mais qui ne nous eſt connu que depuis peu de tems, contient des choſes aſſez curieuſes, dont nous parlerons dans la ſuite de ces Mémoires.

FRANCE.

De Toulon.

Lettre écrite de Toulon le 21. Décembre 1737.

L'Aurore boreale parut ici la nuit du 16. de ce mois. A $6^h\frac{1}{2}$. on apperçut une lueur blanchâtre vers le N. N. E, qui s'étendit ensuite peu à peu vers l'horison jusqu'au N. N. O. De noirs nuages répandus par pelotons, & qui regnoient de l'E. N. E. à l'O. N. O. à l'horison jusqu'à la hauteur de 30^d, ne laissoient voir que par quelques ouvertures cette lueur qui ressembloit à un crepuscule déja fort, dans un tems bien net. Vers les $7^h\frac{1}{4}$. la lumiere s'étendit au dessus des nuages à la hauteur de 45^d, du N. N. E, au N. N. O, & commença à paroître à cette hauteur, rougeatre d'un rouge un peu clair. Elle communiqua la même couleur à quelques nuages déliés qui terminoient ceux qui étoient

au-dessous le long de l'horison ; & tout ce qui paroissoit rouge avoit la figure d'une Ellipse, dont le grand axe étoit à peu-près parallele à l'horison. A 8h. la lumiere rouge prit une couleur blanchâtre vers le N. N. O, & s'étendit peu à peu à la hauteur de 40d. environ, depuis N. O. $\frac{1}{7}$. N, jusqu'au N. $\frac{1}{4}$. N. O ; & disparut demi-heure après. A 8h. $\frac{1}{2}$. parut au N. N. E. une colomne rougeatre presque perpendiculaire à l'horison ; ayant de largeur environ 10 à douze degrez, & 40 de hauteur. La colomne sans changer de forme ni de couleur s'avança peu à peu vers le N. L'Etoile polaire, quelques-unes de la tête de la grande Ourse, & quelques-unes de Céphée paroissoient très-bien à travers de la colomne. A 8h. $\frac{3}{4}$. la colomne étoit au N. N. O ; à 9h. $\frac{1}{2}$ à l'O. N. O ; ensuite à l'O. $\frac{1}{4}$. N. O, où elle s'élargit en forme de cercle, dont le limbe inférieur étoit distant de l'horison de 15 à 20 degrez. La couleur rouge du cercle devint ensuite plus foncée jusqu'à ce qu'elle disparut peu à peu

également. A 10h. on ne diſtinguoit plus rien à l'horiſon que les nuages épais qui y étoient déja auparavant. Un vent d'Eſt vint quelque tems après, & nettoya le Ciel. A 11h. le phénomene recommença à paroître. Ce fut d'abord une lueur rougeatre s'étendant du N. E. au N, en forme de demi-cercle, & d'un rouge aſſez vif vers le centre. Peu à peu le demi-cercle s'avança vers le N. N. O, enſuite vers le N. O. ſans s'élargir, & enfin à l'O. N. O. Vers le minuit parurent dans le milieu du demi-cercle diverſes bandes en forme de colomnes s'élevant perpendiculairement à l'horiſon juſqu'à 50 & 60d, larges les unes de 6 de 8, & les autres de 10 degrés, & paralleles entre-elles à peu près. Ces bandes étoient alternativement l'une rougeatre, l'autre blanchâtre. Les blanchâtres ſe teignoient en rouge, & les rouges devenoient blanches. Ce ſpectacle dura aſſez uniformement juſqu'à un peu avant 1h. & $\frac{1}{2}$. que les bandes commencerent à perdre leur éclat,

& disparurent enfin tout-à-fait. Toute la demi circonférence rouge se déteignit peu à peu en blanc, ayant presque passé au N. N. O, & O $\frac{1}{4}$. N. O ; & la lueur blanchâtre qui succéda à la rouge perdit insensiblement sa force, tellement qu'à 2h. moins un quart après minuit on ne distinguoit plus rien du phénomene, qui n'a pas reparu depuis.

Nous avions depuis le 12. les vents variables du S. E. au N. E, beau tems avec quelques nuages ; & ce tems dure encore aujourd'hui. 20e.

DE LYON.

On imprime ici les Sermons du P. *Gaspar du Fay* de la Compagnie de *Jesus*, Prédicateur célébre, qui a prêché avec de grands succès dans plusieurs des principales Villes du Royaume, & dont les Sermons ont été généralement estimés. Le Carême paroîtra incessamment.

DE PARIS.

Le *Traité des Maladies des Os, dans lequel on a représenté les Appareils, & les machines qui conviennent à leur guérison*, nous a échappé dans le tems que nous aurions pû en rendre compte. Cependant le grand nombre de maladies , & les fréquens accidens qui arrivent à ces parties, rendent un pareil Ouvrage nécessaire, ou du moins très-utile à ceux qui entreprennent le traitement de ces Maladies. Il suffit de dire qu'il est du célébre *Jean-Louis Petit , de l'Académie Royale des Sciences, de la Societé Royale de Londres , Directeur de l'Académie de Chirurgie , Chirurgien de S Cosme , & ancien Prévôt de sa Compagnie*, pour le faire rechercher de tous ceux qui veulent avoir une connoissance exacte de cette partie de la Chirurgie , si essentielle , & d'un si fréquent usage, & pratiquer avec plus de sûreté, & de perfection qu'on ne faisoit auparavant, L'Edition que

nous annonçons, eſt la troiſiéme, imprimée chez *Cavelier*, ruë S. *Jacques*, au Lys d'or, en deux volumes *in*-12. 1736.

Penſées ſur la Déclamation, par Louis Riccoboni. *A* Paris, *chez* Briaſſon, *rue S. Jacques, à la Science; la veuve de* Lormel, *ruë du Foin, à côté de la ruë S. Jacques, à Sainte Genevieve;* Prault *fils*, *Quay de Conty, à la Charité.* in-8°.

C'eſt aux Maîtres en chaque Art, qu'il appartient d'en développer les principes, & d'en dicter les régles. Eh! qui pouvoit mieux que M. *Riccoboni* s'expliquer, & nous inſtruire ſur l'Art de la Déclamation. *L'Art de la Déclamation*, dit-il, *conſiſte à joindre une prononciation variée à l'expreſſion du geſte, pour mieux faire ſentir toute la force de la penſée.* Il en fait voir l'utilité, la néceſſité même, dans preſque tous les états, & les profeſſions de la vie, juſques dans la ſimple récitation, dans la converſation familiere, & *paiſible.* Pour y réuſſir, il ne faut ni négliger les préceptes des grands Maîtres,

ni ſortir de ſon *naturel.* C'eſt dans ces deux ſources qu'il faut l'étudier cet Art qui donne la vie, la force, la grace à tous les diſcours publics ou particuliers. Les réfléxions de M. *Riccoboni* ſur la prononciation, ſur les tons, qui dans leur varieté, doivent toujours être *les tons de l'ame;* c'eſt-à-dire, ceux que l'ame elle même dicte à l'Orateur, ceux qui peignent la penſée, ſur l'expreſſion des yeux, & de tout le viſage, du geſte, du maintien, ſont le fruit d'une méditation ſçavante & profonde, d'un uſage, & d'une expérience conſommée. Avec de telles inſtructions, il ne tiendra qu'à ceux qui ſentent la néceſſité de cet Art de la Déclamation, d'y acquérir toute la perfection dont ils ſont capables, chacun dans ſon caractere.

Rollin fils a réimprimé *la Converſion d'un Pécheur, réduite en principes*, Ouvrage du P. *François de Salazar*, de la Compagnie de *Jeſus*, traduit de l'*Eſpagnol*, par le P. de *Courbeville* de la même Compagnie, *in*-8°. 1738.

Réponse de M. d'Anville, Géographe ordinaire du Roy, à M. ***.

Vous m'avez fait plaisir, Monsieur, de me communiquer la nouvelle Edition qu'on vient de faire en Hollande de l'Histoire de la Chine du P. du Halde, laquelle fut imprimée pour la premiere fois à Paris il y a environ trois ans: mais en me communiquant cette Edition, vous exigez de moi que je vous dise ce que je pense, sur-tout des Cartes copiées à la Haye sur celles qui ont été gravées à Paris. Pour ce qui est de l'impression du Livre, vous sçavez, me dites-vous, à quoi vous en tenir. Vous ne pouvez goûter que les Cartes, qui sont une partie essentielle de l'Ouvrage, & qui doivent accompagner la Description des Provinces, en soient totalement séparées, & mises à part dans un grand volume d'un format tout différent. Vous trouvez que l'impression n'a rien au-dessus des impressions les plus ordinaires de Hollande, petit

papier, caracteres très-communs, les lignes extrêmement ſerrées, & d'une longueur démeſurée, ce qui fatigue le Lecteur, par l'attention forcée qu'il doit avoir, pour ne ſe pas méprendre dans le paſſage d'une ligne à une autre. Enfin, le premier coup d'œil des Cartes vous a fort déplû, & c'eſt ſur ces Cartes, qui ſont plus du reſſort d'un Géographe, que vous me demandez mon ſentiment.

Je vous avouerai d'abord, que les Libraires de Hollande s'étant mis en poſſeſſion de contrefaire les bons Ouvrages qu'on publie en France, je n'ai pas été ſurpris qu'ils ayent mis cette Hiſtoire ſous leur preſſe. Mais quoique l'édition de l'Auteur, de l'aveu du Public, ſoit très recommandable par la beauté du papier, des caracteres, & des gravûres, néanmoins le Libraire étranger a bien oſé avancer, en annonçant ſon Edition, qu'elle l'emportoit ſur la premiere. Sur cette annonce du Libraire, je me ſuis ſenti beaucoup de curioſité de voir les Cartes de Géographie, qui font une partie conſidérable de

l'Ouvrage en queſtion, quoique je n'y ſois point du tout intéreſſé comme Graveur, ſelon que je ſuis déſigné dans un Avertiſſement du Libraire Hollandois. Mais ma ſurpriſe a été grande de voir preſque toutes ces Cartes, non-ſeulement fort au-deſſous des Cartes originales pour l'execution, mais fort mal gravées à tous égards. Vous voulez que j'en porte mon jugement, c'eſt ce que je vais faire le plus ſuccinctement qu'il ſera poſſible.

La Carte la plus générale eſt d'une aſſez bonne main, & la mieux traitée de toutes : cependant les ſuites des montagnes y ſont preſque par tout interrompuës.

Il s'en faut bien que la Carte générale de la Chine en approche : les montagnes ſont d'un fort mauvais goût dans la Carte Hollandoiſe : ce ſont de petites buttes toutes détachées, & ſemées au hazard, ſans aucun enchainement qui exprime le naturel : l'Ecriture eſt maigre, & d'un goût également mauvais.

Pour ce qui eſt des Cartes parti-

culieres, à la réſerve des Provinces de *Petcheli*, de *Thekiang*, de *Honan*, de *Chan tong*, de *Chan ſi*, de *Chen ſi*, & de *Koei tcheou*, qui ſont d'un travail aſſez paſſable, toutes les autres Provinces, ſçavoir, de *Kiang nan*, de *Houquang*, de *Setchuen*, de *Quang tong*, de *Quang ſi*, d'*Yun nan*, de *Fo kien*, &c. ſont d'une gravûre très-groſſiere, comme il eſt aiſé de le voir en les comparant avec celles de Paris. On y trouve même entre des Villes quelques Rivieres qui ne ſe communiquent pas dans la Carte originale comme dans la copie Hollandoiſe, & ſi l'on ſe donnoit la peine d'y regarder de bien près, & de ſoumettre toutes ces copies à un ſévére examen, il n'eſt pas douteux qu'on y trouveroit bien des fautes de cette eſpece.

Venons maintenant aux autres Cartes de la Tartarie & du Thibet. La Carte générale de la Tartarie Chinoiſe eſt de la même gravûre que celle de la Chine, & dans beaucoup

d'endroits, où il n'eſt pas équivoque qu'il y ait de très-hautes montagnes, qui forment de longues chaînes entre elles ; par exemple, au Mont *Chanyen* ou *Chanpê*, qui eſt preſque toujours couvert de neiges, on ne voit point, ou preſque point l'expreſſion de ces montagnes dans la copie Hollandoiſe.

On peut comprendre en bloc les douze Cartes particulieres de la Tartarie, & les neuf du Thibet. C'eſt par tout un même goût de gravûre, qui tient plus de la taille de bois que de celle de cuivre. Il faut pourtant convenir qu'on a ajoûté des Cartouches à toutes ces feuilles particulieres dans les copies Hollandoiſes ; mais n'auroit-il pas fallu que la beauté de ces Cartouches pût juſtifier l'eſpece de liberté qu'on a priſe de les placer où ils ſont : car il eſt abſurde d'en mettre un en particulier ſur chaque morceau d'une Carte compoſée de pluſieurs feuilles, comme ſont les Cartes de la Tartarie & du Thibet ; de maniere que ſi l'on vient à rejoindre ces

feuilles les unes avec les autres pour en faire une Carte générale, on aura cette Carte parsemée de Cartouches & de titres particuliers.

La Carte du Voyage de Béerings au Pays de *Kamtchatka*, est d'une gravûre fort différente des précédentes, & d'assez bonne execution.

On peut ajoûter à ces observations, que dans le nombre de ces Cartes on rencontre des épreuves assez mauvaises, ou manquées à l'impression. Au reste, sans vos ordres, Monsieur, & sans l'affectation du Libraire étranger à publier que son Edition l'emporte sur celle de Paris, on n'auroit peut-être pas songé à faire ces remarques, qui pourroient être encore beaucoup plus circonstanciées. Mais ce seroit un travail inutile, puisque l'annonce intéressée du Libraire Hollandois, n'en a imposé à aucun de ceux, qui ont vû l'Edition de Paris & la sienne.

Je suis, &c.

TABLE DES ARTICLES
du mois de Avril 1738.

ART. XXXVIII. DEcisiones celeberrimi Sequanorum Senatus Dolani, &c. Page 589.

ART. XXXIX. Arrêts Notables du Parlement de Dijon, par M. F. Perrier, &c. 592.

ART. XL. Troisiéme Réponse de l'Auteur des Leçons de Physique, &c. 614.

ART. XLI. Ensayo Chronologico para la Historia de la Florida, &c. 630.

ART. XLII. Chrisis del Ensayo Chronologico a la Historia de la Florida, &c. 644.

ART. XLIII. Eloge du P. François Catrou. 651.

ART. XLIV. Georgii Erh. Hambergeri, &c. Elementa Physices. 664.

ART. XLV. Réfléxions sur l'Article d'Abel, du Dictionnaire de Bayle. 678.

ART. XLVI. ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΓΡΗΓΟΡΙΟΥ, &c. Epistolæ S. Gregorii Nysseni, &c. 693.

ART. XLVII. Réfléxions sur le Discours de la conformité de la Foi avec la Raison. 699.

ART. XLVIII. Concilium Lateranense Stephani Tertii anno 769, 716.

ART. XLIX. Eloge Historique de M. Coustou l'aîné, &c. 636.
ART L. Orazione in morte di Eugenio Francesco, &c. Oraison Funebre du Prince Eugene de Savoye, &c. 750.
ART. LI. Nouvelles Littéraires. 756.

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Mars 1738.

Page 404. ligne 9. au lieu même, *lisez*, au Livre même.
P. 423. l. 6. Van Ghele, *lis.* Van Ghelen.
Ibid. l. 9. page, *lis.* pages.
P. 426. l. 8. ces vœux, *lisez*, des vœux.
P. 438. l. 1. Cardinal Cusa, *lis.* de Cusa.
P, 441. l. 5. Gibert, *lis* Gisbert.
P. 465. l. 5. Malbranc, *lis.* Malbrancq.
P. 495. l. 21. constitintent, *lis*, constituent.
P. 504. l, 9. oracles, *lis.* orales.
P. 514. l. 22. ou doit, *lis* on doit.
P. 516. l. 3. *lisez*, qu'ils soient vrais.
P. 532. A la Note. Joan. III. 14. *lis.* Matt. XII. 40.
P. 540. lig. pénultiéme, tous le Peres, *lis.* tous les Peres.
P. 558. l. 24. supercheries, *lis.* supercherie.

P. 565. l. 1. Fidelles, *lis.* Fideles.
P. 567. l. 8. *aud.* lisez, *and.*
Ibid. l. 15. *Frenth*, lisez, *French.*
P. 578. l. 1. une grand barre, *lis.* une grande barre.
Ibid. l. 18. la mort dc, *lis.* de

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

May 1738.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

May 1738.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1720.	5. v.
1702.	12. v.	1721.	12. v.
1703.	12. v.	1722.	12. v.
1704.	13. v.	1723.	12. v.
1705.	12. v.	1724.	12. v.
1706.	12. v.	1725.	12. v.
1707.	12. v.	1726.	13. v.
1708.	12. v.	1727.	12. v.
1709.	12. v.	1728.	12. v.
1710.	12. v.	1729.	12. v.
1711.	12. v.	1730.	12. v.
1712.	12. v.	1731.	12. v.
1713.	12. v.	1732.	12. v.
1714.	12. v.	1733.	12. v.
1715.	12. v.	1734.	12. v.
1716.	12. v.	1735.	14. v.
1717.	12. v.	1736.	15. v.
1718.	12. v.	1737.	13. v.
1719.	12. v.	1738.	5. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

May 1738.

ARTICLE LII.

COMMENTARII ACADEMIÆ Scientiarum Imperialis Petropolitanæ, Tom. I. ad annum 1726. *Petropoli Typis Academiæ* 1728. *Tom. II. ad annum* 1727. *Petropoli Typis Academiæ.* 1729. in-4°.

DAns le compte que nous avons rendu de ces Mémoires, nous n'avons rien, ou presque rien dit de la partie Historique; parce qu'elle

nous a paru demander un Article séparé, & c'est à quoi nous allons satisfaire.

DISSERTATION

Sur l'origine & l'ancienne demeure des Scythes. Par Theophile Sigefroy Bayer de Konisgberg.

Ceux qui ont travaillé avant nous à nos Mémoires, n'ont point été de l'avis de M. Bayer sur l'origine des Prussiens; & ne l'ont pas fait changer de sentiment. Il croit même que quand nous l'aurons mieux examiné, nous lui rendrons plus de justice. Comme de notre côté nous sommes persuadés que celui de nos prédécesseurs, qui l'a combattu, ne l'a point fait sans connoissance de cause, nous souhaiterions que le sçavant Académicien eût voulu nous faire part de ce qu'il trouvoit à redire dans la Critique, dont il se plaint, & qu'il eût réfuté les preuves, sur quoi elle étoit appuyée; disposés, comme nous le prions d'en être con-

vaincu, à balancer les raiſons pour & contre avec la plus rigoureuſe impartialité. C'eſt dans ce même eſprit de droiture & de paix que nous allons expoſer ce qu'il a écrit ſur l'origine & l'ancienne demeure des Scythes.

M. Bayer déclare d'abord qu'il ne croit point que les Saxons, les Pruſſiens, les Eſclavons, les anciens Huns, ni les Hongrois modernes ayent la même origine que les Scythes. Il en exclut pareillement les Tartares, contre le préjugé vulgaire, mais non pas les Curlandois, les Æſtiens, que M. l'Abbé Baudrand met parmi les Sarmates Européens, les Livoniens, les Finlandois, les Lappons, & quelques autres Peuples en petit nombre, qu'il ne ſpécifie pas. Il s'attend bien, dit-il, que l'on ſera d'abord un peu ſurpris de ce qu'il avance, mais il eſpere qu'après avoir examiné ſes preuves on y ſouſcrira.

C'eſt ſelon lui, une erreur groſſiere, dans laquelle de très habiles gens ſont tombés, que de donner

le nom de Scythie à ces immenſes régions, qui n'ont point d'autres bornes que les environs des ſources du Danube, la Viſtulè, la Mer Baltique, la Mer du Nord, le Pont-Euxin, la Mer Caſpienne, & l'extrémité de l'Orient; erreur, dont il fait remonter la ſource juſqu'à Ephorus, lequel, au quatriéme Livre de ſes Hiſtoires, partageoit le monde entier entre les Scythes, les Indiens, les Ethiopiens & les Celtes.

A cette confuſion des Peuples & des Pays, qui ne faiſoit qu'une même Nation des Scythes, des Cimmeriens, des Ruſſiens, des Sarmates, & des Tartares; on ajoûta, dit notre Auteur, celle des noms, par l'uſage, qu'on fit pour la Géographie, de ce que les Hiſtoriens, qui ont écrit en divers ſiécles, ont dit de tous ces Peuples, ſans avoir égard aux changemens fréquens de demeure des uns & des autres; & il eſt certain que rien n'a plus contribué à répandre ſur l'Hiſtoire, & ſur la Géographie ancienne des ténébres, que toute la pénétration des Sça-

vans ne dissiperont jamais entierement.

Un grand nombre de ces Sçavans, parmi lesquels s'est distingué Samuel Bochart, rapportent l'origine des Scythes à Magog fils de Japhet. Le premier Auteur de cette opinion, selon M. Bayer, est l'Historien Josephe, qui paroît l'avoir puisée dans Ezechiel mal entendu : car de ce que le Prophete dit que Gog habitoit dans la Terre de Magog, il ne s'ensuit nullement que la Terre de Magog fût originairement la Terre de Gog, ou des Scythes ; on en doit conclure au contraire qu'elle ne l'étoit pas, & que ces Peuples y étoient venus d'ailleurs.

Nous n'avons donc rien de certain, ajoûte-t-il, sur l'origine des Scythes, & nous en sommes réduits à conjecturer. Aussi le sçavant Académicien ne donne-t-il son sentiment que comme une conjecture, & le voici. Il croit que les Scythes sont sortis de l'Armenie, qu'ils prirent d'abord leur chemin vers le Midy, qu'ils tournerent ensuite à l'Orient

d'Hyver, & que de-là, poussés toujours par de nouvelles Tribus, qui suivoient les premieres, ils s'établirent au Nord de la Mer Caspienne, & aux environs du Volga, auprès des Issedones & des Massagetes. Il nous assûre que cette conjecture est fondée sur de bonnes preuves, mais il ne les rapporte pas ici.

Selon Herodote, continuë-t-il, les Scythes se donnoient mille ans d'antiquité avant l'expédition de Darius contr'eux, & se prétendoient issus de Jupiter, & de la fille du Fleuve Boristhene. Ce fils de Jupiter se nommoit *Targitaüs*; il eut trois fils, qui formerent trois Tribus: le plus jeune appellé *Colaxais*, & qui succéda à son Pere dans l'autorité souveraine, eut aussi trois fils, qui soudiviserent sa Tribu en trois familles, & tous portoient le nom de *Scolotes*. Celui de Scythes est de la façon des Grecs, & voici à quelle occasion Herodote estimoit qu'il étoit devenu pour eux celui de toute la Nation.

Des Grecs se trouverent mêlés

avec les Scolotes dans une Colonie du Pont, & admirant leur adresse merveilleuse à tirer de l'arc ; ils apprirent d'eux que dans leur langue les Archers se nommoient *Scythes*. De sorte que comme ils les voyoient la plûpart s'occuper à cet exercice, ils leur donnerent à tous le nom de Scythes. Ce mot, ajoûte M. Bayer, se trouve encore dans toutes les langues dérivées de celle des Scythes. Les Lithuaniens disent *Szanti*, pour signifier tout-à-la-fois celui qui tire une fléche, & l'action même de tirer : les Livoniens, les Finlandois, les Curlandois, les Æstiens & les Lappons appellent un Archer *Scytta*, *Kytta*, ou *Kyt*. Les anciens Valaques usoient du terme *Szythi* pour signifier le même ; enfin le nom de *Scythe* parmi les Grecs a fait presque oublier celui de *Scolotes*.

M. Bayer, après avoir rapporté ce sentiment d'Herodote, examine ce qu'il peut avoir de vrai, & il commence par déclarer qu'il ne méprise pas les anciennes traditions des Peuples. Il soupçonne néanmoins

qu'Herodote, en disant que Targitaüs étoit fils de Jupiter, & de la fille de Boristhene, n'a pas prétendu qu'il ait eu pour pere le Jupiter des Grecs, mais qu'il a ainsi nommé *Pappæus* pere de Targitaüs, parce que *Pappæus*, dans la langue des Scythes signifie le Souverain des Dieux, & quand il dit que la mere de Targitaüs étoit fille du Boristhene, c'est qu'elle étoit de la Nation des Cimmeriens, qui habitoient alors sur les bords du Boristhene, entre ce Fleuve & le Tanaïs.

Herodote avoit oui dire que les premiers Scythes étoient Nomades, & qu'ils logeoient dans des cabanes au-delà de l'Araxe dans des lieux, où il y avoit de bons pâturages, & qu'en ayant été chassés par les Massagetes, ils firent la guerre aux Cimmeriens, qui étoient établis sur les bords du Pont-Euxin. Aristé, de l'Isle de Marmora *, prétendoit que les *Arimaspes* avoient chassé les Issedones, que ceux-ci avoient

* Proconesius.

à leur tour chaſſé les Scythes, qui en fuyant devant leurs ennemis étoient allé fondre ſur les Cimmériens, & Herodote croyoit qu'il ſe trompoit; mais M. Bayer juge qu'Herodote ne fait ici le procès à Ariſté, que pour avoir confondu l'Araxe, dont parloient les Scythes, avec celui, qui coule dans la Médie.

Prévenu, dit-il, de cette fauſſe opinion, ayant d'ailleurs appris des Scythes, qu'ils avoient habité au delà de l'Araxe, & Ariſté diſant, qu'ils étoient voiſins des Iſſedones, c'eſt-à-dire, qu'ils demeuroient à l'Orient de la Mer Caſpienne, il n'a pû accorder le récit de cet Auteur avec l'incurſion des Scythes dans le pays des Cimmeriens, & il a mieux aimé dire, que les anciens Scythes étoient entre le Danube & la Macédoine*; que de-là ils paſſerent par le Boſphore de Thrace dans l'Aſie Mineure; qu'ayant enſuite traverſé l'Araxe, ils entrerent par les détroits du

* *Cercinitin*, c'eſt un Lac de la Macédoine, vers les confins de la Thrace.

Mont Caucase dans le pays des Cimmeriens. Mais de quelque maniere qu'il expliquât la chose, dit M. Bayer, il y a dans son récit des difficultés insurmontables, parce qu'il a erré dans le principe, en supposant que l'Araxe des Scythes est le même que celui des Medes.

En effet, les Scytes disoient qu'ils avoient habité au delà de l'Araxe, vers l'Orient de la Mer Caspienne, vis-à-vis des Issedones ; que ce Fleuve Araxe se disputoit en grandeur avec le Danube, & qu'à son embouchure il y avoit des Isles aussi grandes que celle de Lesbos, rien de tout cela ne convient à l'Araxe de Medie ; mais on y reconnoît sans peine le Volga. Il n'est plus question que de prouver que le Volga a été nommé Araxe, & le docte Académicien en apporte des preuves, qui feront voir, au moins dans ses recherches, beaucoup de sagacité & de pénétration. En général nous sommes très-convaincus que rien ne seroit plus propre à nous faire remonter à l'origine des Peuples que la connois-

ſance des langues ; mais nous croyons auſſi que, vû leur extrême altération, & leur mêlange, on ne doit pas aiſément prononcer ſur les convenances de certains termes, ni ſe trop fier à leurs prétenduës Généalogies.

Ainſi, à la bonne heure que le Volga ait été anciennement appellé *Araxes, Rus*, & *Rhus*, puiſque M. Bayer nous aſſûre qu'il en a de bonnes preuves ; que ce Fleuve ait donné ſon nom à pluſieurs Peuples, qui habitoient ſur ſes bords, que de là ſoient venus les noms de Bulgares & de Ruſſiens ; que ceux ci ayent été appellés *Roxalaniens*, c'eſt-à-dire, Alains habitans ſur le Rus, que Ptolomée les ait appellé Βορȣσκοι, *quaſi ad Ruſſum populi*. Nous ne ſçaurions nier que tout cela n'ait bien l'air d'être vrai, mais nous ne dirions pourtant pas avec M. Bayer que de refuſer d'en conclure que le Volga eſt l'Araxe des Scythes, c'eſt vouloir nier qu'il fait jour en plein midi. Les Sçavans, & ſouvent même ceux du premier ordre, reſſentent pour les ſyſtêmes, qu'ils ont enfantés, cette

affection de pere, qui séduit toujours un peu les plus raisonnables, ils trouvent de l'évidence, où les autres ne voyent que le vraisemblable.

M. Bayer estime que c'est auprès du Volga que Cyrus fut défait ; & c'est encore ce qui, selon lui, a trompé Herodote, lequel ayant oui dire que ce Prince étoit parti de Babylone, & avoit passé l'Araxe pour attaquer les Massagetes, a cru qu'il étoit question de l'Araxe de Médie ; parce qu'il ne connoissoit que celui-là: D'autres Ecrivains, qui trouvoient avec raison le récit d'Herodote inintelligible, ont cherché un autre Araxe à l'Orient. Isaac Vossius, & après lui Christophe Cellarius, ont prétendu que c'étoit l'Oxus, mais ils n'ont pas fait attention que les Massagetes étoient trop loin de ce Fleuve. Quelques Anciens, au rapport de Pline, ont jugé que c'étoit l'Iaxarte *, & ont placé les Autels de Cyrus au-delà de cette Riviere, mais sans aucune preuve, même apparente, selon

* Le Silyn, le Sibyn, ou Seihun.

notre Auteur, qui croit que dans cette expédition Cyrus en vouloit encore plus au Scythes qu'aux Massagetes, & qu'elle se fit dans l'intervalle du tems, qui s'écoula entre les conquêtes de Cyrus dans la Syrie, & jusqu'à la Mer rouge, dont parle Xenophon, & la mort de ce Prince; intervalle, qui fut, dit notre Auteur, de sept années.

Dans une seconde Dissertation (*a*), M. Bayer examine la situation de la Scythie au tems d'Herodote. Il établit d'abord & prouve très-bien, qu'avant l'expédition de Darius contre ces Peuples, on ne connoissoit point la Scythie, & que les premieres connoissances certaines, que l'on en ait euës, nous les devons aux Grecs, qui étoient dans l'armée du Roy de Perse. Nous avons le Periple de Scylax de Caryanda (*b*). M. Bayer estime que Henry Doduell s'est trompé, en le faisant beaucoup postérieur à Herodote, & ne balance pas à croire cet Auteur

(*a*) May 1726.
(*b*) Ou Carienda, Isle de la Carie.

contemporain de Darius, par l'ordre de qui il viſita toute la côte de la Scythie. Quant à ce qu'on objecte, qu'il eſt parlé dans ſa Relation de choſes beaucoup plus récentes que lui, il répond qu'on les y a ajoûtées depuis. Avant ce Voyageur & avant Herodote, qui n'a pas même décrit auſſi exactement que lui les rivages de la Scythie, on ne racontoit rien en Grece que de fabuleux de ce pays-là.

Herodote eſt donc proprement le premier des Grecs, qui ſe ſoit appliqué à démêler le vrai d'avec le faux, dans cette Géographie ſi peu connuë en Grece juſqu'à lui, & c'eſt ſon ſentiment ſur la ſituation, & ſur l'état de la Scythie au tems de l'expédition de Darius contre les Scythes, que M. Bayer entreprend de nous développer. Il le fait avec une exactitude, une érudition, une pénétration, qui ne laiſſent rien à déſirer; mais il n'eſt pas poſſible que nous le ſuivions dans le détail de ſes preuves & de ſes ſçavantes conjectures, il faudroit le copier mot à mot.

S'il avoit pû bien établir l'autorité d'Herodote, & montrer qu'il est plus croyable sur la Géographie, que dans le récit des faits historiques, rien ne manqueroit à la réfutation qu'il fait d'Olaus Rudbequius, qui trouve des Scythes dans tout le Nord. Quoiqu'il en soit, les partisans d'Herodote, car il en a encore quelques-uns parmi les Sçavans, trouveront dans le Discours du docte Académicien de Petersbourg, tout ce qu'on peut souhaiter pour faire une Carte exacte de la Scythie & des païs limitrophes, selon cet ancien Historien. Ceux qui seront surpris de rencontrer dans ces quartiers Septentrionnaux les *Venetes* & l'*Eridan*, que M. Bayer prétend être *la Duna* (a) des Polonois, peuvent consulter sa Dissertation sur une Médaille de Rhodes, & il nous promet d'éclaircir encore ce point quand l'occasion s'en présentera.

(*b*) Dans une quatriéme Disserta-

(*a*) Duna ad Rigam.

(*b*) Février 1727.

tion (*a*), M. Bayer revient aux Cimmeriens, qui habitoient, dit-il, autrefois entre le Boristhene & le Tanaïs, & qui en furent chassés par les Scythes. Il examine ici leur origine, & ce qu'ils devinrent, lorsqu'ils furent contraints d'abandonner leur païs. Quant à leur origine, il s'en tient au sentiment de M. Bochart, qui les croyoit descendans de Gomer fils de Japhet, & qui ajoûte qu'étant partis de l'Armenie, ils prirent leur route au Nord, pousserent devant eux les Ioniens fils de Javan, & les Thraces issus de Tira, lesquels étoient sortis avant eux de l'Arménie, peuplerent la Grece & les environs du Danube. Après quoi les Gomérites ou Cimmeriens s'établirent sur les deux bords du Tanaïs.

Homere, dit M. Bayer, les place au même endroit; il est vrai que ce Poëte, au Livre onziéme de l'Odissée parle des Cimmeriens, Κιμμερίους, mais M. de la Martiniére a fort bien

(*a*) Nous parlerons de la troisiéme le mois prochain.

remarqué, qu'il ne s'agit pas en cet endroit des Cimmeriens, dont nous parlons, qu'il eſt queſtion d'un ancien Peuple d'Italie dans la Campanie, au voiſinage de Bayes, dont parle Strabon après Ephorus. Pline & Feſtus font auſſi mention d'une Ville appellée *Cimmerium*, qui étoit au même endroit. Strabon aſſûre que ces Cimmeriens habitoient dans des ſouterrains, & qu'ils paſſoient les uns chez les autres par des cavernes. Feſtus dit qu'on appelloit *Cimmeriens*, ceux, qui habitoient des terres, où il fait un froid extrême, telles qu'étoit le voiſinage de Bayes & de Cumes, où il y a une vallée entourée d'une aſſez haute montagne, dans laquelle le Soleil ne donne ni le matin, ni le ſoir.

Ovide a auſſi parlé au Livre onziéme de ſes Métamorphoſes, des Cimmeriens, & de leurs cavernes, où le Soleil ne pénétre point, mais Cellarius, malgré le témoignage de Pline & de Strabon, regarde ces Cimmeriens d'Italie, & leur Ville *Cimmerium* comme une chimere, uni-

quement fondée ſur le Paſſage d'Homere, que nous avons cité. D'autre part, des Scholiaſtes & des Copiſtes de ce Poëte, au lieu de Κιμμερίους, ayant lû Κειμερίους, & ne doutant point qu'il n'ait ainſi nommé ces Peuples, parce qu'ils ſont comme enſevelis dans une nuit continuelle, ont appliqué ce qu'il en dit aux Cimmeriens des environs du Boriſthene, & des environs des Palus méotides, où l'air eſt preſque toujours enveloppé de nuages & de brouillards, ce qui a fait donner au Pont-Euxin le nom de *Mer noire*. De-là eſt venuë la Fable des *Ténébres Cimmeriennes*, d'où les Poëtes ont conclu, les uns que les Cimmeriens peuploient l'extrémité du Septentrion, & les autres, qu'ils habitoient le Tartare & le Royaume de Pluton.

Qui ſçait même, ſi le climat nébuleux des Palus méotides, du Boſphore Cimmerien, & des environs de la Mer noire, où l'on ſçavoit qu'étoient les Cimmeriens & la Ville de Cimmerium, n'a pas donné occaſion à Homere, & enſuite à

Ovide d'appeller Cimmeriens ces habitans de la Campanie, qui habitoient un païs aussi froid & aussi obscur que le Bosphore & les Palus méotides? Ce n'est qu'une conjecture, que nous faisons en passant, & qui semble autorisée par la maniere, dont s'exprime Festus. On appelle, dit-il, Cimmeriens ceux, qui habitent des terres, où il fait un froid extrême, &c. Mais revenons aux véritables Cimmeriens descendus de Gomer, & dont M. Bayer croit que ce furent les Ioniens, qui changerent le nom de Gomerites en celui de Cimmeriens.

Herodote, dont le sçavant Académicien de Petersbourg estime beaucoup le témoignage, prétend que ces Peuples ayant été chassés par les Scythes des environs du Boristhene & du Tanaïs, firent une excursion en Asie, ravagerent le païs des Ioniens, dont ils ne prirent pourtant pas les Villes; attaquerent ensuite celles de Sardes, où regnoit Ardye, & s'en rendirent les maîtres, mais ne purent forcer la Citadelle, bâtirent la

Cherſoneſe, où eſt préſentement la ville de Sinope, à deſſein de s'y fixer, & furent enfin chaſſés de toute l'Aſie par Haliatte Roi de Lydie, & pere de Creſus.

D'autre part, nous apprenons que les Cimmeriens pourſuivis par les Scythes, s'étant ſauvés dans l'Aſie par les portes Caucaſiennes, leurs Ennemis de leur côté paſſerent les portes Caſpiennes, & firent une irruption dans la Médie. Pour concilier ces faits, qui ſemblent ſe contredire, M. Bayer prétend que les Cimmeriens, à l'approche des Scythes, s'aſſemblerent en grand nombre ſur le bord du Tira, où ils tinrent conſeil ſur ce qu'ils devoient faire. Les Rois furent d'avis qu'il falloit ſe défendre avec vigueur, mais le Peuple opina à prendre la fuite; la diſpute s'échauffa, & on en vint aux armes; les Rois, qui avec leurs Maiſons égaloient preſque en nombre le Peuple, furent tous tués, & inhumés au même lieu, dans un même tombeau, qui ſubſiſtoit encore du tems d'Herodote Les Scythes, après s'être rendus maîtres de

tout

tout le païs, s'étant fait un devoir de Religion de n'y point toucher; ils conſerverent auſſi la ville de Cimmerium, dont la ſituation n'eſt pas bien connuë, & qui garda toujours ſon nom, tant qu'elle ſubſiſta, auſſi-bien que le Boſphore.

Mais comme le Tiras, où ſe tint l'aſſemblée, dont nous venons de parler, eſt fort éloigné du Tanaïs, notre Auteur ne peut ſe perſuader que ceux, qui s'y trouverent, ſoient retournés vers le Tanaïs pour paſſer en Orient, ce qu'ils n'auroient pû faire, ſans s'expoſer à tomber entre les mains des Scythes. Ainſi, après avoir bien examiné le Texte d'Herodote, il en conclut que ceux des Cimmeriens, qui ſe trouvoient près du Tiras, prirent leur route au Nord & à l'Occident, & ajoûte que c'eſt le ſentiment de pluſieurs Auteurs cités par Plutarque dans la Vie de Marius.

Ceci le conduit à une autre queſtion fort debattuë par les Hiſtoriens, c'eſt de ſçavoir ſi les Cimbres ſont

deſcendus des Cimmeriens ? C'eſt l'opinion du plus grand nombre des Sçavans, mais Grotius n'a pû ſe réſoudte à la ſuivre. M. Bayer juge que les plus anciens partiſans de cette opinion ne l'ont établie que ſur la reſſemblance des deux noms; & Grotius, dit-il, a fort bien obſervé que la précipitation à décider ſur ces matieres en ſuivant un tel principe, a jetté bien des Sçavans dans des erreurs groſſieres, & répandu une grande confuſion dans l'Hiſtoire ancienne ; à quoi il ajoûte dans ſes Prolegomenes pour l'Hiſtoire Gotique, que des Peuples, qui n'ont abſolument rien de commun dans leur origine, peuvent avoir le même nom, & cela en effet n'eſt pas ſans exemple. C'eſt dommage que le ſçavant Grotius ne ſe ſoit pas ſouvenu d'une regle, qu'il avoit lui-même ſi judicieuſement établie, dans ſes Diſſertations ſur l'origine des Amériquains, où il entreprend de ſoûtenir ſon ſentiment ſur des étymologies preſque toujours tirées par les cheveux.

M. Bayer, après avoir cité quel-

ques exemples des égaremens, où ſont tombés ceux, qui ont voulu bâtir des ſyſtémes ſur de ſimples convenances de noms, demande quel ſi grand rapport on trouve entre celui des Cimbres & celui des Cimmeriens, pour juger que ces deux Peuples ont la même origine? Il eſt tout-à-fait vraiſemblable, ajoûte-t-il, que le nom de Cimmeriens vient de celui de Gomerites, ou bien je ſuis prêt de jurer qu'on ne ſçait rien de l'origine des Cimmeriens. *Cimmerios a Gomeritis dictos fuiſſe admodum probabile eſt* *, *aut paratus ſum dejerare, undè dicti ſint non liquere.* Ceux qui tiennent pour le ſentiment, qu'il paroît vouloir réfuter, pourroient lui demander à leur tour, s'il y a plus de rapport entre les noms de Gomerites & de Cimmeriens, qu'entre ce dernier & celui de Cimbres? mais une retorſion n'eſt pas une preuve.

Les Romains, ajoûte notre Auteur, ſi l'on en croit Plutarque & Pompeïus Feſtus, faiſoient dériver le

* Pag 427.

nom de *Cimbres* d'un mot Celtique, qui signifie un brigand, & qui s'est conservé dans les langues Celtiques, qu'on parle encore aujourd'hui en Islande, en Norvege, en Suede, en Dannemarck, & en Allemagne. " *Id*
» *vocabuli adhuc habent linguæ Cel-*
» *ticæ. Islandicam dico, Norvegi-*
» *cam, Suedicam, Danicam, Ger-*
» *maniam.* Dans les Monosyllabes
» Islandois de Jonas Rugmann,
» *Kamp* signifie *lucta*, *palæstra*,
» comme parmi nous autres Alle-
» mans, Snorro Sturlæus appelle les
» Héros *Kappar Kiempur*, ou *Gas-*
» *par.* Resonius les appelle en Da-
» nois *Herrers*, *Kiempers*, *Ficteris*,
» & M. Leibnitz dans ses Etymo-
» logies Celtiques se sert du mot
» *Cempau*, pour signifier des jeux
» tels qu'étoient les Olympiques. „

Ce qui est certain, c'est que lorsque les Cimbres s'approcherent de l'Italie, les Romains n'en avoient jamais entendu parler, & que les yeux bleus, & la haute stature de ce Peuple les porterent à croire que c'étoit une Nation Germanique; ils n'ont sçû que long-tems après,

qu'en langue Teutonique on les appelloit brigands, ou plutôt guerriers. On ſçait d'ailleurs qu'étant partis des rivages de la Mer du Nord, ils paſſerent le Rhin, ſe répandirent dans le pays des Belges, & pendant quelques années menacerent le reſte des Gaules d'une irruption. C'eſt ce qui leur a fait donner par Saluſte le nom de Gaulois, & Ciceron parlant de la guerre, que termina Marius par leur défaite, l'appelle la guerre des Gaules.

Les Cimbres paſſerent enſuite dans la Norique, & s'avancerent juſqu'aux confins de l'Illyrie, taillerent en pieces une armée Romaine commandée par Carbon, pénétrerent dans le païs des Suiſſes, & dans celui des Allobroges, s'approcherent de l'Eſpagne, & furent repouſſés par les Celtiberiens. Alors ayant été joints par les Teutons, ils ravagerent enſemble toutes les Gaules, excepté la Belgique, & défirent encore les Romains, qui avoient à leur tête le Conſul Junius Silanus. Peu de tems après ils voulurent entrer en Italie, mais

ils rencontrerent Marius, qui remporta sur eux une victoire complette, & ceux, qui se sauverent du carnage, se retirerent auprès des Belges, & s'y établirent. Enfin sous les regnes d'Auguste & de Tibere, on découvrit que leur ancienne demeure étoit dans les régions les plus reculées du Septentrion.

Rien de plus certain, ni de plus simple que ce récit; mais les demi-sçavans, dit M. Bayer, qui font consister toute leur érudition à deviner, ont excité sur cela plus de bruit dans la République des Lettres, que les Cimbres n'en ont causé dans l'Europe. *Res hæ tam planissimæ nactæ sunt inanes hariolatores, Græcos homines, qui tumultum, quam Cimbri, concivere majorem.* Parmi tous ces conjectureurs, dont il rapporte les systêmes, il traite sur-tout fort mal Posidonius & Jornandez, & comme tous s'accordent à confondre les Cimbres avec les Cimmeriens, & à les faire tous venir du Nord, il nous fait assez comprendre que l'autorité même des vrais Sçavans en faveur

de cette opinion, ne fait pas beaucoup d'impression sur lui, par la raison que ceux-ci se sont laissés entraîner par le torrent. *Igitur è Posidonii conjecturâ tenui scaturigine manavit opinio, quæ latiori alveo à fornandis credulitate profluxit, donec à Stirnhielmo, Verelio, Rudbequio, aggeribus perfossis omnibus, orbem propè universum inundavit. Quot enim gentes eorum opinione ex Suetiâ non sunt egressæ?* Toute cette Dissertation est remplie d'une critique saine, & d'une très-grande érudition. Cependant, si lors de l'invasion des Scythes dans le païs des Cimmeriens, une partie de cette Nation prit sa route au Nord & à l'Occident, comme M. Bayer le conclut de ce qu'en dit Plutarque dans la Vie de Marius; ne seroit il pas plus naturel de dire que ces Cimmeriens sont les ancêtres des Cimbres, que de tirer le nom de ceux-ci de quelques étymologies, qui paroissent un peu forcées?

ARTICLE LIII.

DISSERTATION PHYSIQUE sur la force de l'Imagination des Femmes enceintes sur le Fœtus. Par Jacques Blondel, Docteur en Médecine, & Membre du College des Médecins à Londres. Traduit de l'Anglois par Albert Brun.

Σώφρονος δ' ἀπιστίας
Οὐκ ἔστιν οὐδὲν χρησιμώτερον βροτοῖς.
Euripid. in Helen.

A Leyde, chez Gilbert Langerac, & Theodore Lucht. 1737. in-8°. *Pages* 175.

» MOn dessein, dit l'Auteur, » est de combattre une erreur » vulgaire qui regne depuis plusieurs » années, quoique l'expérience, la » droite raison, & l'Anatomie y soient » contraires. Je veux dire l'opinion » commune où l'on est, que les » marques & les difformités, avec

» lesquelles les enfans viennent au
» jour, sont les tristes effets de l'i-
» magination de leurs meres. „ Ef-
fectivement ce préjugé est tellement
établi, que la plûpart des gens n'i-
maginent pas même que ces acci-
dens puissent avoir une autre cause.
Le Docteur *Turner* ayant entrepris
de fortifier cette opinion, non par
de nouvelles raisons, mais en ramas-
sant ce qu'on a dit jusqu'ici de plus
imposant pour l'établir, faits & ex-
périences prétenduës, autorités, rai-
sonnemens, M. *Blondel* a crû rendre
un service important au Public, en le
détrompant d'une erreur chimérique,
&, selon lui, très-préjudiciable à la
societé, & au genre humain. Car,
dit-il, " une telle supposition est
„ cruelle & pernicieuse: elle inquie-
„ te des familles entieres : elle fait
„ tourner la cervelle aux gens cré-
„ dules, les plonge dans des frayeurs
„ continuelles, & met bien souvent
„ leur vie en danger. „

L'Auteur établit d'abord, & dès
la Préface, comme un principe, &
comme un Préliminaire, " que le

„ consentement général n'est pas tou-
„ jours une preuve autentique de la
„ vérité, & qu'il n'y a rien dont on
„ ait si fort abusé que du vénéra-
„ ble nom d'expérience, sur-tout
„ dans les choses naturelles. „ Cette restriction, *n'est pas* TOUJOURS *une preuve*, &c. *sur-tout dans les choses naturelles*, est sage & nécessaire; mais il falloit se borner aux exemples de cette espece. Ce n'est pas qu'il veuille détruire l'argument qui se tire de l'expérience. Rien ne seroit plus déraisonnable; car ce que l'on voit, ce que l'on éprouve, est certainement vrai, & tel qu'on le voit, & qu'on l'éprouve: mais il nie que l'expérience soit favorable au sentiment qu'il attaque. Eh! comment peut-on prouver que c'est l'imagination qui produit les effets qu'on lui attribuë? Les *Imaginationistes*, dit M. *Blondel*, ne conviennent pas même entre eux *de la personne sur laquelle l'imagination agit*; c'est-à dire, dont l'imagination agit sur les Enfans: la plûpart, & c'est le sentiment qui regne aujourd'hui, ne parlent que de

l'imagination de la mere : d'autres y ont joint celle du pere, & quelques-uns enfin y font entrer celle des enfans, lesquels, selon le Pere *Malebranche*, *voyent ce que leurs meres voyent, entendent les mêmes cris, reçoivent les mêmes impressions des objets, & sont émus par les mêmes passions ;* & tout cela dans le sein de leurs meres. C'est par-là qu'il explique le conte de l'Enfant qui vint, dit-il au monde, *rompu aux mêmes endroits où l'on rompt les criminels*, parce que sa mere avoit vû executer un de ces malheureux.

On n'a pas moins varié sur le tems auquel l'imagination exerce ce terrible empire sur le corps des enfans. Les Anciens & quelques Modernes le bornent au moment de la conception. M. *Turner* veut qu'elle n'ait ce pouvoir qu'après que le fœtus est animé : la plûpart des récents prétendent qu'elle peut agir depuis le tems de la conception, jusqu'à celui de l'accouchement. Enfin, pour derniere variation dans ce systême, ce n'est, dit le Docteur *Blondel*, que

depuis cent cinquante ans qu'on attribuë à l'imagination les difformités que les enfans contractent avant leur naissance. Les Anciens lui abandonnoient seulement *la ressemblance* avec leurs parens, *& peut-être quelques legeres taches sur la peau.* Encore étoit-ce lui accorder plus que la raison n'exige, ou ne permet.

Mais non-seulement l'expérience ne favorise pas les *Imaginationistes*, elle leur est encore manifestement contraire. Car en premier lieu, combien de fois l'imagination des meres agit-elle, & très-vivement, & dans les circonstances où on lui attribuë tant de pouvoir, sans qu'il en résulte rien sur les enfans ? Secondement, combien de marques, ou de difformités où elle n'a eu nulle part ? Enfin, combien la crédulité, la fourberie, les faux rapports, des contes faits à plaisir, les accidens, le hazard, les cas fortuits ont-ils augmenté la liste de ces prétendus effets de l'imagination ? Quant aux deux premieres propositions, il n'est personne qui n'en ait, ou qui n'en puisse avoir fa-

cilement une infinité de preuves & d'exemples, & il est inutile d'en rapporter ici. Et pour la vérification des faits dont on amuse le monde sur ce sujet, on ne sçauroit être trop en garde contre la surprise. Sans parler des fourberies qui se pratiquent en ce genre, & dont on peut voir des exemples dans le Livre d'*Ambroise Paré*, sur les fraudes des Mendians de son tems, ni des contes ridicules qu'on débite sans fondement, la plûpart des hommes donnent si aveuglément dans l'extraordinaire & le merveilleux, que la moindre apparence suffit pour le leur faire voir, où il n'y a rien que de conforme aux loix générales de la nature.

Mais après tout, il y a véritablement des enfans qui naissent avec quelque chose de singulier, de bisarre, de difforme, par défaut, ou par excès; il y a des monstres enfin. C'est ce que personne n'ignore. Donc l'imagination de la mere est cause de ces difformités. Le beau raisonnement! Il faudroit pour conclure ainsi, & que l'imagination pût les pro-

duire ces difformités, & qu'elle seule eût ce pouvoir. Or il est également certain qu'elle ne peut rien faire de semblable, & qu'il y a des causes très-naturelles de ces productions extra-ordinaires. C'est ce que l'Auteur fait voir dans le reste de l'Ouvrage, d'une maniere à détromper ceux qui sont capables de se rendre à la raison. Supposons néanmoins qu'on ne puisse prouver ni l'une ni l'autre proposition, l'argument en seroit-il plus concluant? Non sans doute, c'est justement le paralogisme du vulgaire ignorant que M. *Blondel* exprime ainsi: *Post hoc; ergo propter hoc.* Certaines pierres exposées à l'air, se carient, & s'exfolient: c'est, dit-on, la Lune qui les mange. Mais pourquoi la Lune plutôt que le Soleil ou les Etoiles? plutôt que la véritable cause qui produit cet effet? Les Huitres, les Ecrevisses, &c. se trouvent moins remplies en certains tems, qu'en d'autres: c'est encore à la Lune qu'on s'en prend. Combien de semblables erreurs, de superstitions même, regnent parmi les gens du peuple, sur-

tout par rapport à l'Agriculture, à la Navigation, &c. qui n'ont d'autre fondement qu'un pareil raisonnement, & qui passent du Peuple à d'autres conditions ?

Venons à la preuve de nos deux propositions. Premierement, dit M. *Blondel*, la conception se fait par un Decret indépendant de la mere. Combien de femmes vertueuses souhaitent passionnément d'avoir des enfans, sans que leurs vœux soient exaucés ? D'autres au contraire en ont contre leur inclination. L'Embrion se nourrit, & croît, sans que la mere le veuille, quelquefois *malgré tout ce qu'elle fait pour le détruire*. Comment peut-on donc crôire qu'il lui soit permis de rendre monstrueux, ou de défigurer son Enfant ? N'est-il pas absurde de penser que son imagination ait plus de pouvoir & d'*influence*, sur le corps d'un autre, que sur le sien ? *Je n'ai jamais oui dire*, continuë-t-il, *que la crainte d'être arquebusé ait fait aucune blessure..... La fantaisie d'être de verre, ne cause pas la moindre alteration dans la nature de*

la chair. Cependant voit-on venir au monde un enfant qui manque d'un bras, c'eſt, dit-on, que la mere a été frappée à la vûë de quelqu'un qui avoit perdu cette partie, ou d'un Portrait qui lui repréſentoit quelque choſe d'approchant, au ſixiéme, ou ſeptiéme, ou huitiéme mois de ſa groſſeſſe. Mais comment l'imagination de la mere a-t-elle coupé le bras à ſon enfant? De quel inſtrument s'eſt-elle ſervie? Qu'en a t-elle fait? Qu'eſt-il devenu? L'a-t-elle anéanti? comment a-t-elle pû ſi bien guérir la playe? Cent réfléxions répanduës dans le Livre que nous examinons, ou qui ſe préſentent à l'eſprit, ſemblent démontrer la fauſſeté du ſyſtême qu'il combat. C'eſt dans une mere une violente envie, qu'elle n'aura pû contenter; dans une autre l'envie a été ſatisfaite, & l'imagination n'a pas moins agi ſur l'enfant. Ici la plus forte paſſion n'opere rien; là, la plus foible dérange l'économie de la nature, &c.

Mais avançons, & voyons ce qu'il y a de plus fort contre cette opinion populaire & récente. M. *Blondel* ſup-

posant un système assez suivi des Physiciens modernes, que tous les animaux, ainsi que les plantes existent depuis le commencement du monde dans un principe, ou un germe *originel* qui les contient, en sorte que leur production n'est, à proprement parler, qu'un développement, & un accroissement, examine ensuite les différens états où se trouve le fœtus avant sa naissance. Il soûtient que dans tous ces états le fœtus est un individu entierement différent de la mere, qu'il n'y est pas même adhérant; ou que, s'il l'est, il ne l'est que par *contiguité*, étant toujours très-réellement distingué d'elle; en un mot, qu'il n'y tient à peu-près que comme une plante tient à la terre par ses racines, & qu'il s'y nourrit aussi à peu-près de la même maniere. Il fait sur cela de longs détails d'Anatomie, dans lesquels il ne nous convient pas d'entrer. De toute cette doctrine il conclut qu'il est impossible que l'imagination de la mere agisse sur le corps de l'enfant, parce qu'on ne conçoit pas que les pensées, les de-

ſirs, les mouvemens d'une ame, ſes paſſions, quelles qu'elles ſoient, puiſſent cauſer le moindre changement, la plus legére altération, ſur un corps étranger; bien moins encore les changemens & les altérations qu'on attribuë à l'imagination des meres. Telle eſt le réſultat de tous les ſyſtêmes Phyſiques développés, & de tous ſes raiſonnemens.

Il eſt vrai, & M. *Blondel* en convient, que la bonne ou mauvaiſe diſpoſition de la mere, le tempérament, les maladies, les chûtes, d'autres accidens peuvent incommoder, cauſer du déſordre dans ſon fruit, lui donner même la mort; mais ce n'eſt pas l'imagination qui produit ces effets, & ce ne ſont pas là ceux dont il s'agit ici. Reſte à expliquer les cauſes phyſiques des marques, & des difformités des enfans; & c'eſt ce que l'Auteur exécute dans le neuviéme, & dernier Chapitre de la Diſſertation. Mais, comme il faudroit, dit-il, un gros volume, pour traiter un ſujet ſi vaſte, il ſe contente de marquer les *cauſes premieres*, dont la con-

noiſſance ſervira à expliquer les Phénomenes en queſtion. Si l'on conſidere, ajoûte-t-il, que les animaux dans leur origine ſont infiniment petits, composés d'un nombre prodigieux de particules preſque imperceptibles, ſujettes à ſe déranger au moindre choc, on s'étonnera plutôt de cette extrême uniformité qui regne parmi eux, que des difformités qui s'y rencontrent en ſi petit nombre. Or voici les cauſes qu'il rapporte de ces difformités. 1°. La variété des particules, & de leurs combinaiſons 2°. Les infirmités des enfans dans le ſein de leurs meres. 3°. L'accroiſſement interrompu de quelques parties du fœtus, par obſtruction, ou autrement. 4°. La maniere gênée, contrainte, violente, où il ſe trouve, les atteintes, les chocs, compreſſions, &c. qu'il éprouve. 5°. Enfin les indiſpoſitions qu'il hérite de ſes parens. On conçoit aiſément que toutes ces cauſes développées ſuffiſent à expliquer toutes les irrégularités qu'on attribuë ſans raiſon, & contre la raiſon, à l'imagination des meres,

& il n'eſt pas difficile de ſuppléer à ce développement.

Mais pourquoi veut-on rendre l'imagination reſponſable de ces accidens ? Encore ſi le Peuple ſeul adoptoit cette vaine ſuppoſition : mais que des Phyſiciens faſſent des Livres pour la ſoutenir, c'eſt ce qui n'eſt pas concevable. Ne voit-on pas la même choſe arriver à proportion dans tous les animaux, dans les plantes, dans toutes les productions de la nature, qui ont leurs taches, leurs difformités, leurs irrégularités, leurs monſtres ? Où trouvera-t-on là l'empire de l'Imagination ?

M. *Blondel* a ajoûté à la fin de ſa Diſſertation un *Supplément*, où il examine un grand nombre d'exemples vrais ou fabuleux, allégués en faveur de l'opinion qu'il réfute. Il en rejette la plûpart, pour leur fauſſeté & leur ſuppoſition, & rapporte les autres aux vrais principes, & à leurs cauſes phyſiques.

On ne ſera pas ſurpris de trouver dans ce Livre certains écarts qui pourroient bleſſer la piété des Fide-

les, quand on fera réfléxion que c'est un Protestant qui écrit, suivant les préjugés de sa Secte. Pour ce qui est du Traducteur, ou il n'a jamais bien sçû la langue dans laquelle il écrit, ou il l'a fort oubliée.

ARTICLE LIV.

REFLEXIONS SUR l'Article de Caïn, du Dictionnaire Critique & Historique de M. Bayle. Par le Pere Merlin Jesuite.

MA premiere Réfléxion regarde la difficulté que M. Bayle propose en faveur des Préadamites. Il dit dans le corps de l'Article : *L'arrêt que Dieu prononça* (contre Caïn) *le condamna au bannissement & à une vie vagabonde, ce qui lui fit avoir peur que quiconque le trouveroit ne le tuât.* Voici la Note qui répond à ce Texte. *Ce langage semble supposer que Caïn étoit persuadé qu'il y avoit des habitans par toute la terre; car un homme qui auroit*

cru que le genre humain etoit renfermé tout entier dans la famille d'Adam, n'auroit point trouve de meilleur moyen pour eviter qu'on ne le tuât, que de s'eloigner de cette famille: & au contraire voici Caïn, qui, pourvû qu'il ne s'en eloigne pas, ne paroît craindre aucun meurtrier; il ne craint d'etre tue, qu'en cas qu'il soit vagabond & fugitif sur la terre. Notre Critique voit un arrêt de bannissement dans ces paroles que Dieu dit à Caïn, *vous serez vagabond & fugitif sur la terre;* & il croit que Dieu ordonna à Caïn de se retirer dans un païs fort éloigné de la terre qu'il avoit souillée du sang de son frere. Si l'Ecriture veut effectivement dire cela, M. Bayle pense juste. Il n'est pas possible, que Caïn en conséquence, & à cause de son exil eût peur d'être tué par quiconque le trouveroit, à moins qu'il ne fût persuadé qu'il y avoit des hommes par toute la terre: ce qui établit l'erreur des Préadamites.

On s'apperçoit assez que M. Bayle

prétend badiner, quand il avouë, que *cette difficulté*, qui est fondée sur la crainte que Cain fugitif a d'être tué, *n'est pas très-grande*; sa maniere est de donner souvent pour insurmontables & insolubles les plus minces objections, & de paroître mépriser celles que véritablement il estime très-fortes. Quoiqu'il en soit, non seulement il ne trouve *pas mauvais que les libertins fassent valoir* la difficulté qu'il leur met entre les mains; mais il la réfute si foiblement, pour ne pas dire si ridiculement, que sans doute il consent qu'ils la regardent comme une démonstration. *Il ne voit personne*, dit-il, *qui pour réfuter cette objection des Préadamites, n'ait recours à la fécondité d'Eve, & ne calcule combien d'enfans il pouvoit sortir tant d'elle que de ses filles dans l'espace de cent ans : mais il me semble que ce n'est point aller au fait.* Eh pourquoi n'est-ce point aller au fait! si l'arrêt qui relegue Caïn dans des païs lointains est une fausse piece, que M. Bayle de sa pure grace four-

nit aux Préadamites, & s'il est vrai, selon l'Ecriture, que Caïn ne devoit point s'écarter des lieux habités par les premiers hommes? Car dans cette supposition, la difficulté n'est fondée que sur le petit nombre des hommes, dont Caïn avoit à craindre, & on la résout parfaitement bien, en alléguant la fécondité d'Eve. La réponse est solide, & ne laisse rien à désirer, pourvû que M. Bayle ne fasse point tuer Abel trop tôt, & à l'âge de 60 ans, ou même de 40, ou de 30. La fécondité d'Eve, celle de ses filles & de ses petites-filles, ne permettent point de douter que les hommes ne se fussent extraordinairement multipliés l'an 130 du monde, qui est celui du meurtre d'Abel. A moins que Caïn n'allât tout droit devant lui à grandes journées, en fuyant vers les Antipodes, quelques-uns auroient pû le joindre. Il ne faut pas mépriser les calculs qui ont été faits à ce sujet.* La seule pos-

* Animadv. in Lib. Præadam. Phil. le Prieur sub nomine Eusebij Rom. p. 47.

térité de Caïn se montoit avant la mort d'Abel à 2396744. hommes, en ne supposant que huit garçons nés de chaque mariage.

Avant que d'établir incontestablement le principe de cette réponse, il est bon d'examiner les solutions que M. Bayle nous fournit. Ce bel Esprit s'est avisé de suppléer à la fécondité d'Eve par celle de l'imagination de Caïn, qui peuple tout l'Univers de fantômes, & devient lui-même fondateur de l'hérésie des Préadamites. De peur qu'on ne se fie trop à cette pensée, que notre Critique jugeoit assurément plus ingénieuse que raisonnable, il permet qu'on ait recours à un autre expédient, qui est d'associer l'artifice & la feinte avec le trouble dont l'esprit de Caïn étoit agité. *Peut-être*, dit M. Bayle, *fit-il semblant d'avoir peur de trouver par tout des assassins dans les païs éloignez: peut-être, dis-je, en fit-il semblant, afin de faire révoquer ou de faire commuer la peine que Dieu lui avoit infligée.* Si nous en

croyons M. Bayle, nous voilà réduits pour défendre la doctrine orthodoxe contre l'erreur des Préadamites, ou à ſoûtenir que celui qui ſe connoiſſoit pour le fils aîné du premier & du ſeul homme, que les mains de Dieu euſſent immédiatement formé, ſut ſaiſi d'une terreur panique, qui enfanta par tout des Nations, & qu'en parlant au Créateur, il oublia ce que ſon Pere lui avoit dit tant de fois de l'origine du genre humain: ou bien notre unique reſſource eſt de prétendre que Caïn ſongea à tromper Dieu par une erreur & une crainte ſimulée, que notre Critique compare très-mal-à-propos au mouvement de honte, qui fit qu'Adam ſe cacha parmi les arbres du jardin. Cependant l'Ecrivain malicieux apprehende que ſon Lecteur ne ſe paye trop aiſément de ſemblables défaites, il a ſoin d'en repréſenter la foibleſſe dans une ſeconde objection, qui eſt que Dieu, bien loin de déſabuſer Caïn de la fauſſe ſuppoſition qu'il y eût des hommes par tout, le confirme dans cette idée, en lui donnant une mar-

que qui empêche ceux qui le trouveront de le massacrer. *Je réponds*, dit M. Bayle, *que Dieu se contenta de remédier au plus pressé.* Ne nous voilà-t-il pas bien armés contre les Préadamites & les libertins? Est-ce un bon mot, que l'Auteur du Dictionnaire leur suggere, ou une bonne réponse qu'il nous prête. A la fin d'une dispute, quand nous en serons venus à ce rare moyen de défense, n'a-t-il pas envie qu'on nous insulte, en répétant avec un ris mocqueur, *Dieu se contenta de remédier au plus pressé?* On ajoûtera, que le remede ne dût être mis que dans l'imagination de Caïn, où seulement étoit le mal; & que par conséquent la marque qui lui fut donnée pour empêcher que ceux qui le trouveroient ne le tuassent, fut aussi imaginaire, que les hommes qu'il craignoit de rencontrer au bout du monde.

Tant de Commentateurs que M. Bayle a lûs, n'ont-ils pû lui découvrir la véritable intelligence de ces paroles, *Eris vagus & profugus super ter-*

ram? Elles n'expriment point un arrêt de banniſſement ; elles ne contiennent point un ordre que Dieu intime à Caïn, & que celui-ci doive executer volontairement en fuyant bien loin, mais plutôt elles ſignifient une peine, qu'il ſubira malgré lui, & ſans ſortir de la terre habitée. C'eſt-à-dire, qu'agité de remords, & bourelé par le ſouvenir de ſon crime, il ſe déplaira dans tous les lieux où il projettera de s'arrêter, & qu'un ennui inquiet le portera à changer continuellement de demeure, ſans pouvoir ſe fixer nulle part ; de ſorte qu'il ſera fugitif par rapport à tous les endroits particuliers de la région ou les hommes avoient commencé à ſe multiplier, & non par rapport à cette région entiere qu'il ſoit obligé de quitter. Un François ne peut-il pas être fugitif, & vivre en fugitif ſans ſorti de la France!

Si M. Bayle avoit eu une ſérieuſe intention de réfuter les Préadamites, il n'auroit point ſi facilement adopté le ſens qu'ils donnent à ces paroles, que Caïn adreſſe à Dieu :

Ecce ejicis me hodié à facie terræ, & à facie tuâ abſcondar, & ero vagus & profugus in terrâ. Il n'auroit pas ſuppoſé que ces mots *ecce ejicis me à facie terræ*, ſignifioient que Caïn étoit banni de tout le païs habité par la poſtérité d'Adam, & que ceux-ci *ero vagus & profugus in terrâ* ſignifioient que le reſte de la terre lui ſerviroit d'éxil. S'il vouloit diſtinguer deux terres différentes marquées dans ce Texte, il auroit conçû que la premiere étoit le petit canton voiſin du Paradis terreſtre, où Adam & Eve avoient choiſi & fixé leur demeure, & que la ſeconde étoit le vaſte païs d'alentour, où leur nombreuſe poſtérité s'étoit étenduë & devoit s'étendre durant toute la longue vie de Caïn. Mais qu'eſt-il beſoin de faire cette diſtinction? & pourquoi dans la même phraſe le mot *terra* auroit-il deux ſignifications différentes? N'eſt-il pas vrai qu'un homme, qui, ſans ſortir de la terre habitée n'y trouve aucun ſéjour ſupportable, ce qui l'oblige continuellement d'en changer, eſt banni de toute la terre habitée

& qu'il y demeure? tel étoit le ſort de Caïn. Il n'avoit pas envie de ſe faire Hermite, & Dieu ne lui commandoit point de mener une vie ſolitaire, qui eſt encore plus dure à un ſcélérat qu'à tout autre. Il n'étoit ni réſolu, ni contraint à ſe ſéparer des hommes, c'eſt pourquoi il conclud de ces paroles, *vous ſerez vagabond & fugitif ſur la terre*, que la même inquiétude, qui le portera à fuir de contrée en contrée, le fera reconnoître pour ce qu'il eſt, & rappellera la mémoire de ſon fratricide, que tout le monde aura en horreur & voudra punir. C'eſt ce qui lui fait dire: *Quiconque me trouvera me tuëra.*

Ce n'étoit donc point le banniſſement & l'éxil, comme M. Bayle le ſuppoſe mal à-propos, c'étoit l'air de vagabond & de fugitif, qui faiſoit craindre à Caïn qu'on ne le tuât. Ce n'étoit point de prétendus habitans des païs lointains qu'il redoutoit, parce que ſon air de vagabond & de fugitif ne leur auroit point décelé ni ſa perſonne ni ſon crime, &

ne les auroit point excités à la vengeance : ce n'étoit point, si l'on veut, sa propre lignée, dont vraisemblablement il n'auroit eu rien à appréhender, s'il avoit pû vivre en repos parmi les siens ; mais l'agitation de son esprit troublé par les remords de sa conscience, ne lui permettant point de s'arrêter nulle part, il craignoit les descendans d'Abel & ceux de tous les autres fils d'Adam, qu'il avoit étrangement scandalisés & irrités par son fratricide, & parmi lesquels il auroit pû espérer de demeurer en quelque sorte caché & inconnu, sans son air de vagabond & de fugitif.

L'envie de blâmer les Saints Peres, & de leur préférer Calvin dans l'interprétation de l'Ecriture, a fait tomber M. Bayle dans une autre bévûë considérable, quoiqu'elle ne soit pas aussi importante que la premiere. *C'est deviner*, dit-il, *c'est tirer des coups en l'air, que de s'amuser à la recherche des defauts extérieurs qui pouvoient être dans les offrandes de Cain.* Il en veut à S. Ambroise

& à S. Cyrille, & il ſoutient contre eux, que *peut-être il ne manquoit rien au ſacrifice de Caïn du côté de l'extérieur, que peut-être il n'oublia que les bonnes diſpoſitions du cœur, à quoi Dieu regarde principalement.* Pour convaincre notre Critique de témérité, je n'alleguerai qu'un ſeul Paſſage de l'Ecriture, & c'eſt celui-là même qu'il oppoſe à l'autorité des Peres. *Nous voyons*, dit-il *que S. Paul n'attribuë qu'à la foy d'Abel la ſupériorité qu'il eut ſur ſon frere.* Nous voyons cela, non pas dans S. Paul, mais dans l'interprétation que donne Calvin de ce Paſſage de S. Paul, *Fide plurimam hoſtiam Abel quam Caïn obtulit Deo* *. Car ces mots Grecs πλέιονα θυσίαν, ſignifient ou un plus grand nombre d'hoſties, un ſacrifice plus copieux & plus abondant, ou un ſacrifice mieux conditionné & meilleur, en ſorte que *plurimam* ſignifie *plurimi æſtimandam.* Cette derniere interprétation eſt appuyée du ſuffrage des Septante, qui,

* Hebr. 11. 4.

au Pſeaume 77. 31. où on lit *& occidit pingues eorum*, expriment le mot *pingues* qui eſt dans la Vulgate, par ceux-ci, ἐν τοῖς πλείοσιν. Ainſi, comme dans ce Pſeaume il s'agit des plus riches d'entre les Iſraëlites que Dieu punit de mort, dans l'Epitre aux Hébreux, il s'agit des plus graſſes victimes qu'Abel immola.

Calvin eſt le premier qui ait pris le mot πολὺς pour ce qui eſt agréable & bien reçû, ſans aucun mérite ſingulier de la choſe qui eſt offerte, & à ne conſidérer que la volonté & la diſpoſition de celui qui la préſente. Ce ſens a paru ſi neuf & ſi extraordinaire à Theodore de Beze, qu'en citant le Commentaire où il l'avoit vû, il n'a oſé nommer Calvin, dans la crainte de ne pas faire honneur à ſon Maître. Grotius a donné depuis dans cette idée. Elle n'aſſûre certainement pas à l'Auteur de la Religion Huguenote le titre d'un des plus judicieux Interpretes de l'Ecriture, comme M. Bayle l'appelle. Cependant les Critiques An-

glois, par respect pour leur Patriarche, disent que ce Passage de Saint Paul peut avoir deux sens : le premier est *, que la foy d'Abel le porta à faire à Dieu une offrande plus prétieuse : le second est que la foy d'Abel rendit son offrande plus prétieuse devant Deu. Ils veulent donc que dans le Pseaume 77. 31. le Texte que la Vulgate exprime par ces mots, *& occidit pingues eorum*, puisse de même avoir deux sens ; le premier, que Dieu fit mourir ceux des Israëlites, qui étoient les plus riches & les plus puissans ; le second, que Dieu fit mourir ceux des Israëlites qui lui étoient plus agréables, apparemment afin de punir les autres, qui étoient indignes d'avoir de si honnêtes gens parmi eux. C'est le ridicule où les réduit la furieuse demangeaison d'attaquer le dogme catholique sur les bonnes œuvres.

Etrange abus du raisonnement & de l'érudition ! M. Bayle trouve mauvais que dans les Livres & les Prédi-

* Syn. Crit. Hebr. 11. 4.

cations on compare *à Caïn ceux qui n'envoyent dans les Couvens que les filles les plus mal faites & les plus stupides, & qui gardent pour le monde celles qui ont de l'esprit & de la beauté.* Et cela parce qu'il croit avoir montré par un Texte de saint Paul, qu'*il n'y a rien de moins certain que ce qu'avance S. Cyrille*, lorsqu'*il accuse Caïn d'avoir réservé pour sa bouche & pour ses plaisirs, tous les plus beaux fruits que la terre lui portoit, & de n'avoir destiné à Dieu que les plus méchans.* Ce qu'avance néanmoins saint Cyrille est évidemment fondé sur ce même Texte de l'Apôtre. S. Ambroise est repris aussi injustement par notre Critique. Ce Pere adopte le sentiment de Philon, qui compte trois grands défauts dans l'offrande de Caïn, 1°. qu'il fut fort lent à la faire; 2°. qu'il n'offrit point des premiers fruits; 3°. qu'il ne choisit pas les meilleurs. Le dernier défaut est remarqué par S. Paul, les deux autres sont probables, & sont une suite naturelle du peu

de religion qu'on a droit d'attribuer à Caïn. *Mais n'est-il pas évident*, s'écrie M. Bayle, *que Philon se trompe à l'égard du premier défaut*, qui est d'avoir été trop lent à faire son offrande, *puisque l'Ecriture marque qu'Abel n'offrit les premiers nés de la bergerie, que lorsque Caïn présenta des fruits de la terre?* Non, cela n'est pas évident, comme il ne l'est pas que toutes les actions, & toutes les paroles des deux freres se réduisent à ce qu'en rapporte l'Ecriture.

ARTICLE LV.

HISTOIRE UNIVERSELLE de Diodore de Sicile, traduite en François, par M. l'Abbé Terrasson de l'Académie Françoise. Chez de Bure l'aîné, Quay des Augustins du côté du Pont S. Michel, à S. Paul. 1737. *deux volumes* in-12. *I. volume, pages* 487. *II. vol. pages* 408. *sans les Tables & la Preface.*

RIen n'eſt plus indécent peut-être, que le mépris avec lequel les eſprits ſuperficiels traitent aſſez communément l'érudition des deux derniers ſiécles. A la vûë de tant de vaſtes Commentaires; où le bon & le frivole, où ce qui eſt propre au ſujet & ce qui lui eſt étranger, ſe trouvent également confondus, on eſt tenté de ſe moquer de leurs Auteurs, & on ſuccombe quelquefois à la tentation; on les accuſe d'un babil étourdi, & d'avoir bien plus donné à la manie de paroître inſtruits, qu'à la ſage réfléxion, & qu'à l'envie louable de faciliter le progrès des Lettres; mais pour peu qu'on ait l'attention de ſe rappeller l'etat de toutes les ſciences, lorſqu'ils parurent & qu'ils écrivirent, pourra t-on ne pas convenir de l'injuſtice de ces reproches? La ſeule entrepriſe de démêler toutes les richeſſes de l'Antiquité du cahos où l'ignorance & les préjugés les avoient ſi long-tems enſevelies, de les raſſembler, de rétablir la pureté des textes, de préſider à leurs édi-

tions correctes, & les éclaircir enfin par des explications qui en fixassent l'intelligence, & la missent à la portée du commun des esprits, en supposant des travaux immenses de leur part, exige de la nôtre un respect plein d'admiration & de reconnoissance. Si nous avons aujourd'hui plus d'exactitude, plus d'élégance, plus de justesse qu'ils n'en eurent, (ce qui est au moins douteux, sur-tout en comparant les genres dans lesquels ils s'exercerent, & ceux que nous cultivons) c'est toujours leur ouvrage, nous ne sommes donc, si nous refusons de le reconnoître, que des ingrats qui abusons contre nos Maîtres, des armes qu'ils nous apprirent à manier. Sans eux le pays seroit encore inculte. Ils l'ont défriché : à le bien prendre, peut-être que l'abondance, au milieu de laquelle nous vivons, doit mortifier notre vanité. Nous recueillons simplement, & ils semerent.

Avons-nous moins d'obligation aux Traducteurs, qui, souvent très-capables de travailler d'eux-mêmes,

ſe ſont bornés avec modeſtie à nous tranſmettre les Ouvrages des autres? Leurs veilles pénibles, diſpenſent, au moins la multitude, de l'étude des Langues ſçavantes. Nulle ſcience n'eſt à préſent étrangere à notre langue, elle étend ſon empire, ſes graces; ſa facilité, ſur tous les genres; & le tems infini que l'on étoit autrefois forcé d'accorder aux mots, eſt aujourd hui plus utilement employé au fond même des choſes & des idées. On peut, pour ainſi dire, ſans ſortir de chez ſoi, connoître tout le monde Littéraire, & jouir de ſes tréſors.

Tout n'eſt pas encore fait pourtant. Par exemple, nous ne connoiſſions Diodore de Sicile que bien ſuperficiellement. Les vieilles Traductions que nous avons d'une partie de ſon Ouvrage, outre qu'elles ſont rares & ignorées, ne pouvoient guéres que nous en dégoûter. Il eſt vrai que cet Auteur, eſt la ſource la plus commune où tous ceux qui ont traité l'Hiſtoire Ancienne, ont puiſé à l'envi, & que par conſéquent nous nous trouvons ſçavoir, ſans nous

en douter, presque tout ce qu'il contient; mais il est toujours agréable de connoître par soi-même, & de lire de suite, ce que l'on ne voyoit auparavant que dispersé en une infinité d'endroits. D'ailleurs, captivé par son sujet, & par son goût particulier, combien de choses curieuses n'omet-on pas de l'Auteur qu'on copie? Ce que l'on en prend, convient mieux au dessein que l'on a.; ce que l'on rebutte, est souvent plus intéressant. C'est à M. l'Abbé Terrasson que le Public doit ce nouveau présent. En le nommant, nous sommes dispensés de faire l'éloge de son travail. On n'aura pas besoin de notre suffrage, pour croire qu'il n'est point indigne de l'Auteur du Sethos, & de tant d'autres Ouvrages où les graces & l'érudition paroissent de concert.

Nous ne sçavons de Diodore que ce qu'il nous en apprend lui-même dans la Préface de son Histoire. Il étoit né à Agyre ville de Sicile. La facilité qu'il avoit euë d'étudier dès son enfance la langue Latine, & le grand commerce qu'il eut de bonne

heure avec les Romains, le rendirent propre à executer le projet d'écrire une Hiſtoire Univerſelle. Nous tenons encore de lui qu'il fit un long ſéjour à Rome, qu'il parcourut avec bien des fatigues & bien des riſques la plus grande partie de l'Europe & de l'Aſie, qu'il examina & étudia de ſes propres yeux dans tous ſes voyages la plûpart des lieux & des monumens, dont il parle dans ſon Ouvrage, qu'enfin il employa, à le compoſer, l'eſpace de trente années. Il paroît, par les réfléxions ſi judicieuſes qu'il fait dans ſa Préface ſur l'utilité & la beauté de l'Hiſtoire, qu'un goût rapide & décidé, l'entraînoit vers ce genre de travail; & communément on réuſſit quand on ſuit ſon génie.

On peut reprocher à Diodore de n'avoir pas aſſez diſtingué les premiers tems par des dates & des époques. Mais quel moyen avoit-il d'y réuſſir? il ne pouvoit conſulter que les anciennes traditions des Grecs & des Barbares; & toutes pour la plûpart ſe contrediſoient. Il s'eſt donc

borné à raſſembler les faits avec le plus d'ordre qu'il lui a été poſſible, & à les placer à peu prés dans leur rang, ſans rien déterminer de précis à ce ſujet juſqu'à la guerre de Troyes. Il nous rend compte de l'ordre qu'il a ſuivi depuis la priſe de Troyes juſqu'à la guerre des Romains dans les Gaules, où ſe termine ſon Ouvrage. Malgré tant de doctes travaux, ſommes-nous aujourd'hui plus éclairés ſur les points les plus importans de la Chronologie?

Les évenemens extraordinaires, les deſcriptions merveilleuſes dont l'Hiſtoire de Diodore ſe trouve remplie, peuvent encore le faire ſoupçonner d'avoir donné trop facilement dans la fable & la chimere; mais outre qu'il ne ſe rend pas garant de tout ce qu'il rapporte, il n'avoit pour ſe conduire dans le labyrinthe des premiers tems, que de foibles lueurs. Peut-être après tout que ce qu'il nous apprend des premiers Peuples du monde, ne nous paroit ſi étrange que parce que nous le rapprochons des ſiécles éclairés, & de nous-mêmes.

La différence est-elle donc si grande entre les récits de Diodore, & les relations incontestables, & que nous avons depuis deux siécles des mœurs & des usages des Nations de l'Amérique?

Tout l'Ouvrage de Diodore, étoit partagé en quarante Livres, dont il nous donne lui-même l'idée & le plan dans sa Préface. Les six premiers Livres comprenoient les tems fabuleux qui ont précédé la guerre de Troye. De ces six, les trois premiers contenoient les Antiquités des Barbares, c'est-à-dire, comme l'on sçait, des Peuples qui n'étoient pas Grecs, & les trois autres, celles des Grecs. Les onze suivans rapportoient ce qui s'est passé chez les uns & chez les autres, depuis la prise de Troyes jusqu'à la mort d'Alexandre le Grand; les vingt-trois autres enfin étoient remplis par tout ce qui s'est fait depuis Alexandre le Grand jusqu'à la guerre de Jules César dans les Gaules. De ce grand & magnifique Ouvrage, il ne nous reste que quinze Livres. Les cinq

premiers, & depuis le 10 jusqu'au vingtiéme inclusivement; les vingt-cinq autres sont perdus. M. l'Abbé Terrasson nous apprend comment ce que nous en possedons aujourd'hui, a été sauvé du naufrage. Vincent Obsopæus publia le premier en Grec les cinq Livres qui sont les 16, 17, 18, 19 & 20. à Basle 1539. *in*-4°. Ils avoient été trouvés par Janus Pannonius Evêque des cinq Eglises. Il avoit pourtant déja paru une Version Latine des cinq premiers Livres de tout l'Ouvrage à Venise 1493. sous le nom du fameux Pogge Florentin, mais c'est une grande question que de sçavoir, s'il en étoit bien l'Auteur, puisqu'on lui a reproché de n'entendre point le Grec, & de n'avoir même qu'une connoissance fort legere du Latin. Quelques-uns ont attribué cette traduction à Jean Phréas sçavant Anglois qui enseignoit les Belles Lettres à Rome, & qui mourut en 1465. venant d'être nommé à l'Evêché de Baths en Angleterre, On a une Edition pure-

ment Latine, mais complette des quinze Livres de Diodore, à Basle 1559.

Ce qu'il y a de plus intéressant, c'est que la même année Henry Etienne nous donna aussi une excellente édition Grecque de tout l'Ouvrage, tirée, comme il l'avouë lui-même, d'un Manuscrit du célébre Huldric Fugger.

Rhodoman, invité par Henry Etienne à l'entreprendre, traduisit en Latin tout le Texte Grec. Il n'y a peut être, *dit M. l'Abbé Terrasson*, aucune Traduction Latine d'Auteur Grec, qui soit en même-tems aussi élégante, & aussi fidele que celle-ci. Ce docte Professeur de Wirtemberg ajoûta tous les fragmens qu'il put recueillir de ce qui s'est perdu, à ceux qui se trouverent déja dans l'Edition Grecque d'Henry Etienne. Il y joignit encore un Lexicon exact des expressions Grecques propres à Diodore, trois Tables alphabetiques, l'une pour les cinq premiers Livres, la seconde pour les dix autres, & la troisiéme pour les Fragmens; & enfin

deux Tables de Chronologie, qui servent à rectifier les dattes de l'Historien.

Pour la satisfaction des Lecteurs curieux, M. l'Abbé Terrasson entre dans quelques détails sur les Traductions Françoises qui ont précédé la sienne. Antoine Macault, Valet de Chambre, suivant la premiere édition 1535, ou Secretaire & Gentilhomme ordinaire de François I. suivant l'autre Edition *in-folio*, qui se conserve à la Bibliotheque du Roy, traduisit les trois premiers Livres sur le Latin, qui ne pouvoit être que celui qu'on attribuë au Pogge. Les deux Livres suivans paroissent donc ici en François pour la premiere fois. En 1545. Claude Seyssel Maître des Requêtes sous Louis XII, Evêque de Marseille ensuite, & enfin Archevêque de Turin, publia une Histoire Françoise en quatre Livres, intitulée, *des Successeurs d'Alexandre*, plutôt tirée que traduite des trois derniers Livres de Diodore. L'Ouvrage est insoutenable, encore plus pour la dureté & la grossiereté du

ſtyle, que par les changemens arrivés dans la Langue. Enfin en 1554. Amyot donna la traduction des ſept Livres depuis le 11. juſqu'au 17. C'eſt l'Hiſtoire de la Grece depuis la guerre de Xercés juſqu'au regne d'Alexandre. Ce ne fut que l'eſſai du talent d'Amyot pour traduire. Son génie ſe déclara dans la ſuite avec plus d'avantage dans ſa belle Verſion des Oeuvres de Plutarque.

Après nous avoir entretenu des autres, il étoit bien juſte que M. l'Abbé Terraſſon nous parlât un peu de lui-même, & des précautions qu'il a eu le courage de prendre pour rendre ſon travail plus achevé; mais il le fait avec une modeſtie que les petits génies ne connoiſſent guéres. Il a tâché ſur tout d'allier la fidélité dûë au Texte ſur lequel il travailloit, avec la pureté & l'élégance de notre langue, & il y a réuſſi. Il s'étend un peu volontiers ſur l'éloge de Diodore. C'eſt un tribut que la mode & la reconnoiſſance impoſent aux Traducteurs; il y auroit eu une injuſtice marquée à en priver

cet Auteur Grec. Il inſtruit & il plaît. Les détails curieux dont il eſt plein, ſe tournent preſque toujours en leçons ſolides, & l'on apprend chez lui conſtamment l'amour de la vertu, & la haîne du vice.

M. l'Abbé Teraſſon nous fait eſpérer, que ce premier travail ſera ſuivi de la traduction des dix autres Livres qui nous reſtent. En attendant, dit-il, ces cinq premiers doivent être d'autant plus favorablement reçûs, qu'ils forment comme un corps à part & complet en ſoy. « La nature des faits, le ton même de la » narration, les diſtinguent encore » plus de ceux qui les ſuivent, que » le hazard d'une lacune qui les a » ſéparés d'eux. »

Le premier Livre traite de l'Egypte. Il faudroit n'avoir rien lû, pour ne pas ſentir combien le ſujet eſt intéreſſant.

Dans le ſecond, Diodore paſſe à l'Empire des Aſſyriens. Semiramis y joue le rolle le plus brillant. Les Amazones y paroiſſent avec le même éclat. Ceux qui aiment l'Hiſtoire naturelle,

naturelle, ſeront particulierement touchés de la deſcription que l'Auteur y fait des productions merveilleuſes de l'Arabie.

Le troiſiéme Livre regarde d'abord les Ethiopiens, qui, entre les vrais Barbares, montroient quelque forme de gouvernement, & quelque apparence de culture d'eſprit. Il s'étend enſuite à la plûpart de ces Peuples groſſiers, qui habitoient les rivages de l'Aſie & de l'Afrique, leurs mœurs ſauvages font bien voir, dit M. l'Abbé Teraſſon, « que l'homme dénué d'éducation, d'inſtruction, de communication avec les autres hommes, n'eſt guéres ſupérieur aux animaux, & ne le devient qu'en acquérant ce qu'il eſt ſeul capable d'acquérir par le moyen de la ſocieté. »

Enfin Diodore arrive à la Mythologie Grecque, & dès-lors on s'attend bien à trouver chez lui les fables & les récits qui ornent & rempliſſent les anciens Poëtes & tant de Livres modernes, les différens Bac-

chus, & les divers Hercules, la fameuse entreprise des Argonautes, l'infidélité de Jason, & la perfidie de Medée, les avantures de Thesée, &c. A la suite de la Mythologie, vient l'Histoire particuliere de ces Isles, dont la plûpart étoient habitées par des Colonies Grecques. La Sicile, Crête, Rhodes, &c. fournissent à l'Historien des digressions agréables & curieuses. Il sort même de son sujet, pour passer jusqu'en Angleterre, & a l'occasion de cette Isle, pour donner une Description assez ample des Gaules & de l'Espagne. Généralement parlant on trouve donc dans Diodore tout ce qui peut piquer & soutenir la curiosité des Lecteurs, l'origine des Peuples, les foibles commencemens des Nations les plus célébres, leurs rapides progrès, leur chûte encore souvent plus prompte, leurs mœurs, leurs loix, leurs préjugés même, & leur folie, la nature des climats, & l'histoire naturelle de ce qu'ils produisent de singulier dans tous les genres.

Après ce que nous venons d'expo-

ſer, il ſemble que nous ſoyons diſpenſés de donner un Extrait en forme de notre Hiſtorien; en effet, l'Ouvrage eſt ancien, & connu de quiconque a la plus legére teinture des Lettres. Cependant, pour témoigner plus particulierement notre eſtime au ſçavant Traducteur, nous allons au hazard en citer quelques endroits. Si ce ſoin eſt aſſez inutile pour augmenter la réputation de M. l'Abbé Teraſſon, il lui prouvera du moins nos ſentimens, & ne déplaira pas à nos Lecteurs.

La Deſcription particuliere du Nil, à la fin du premier Livre eſt ſur-tout amuſante. Si nous n'y trouvons rien d'abſolument nouveau, nous y voyons du moins avec plaiſir les raiſonnemens anciens ſur des effets inconnus. Nous devons, d'en avoir pénétré les cauſes, au bonheur d'être venus les derniers, ſi cependant ils ſont encore auſſi bien éclaircis qu'on ſe l'imagine.

On nous permettra de rapporter le trait ſuivant. « Il en eſt ainſi des » Paſteurs qui ont reçû de leurs pa-

„ rens comme par héritage la con-
„ noiſſance de tout ce qui regarde
„ les troupeaux, qui l'ont cultivée
„ par une longue habitude, & qui de
„ plus inventent ſouvent des manie-
„ res nouvelles d'augmenter les profits
„ qu'on peut tirer des beſtiaux:ce qu'il
„ y a de plus particulier, eſt que ceux
„ qui élevent des oyſeaux de baſſe-
„ cour, trouvent par leur applica-
„ tion, & par leur induſtrie, des
„ moyens de les faire multiplier,
„ tout autres que les voyes ordi-
„ naires qu'il ſemble que la nature
„ ait établies à cet effet. Car au lieu
„ de les laiſſer couver par les oy-
„ ſeaux mêmes qui les avoient pon-
„ dus, ils ont la patience de les laiſ-
„ ſer éclorre en les échauffant dans
„ leurs mains. Par là ils avancent
„ l'ouvrage de la nature, & ils aug-
„ mentent conſidérablement ſes pro-
„ ductions. „ Mais ne lui auroient-
ils pas été plus utiles encore, en
s'employant ailleurs plus ſérieuſe-
ment; car enfin il falloit quitter tout
autre genre de travail, pendant ce
patient exercice, la chaleur trop

long-tems interrompuë, auroit fait manquer l'ouvrage, en ſuppoſant la choſe poſſible. Il étoit bien plus ſimple & plus avantageux de s'en tenir à l'uſage des fours dont on ſe ſert encore aujourd'hui.

Les Egyptiens ne penſoïent pas comme les autres Peuples, & comme nous penſons nous-mêmes ſur le choix des profeſſions. Si la liberté que nous avons de ſuivre nos goûts & nos caprices ſur cet article important, a ſes beaux côtez, elle eſt auſſi expoſée à des conſéquences fâcheuſes pour le bonheur de l'Etat, qui avoient déterminé les Sages de ce pays fameux à la proſcrire. " C'eſt „ le ſeul pays du monde, *dit Dio-* „ *dore*, où ceux qui ſont nés dans „ une profeſſion, & qui, pour ainſi „ dire, l'ont reçûë des Loix, ne la „ quittent jamais pour en exercer „ une autre. De ſorte que ni les ja- „ louſies domeſtiques, ni leur am- „ bition particuliere, ne les tirent „ jamais de la profeſſion paternelle. „ On voit fort ſouvent chez les au- „ tres Peuples que les jeunes gens,

„ par legereté d'esprit, ou pour ga-
„ gner davantage, se dégoûtent de
„ la profession de leurs parens, en
„ s'appliquant à diverses choses à la
„ fois. Ceux qui sont nés Labou-
„ reurs, veulent devenir Marchands,
„ ou être même les deux ensemble.
„ Dans les Etats populaires, les plus
„ vils ouvriers courent aux assem-
„ blées publiques qu'ils remplissent
„ de tumulte, gagnés la plûpart du
„ tems par l'argent de quelques hom-
„ mes mal intentionnés. Mais chez
„ les Egyptiens, si quelque artisan
„ se mêloit des affaires d'Etat, quit-
„ toit sa profession pour en prendre
„ une autre, ou en vouloit exercer
„ plus d'une, il étoit grièvement
„ puni. Par cette Politique l'ancienne
„ Egypte maintenoit sa distinction
„ entre les Ordres de l'Etat, & la
„ perfection en chacun d'eux. „ En
cela pensoient-ils mieux que nous?
C'est un problême qui n'est pas si aisé
à résoudre. Nos idées peut-être flat-
tent plus l'ambition des particuliers;
les leurs étoient plus avantageuses
pour l'Etat en général. Quoiqu'il en

ſoit, convenons que nous n'avons pas tant de raiſon que l'amour propre nous le perſuade, de nous préférer, pour la raiſon & pour les arts même, aux premiers âges du monde.

Les merveilles de l'Arabie, ſont incroyables, à prendre à la lettre tout ce qu'en rapporte Diodore. " Il „ y a pluſieurs autres Plantes qui ré„ pandent une odeur très-ſuave, & „ qui réjouit extrêmement ceux qui „ s'en approchent. Les vapeurs mê„ me de la terre, ont quelque cho„ ſe de ſemblable à la fumée qui „ s'éleve de l'Autel où l'on brûle de „ l'encens. En creuſant la terre on „ trouve en certains endroits des vei„ nes de ſenteur qui conduiſent à „ de grandes carrieres. Les Arabes „ en tirent les pierres dont ils bâ„ tiſſent leurs maiſons. Dès que la „ roſée tombe deſſus, elle forme „ avec la pierre qui s'amollit une eſ„ pece de ciment liquide qui dé„ coule dans les joints & qui étant „ deſſéché, fait une liaiſon ſi étroite, „ que le mur paroît n'être plus que „ d'une piece. On trouve auſſi dans

„ l'Arabie des Mines de cet or qu'on „ nomme Apyre. On ne le tire point „ par grain, & il n'eſt pas beſoin de „ le purifier par le feu comme l'au- „ tre. Celui ci ſort parfait de la Mi- „ ne, & en morceaux auſſi gros que „ des Chataignes. Sa couleur eſt ſi „ vive, que ſervant à enchâſſer des „ Pierres précieuſes, il fait avec el- „ les le plus bel ornement que l'on „ puiſſe voir. „ Sans doute qu'il y a bien un peu d'exagération dans tous ces récits; mais ce que nous voyons encore de nos jours, nous en rend plus que probable la meilleure partie. De plus, ce qui ne ſubſiſte plus aujourd'hui, pouvoit être autrefois. La main des hommes, enfante tous les jours de nouveaux prodiges, & l'indolence fait périr la plus belle nature. C'eſt le *Campos ubi Troja fuit*. Dans le ſein même de la terre, il arrive des changemens qui dénaturent les pays les plus riches dans un tems.

Diodore nous parle avec complaiſance dans ſon troiſiéme Livre des Nations qui habitoient ſur les bords

du sein Arabique, dans la Troglodytique, & vers le Midy de l'Ethiopie, des Icthyophages, *mangeurs de Poisson*, & des Chelenophages, *mangeurs de Tortuës*. Dans les autres cantons de l'Ethiopie étoient répandus d'autres Peuples, aussi singuliers dans leur maniere de vivre, les Rizophages, *mangeurs de racines*, les Hylophages, *mangeurs de branches d'arbres*; les Spermatophages, *mangeurs de Semences*; les Hylogones, *hommes nés dans les forêts*; les Strutophages, *mangeurs d'Autruches*; les Acridophages, *mangeurs de Sauterelles*; les Cynamines, *Peuples défendus par des chiens*; les Troglodytes enfin que les Grecs appellent *Nomades*, parce qu'ils passent leur vie à garder des troupeaux. Ce que nous allons dire ici d'après Diodore des Icthyophages, suffra pour juger du caractere vrai ou fabuleux de ces différentes Nations. « Les Icthyophages de l'Arabie sur les côtes de la
» Mer des Indes, n'ont jamais soif,
» & ils paroissent dépourvus de sen-
» timens. Nés dans des déserts éloi-

„ gnez de toute habitation, ils vi-
„ vent commodément de leur pê-
„ che, & mangeant le poisson dès
„ qu'il est tiré de l'eau, & presque
„ tout cru, non-seulement ils ne
„ cherchent point à boire; mais mê-
„ me ils ne sçavent ce que c'est...
„ Ils n'éprouvent aucune passion.....
„ Ils ne sont nullement émus à la
„ vûë des Etrangers qui abordent
„ sur leur rivage, ils ne leur disent
„ rien, mais ils les regardent tran-
„ quillement, ne marquant pas plus
„ d'embarras que s'ils ne voyoient
„ rien de nouveau. Ils ne s'enfuyent
„ point à la vûë d'une épée nuë
„ qu'on leur présente, & ils ne s'ir-
„ ritent point des menaces qu'on
„ leur fait, ni même des coups
„ qu'on leur porte. Ils n'ont point
„ pitié de ceux qu'on fait souffrir,
„ & ils voyent égorger leurs fem-
„ mes & leurs enfans sans étonne-
„ ment & sans colere. Au milieu des
„ tourmens les plus extraordinaires
„ ils demeurent tranquilles en regar-
„ dant les playes qu'on leur fait, &
„ inclinant seulement la tête à cha-

„ que coup qu'on leur donne. On „ dit qu'ils ne ſe ſervent d'aucun „ idiome, mais qu'ils font des ſignes „ de la main, pour demander les „ choſes qu'ils veulent avoir. On rap- „ porte d'eux une autre ſingularité „ encore bien plus incroyable, ſça- „ voir, que les Dieux Marins vi- „ vent pacifiquement & familiere- „ ment avec eux, & leur aident à „ prendre du Poiſſon, comme fe- „ roient les autres hommes. „ Ne croira-t-on pas entendre ici, ou lire les relations de ceux qui découvri- rent les premiers les Nations Sauva- ges de l'Amérique? La peur & l'éton- nement leur groſſiſſoient les objets. Pour arriver à l'exacte vérité, il a fal- lu retrancher ſouvent les trois quarts des proprietez prodigieuſes qu'ils dé- bitoient avec emphaſe, & qu'ils pré- tendoient avoir obſervées.

La deſcription que Diodore nous fait des animaux de l'Ethiopie, & des autres parties de l'Afrique, eſt ex- trêmement curieuſe. Nous y voyons pour ſe ſaiſir & ſe préſerver des bê- tes féroces, l'origine de quantité d'u-

ſages qui ſe ſont conſervés. On lira avec plaiſir la chaſſe remarquable d'un Serpent qui avoit trente coudées de long, & qui fut pris ſous le regne de Ptolomée II; & on ſe rappellera aiſément, en la liſant, d'avoir vû quelque choſe de ſemblable dans un Livre * plus fait pour inſtruire ſolidement, & pour célébrer les grandes vertus, que pour amuſer les eſprits frivoles.

Le portrait des Gaulois, doit nous intéreſſer directement, puiſque nous habitons du moins leurs pays, ſi nous ne deſcendons pas d'eux abſolument. « Les Gaulois, *dit Diodore*, „ ſont terribles à voir: ils ont la „ voix groſſe & rude; ils parlent „ peu dans les compagnies, & tou„ jours obſcurément, affectant de „ laiſſer deviner une partie de ce „ qu'ils veulent dire. L'hyperbole „ eſt la figure qu'ils employent le „ plus ſouvent, ſoit pour s'exalter „ eux-mêmes, ſoit pour rabbattre „ leurs adverſaires. Leur ton de voix

* Sethos.

„ eſt menaçant & fier, & ils aiment „ dans leurs diſcours l'enflure, & „ l'exagération qui va juſqu'au tra- „ gique ; ils ſont pourtant ſpirituels „ & capables de toute érudition. „ Leurs Poëtes qu'ils appellent Bar- „ des, s'occupent à compoſer des „ Poëmes propres à leur Muſique, „ & ce ſont eux-mêmes qui chan- „ tent ſur des inſtrumens preſque „ ſemblables à nos Lyres, des louan- „ ges pour les uns, & des invecti- „ ves pour les autres. „ Pour deux ou trois traits que nous pouvons avoir conſervés de ce caractere, on conviendra que les autres ne nous vont point. Tant il eſt vrai que l'Empire du tems n'eſt pas moins ſenſible dans la Morale que dans la Phyſique.

Nous nous piquons ſur-tout d'avoir perfectionné les arts méchaniques. Ce qui nous reſte de monumens anciens, peut ſeul dans ce genre mortifier notre amour propre, ſans parler de ce que les Auteurs nous en apprennent. Nous ne jouiſſons peut-être que d'une partie de leurs dé-

couvertes & de leur induſtrie. Juſtifions-le par le récit ſuivant de Diodore, ſur les Mines d'Eſpagne. « Ceux » qui y travaillent, découvrent à chaque pas qu'ils font, une matiere » toujours plus abondante : & les » veines ſemblent s'entrelaſſer les » unes avec les autres. Les Ouvriers » trouvent aſſez ſouvent quelques-» uns de ces Fleuves qui coulent ſous » terre. Pour en diminuer la vio-» lence, ils les détournent dans des » foſſes qui vont en ſerpentant, & » l'avidité du gain, les fait venir à » bout de leur entrepriſe. Ce qu'il » y a de plus ſurprenant, c'eſt qu'ils » deſſéchent abſolument ces Fleuves » par le moyen de la rouë ou de » la vis Egyptienne, qu'Archimede » de Syracuſe inventa dans ſon » voyage en Egypte. Ils s'en ſervent » pour faire monter continûment » ces eaux juſqu'à l'entrée de la » Mine, & ayant mis à ſec l'endroit » où elles couloient, ils y travail-» lent à leur aiſe. En effet, cette » machine eſt ſi artiſtement inventée,

„ que par ſon moyen on transpor„ teroit aiſément un Fleuve entier „ d'un lieu profond ſur une plaine „ élevée. „ L'art feroit-il aujourd'hui parmi nous de plus grands miracles ?

Nous en avons dit aſſez pour faire connoître le prix de la Traduction de M. l'Abbé Terraſſon, la lecture de l'Ouvrage en entier, apprendra à ceux qui pouvoient l'ignorer, l'obligation que la plûpart de nos Auteurs modernes, même les plus célébres, ont à notre Hiſtorien.

ARTICLE LVI.

*QUATRIE'ME RE'PONSE de l'Auteur des Leçons de Phyſique, à la Lettre de M***. inſérée dans les Mémoires du mois de Janvier paſſé.*

I. Vous dites, Monſieur, à la fin du premier Article de votre Lettre, " qu'il n'y a que l'Hiſ„ toire qui ſoit éclaircie par les dé„ tails, parce que les faits ne ſe de-

„ vinent point. „ Vous n'avez pas apparemment fait réfléxion que les *faux préjugés*, soit naturels, soit acquis, sont comme des especes de *faits faux*, que l'ón ne peut par conséquent détruire que par *de longs details ;* & qu'excepté les Mathématiques pures, toutes les autres sciences, mais sur-tout la Physique, sont parsemées de ces *faux préjugez*. D'ailleurs la Physique est fondée sur des expériences qui sont des especes de *faits*, qu'il est très-important de bien discuter, ce qui demande encore de *plus longs détails*.

Il arrive tous les jours que deux Sçavans prévenus de principes différens, ayant fait la même expériense la rapportent d'une maniere toute différente. C'est que quelque attention que nous ayons à ne nous servir que de nos yeux pour voir l'objet qui se présente, notre imagination, ou plutôt notre prévention, y ajoûte toujours quelque chose que nous ne voyons pas ; parce que nous ne pouvons pas entierement nous dépouiller de nous-mêmes ; & que nous

croyons voir ce que nous ne faiſons qu'imaginer.

Pour me ſervir de l'exemple que vous avez allégué ; nous voyons tous un petit morceau de fer s'approcher d'une pierre d'aiman. L'Ariſtotelicien imagine d'abord une *qualité occulte* dans cette pierre capable de produire cet effet. Le Carteſien, un *Tourbillon de matiere ſubtile*, &c. Le Newtonien niant l'exiſtence de cette matiere, juge que cet effet requiert qu'il y ait dans la pierre *un certain je ne ſçai quoi*, une certaine force qui croiſſe & décroiſſe en raiſon inverſe, ſoit de la diſtance, ſoit du quarré, du cube, &c. de la diſtance, ſuivant que l'effet l'exigera. Arrêtons-nous à ce dernier. Nous donnons enſuite un nom à *ce je ne ſçai quoi*, que nous croyons avoir vû, parce que nous l'avons conclu tout naturellement de nos principes, & nous le nommons Force d'Attraction : *Vis Attractionis.* Et comme dans le diſcours les mots tiennent communément la place des objets dont on parle, & qu'on les y prend pour ces

objets mêmes, nous nous perſuadons aiſément avoir par là réaliſé cette force. Cependant le fait eſt que nous ne l'avons point vûë, & que le nom que nous lui avons donné ne la rend pas pour cela plus viſible ni plus réelle ; & nous tombons infailliblement dans l'illuſion ſi, dans le diſcours, nous nous ſervons de ce mot, comme s'il *exprimoit* en effet une réalité que nous euſſions vûë. Or il faut détruire toutes ces illuſions, & cela demande un *long détail*. Encore a-t on bien de la peine à en venir à bout, tant la force de la prévention eſt grande.

II. „ Vous ne ſuivez (me dites-„ vous Art. 9.) M. Deſcartes dans „ aucune de ſes explications, & vous „ ſemblez néanmoins le regarder „ comme le Pere de la vraye Phyſi-„ que.... Vous avouez qu'on eſt „ forcé de l'abandonner dans ſes ex-„ plications : mais vous le faites „ triompher dans ſes vûës générales. „ Quelles ſont donc ces vûës, me „ demandez-vous ? „

Quoi, Monſieur! eſt-ce que vous

voulez démentir toutes les Nations de l'Europe qui ont vécu dans le ſiécle le plus éclairé ? Elles ont toutes quitté leur ancienne façon de penſer & d'écrire ſur la Philoſophie, pour en prendre une nouvelle qu'elles attribuent toutes à Deſcartes ; ce goût nouveau s'eſt répandu même dans les Ouvrages de toute eſpece ; & vous voulez que Deſcartes ne nous ait fourni aucune vûë générale ? Avouez le franchement, il faut que le chagrin, que vous avez conçû contre un Auteur ſi célébre, ſoit prodigieux.

En abandonnant Deſcartes dans ſes explications particulieres, j'ai ſuivi l'exemple des Boile, des Malebranche, des Huygens, des Mariotte, &c. qui s'en étant éloignez n'ont pas néanmoins ceſſé de ſe dire Cartéſiens, & ont toujours été reconnus pour tels. Deſcartes nous a appris à penſer de lui autrement qu'on ne penſoit avant lui des anciens Philoſophes. On recevoit leurs opinions ſans examen, & ſur leur ſimple autorité. Il nous défend d'en uſer de

même à ſon égard. Il nous avertit au contraire, que les expériences lui ont manqué, & qu'il n'a pû par conſéquent nous donner qu'une ébauche de la Phyſique, de l'Anatomie, de la Science de l'homme, de la Métaphyſique, &c. Mais ces ébauches, Monſieur, ſont des ſemences précieuſes qui ſe ſont peu à peu dévelopées, & que M. Newton a voulu étouffer.

Deſcartes manquant d'expériences, n'a vû, pour ainſi dire, la Phyſique que de loin; mais il l'a vûë très-réellement. Newton au contraire a été offuſqué par le grand nombre des expériences que les Cartéſiens ont eu ſoin de faire, & qui ſembloient offrir à ſon eſprit un grand nombre de contradictions: ces contradictions apparentes lui ont fait perdre la Phyſique de vûë. Pour empêcher que d'autres ne ſuiviſſent ſon exemple, & qu'ils ne ſe laiſſaſſent emporter par l'éclat de ſa réputation, il a fallu faire un meilleur uſage de ces expériences; profiter des lumieres des Cartéſiens qui nous

ont devancé ; approfondir de plus en plus les principes de Descartes; simplifier les loix qu'il avoit prescrites au mouvement ; développer l'idée de son tourbillon , & faire enfin disparoître toutes ces prétenduës contradictions.

III. " Descartes (continuez vous)
„ a fait voir, par exemple , que le
„ Feu n'étoit pas chaud , que la
„ Glace n'étoit pas froide ; que les
„ couleurs n'étoient pas dans les ob-
„ jets, &c. Pour moi (ajoûtez-
„ vous) qui ne sçais point disputer
„ sur les mots , je n'ai jamais com-
„ pris l'avantage qu'il y avoit d'ap-
„ peller *chaleur* la sensation que
„ nous avons du feu , plutôt que
„ l'action du feu sur nous , je crois
„ qu'il suffit là-dessus de s'enten-
„ dre. „

Oui, Monsieur , il suffit là-dessus de s'entendre : mais le fait est qu'on ne s'entendoit pas sur ce point avant Descartes, qui nous a appris à faire la distinction dont vous parlez ; & que nous ne nous entendons bien sur ce point, que depuis qu'il nous

a fourni des preuves inconteſtables que les ſaveurs, les odeurs, les ſons, les couleurs, le chaud, le froid, &c. n'étoient pas des qualités inhérentes aux corps ſenſibles ; que ce n'étoient pas là des proprietés qui appartinſſent à la matiere, & qu'il n'y avoit que la figure & le mouvement qui fuſſent de ſon appanage : figures & mouvemens auſquels, du tems de Deſcartes, les Philoſophes ne penſoient pas ſeulement, lorſqu'ils parloient de la chaleur, des ſaveurs, des odeurs, du ſon, des couleurs, qu'ils regardoient comme des formes appartenantes à la matiere, que nous appercevions en elle par les ſens, comme nous y voyons la figure & le mouvement ; & cette mépriſe n'étoit pas ſi aiſée à éviter que vous faites ici ſemblant de le croire : du moins n'avoit-on pas conſtamment débrouillé ce qu'il y avoit d'obſcur ſur ce point avant Deſcartes.

Généralement, tous les anciens Philoſophes confondoient l'action des objets ſur nos ſens, avec le réſultat de cette action, qui n'étoit qu'une

pure modification de notre ame ; & la ſcience ne conſiſte pas dans la confuſion des idées, mais dans leur diſtinction. Deſcartes nous a appris à débrouiller, à diſtinguer avec préciſion, ce qui étoit confus & embrouillé ſur ce point le plus important de la Phyſique, & de la Philoſophie entiere. Prenez donc garde que vous ne ſoyez du nombre de ces ingrats, qui, profitant des préſens qu'on leur a fait, méconnoiſſent la main qui les leur a généreuſement diſtribués.

Vous êtes heureuſement détrompé des erreurs des ſens, par les réfléxions qu'on vous y a fait faire ; ſondez les Enfans, les Femmes, les Hommes même qui vivent maintenant, & qui paſſent pour ſçavoir beaucoup de choſes, mais à qui on n'a jamais fait faire les mêmes réfléxions ſur ce point : le nombre en eſt grand. Vous les trouverez tous ſi fort imbus de ces erreurs, ſi attachez à les ſoutenir, que vous ne pourrez plus méconnoître le ſervice que Deſcartes a rendu aux Philoſophes, tant à

ceux de ſon tems, qui étoient tous enſevelis dans ces préjugés, qui nous empêchent de diſtinguer ce qui appartient à l'ame de ce qui appartient aux objets des ſens, qu'à ceux qui vivent maintenant, & qui vivront après nous dans les ſiécles les plus reculés.

IV. « Ne nous parons pas (me „ dites-vous enfin) d'une fauſſe „ gloire. Notre Nation en a une „ très-réelle à faire valoir même ſans „ quitter Deſcartes. Diſons de lui, „ & perſonne ne nous contredira, „ qu'il étoit un grand Géometre : „ Ajoûtons, ſi vous voulez, que ſa „ Géométrie a demandé plus d'ef„ fort d'eſprit placée dans ſon tems, „ que la Géométrie infinitaire n'en „ a demandé pour être découverte „ dans la ſuite. Concluons, de-là „ qu'avec plus de patience Deſcar„ tes auroit fait des progrès ſurpre„ nans dans la Phyſique : mais „ avouons en même-tems, & cet „ aveu nous ſera glorieux, que „ Newton étoit plus grand Phyſi„ cien que lui, & qu'il l'auroit été

„ même

„ même dans ſon tems ; parce qu'il
„ avoit l'imagination plus reglée. „

Laiſſons, Monſieur, aux Hiſtoriens le ſoin de faire valoir la gloire de leurs Nations par les grands hommes qu'elles ont produit. Pour nous, afin que cet intérêt de Nation ne nuiſe point à la vérité, conſidérons les grands hommes de tout âge, de toute profeſſion, & de tout païs, comme formant une République à part, à laquelle indifféremment toutes les Nations puiſſent s'adreſſer ſans envie. Ne portons pas non-plus notre jugement ſur des futurs contingens & imaginaires : mais uniquement ſur ce que chaque Auteur a dit & fait dans les circonſtances où il s'eſt trouvé, & ſur le profit que le public en a retiré.

En ce cas, je réponds qu'il s'en faut bien que Newton ait été un auſſi grand Phyſicien que Deſcartes. Il a pû avoir plus d'acquis dans la Phyſique que n'en a eu Deſcartes. Son imagination ſur cet acquis a pû être mieux reglée. Mais ce n'eſt pas-là ce

qui constituë ce que nous appellons ici un grand Physicien. C'est la découverte, l'invention, l'établissement des choses, & non l'usage qu'on en fait, & qui rejaillit même sur l'inventeur, quelque grand que puisse en être le succès.

Newton dans la Géométrie, aidé du progrès immense de Descartes sur celui des Anciens, en a fait un assez grand, & assez important sur celui de Descartes, pour qu'il doive être compté, quoique vous en puissiez dire, parmi les plus grands Géometres. Mais pour ce qui regarde la Physique, mettant à part ses découvertes expérimentales sur la lumiere & les couleurs, à moins que vous ne lui attribuïez d'avoir déterminé les loix du choc dont il parle, celles de la force centrifuge dans le plan, celles de la composition & décomposition du mouvement, celles du rapport des vîtesses de Planetes à leurs distances, celles enfin de la chute des corps graves; je ne vois pas qu'il y ait rien de physique dans le Livre de ses Principes, qui mérite

d'être conſidéré. Je conviens qu'en bon Géometre, Newton a trouvé l'art de généraliſer ces loix, en ſuppoſant le nœud de la difficulté, c'eſt-à-dire, la loy de la Peſanteur, comme une cauſe premiere ; & l'inſenſible réſiſtance du milieu, comme un effet provenant du néant de la matiere.

Mais, Monſieur, il eſt conſtant, & M. Newton le reconnoît lui-même, que c'eſt Kepler qui le premier a déterminé le rapport des diſtances des Planetes au Soleil, par celui des tems de leurs révolutions : rapport que les Aſtronomes modernes ont dans la ſuite rendu conſtant par leurs nouvelles obſervations ; que c'eſt Galilée qui a déterminé les loix du mouvement dans la chûte des corps graves ; que c'eſt Deſcartes, qui, dans ſon Traité de la Lumiere, a le premier fait uſage des loix de la compoſition & décompoſition du mouvement ; que c'eſt Huygens qui a découvert celles de la force centrifuge dans le plan, & celles du choc des corps durs & à

ressort, que Descartes n'avoit pas bien déterminées. Si M. Newton s'étoit appliqué à découvrir la cause physique de la plûpart de ces loix qu'on ne connoissoit encore alors que par expérience; ce que vous dites pourroit avoir quelque fondement; mais Newton s'est contenté de supposer toutes ces loix, & de s'en servir en Géometre, sans s'embarrasser d'où elles pouvoient procéder. Ce qui est néanmoins le but propre du Physicien.

Or, Monsieur, parlons sincérement, si Newton avoit été dépourvû de toutes ces connoissances qu'il a empruntées d'ailleurs, comme l'étoit Descartes lorsqu'il á commencé à s'adonner à la Physique, auroit-il pû mieux faire que Descartes n'a fait? Descartes est le premier qui a donné des loix au mouvement dans le choc, & qui a solidement réduit toute la Physique au pur méchanisme. Il s'est trompé dans quelques points, faute d'expériences, dont il est convenu lui-même de la nécessité, pour la parfaite exécution de son

projet. Il s'y eſt trompé, dis-je, en quelques points : mais qui eſt l'homme qui, dans une telle entrepriſe, pût ſe promettre d'être infaillible ?

Deſcartes étoit un grand Géometre, vous voulez même qu'en ce point il ſurpaſſe Newton. Sur quoi donc vous fondez-vous, lorſque vous avancez que, ſi Newton avoit été à la place de Deſcartes, il n'auroit pas été meilleur Géometre, parce que, dites-vous, Deſcartes l'a aidé à le devenir juſqu'au point où il eſt parvenu : mais, ajoûtez-vous, il auroit été meilleur Phyſicien que lui. Et pourquoi ? C'eſt, aſſûrez-vous, *parce qu'il avoit l'imagination plus reglée.* Mais Deſcartes & ſes Diſciples qui ont précédé Newton, ne lui ont-ils pas auſſi fourni les regles qu'il faut ſuivre pour faire un bon uſage de ſon imagination dans la recherche de la vérité ? On avoit compoſé des Livres exprès ſur ce ſujet. Il ne ſeroit donc pas ſurprenant que M. Newton, aidé de ces regles, eût pû avoir dans ſon tems, & non au tems de Deſcartes où vous le tranſportez,

l'imagination plus reglée que ne l'avoit euë Descartes, qui étoit dépourvû de ces regles avant que de commencer, & qui les a découvertes, & nous les a prescrites en mille endroits de ses Ouvrages.

Mais en quoi M. Newton a-t-il eu l'*imagination plus reglée* que n'avoit eu Descartes? Est-ce parce qu'il n'a pas entrepris de former une hipothese physique: *Et ego hipothesim non fingo;* ou qu'il s'est persuadé que tous les mouvemens généraux de la nature, ceux des Astres principalement, ne tiroient point leur origine des causes méchaniques: *Et hi omnes motus generales originem non habent ex causis mechanicis?* Mais il a entrepris de former un systême composé de toutes les hypotheses géométriques qu'il employoit dans la démonstration de chacune de ses propositions, sans que ces hypotheses ayent aucune liaison les unes avec les autres; sans leur donner aucune modification capable de les réunir en un seul point; & l'on veut néanmoins nous forcer à reconnoître que cet

amas de tant de ſuppoſitions différentes, eſt la vraye Phyſique : *Introductio ad veram Phyſicam, ad veram Aſtronomiam.* Trouvez-vous, Monſieur, que ce ſoit-là avoir eu l'imagination bien reglée ?

Au reſte, Monſieur, déſabuſez-vous, ce n'eſt jamais le vrai Newton que j'attaque, ni dans ces Lettres, ni dans aucune de mes Leçons. Car, comme il y a deux Virgiles, ſçavoir le *vrai Virgile*, composé du tems d'Auguſte, & le *Virgile traveſti*, composé dans le ſiécle paſſé; il y a auſſi deux Newtons, ſçavoir, *le vrai Nevvton*, qui traitant des choſes qui ont rapport à la Phyſique ne conſidere pas les forces qu'il employe, comme étant phyſiques ou réelles, mais ſeulement mathématiques ou idéales: *Has vires non phyſicè ſed mathematicè tantùm conſiderando.* Et enſuite : *Caveat, lector, ne per hujuſmodi voces, Attractionis, Propenſionis, &c. Cogitet me ſpeciem, vel modum actionis cauſam-ve, aut rationem phyſicam alicubi definire* : Et le *Nevvton traveſti* par ceux qu'on

nomme *Nevvtoniens*, qui malgré ces avertissemens exprès du vrai Newton, *s'efforcent de réaliser ces forces*, les proposent comme étant *causes de plusieurs effets*, & introduisent dans la nature toutes les idées purement mathématiques de M. Newton. Or ce n'est jamais que ce *Nevvton travesti* que j'attaque, & dont vous ne cessez de parler ; & je conviens que le *vrai Nevvton*, s'il s'est toujours accordé avec lui-même, a pû avoir l'*imagination bien reglée.*

Pour couper court à toutes ces disputes qui ne terminent rien, je me suis uniquement attaché aux conditions que M. Clarc a proposées de la part de tous les Newtoniens, & de M. Newton même, dans sa V^e^. Replique. « C'est un Phénomene, dit-il, un fait certain, que » la Terre & le Soleil tendent l'un » vers l'autre, avec une force qui » croît & décroît en raison inverse » du quarré de la distance ; & que » l'espace qui est entre ces deux » corps n'a rien qui résiste sensible» ment au mouvement des corps

» pesans qui le traversent. Il est sans
» doute vrai que cet effet, ce phé-
» nomene n'est pas produit sans
» moyen, c'est-à-dire, sans une
» cause capable de produire un tel
» effet, les Philosophes peuvent donc
» rechercher cette cause, & tâcher
» de la découvrir, si cela leur est
» possible. Si donc, ajoûte-t-il, M.
» Leibnitz, ou quelque autre Phi-
„ losophe, peut expliquer ce Phé-
„ nomene par les loix du mouve-
„ ment, bien loin d'être contredit,
„ tous les Sçavans l'en remercie-
„ ront. „

Or, Monsieur, vous le sçavez, c'est principalement ce que je me suis proposé de faire dans mes Leçons. L'Académie a jugé que j'avois réussi dans mon entreprise. L'Université de Paris enseigne & soutient publiquement dans ses Ecoles mes découvertes sur ce point. Les Auteurs des Journaux de Trévoux publient, qu'*on ne peut s'y refuser*; & plusieurs Professeurs de leur Société les ont déja publiquement enseignées. Si j'ai réussi dans mon dessein, com-

me je pourrois légitimement le préſumer après de tels témoignages, les Cartéſiens, de l'aveu même des Newtoniens, ont vaincu. Et ſi vous prouvez que je n'aye pas fait ce que ces derniers nous ont propoſé de faire pour terminer le différend, vous rendrez un grand ſervice à la Phyſique, en déſabuſant ceux que j'aurois pû ſéduire, & qui s'efforcent d'établir ce que j'ai avancé. Mais néanmoins les Cartéſiens auroient encore grande raiſon de ne pas ſi-tôt rendre les armes. Car outre que tous nos Préjugés légitimes ſubſiſteroient toujours dans leur entier, nous aurions encore plus d'eſpérance que jamais que quelqu'autre de nous, plus habile que moi, remplit les conditions propoſées par nos adverſaires.

Continuez donc, Monſieur, à me propoſer vos difficultés; & contez toujours que je ſerai le premier à me rendre à la vérité, auſſi-tôt qu'elle paroîtra, de quelque part qu'elle puiſſe venir. Je finis en vous faiſant excuſe à mon tour de m'être ſi fort arrêté aux Articles de votre Lettre

ausquels vous m'aviez dispensé de répondre, mais sur lesquels j'ai jugé néanmoins à propos d'hazarder quelques réfléxions, qui justifient les endroits de mes Leçons qui vous ont causé quelque surprise.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris le 9. Mars 1738.

ARTICLE LVII.

RACCOLTA D'OPUSCOLI Scientifici e Filologici, sotto la Protezione dell' Altezza Serenissima di Dorotea Sophia *Cò: Palatina del* Reno *Duchezza di* Parma, Piacenza, &c. *In* Venezia, &c. *in*-12.

C'Est un Recueil d'Ouvrages de Littérature commencé il y a quelques années, & que l'on se propose de continuer, autant que les matieres pourront fournir à de nouveaux Volumes. Nous ne parlerons ici que des deux premiers, & nous

ferons connoître les autres à meſure qu'ils nous tomberont entre les mains. L'Auteur de ce Recueil eſt Dom *Ange Calogerà*, Moine Camaldule.

Voici comme il s'explique ſur ſon deſſein. Il a prétendu, dit-il, ramaſſer des Diſſertations ſur divers ſujets, des Monumens de Littérature & de Science de différentes eſpeces, de Théologie, de Morale, d'Hiſtoire Sacrée & Profane, d'Erudition, de Mathématique, de Phyſique, & même de Poëſie, imprimés ou non imprimés, pourvûs qu'ils ayent quelque choſe de ſingulier, de digne de la curioſité des Lecteurs, & qu'ils ſoient rares, ou qu'il ne ſoit pas facile au commun des gens de Lettres de les acquérir; & cela, en quelque Langue qu'ils ſoient écrits : à une condition néanmoins; c'eſt qu'il ne donnera place dans ce Recueil, qu'aux Auteurs Italiens, ſoit vivans, ſoit des derniers ſiécles, ſans exclure même abſolument ceux des tems plus reculez, pourvû qu'ils ayent les qualitez qu'il exige.

La premiere Piece de ce Recueil est une Relation d'un fait qui a paru singulier. Il s'agit d'une Vipere, laquelle avoit mis bas ses petits par la bouche. M. *Guillaume Derham*, dans une Lettre écrite à M. *Derham*, Chevalier Baronet en *Angleterre*, & imprimée à *Florence*, ne trouvoit rien d'extraordinaire dans ce fait, & jugeoit que les petits de la Vipere n'étoient point nés par cette voye; mais que la mere, saisie d'une peur subite, avoit avalé ses petits, & les avoit ensuite rendus par la bouche; ce qu'il dit être ordinaire à l'espece. M. *Limperani*, Médecin distingué à *Rome*, envoyant la Relation au célébre *Vallisnieri*, le prie de lui marquer ce qu'il pense de cet évenement. Le sçavant Physicien répond par une Dissertation, où il prétend prouver que la construction anatomique du corps de l'animal, & les loix de la nature rendent fort probable, que les Viperes, en certains cas particuliers, comme celui-ci, peuvent naître de la maniere exposée dans la Relation.

Le ſecond Opuſcule de ce Recueil, eſt la deſcription d'une Horloge Planiſpherique (*Planisferologio*), ou machine Aſtronomique, qui exécute avec régularité les mouvemens céleſtes. C'eſt un eſpece de Tableau mouvant, qui repréſente l'Etat du Ciel, conformément aux Ephémérides les plus juſtes & les plus exactes. Ceux qui ſçavent un peu d'Aſtronomie, & qui ont vû de ſemblables machines, concevront aiſément le jeu de celle-ci. Elle eſt de l'invention de M. *Bernard Facini*, Vénitien. M. l'Abbé *Conti*, curieux de tout ce que les Arts & les Sciences produiſent de nouveau, & juge intelligent en ces matieres, a ſouhaité plus que perſonne de voir cette Deſcription imprimée; non-ſeulement pour ſa propre ſatisfaction, mais auſſi pour la communiquer aux Sçavans de *France* & d'*Angleterre*, avec leſquels il a fait connoiſſance, durant ſon ſéjour dans ces deux Royaumes.

On trouvera dans ce même Volume le *Projet* du Comte de *Porcia*, adreſſé aux gens de Lettres d'*Italie*,

pour engager les Sçavans de ce Païs à écrire eux-mêmes leur Histoire fidellement, avec ingénuité, & dans un détail qui satisfasse toute la curiosité des Lecteurs. Ce *Projet* est suivi, pour premier essai du dessein proposé par le Comte, de la Vie du célébre *Jean-Baptiste Vico* Napolitain, écrite par lui-même, à peu près sur le Plan expliqué dans le *Projet*. La Liste de ses Ouvrages, en assez grand nombre, jointe à l'Histoire de sa Vie, fait connoître les divers genres d'étude qui ont partagé son temps. Orateur, Poëte, Philosophe, Jurisconsulte, Politique, Historien, Philologue, il s'est exercé en tous ces genres, selon son goût, ou selon les occasions qui l'ont déterminé. Le principal de ses Ouvrages, le plus singulier, & celui qui caractérise le mieux le génie de l'Auteur, est l'Ouvrage dont nous avons parlé au mois d'Août 1737, page 1515. Aussi a-t-il été retouché à diverses reprises, & réimprimé plusieurs fois.

Le Discours Historique sur l'origine, les progrès & l'état présent de la ville de *Prato* en *Toscane*, par le Comte *J. B. Casotti*, Chanoine de cette Ville, n'est pas la piéce la moins curieuse, ni la moins utile de ce premier Volume. Plus on examine les Ouvrages qui ont paru, & qui paroissent tous les jours sur la Géographie, plus on reconnoît qu'ils sont fautifs en mille manieres; sur-tout si à la partie topographique, les Auteurs ont entrepris de joindre l'historique. L'Essai de Critique que fait, seulement au sujet de sa ville de *Prato*, le Comte *Casotti*, est une nouvelle preuve qu'une bonne Géographie ne peut être faite que par parties, par des gens qui ne se chargent de nous apprendre que ce qu'ils sçavent avec une entiere certitude, ce qu'ils ont sous les yeux.

La Vie du Comte *Galeazzo Gualdo Priorato*, est bien moins connuë que les nombreux volumes dont il a enrichi, ou du moins augmenté les Bibliotheques. On sera peut-être bien

aiſe de la trouver ici, compoſée par M. *Michelange Zorzi*, Noble Vicentin.

Né d'une des plus nobles & des plus anciennes maiſons de *Vicence*, le Comte *Galeas* ſuivit d'abord le parti des armes. A l'âge de 15. ans il ſervit en qualité de Volontaire ſous le fameux *Maurice* de *Naſſau*, Prince d'*Orange*, & ſous ce grand Maître il prit les premieres Leçons du métier. Après la priſe de *Bréda*, où il ſe trouva enfermé durant le ſiége, il eut un Enſeigne dans le Régiment de M. d'*Hauterive*. Cet Officier voulut le mener avec lui en *France*, lorſqu'il y retourna, ſuivant les ordres du Roi, qui avoit rappellé ſes troupes. Mais *Galeazzo* n'étoit pas deſtiné à demeurer long tems au ſervice d'un même Maître, & ſon inclination le portoit à connoître, & à pratiquer différentes Nations. Il s'attacha donc pendant deux ans à la fortune du Comte *Erneſt* de *Mansfeldt*; ce qui lui valut une Compagnie de Cavalerie. Il paſſa

avec lui en Angleterre; d'où, après un ſéjour de peu de durée, laiſſant le Comte en ce Royaume, il revint en *Hollande*. Là il lui prit envie de voir le ſiégè de la *Rochelle*. Il y trouva ſon ancien Colonel le Marquis d'*Hauterive*, qui lui fit avoir une Compagnie d'Infanterie, à la tête de laquelle il ſervit l'année ſuivante au ſiége de *Bolduc*. Quelque tems après il s'embarqua avec *Maurice* de *Naſſau*, fils naturel du Prince *Maurice*, pour aller au ſecours d'*Olinde* dans le *Breſil*, aſſiégée par les Portugais: mais ils ſe contenterent de viſiter les côtes de *Barbarie*.

Rappellé dans ſa patrie, il n'y demeura qu'autant de tems que la Paix le laiſſa jouir d'un tranquille repos, & vaquer à ſes affaires domeſtiques. Mais ſi-tôt que le bruit de la guerre ſe fit entendre, il courut à la tête d'une Compagnie d'Infanterie au ſervice de l'Empereur *Ferdinand* II, ſous le fameux *Valſtein*, dont il a écrit la Vie. Tout le reſte de la ſienne fut aſſez ſemblable à ce que nous

en avons écrit jusqu'ici. Il la passa en diverses expéditions militaires, par tout où il crut pouvoir acquérir de la gloire; en Voyages, en Négociations, où les Princes & les Puissances se servirent de lui en différentes Cours de l'*Europe*. Par tout, dit son Historien, il fit admirer sa valeur, sa conduite, son zéle pour le service de ceux qui l'employerent, sa dextérité à manier les affaires, & à les faire réussir: par-tout il fut comblé de biens, de Charges, d'honneurs. En 1652. le Cardinal *Mazarin* l'attira en *France*; & ce fut alors qu'il écrivit les *Révolutions* de ce Royaume, & ensuite l'Histoire du Ministere du Cardinal qui l'avoit appellé. On en fut si satisfait, que le Roi, après lui avoir donné des Lettres de naturalité, & lui avoir accordé, pour lui & pour ses héritiers, tous les privileges dont jouissent ses sujets, lui fit expédier un Brevet de Maréchal de Camp, & l'année suivante il fut fait Chevalier de S. *Michel*: Ordre, dit M. *Zorzi*, établi par

Louis XI. en 1469, ce qui est vrai. Mais il ajoûte, ce qui ne l'est pas, que ce fut " en l'honneur de l'Ap-
„ parition du S. Archange, qui se fit
„ voir à *Charles* VII. pere de *Louis*
„ XI, à la bataille de *Roan* ou,
„ comme d'autres le racontent, sur
„ le Pont d'*Orleans*, lorsqu'il com-
„ battoit pour recouvrer son Royau-
» me, dont il demeura dépouillé
» pour s'être rendu coupable de la
» mort de *Jean* Duc de Bourgo-
» gne. „ L'Auteur eût fort bien fait de s'épargner cette réfléxion, assez inutile, & pleine de fautes.

Le Comte *Gualdo* étant repassé en *Italie*, y fut décoré en 1656. de la dignité de Noble Romain, & de Patrice. A cette occasion, M. *Zorzi* n'a pû résister à la tentation de faire une longue digression, & une dissertation fort déplacée, sur l'origine & la grandeur du Patriciat Romain. Nous ne suivrons ni le Comte dans les divers Emplois dont il fut honoré, dans ses Voyages, dans ses Négociations, ni son

Hiſtorien dans le détail qu'il en fait. Nous remarquerons ſeulement, avec celui ci, que le P. le *Long* s'eſt trompé dans ſa Bibliotheque Hiſtorique de *France*, en faiſant mourir le Comte *Gualdo* à *Vienne* en *Autriche*, au lieu qu'il mourut à *Vicence* ſa patrie en 1678. La mépriſe du P. le *Long* a été fidellement copiée par les Compilateurs du *Moreri*. Ce n'eſt pas leur faute; ils n'avoient pas de meilleur guide.

Dans une Vie ſi occupée, ſi variée, ſi oppoſée à la tranquillité que ſemble demander le métier d'Ecrivain, le Comte *Galeazzo* n'a pas laiſſé de compoſer plus de quarante Volumes, preſque tous Hiſtoriques, quelques-uns de Morale & de Politique. L'Auteur en donne un Catalogue fidéle, marquant les diverſes Editions, & tout ce qui peut en donner une connoiſſance exacte. Il n'eſt pas ſeulement l'Hiſtorien, il eſt encore l'Apologiſte de ſon Héros, & il trouve fort mauvais que tout le monde n'ait pas jugé auſſi

avantageusement que lui, des Ouvrages du Comte. Mais les Apologies sont un foible secours contre les Arrêts, ou contre l'oubli du Public, auquel il appartient de fixer la réputation des Auteurs.

La Lettre qui suit cette Vie du Comte *Galeas*, contient des Remarques grammaticales sur les Editions du *Décameron* de *Bocace*, & une Critique des *Observations* de M. *Rolli* sur cet Ouvrage.

La derniere Piéce est une assez longue Dissertation sur cette question, s'il faut dire *vous*, ou *votre Seigneurie* en écrivant, (par exemple, dans une Epître Dédicatoire,) à une personne de considération. Cette difficulté ne peut embarrasser que les Italiens, & elle est trop mince, & trop frivole, pour que nous nous y arrêtions.

ARTICLE LVIII.

REFLEXIONS POLITIQUES sur les Finances & le Commerce, où l'on examine quelles ont été sur les Revenus, les Denrées, le Change étranger, & conséquemment sur notre Commerce, les influences des Augmentations & des Diminutions des valeurs numeraires des Monnoyes. A la Haye, chez Vaillant & Prévôt. Deux volumes in-12. *de* 4 *à* 500 *pages chacun.*

RIen ne fait mieux connoître le progrès des Sciences depuis deux siécles, que de les voir, & de voir celles qui sont les plus abstraites, comme la Géométrie & l'Algebre sortir de leur abstraction, descendre en quelque sorte de cette région guindée, où un petit nombre d'esprits plus particuliers que choisis, osoient autrefois les aborder, & se répandre dans les Arts, dans les métiers méchaniques, dans les affaires d'usage, de commerce, de pratique,

dans tout ce que l'ignorance & la pareſſe de l'eſprit avoient juſqu'ici livré à la routine aveugle, & preſque à l'inſtinct animal.

Les Sçavans, il eſt vrai, les Géometres ſur tout & les Algébriſtes ſont toujours un peu ſpéculatifs, & les Praticiens leur rendent aſſez volontiers le mépris dont ils ſentent bien qu'on les honore en s'abbaiſſant même juſqu'à eux. Ne dit-on pas que le grand *Nevvton* fut plus d'une fois la riſée des Commis des Monnoyes, ſur leſquelles il avoit quelque inſpection?

Il eſt aſſez difficile en effet d'allier dans un même degré de poſſeſſion une Pratique expéditive avec une profonde Theorie. L'eſprit qui penſe, retarde la main qui opere. Auſſi Newton n'eſt-il pas fait pour être un Commis de Bureau, mais pour y préſider, même d'un peu haut, & l'Angleterre, qui connoît la place d'un homme qui penſe, & qui ſçait calculer, ne s'étoit point mépriſe dans ſa reconnoiſſance envers un Citoyen qui l'illuſtroit, & elle l'avoit mis à

la

la tête de ses Monnoyes, pour les diriger par des calculs d'esprit, plutôt que par des opérations de la main.

Dans les Livres même, il est bon que les Sçavans manient les affaires de Pratique. Ils y répandent toujours quelque lumiere. Ils ramenent surtout les effets aux causes, & les regles aux principes. Ils démontrent ces regles si elles sont à l'épreuve du flambeau philosophique ou géométrique; & les rectifient, s'il s'y est glissé de l'erreur. Ne fissent-ils que donner lieu aux Artistes, aux gens de la profession de s'expliquer, & de nous dévoiler les secrets ou les finesses de leur art, & de leurs opérations, la perfection de cet art & de ces opérations ne pourroit que résulter de ce concours, & du conflit même d'une Pratique consommée avec une Théorie lumineuse.

Le Livre que nous annonçons, est dans le cas du conflit avec l'*Essay Politique sur le Commerce*, dont nous rendîmes un compte exact il y a peu d'années, dans nos Mémoi-

res. Car c'est précisément cet Essay composé par *M. Melon*, dont la République des Lettres regrette depuis quelques jours le génie & les talens, qui a servi de texte à *M. Dutot* pour développer les Réfléxions, qu'un long usage de calcul des finances, joint à un génie méditatif & profond, lui ont suggérées à la vûë de cet Essay, qui est comme la Métaphysique des Finances & du Commerce, au lieu que les nouvelles Réfléxions en sont comme la Physique, ou l'histoire naturelle.

Le conflit du reste est des plus modérés. M. Dutot avoit communiqué ses Réfléxions à M. Melon avant la mort de celui-ci, qui n'y avoit trouvé rien qu'il ne voulût adopter. Elles étoient en trois Lettres, que l'Auteur donne aujourd'hui sous la forme de trois Chapitres, soufdivisés en Articles. Le premier Chapitre remplit les trois quarts du premier Volume, & le troisiéme Chapitre, le second Volume entier.

Il est heureux qu'un Livre de Politique comme celui-ci, plein de vé-

rités, & de vérités historiques, critiques, applicables, appliquées même au courant des affaires les plus modernes n'ait rien de malin, de dangereux, de suspect ; & soit même (ce qui fait l'éloge singulier de la sagesse & du bon caractere de l'Auteur) soit l'éloge du regne, & du ministere doux & moderé, sous lesquels nous avons le bonheur de vivre. Car le grand but de M. Dutot est de démontrer, papiers sur table, comme on dit, & par les calculs les plus fins & les plus exacts, que l'immutabilité des Monnoyes, dont nous jouissons depuis tant d'années, est le grand secret du Gouvernement, la base des finances & du Commerce, & la richesse de l'Etat, d'un Etat sur-tout comme la France que la bonté naturelle de la terre, & l'industrieuse activité de ses habitans, mettent à portée du Commerce le plus fructueux, dès que la confiance peut rouler sur ce point fixe, ou, comme on s'exprime, sur ce maître Pivot. L'Essay Politique avoit paru

un peu frondeur & hardi, mais ingenieux & raisonné.

CHAPITRE PREMIER.

De quelques Maximes répanduës dans l'Essay Politique, &c.

ARTICLE PREMIER.

Si toutes choses égales, c'est le Débiteur plutôt que le Créancier, qui doit être favorisé.

Le haussement des especes favorise le débiteur sans difficulté. M. Melon prétend qu'il mérite cette faveur, par raison d'Etat. M. Dutot se déclare par raison d'Etat, impartial entre les deux; insinuant même qu'absolument s'il y avoit quelqu'un à favoriser ce seroit plutôt le créancier qui est censé avoir fait une bonne action en prêtant, & qu'il est bon d'encourager pour l'intérêt même du débiteur en général, qui ne trouveroit point à emprunter, si par raison d'état, on défavorisoit le prê-

teur. Le cas de l'usure ne mérite point de faveur, cela s'entend. Le mieux seroit que, sans égard aux valeurs numéraires qui sont des noms, le créancier fût remboursé en especes du poids, & du titre de celles qu'il a prêtées. C'étoit l'ancienne pratique, selon les Ordonnances de nos Rois, & le sentiment de *Puffendorf*, & des Jurisconsultes, qui pouroit bien être le plus souvent celui des Théologiens & des Casuistes.

ARTICLE II.

Si ce fut la diminution de la valeur numéraire des Monnoyes qui fut cause du soulevement des Peuples, sous Philippe le Bel.

Question purement historique & de fait, mais politique dans l'intention de M. Melon, qui l'a proposée, & dans celle de M. Dutot qui la résout; car le tour que le premier lui avoit donné, l'avoit laissée comme indécise. Notre Auteur fait voir par le concours de tous les Histo-

riens anciens & modernes, que le Peuple même ayant demandé au Roi la refonte des Monnoyes, ce ne pouvoit pas être précisément là la cause de sa révolte, & qu'elle ne vint que de ce qu'après la refonte, on laissa courir la Monnoye forte avec la foible; les riches & le Roi se servant de la foible pour payer, & voulant être payés eux-mêmes en Monnoye forte; ce qui mit le Peuple en fureur, selon le *Blanc*, & selon le P. *Daniel.*

Le troisiéme Article regarde les Monnoyes de Lorraine, & n'est intéressant que par la même exactitude, & la même finesse de calcul que l'Auteur y fait regner. Dans le quatriéme Article, il recherche d'après l'Essay Politique: *Si ce fut l'augmentation des Monnoyes, qui fut en* 1709. *le salut de l'Etat*, comme le prétend ce Livre, toujours systématique & bien soutenu. Le nouveau Livre non moins systématique, & un peu plus soutenu de calculs & de faits, trouve le salut en question, d'après le Ministre dont il cite les

paroles, (c'étoit M. Desmarets alors Controlleur Général des Finances), 1°. dans les Vaisseaux qui arriverent de la Mer du Sud, comme par miracle, & lorsqu'on les attendoit le moins, & qui étoient chargés de plus de 30. millions de matieres d'or & d'argent, qui se répandirent bien-tôt des Monnoyes dans le Public, avec un profit de 11. millions pour le Roi. 2°. Dans 43. millions de Billets de Monnoyes qui furent retirés par des opérations de Finances. 3°. Dans les avances qui furent faites généreusement par les Fermiers, Receveurs & autres, *qui prêterent leur argent & leur crédit*, dit le Ministre dans *le Mémoire de son administration.*

ARTICLE III.

Si la diminution des Monnoyes causa les Banqueroutes, arrivées en 1714. *& années suivantes.*

M. Dutot, qui ne cherche que le vrai, ne doute pas non-plus que M.

Melon, que cette diminution n'ait eu de mauvais effets, mais par la raison générale que toute mutation des Monnoyes est désavantageuse à l'Etat. Mais il s'agit des Banqueroutes de 1714. Notre Auteur va au fait. Il donne d'abord un tableau des Finances à la mort de Louis le Grand; & ce tableau, dont l'histoire forme l'Ordonnance, & dont le calcul crayonne les traits, a quelque chose d'affreux. Nous emprunterons les paroles du Ministre même déja cité.

„ Le malheureux état où étoit le » Royaume pendant l'année 1709. » ne doit pas facilement s'effacer de » la mémoire des hommes... Les » Ordonnances expédiées pour les „ dépenses de cette année montent „ à 221. millions 11547. livres... „ Les revenus ordinaires n'ont pro„ duit que 38. millions 162827. „ livres. „ Le Roi, même dans sa Declaration du 5. Juin 1725. parlant de ces années célébres par l'hyver de 1709, & par la guerre la plus cruelle, s'exprime ainsi. " Les Re„ venus de l'Etat étoient consom-

„ més d'avance pour plusieurs an-
„ nées, par des Assignations antici-
„ pées. „ Or parmi les causes terribles qui avoient ainsi surchargé l'Etat, la même Declaration met, *les surhaussemens d'Especes, suivis de diminutions lentes & annoncées*, & le calcul fait tomber le mal sur le surhaussement, autant que sur les diminutions, ainsi que la Declaration, qui les confond, & n'en fait qu'une cause de ruine & de misere.

De sorte que par le malheur des tems, l'Etat même ayant été comme à la veille d'une banqueroute générale, dont ces variations dans les Monnoyes, furent bien plus l'effet que la cause, il n'est pas surprenant, que les fortunes particulieres se soient démenties en plusieurs endroits. Cette banqueroute générale étoit si fort préparée, qu'il fallut toute la grandeur d'ame, & toute la supériorité des vûës de Mgr. le Regent, à qui on la donna pour premier conseil, pour ne la pas embrasser, comme une ressource heureuse au commencement d'une si difficile administration. Le

second conseil fut mieux reçû, d'un *Visa*, & d'une *Chambre de Justice.* Mais l'Auteur prétend trouver encore dans son Calcul, la démonstration du faux, & du venin même de cette double opération, qui, *en diminuant la quantité des effets, diminuë aussi leur valeur*, produit un *discrédit universel, & une diminution de la consommation, & d'une moitié entiere des revenus du Royaume.*

De toutes les divisions de cet Article, & de tout son Livre, l'Auteur fait résulter cette maxime, qu'*il ne faut pas plus toucher aux Monnoyes qu'aux Poids, & aux autres Mesures.*

ARTICLE VI.

S'il est vrai, comme le prétend l'Essay Politique, *que l'augmentation portée par la refonte, & par la réforme des Monnoyes en* 1715. *soutint les Finances en* 1716. *&* 1717.

L'Auteur des Réfléxions, & de bien

des Calculs ci-joints, fait voir à ceux qui peuvent les ſuivre, & même aux autres, qu'avec une refonte & une réforme, qui laiſſoient, comme celle de 1715. differens prix à une même Monnoye, *Nous fûmes dans le même déſordre où l'on étoit ſous Philippe le Bel, avec une Monnoye forte, & avec une Monnoye foible.*

De 14. livres, le Louis avoit été porté à 16. & le même Louis réformé en valoit 20. Les vieux Ecus de 3. livres dix ſols, étoient montés à 4, & les réformés en valoient cinq. En cet état, *demande l'Auteur*, quel eſt celui qui entendant un peu ſon compte, voudra donner 20. livres pour n'en recevoir que quatorze, ou même ſeize? Ou, ce qui eſt la même choſe, quel eſt celui qui portera à la Monnoye 100. Louis d'or de 30. au marc à 14. livres chacun, pour n'en recevoir que 70. de même poids & de même titre à 20. livres chacun, & 80. de 20. livres pour 100?

Il n'y a que ceux qui ſont preſſez, qui échangent avec tant de perte leur argent & leur or. Les autres

les gardent, ou, ce qui est pis, les négocient, les falsifient, ou les transportent chez l'Etranger, qui y met l'enchere, les marque, & les fait rentrer dans le Royaume, au préjudice du Roi & de l'Etat. L'Auteur ne fait que répeter là-dessus ce que le Roy reconnoît dans l'Arrêt de son Conseil du premier Août 1716. Et l'Etranger même nous l'a plus d'une fois reproché avec insulte. Le sieur *Bernard*, dans ses Nouvelles de la République des Lettres, dit qu'en ces occasions *on a reformé autant de nos Monnoyes hors du Royaume, que dans les Hôtels des Monnoyes de France. D'un coup de marteau assez mal appliqué sur une piece*, ajoûte-t-il, *on pouvoit gagner 30, 40. sols & plus.* Dans le cas présent on pourroit bien gagner 4. ou 6. livres.

Notre Auteur qui possede toutes les parties du Calcul des Finances & du Commerce, nous fait voir la même vérité, & l'inconvénient constant des augmentations, & de toutes mutations de Monnoyes, par le change, qui est, comme il le dit, & comme

il le démontre, *le vrai Barometre du Commerce.* Car dans le tems dont il s'agit de 2 $\frac{1}{5}$ à 4 $\frac{3}{10}$ que nous gagnions pour 100. le Change ſur la Hollande & ſur l'Angleterre, qui ſont nos grands débouchés, tomba juſqu'à 4 $\frac{4}{5}$ & à 8 $\frac{4}{5}$ pour 100 de perte réelle & effective, précisément en conſéquence de l'opération en queſtion. Voici un Calcul curieux, & propre à nous mettre dans le goût de ces ſupputations vaſtes & politiques, auſquelles le François n'eſt pas encore tourné, mais dont nous le croyons tout auſſi capable que l'Anglois.

En 1699, le revenu de tous les biens fonds du Royaume montoit, ſelon *M. de Vauban*, au moins à 2. milliards 400. millions, c'eſt-à-dire, 2400. millions. Peu de biens fonds rendent au denier 20. Il y en a à 30. 35 & 40. Les mettant tous au denier 25, la valeur de tous ces biens, & en quelque ſorte le prix Marchand du Royaume, s'il étoit à vendre, ſeroit d'environ 60 milliards, ou 60 mille millions. Voilà un échantillon

des Calculs dont ce Livre eſt plein. La plûpart, quoiqu'un peu moins vaſtes, ſont plus embaraſſés, étant plus compliqués de détails. Dans une petite Note, ſuppoſant 20 millions de perſonnes en France, l'Auteur, par une répartition aliquote, trouve que le revenu de chaque particulier ſeroit de 120. livres par an, & de 6. ſols 8. deniers par jour. Ce qui n'eſt pas trop fort : M. Dutot ne le trouve pas même aſſez.

Oſerions-nous lui répliquer que nous y ſoupçonnons plutôt du trop que du trop peu, & que 6. ou 7. ſols doivent à vûë de païs faire très-à peu-près le vrai revenu foncier des particuliers, dans le cas de la plus exacte répartition. Car dans ce cas en province, & ſur tout dans les villages, on vivroit aſſez avec 7, avec 6, avec 5, avec 4, & même avec 3. ſols de revenu. Partons de 4. ſols, qui eſt la paye du Roy, & de 20. millions d'hommes, ſuppoſons-en 10. la moitié, vivant à 4. ſols & laiſſant 10 ſ. par jour à l'autre moitié.

De ces 10. millions à 10. ſols

par jour, ſuppoſons-en 5. réduits à 6. ſols, laiſſant 14. ſols pour les autres 5. millions ; & allant toujours par moitiés proportionnelles ou, à peu-près, nous aurons 2. millions d'hommes à 20. ſols par jour ; un million à 30 ; 500 mille à 40 ; 200 mille à un écu ; 100 mille à deux écus ; 50 mille à 4 écus ; 20 mille à 10 écus, 10 mille à 15 écus ; 5 mille à 20 écus ; 2000 à 30 ; 1000 à 40 ; 500 à 50 ; 200 à 70 ; 100 à 80 ; 50 à 90 ; 20 à 100 écus ; 3 ou 4 à 2 ou 300, & ſi l'on veut à 100 piſtoles par jour. Y a-t-il quelqu'un en France qui ait 100 piſtoles à dépenſer par jour perſonnellement, ou pour ſa ſeule perſonne ?

Le Roi, ſur le pied de 200 millions par an, a plus qu'un demi-million par jour. Mais après avoir ôté 60 millions pour les charges de l'Etat, combien de milliers de bouches & de perſonnes ne reſte-t-il pas, pour partager le reſtant de 140 millions ? Tel autre qu'on croiroit riche, & qui l'eſt avec 10. piſtoles de revenu par jour, les partage avec une famille de

5 ou 6 têtes ; un domeftique de 8, ou 10, & avec une vingtaine de Fermiers, Laboureurs, gens de la campagne, ouvriers, gens d'affaires, qui ont été précomptés, & le réduifent à la claffe à laquelle nous avions d'abord attribué 20 ou 30 fols. Ce Calcul, comme on voit, demande bien des évaluations, & des compenfations ; & tel qu'il eft, on ne le donne ici que comme indiqué.

En 1699. le marc d'argent étoit à 30livres 12 f. & il n'y avoit pas alors 500 millions d'efpeces monnoyées en France. Suppofons en avec notre Auteur 600. L'efpece étoit donc au bien fonds comme 1 eft à 100, & les biens réels (c'eft-à-dire les fonds, les maifons, l'induftrie, le commerce) étoient centuples des biens arbitraires de convention qui les repréfentoient. Or en 1716. & 17. l'argent valoit 40 francs le marc, ce qui donnoit aux 600 millions, la valeur de 784 millions 313. mille livres & plus ; cependant il n'y avoit que 400 millions de circulans ; puifque depuis la refonte ordonnée par les

Edits de Decembre 1715. & de Novembre 1716. jusqu'au dernier Juillet 1717. il n'avoit été fabriqué dans les 28 Monnoyes qui travaillerent alors, que 379 millions 237 mille livres.

Ainsi, sans compter ce qui pouvoit être entré d'argent dans le Royaume jusqu'en 1717. Depuis 1699, il n'avoit pas été refondu & remarqué, en vertu des deux Edits cités, la moitié de l'espece supposée en 1699. L'espece circulante avoit donc acquis une double valeur par ces opérations de Finances, & par conséquent les fonds, les maisons, l'industrie, le commerce, avoient perdu la moitié de leur valeur. Car les biens réels sont en raison réciproque des biens répréfentatifs, au moins pour la valeur; & plus l'espece est rare, plus l'argent est cher, plus les vrais biens sont vils, & à bas prix, ce qui est un grand principe dans cette Algébre politique & usuelle.

Tous les biens ne sont pas en vente à la fois. Supposons-en un vingtiéme; sa valeur est de 3 mil-

liards, qui ſont le vingtiéme de 60. Les denrées, les marchandiſes & l'induſtrie ſont journellement à vendre. Elles valent bien les fonds, c'eſt-à-dire, 30 milliards; ce qui en fait 33 en vente, qui ſont aux 784 millions d'eſpeces ſuppoſées, comme 38 $\frac{1}{4}$ à 1. Donc toutes les fois que l'argent acquéroit 1. de valeur, l'Etat perdoit 38 $\frac{1}{4}$. Conſéquence forte, mais déchifrable par le principe ci-deſſus. On ne peut pas tout détailler.

ARTICLE VII.

On y replique aux réponſes de l'Auteur de l'Eſſay, contre l'affoibliſſement des Monnoyes.

Les deux principales réponſes qui entraînent les autres, ſont 1°. l'exceſſive augmentation du prix des denrées & des marchandiſes. 2°. Que l'on reçoit moins d'or & d'argent des Etrangers qui achetent en France. Il y a trois cas. 1°. Les Eſpeces & les Denrées hauſſant de pair, l'augmentation des Monnoyes manque ſon

coup, eſt de nul effet, & ruine même celui dont le revenu n'augmente pas. L'acheteur, le creancier, le grand nombre, & le Roi par conſéquent; car il eſt acheteur & creancier.

Second cas, que M. Melon croit avantageux, l'argent hauſſant de 20 pour 100, & les denrées ſeulement de 10: il eſt ſéduiſant & le plus ordinaire. L'Auteur calcule, & il en réſulte la perte d'un dixiéme de tout le commerce que la Nation fait avec l'Etranger. Le cas ſuivant va rendre cette perte ſenſible, par proportion.

Troiſiéme cas. Les Eſpeces hauſſant, & les Denrées ne branlant pas. Encore du calcul. Somme tout; avec ſa forte eſpece l'Etranger tire plus de nos marchandiſes, & la nôtre qui n'eſt qu'enflée, nous creve dans la main. Elle a plus de valeur que de titre, & celle de l'Etranger a plus de titre que de valeur; & le réel eſt dupe de l'apparent. L'Etranger tirant alors plus de nos denrées, nous croyons faire un plus grand commerce, parce que nous y mettons plus du nôtre avec quelqu'un qui y met pour-

tant moins du ſien. Ce Calcul eſt tout ſimple. L'augmentation étant d'un cinquiéme, avec 20 millions l'Etranger nous paye 24 millions, & avec 24, nous ne lui en payons que 20. On mettroit bien tout ceci en Propoſitions Géométriques ou Algébriques, qui ſe démontreroient comme *Euclide* ou *Diophante*. Il n'y faut que du tems pour un bon Géometre. Au cas en queſtion, & même au précédent, *M. Lavv* répondoit que c'étoit tout comme un Marchand, qui, ſans augmenter le prix de ſa marchandiſe, augmenteroit ſes poids, ſes aunes, ſes meſures. L'argent repréſentatif des valeurs des choſes, n'en eſt-il pas la juſte meſure, & augmenter ſon argent, ſans augmenter ſa marchandiſe, n'eſt-ce pas augmenter ſes meſures en pure perte ?

ARTICLE VIII.

De la Proportion dans les Monnoyes.

C'eſt le titre de l'onziéme Chapitre de l'Eſſay. La proportion des

Monnoyes y eſt bornée aux homogenes, au poids, par exemple & au titre relatifs de l'Ecu par rapport au demi & au quart d'Ecu. Eſt ce-là de quoi il s'agit, & n'eſt-ce pas l'affaire des ouvriers, qui fondent, taillent, peſent, rognent ſimplement ? M. Dutot, toujours poli dans l'expreſſion, mais inexorable dans le calcul & dans les notions géométriques des choſes, établit le vrai état politique de la queſtion, dans le titre & le poids relatifs de l'or & de l'argent comparés enſemble, & cette comparaiſon reglée ſur l'abondance reſpective de ces deux métaux, eſt une affaire d'Etat. En France, par exemple, la proportion entre l'or & l'argent eſt de $14\frac{9}{19}$ à 3; en Hollande de $14\frac{2}{3}$ à 3; en Angleterre de $14\frac{3}{5}$ à 3; en Allemagne 15 à 3; en Eſpagne, c'eſt la plus haute de toutes, de 16 à 3, comme elle eſt la plus baſſe en France.

La grande affaire eſt de maintenir une ſorte d'équilibre entre ces deux métaux. Car dès que cet équilibre eſt rompu, le plus fort des deux coule

naturellement chez l'Etranger, ou s'accumule chez le particulier, & sort par conséquent de la circulation, du Commerce & de la Communauté.

En supposant les notions du *Karat* du *denier* du *fin*, &c. le fin de l'or est au fin de l'argent, comme 768 est à 288, ou comme 8. à 3. C'est la proportion primitive & réelle; & afin que la secondaire & usuelle soit juste, il faut que dans les divers alliages de ces métaux avec d'autres métaux qui les dégradent, leur fin réel se maintienne dans ce rapport originel de 8 à 3. L'équilibre dépend de là; est ce ici l'Algébre? Passons aux Articles suivans.

Le neuviéme reléve quelques *fautes legeres*, qui sont au *dix-septiéme Chapitre de l'Essay*, & par occasion on dit deux mots sur le transport de l'argent. L'Auteur croit qu'il doit être permis dans le courant d'un commerce légitime; car il n'autorise aucune fraude en ce genre. Le dixiéme Article est de conséquence, l'Auteur l'annonce par ce titre simple. *On répond à une Objection.* Il n'y est pas ques-

tion de l'Essay Politique, mais beaucoup du fameux *Systême de M. Lavv*, dont l'Auteur possede bien l'histoire, & toutes les évolutions de calcul. Il remonte pour en parler dignement aux grands principes, & ces principes, presque de la maniere dont il les expose, serviroient d'axiome à une Géométrie politique, dont on trouve dans ce Livre la plûpart des matériaux.

Le bien fonds, représenté par l'argent, peut l'être par le crédit, par le billet, par le papier. Il n'y a pas assez d'argent pour représenter tout le bien fonds, & le crédit, ou le billet, est un supplément naturel au défaut de l'argent. Ce crédit a lieu dès que la circulation va un peu, & plus elle va, & plus le commerce gagne, plus le Billet va aussi. Un crédit bien gouverné décuple le fonds d'un Marchand, & il gagne autant avec ce crédit qu'avec un fond de dix fois aussi grand. Or si le crédit a lieu entre les particuliers, à plus forte raison devroit-il décupler la richesse d'un Etat.

L'Angleterre démontre la force du crédit. Tel Billet, telle promesse de payer en argent passant de place en place, & de main en main, termine dans ce païs-là des milliers d'affaires, avant que de revenir à sa source, pour en faire couler l'argent stipulé.

Encore des Principes, ou une extension des précédens. Il y a deux sortes de richesses dans le monde, ou dans la société, richesses réelles, telles que le bien fonds, & si l'on veut aussi, l'argent; richesses d'opinion, de confiance, de crédit. A bien prendre les choses, c'est ici la place de l'argent & de l'or. Car un Louis, un Ecu sont des Billets de métail, dont l'effigie du Prince est la signature & la caution; & les Billets sont des Louis & des Ecus de papier, dont la signature est l'effigie de l'effigie du Prince, dont l'autorité les cautionne toujours; mais l'habitude transporte l'or & l'argent dans la classe des biens réels, à côté, & presqu'au-dessus des biens fonds.

Quoiqu'il en soit, les richesses d'opinion

d'opinion & de crédit, ſont repreſentatives des richeſſes réelles, elles leur ſont relatives, elles y ſont fondées, appuyées. Tout fondement doit être proportionné à l'édifice, & toute relation ſuppoſe un juſte rapport, ou n'eſt que cela. Les richeſſes réelles doivent en tout tems cautionner les Arbitraires; ſans quoi celles-ci portant à faux, l'opinion ſe détrompe, la confiance tombe, le crédit s'évanoüit, & la richeſſe repréſentative perd ſon expreſſion, ſon énergie, & tombe en non-valeur.

Encore des principes, & une nouvelle extenſion. La Puiſſance d'un Etat dépend du nombre de ſes Habitans. Ce nombre eſt proportionné à celui des Eſpeces, ſelon l'Auteur, qui n'a peut-être que trop raiſon, depuis que la cupidité ou l'habitude a mis les richeſſes de métail au rang des biens fonds. Augmenter les eſpeces, c'eſt donc augmenter les Habitans; augmenter les Habitans, c'eſt augmenter les biens fonds. Les Billets accrédités augmentent les eſpeces en les ſuppléant. Augmenter donc

les Billets accrédités, non les Billets ſimplement, mais le crédit des Billets, c'eſt augmenter les Habitans, les biens fonds, & la puiſſance de l'Etat.

Le Commerce primitif rouloit ſur de ſimples échanges des biens fonds réels. Leur échange avec les eſpeces décuple ce commerce, l'eſpece allant plus vîte dans le tranſport: Et le tranſport du Billet étant encore plus rapide, il centuple le commerce primitif. Un Billet aura fait dix mains, & expédié dix payemens, tandis que l'argent n'en aura fait qu'un, & que le mouvement du bien fonds n'aura fait qu'un dixiéme du même chemin. Voilà des Préliminaires: il en faudroit ſans doute bien d'autres pour ramener le Billet dans le commerce public.

On craint le papier en France, l'Auteur en convient, & il convient qu'on a raiſon; mais c'eſt peut-être après avoir eu tort. Car l'expérience de la chûte produit aujourd'hui la crainte. Mais n'eſt-ce pas la crainte qui avoit produit la chûte? Il eſt

fâcheux d'avoir mal débuté. Le François est vif, notre Auteur est mesuré, il marche à pas de calcul. On n'apprivoise la crainte que peu-à-peu. Il falloit se contenter d'abord, selon cet Auteur, de doubler l'espece par le Billet. Si chaque espece avoit eu son Billet respectif, celui-ci auroit été acquitable à chaque instant, à chaque acte de volonté du particulier le plus méticuleux, le plus capricieux. Le Billet, encore une fois, n'est que représentatif; il falloit d'abord peindre au naturel. Mais on a voulu peindre tout d'un coup en grand, en Colossal, en gigantesque. On a surmonté la nature, on l'a forcée, & l'art est devenu suspect, dès qu'il s'est trop montré.

Tant de principes enfantent des Propositions. Premiere Proposition. *Le Billet ira de pair avec l'Espece, si la quantité & la demande du Billet sont égales à la quantité & à la demande de l'Espece. 2. L'on ne sçauroit hausser ou baisser l'Espece, sans hausser ou baisser en même tems, &*

dans le même rapport, le Billet, sans cela il y auroit un vuide impossible à remplir. 3. Augmentant, doublant, par exemple l'Espece en valeur, sans toucher au Billet, c'est diminuer d'autant la valeur de celui-ci : puisqu'alors 500 livres en Especes, portées jusqu'à 1000, acquittent le Billet de 1000 livres, qui est donc par-là réduit intrinsequement à 500. 4. *Proposition.* C'est la converse de la précedente.

Application. C'est où l'Auteur en vouloit venir : on ne peut y venir avec plus de ménagement, de droit, de décision & de conclusion. Voici ses paroles. „ Rien de plus utile à „ un Etat qu'un crédit libre & mo-„ déré. Le dessein de *M. Law*, „ étoit d'en établir un en France; „ mais ce crédit ayant été outré, „ précipité, & forcé, sa chûte sui-„ vit de près son établissement. „ L'Auteur n'en sera point cru sur sa parole. Il ne se refuse à aucun détail de preuves & d'opérations ; preuves de fait, opérations de vrais calculs.

„ Il ne faut pourtant pas croire,

„ *ajoûte-t-il ſagement* , que ſon dé-
„ ſaſtre ait été une ſuite de la na-
„ ture de notre Gouvernement. . .
„ il eſt arrivé la même choſe en An-
„ gleterre, où le papier a monté qua-
„ tre fois plus que le nôtre.

Tout ceci eſt prudemment aſſorti, & fait dans un eſprit de conciliation. Le Roy même dans le fameux Arrêt du 21 May 1720. reconnoît que le crédit en queſtion, a été forcé, & qu'il ne l'a été, que „ parce
„ qu'il s'eſt trouvé des perſonnes aſ-
„ ſez mal intentionnées pour former
„ le deſſein de le détruire, en obli-
„ geant Sa Majeſté de donner l'Ar-
„ rêt du 5 Mars de la même année.
L'auteur analyſe cet Arrêt fatal de Mars, & ſon bon eſprit y trouve bien du bon.

L'Article I. rappelloit à la Banque une partie des Billets. " C'étoit, *dit*
„ *M. du Tot*, une bonne opération. . .
„ La converſion des Souſcriptions &
„ des Primes en Actions, *ajoûte-t-il*,
„ ordonnée par l'Art. 3. auroit auſſi
„ été avantageuſe, ſi au lieu de les
„ recevoir en payement au prix fixé

„ par l'Article 4. on avoit obligé à
„ payer en Billets, comme le por-
„ toient les engagemens. Cette ope-
„ ration en auroit encore diminué le
„ nombre dans le public, & sou-
„ tenu le crédit des autres.

Le 5. Article n'étoit pas si bon. *En ordonnant un nouvel achat des Actions*, il annonçoit la multiplication du Billet, & la *chûte de la Banque*. Comme cet Arrêt fut minuté sous les yeux de l'Auteur du Systême & de son consentement, M. du Tot est surpris que cet Auteur n'eût pas pressenti le venin de ce 5. Article, qui alloit l'écraser, lui & son Systême. C'est ici le passage tenebreux du fini à l'infini. Ce sont les Savans qui sont les *Buon entendador* de Gratien le Politique.

En sauvant le Billet, on ruinoit l'Action, la Souscription, & les Primes. Car s'il n'y avoit pas à opter, il falloit sacrifier l'un des deux à l'autre, & l'Action étoit la plus forte en tout sens. Sa valeur alloit à 5 milliards ou 5000 millions; au lieu que le Billet ne passoit guéres un mil-

liard. *Utrimque Angustiæ.* Car d'un autre côté la chûte du Billet devoit être criarde, étant populaire. C'étoit le Peuple, le Public nombreux qui avoit le Billet, & 19 millions 900 mille voix devoient élever la voix à sa suppression. La multitude fait le crédit. L'Action n'étoit qu'en un petit nombre de mains, mais de ces mains *quæ non numerantur sed ponderantur.* Voilà le nœud du 5 Article, & le dénouement de la surprise de notre Auteur qui sçait bien le fin de ceci, comme celui de l'or & de l'argent.

Ce fut donc le crédit de l'action, qui donna lieu *à l'excessive augmentation des Billets, & qui en a causé le discrédit & la perte.* En 1721 parut un Ecrit intitulé, *le Secret du Systême*, en deux Lettres, d'un *Duc & Pair de France à un Mylord Anglois.* Le Duc y disoit que " les Mini-
,, stres de la Quadruple Alliance ayant
,, senti que M. Law étoit ennemi
,, de leur Systême Politique, s'unirent
,, pour ruiner son systême de Finan-
,, ce. On dit, *ajoûte t il*, que c'est eux

„ qui tramérent ensemble la créa-
„ tion des derniers 1200 millions de
„ Billets de Banque, & les deux Bu-
„ reaux pour acheter & vendre les
„ Actions à 1800. Le sieur Law,
„ *ajoûte encore le Duc*, qui étoit un
„ inepte Courtisan, donna dans le
„ panneau, d'abord avec résistance,
„ ensuite par foiblesse.

La Réponse du Mylord en approuvant cette conjecture, la confirme & attribue aux mêmes Ministres de la Quadruple Alliance un pareil projet pareillement executé en Angleterre, où le mal eut des symptômes encore plus funestes & plus violens. C'est-là de l'histoire, voici du calcul.

Il y avoit en ce tems-là 1200 millions en especes monnoyées en France: & l'Auteur du Systême le borna d'abord sagement à 1200 millions de Billets de Banque. Mais l'action prenant le dessus, le montant des Actions & des Billets qui formoient la circulation, se trouva au fameux mois de May, par les opérations rapides de Mars & d'Avril que l'Au-

teur détaille ici, être de 6 milliars, 127 millions, dont la maſſe des Billets faiſoit le tiers à peu-près. *Ainſi*, conclut l'Auteur, *le crédit étoit trop étendu pour être ſolide.* On ſacrifia avec une apparence de ſageſſe la petite partie, les Billets, *& la perte du Billet entraîna celle de l'Action.*

Les 1200 millions en eſpeces à 60 francs le marc, ayant été portés à 1600 millions par le marc porté à 80 francs, & le Billet n'ayant pas hauſſé, ce fut un nouveau ſujet de diſcrédit, ſuivant les principes ci-deſſus établis. L'Eſpece diminua enſuite, & le crédit auſſi, le Billet n'ayant pas branlé. On étoit après; on le ſappoit tout autour par ces mouvemens convulſifs des Eſpeces. A la longue il falloit bien qu'étant déraciné il branlât tout ſeul, qu'il diminuât, qu'il tombât, qu'il s'anéantît: d'autant mieux que le nombre en alloit toujours croiſſant, pour lui aider à ſuccomber ſous ſon propre poids. L'Arrêt de May fit le coup, ou le manifeſta aux moins clairvoyans.

Mais notre Auteur démêle habi-

lement, que ce ne fut pas précisément en abaissant le Billet, l'opération étant toujours bonne, & même necessaire d'égaler la représentation à la chose représentée, mais en faisant en même tems deux mouvemens, dont l'un déroboit l'espece ou billet qui couroit pour l'attraper. Car si à choses inégales on ôte choses égales, c'est un axiome de la plus pure géométrie que les premieres restent inégales. On diminua le Billet au pair de l'Espece ci-devant diminuée; mais on diminua en même tems de nouveau l'Espece à 27 francs le marc: diminution respectivement mauvaise, & absolument exhorbitante, par laquelle la richesse en argent qu'on ne regardoit alors que trop comme la seule richesse, tomboit avec fracas de 12 & même de 1600 millions, où elle n'étoit montée que comme pour tomber, *lapsu graviore*, à 540 millions.

L'Action étoit montée *aux nues*, suivant l'expression de l'Auteur, le Billet nageoit entre deux airs, mais l'Espece rampoit à terre, où il faloit

bien, ſelon toutes les régles d'algebre, d'arithmetique, ou de ſimple bon ſens, que le Billet ſuivi de l'Action, vint tout à l'heure trouver cette Eſpece alterée, pour lui aider à ſe relever à leurs dépens. Car le Billet eſt le Billet, l'Action eſt l'Action : mais l'argent eſt toujours l'argent.

M. du Tot ſuit l'opération juſqu'au bout, & termine ce premier Chapitre par *un calcul de la valeur des effets, avant & après le Viſa de* 1721. Le réſultat de ce calcul eſt que le *Viſa* fit perdre à l'Etat 362 millions 434749. livres, & cela *cavant au foible* pour ne rien exagerer. D'où il conclut que ces ſortes d'opérations ſont fauſſes, de nul effet pour le but qu'on ſe propoſe, d'un effet même tout contraire ; & plus propres à ruiner le crédit, le commerce, l'induſtrie, & tous les biens fonds les plus réels. Nous donnerons le ſecond Chapitre, qui eſt court, mais très-curieux, & le troiſieme qui remplit le ſecond volume, & qui a du curieux auſſi, dans un ſecond Ex-

trait. Nous nous étions d'abord bornés à un ſeul, mais la matiere étant neuve, épineuſe, & pleine de réſultats intéreſſans, que le calcul enveloppe un peu aux yeux du commun des Lecteurs, & que l'Extrait ſeul peut préſenter débaraſſés de tout cet attirail de ſymboles mal articulés ; la curioſité & l'utilité du Public nous ont déterminés à donner un peu plus de détail, d'étenduë & d'explication.

ARTICLE LIX.

ORIGEN DE LOS INDIOS de el nuevo mondo e Indias Occidentalès, averiguado con diſcurſo de opiniones, por el padre Preſentado Fr. Gregorio GARCIA *de la Orden de Predicadores. Tratanſe en eſte Libro varias coſas, y puntos curioſos, tocantes à diverſas ciencias, y facultades, con que ſe hace varia hiſtoria, de mucho guſto para el ingenio y entendimiento de Hombres agudos y curioſos. Seconda impreſion emendada y aña-*

dida de algunas opiniones, o cosas notables, en major prueba de loque contiene, con tres Tablas mui puntuales de los capitulos, de las materias, y autores, que las tratan. Dirigido al Angelico Doctor S. Thomas de Aquino *con privilegio Real, en Madrid, en la imprenta de Francisco Martinez Abad año de* 1729. C'est-à-dire, *Differentes Opinions sur l'origine des Ameriquains, où l'on traite par occasion plusieurs choses curieuses, qui forment une histoire fort variée. Seconde édition corrigée & augmentée considerablement avec trois Tables fort exactes. La premiere, des Chapitres, la seconde, des matiéres, & la troisiéme, des Auteurs.* Dediée *à l'Angelique Docteur Saint Thomas d'Aquin, in-folio à deux colonnes, pages* 336. *sans la Preface & les Tables.*

L'Ouvrage du P. Garcia fut imprimé en 1607. à Valence, en un volume in-8o. de 535 pag. L'Edition nouvelle, que nous annon-

çons est de Dom André Gonzalès de Barcia, Auteur de *l'Ensayo Chronologico para la Historia de la Florida*, dont nous avons rendu compte au mois d'Avril de cette année. L'addition la plus considérable, qu'il a faite à l'ouvrage du P. Garcia, est le Chapitre XXIV. du quatriéme Livre; les autres sont insérées dans le texte même, & marquées par des crochets. [ ]

Le tems & la maniere, dont l'Amerique a été peuplée, sont depuis deux siécles l'objet de la curiosité & des recherches des Sçavans, & après bien des Dissertations sur ce point d'Histoire, on n'est guéres plus avancé, qu'on ne l'étoit, lorsqu'on a commencé à travailler pour l'éclaircir. Nous n'avons, dit le P. Garcia, que quatre moyens de chercher la verité; la Foi, la Science & l'Autorité; encore n'y a-t-il que les deux premiers, qui nous y conduisent sûrement: la foi a pour fondement la parole de Dieu; la science, qui nous fait connoître les causes par les effets, est établie sur des principes

certains ; l'opinion n'eſt appuyée que ſur des vraiſemblances ; & l'autorité n'a de force que celle , qu'elle tire de la qualité de ceux , qui ont écrit ou parlé.

Dans la queſtion preſente les principes certains nous manquent ; ainſi nous n'y parviendrons jamais à l'évidence & à la certitude. La ſeule connoiſſance des Langues primitives pourroit nous donner de bonnes lumieres , en les confrontant avec celles , qu'on parle aujourd'hui dans l'Amerique ; mais il faudroit pour cela connoître en perfection les unes & les autres ; & quel eſt l'homme , qui puiſſe ſe flater de vivre aſſez long-tems , pour entreprendre un travail auſſi immenſe, avec quelque eſperance d'y réuſſir ?

La foi ne nous apprend rien , qui regarde l'origine des Ameriquains ; elle ne nous inſtruit que de ces deux veritez : La premiere , que tous les hommes viennent d'Adam ; la ſeconde , que toute la poſterité d'Adam fut réduite par le deluge univerſel à Noë & à ſes trois fils ,

de qui deſcendent tous les hommes, qui depuis ce tems-là ont peuplé l'Univers : mais de ces deux points de foi, tout ce que nous pouvons conclure ici eſt 1°. Que M. de la Peyrere n'a pu, ſans une erreur manifeſte, avancer qu'il y avoit des hommes avant Adam; erreur, qu'on prétend qu'il a retractée dans la ſuite 2°. Qu'il eſt également contre la foi & contre la raiſon d'imaginer que les premiers Ameriquains ſont ſortis de la terre putrefiée & échauffée par les rayons du ſoleil, quoique Avicenne ait cru la choſe facile : ou de penſer qu'ils ont dû leur naiſſance à une vertu magique. Auſſi le ſçavant Dominiquain n'a-t-il pas jugé que ces rêveries duſſent être miſes au rang des opinions, qu'il a entrepris d'examiner.

Nous ne pouvons non plus fonder aucun ſentiment ſur l'autorité, parce qu'il ne s'eſt point encore préſenté d'Ecrivains, qui ayent oſé rien aſſûrer de poſitif ſur ce que nous diſcutons. Ainſi tout ce qu'on a dit juſqu'à preſent n'eſt que conjecture,

probabilité, ſiſtêmes, & tout cela ne forme que des opinions, dans leſquelles on ne va point au delà du vraiſemblable. On tâche de s'apuyer de faits hiſtoriques plus ou moins certains, ſelon qu'on a plus ou moins de critique pour les diſtinguer; on en tire des conſéquences plus ou moins juſtes, ſuivant qu'on eſt plus ou moins capable de bien raiſonner.

Rien n'eſt plus ordinaire que de ſe prevenir pour ou contre une autorité, que l'on adopte, ou que l'on combat, ſans trop ſçavoir pourquoi; & ſouvent auſſi on s'infatuë d'une opinion, qu'on a d'abord enviſagée ſous un faux jour, & l'on s'entête juſqu'à n'être point arrêté par des difficultez, qui paroiſſent inſurmontables, à quiconque n'eſt pas prevenu de la même idée, tandis que dans les opinions contraires on ne voit qu'abſurdité, & qu'impoſſibilité. Jamais peut-être ceci n'a-t-il paru plus ſenſiblement qu'au ſujet de la queſtion préſente.

Le plan du Pere Garcia, & de

l'illuſtre Academicien, qui s'eſt rendu ſon ouvrage comme propre, eſt de propoſer chaque opinion, à peuprès comme on fait dans une Theſe de Philoſophie ; d'en nommer les auteurs, d'en aporter les preuves, de répondre aux objections & de les ſoûtenir, comme ſi c'étoit la leur. A la fin de l'ouvrage ils déclarent à quoy ils s'en tiennent eux-mêmes.

Il faut convenir qu'on ne peut lire ce volume, ſans admirer l'immenſité du travail de ces deux ſçavans, le prodigieux nombre des Livres, qu'il leur a fallu parcourir; la varieté, la profondeur des recherches qu'ils ont faites : peut-être trouvera-t-on qu'ils auroient pû s'épargner une bonne partie de la peine, qu'ils ont priſe, & retrancher quantité de digreſſions & de citations inutiles, quelquefois mêmes étrangeres à leur ſujet. Il ſemble auſſi qu'ils auroient dû comprendre combien peu de fond il y a à faire ſur ces prétenduës convenances de noms propres, de termes, de Coutumes, de

pratiques, qu'on apporte en preuve pour persuader qu'une Nation tire son origine d'une autre.

D'ailleurs le P. Garcia n'a gueres connu par lui-même que le Perou & le Mexique, aussi y ramene-t-il presque toujours ses lecteurs. Il passe assez legerement sur quelques autres nations, dont il a occasion de parler, & ne dit rien du tout d'un grand nombre d'autres; ce qui le restraint dans des bornes assez étroites; car il y a dans le Nouveau Monde une aussi grande varieté de Langues, & peut-être même de Langues meres, de caracteres, d'usages, de religions, de traditions, que dans l'ancien: c'est de quoi chacun peut se convaincre par la seule lecture des Histoires, ou des Relations, que nous avons du Perou, du Mexique, du Bresil, du Paraguay, du Chili, des Antilles, de la Floride, de la Nouvelle France & de la Nouvelle Angleterre. D. Gonzalès de Barcia, qui paroît extremement versé dans ces lectures, auroit pû se convaincre de ce que nous disons en confrontant ce que

le P. Garcia à écrit du Perou d'après le Pere de Acosta & plusieurs autres, avec quelques ouvrages modernes, & sur tout avec celui du Pere Laffitau sur les mœurs des Ameriquains, qu'il cite, mais dont il ne paroît pas avoir fait beaucoup d'usage.

Il semble qu'il y ait un goût de science particulier à chaque pays; les sçavans en Espagne aiment à charger leurs Livres de citations, & ne sont pas toujours en garde contre un merveilleux, qui ne persuade que les personnes un peu trop credules; ni contre certains préjugés, qui ne servent qu'à infirmer les meilleures preuves. D'aussi habiles gens qu'eux ne doivent pourtant pas ignorer qu'il est beaucoup plus facile de lire & de citer un grand nombre d'Auteurs, que de faire un choix judicieux de ceux, qui par la justesse de leurs raisonnemens & la solidité de leurs principes meritent bien de n'être pas confondus parmi un tas d'Ecrivains sans goût, sans critique, qui rapportent

à l'avanture tout ce qu'ils ont vû, ſans l'examiner avec ſoin ; & tout ce qu'ils ont oui dire, ſans ſe donner la peine de le vérifier ; ou qui ne font que ſe copier les uns les autre.

Nous avons à la vérité remarqué jusques dans les écarts, qu'on rencontre en liſant ce Traité, des reflexions fort ſages, des maximes très-ſenſées, des raiſonnemens juſtes ; on y fait ſur-tout bien ſentir toute la force de l'argument, qui ſe tire d'une véritable poſſibilité, quand elle n'eſt pas dénuée de toute autorité, principalement dans des diſcuſſions, où l'on ne ſe propoſe que d'établir une opinion fondée ſur le probable & ſur le poſſible ; mais plus de préciſion & de choix dans les citations, moins de crédulité & de répétitions, auroient rendu la lecture de cet Ouvrage plus agréable ; & le ſçavant Editeur l'auroit plus perfectionné en le reſſerrant & en l'abregeant, même avec quelques additions qu'il y a faites, qu'en nous le donnant avec toutes les inutili-

tez, qu'il contenoit déja, & dont il nous paroît qu'il a encore un peu augmenté le nombre.

Ce sont-là les réflexions generales, que nous a fournies la lecture de ce volume. Nous remettons à une autre occasion à entrer dans quelque détail. Nous n'aurons pas de peine à y trouver la matiere d'un Article, qui ne contiendra rien que de curieux & d'intéressant.

ARTICLE LX.

Avis & Réflexions sur les Devoirs de l'Etat Religieux &c. par un Religieux de la Congrégation de Saint Maur. Quatrieme édition, plus correcte, & plus ample que les précédentes. A Paris, chez P. G. le Mercier, *rue S. Jacques, au Livre d'Or, & chez* Ganeau, *rue S. Jacques. Trois volumes in-*12. Tom. I. Pages 394. Tome II. pages 452. Tom. III. pag. 448.

L'Utilité éprouvée de cet Ouvrage en a d'abord fait désirer l'impression : l'impression en a augmen-

té & étendu l'utilité ; & quatre éditions qui se suivent de près, prouvent assez en pareille matiere, que le zéle de l'Auteur n'a pas été infructueux. Mais pour communiquer au Public ce fruit de ses réflexions & de son expérience, il a fallu donner aux matieres une forme un peu différente de celle du premier Essai. Il a fallu y mettre plus d'ordre, y ajoûter ce qui manquoit aux vûës plus générales que l'approbation de plusieurs personnes pieuses & éclairées, que sa premiere destination n'embrassoit pas, ont fait naître ; il a fallu par la même raison, en retrancher ce qui ne convenoit qu'aux Solitaires pour lesquels ce travail avoit été entrepris. Au reste, quoiqu'il soit toujours, & tel qu'il est encore aujourd'hui, principalement destiné à régler la conduite des Religieux, dans la pratique de leurs devoirs, il n'en est pas moins propre à tous les Etats du Christianisme, puisque les obligations essentielles que le Christianisme impose, sont par tout les mêmes.

Aussi l'Auteur ne traite-t-il pas seulement de celles qu'un engagement libre & de choix a fait embrasser aux personnes séparées du monde: les plus importantes vérités, pratiques de la Religion y sont expliquées & proposées à toutes les conditions; parce qu'elles sont en effet la base & le fondement de toute vraie piété, autant que de la Profession Religieuse. Telles sont le soin qu'on doit avoir de son salut; le mépris du monde, la Foi, l'Esperance, l'Amour de Dieu; la fidélité à la Grace, la nécessité de la Priere, la Confession, la Communion, la conformité à la volonté de Dieu, la Charité du Prochain, la Chasteté, l'Humilité, la Pénitence, la Patience, & l'Amour de la Croix; la Prudence & la Vigilance chrétienne; la Persévérance.

Ces sujets & les autres sont traités de cette maniere simple & naturelle, qui convient aux Vérités Chrétiennes, lesquelles n'ont besoin pour être goutées que d'un esprit docile, & d'un cœur droit, & n'empruntent point leur force des tours

de

de l'éloquence humaine, de la ſubtilité des penſées, ni des ornemens étudiés du diſcours.

On s'appercevra bien en effet que la maniere n'a point affoibli le fond des Inſtructions. L'Auteur même dans la crainte que *certaines vérités de la Foi, touchées d'une maniere un peu vive,* ne ſoient *capables de faire de trop fortes impreſſions ſur les conſciences délicates & ſcrupuleuſes, conſeille* prudemment *aux perſonnes de ce caractere de paſſer légérement ſur certains endroits de cet Ouvrage un peu forts, qui pourroient les embarraſſer & troubler le repos de leur conſcience.*

Avant que de paſſer aux *Avis* & aux *Réflexions*, il ſeroit bon de lire l'*Avertiſſement* qui les précede, ſoit pour apprendre, à l'exemple de ceux qui en ont fait l'épreuve, la maniere d'en profiter, ſoit pour juger ſainement de ce qui pourroit effrayer ſans raiſon, & *ſcandaliſer* mal à propos. Effrayer les perſonnes Religieuſes, de ce que l'Auteur ſemble *porter trop loin leurs obligations, & leur demander une trop grande perfection. Scan-*

daliser les gens du monde, en relevant les *défauts des Religieux*, & paroissant *trop exagerer les moindres fautes où ils tombent.* A ce qu'il dit sur ces deux points, nous pouvons ajoûter que les Religieux ne laissent pas d'accomplir leurs Devoirs, quoiqu'ils n'arrivent pas à la perfection qui leur est proposée, pourvû qu'ils y tendent constamment; & que leurs fautes, vraies ou supposées, n'empêchent pas la sainteté de leur Etat, & ne peuvent raisonnablement détruire l'estime qui lui est dûe.

ARTICLE LXI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

Lettres Edifiantes & curieuses écrites des Missions Etrangeres, par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus. XXIII. Recueil. A Paris, chez Nicolas le Clerc, rue de la Bouclerie, & P. G. le Mercier, rue S. Jacques, au Livre d'Or. M. DCC. XXXVIII. *vol.* in-12.

CE Recueil n'est pas moins intéressant que les précédens, & les Lettres qui le composent, ne sont ni moins *Curieuses*, ni moins *Edifiantes.* On y verra l'état de la Religion à la *Chine*, depuis la mort du dernier Empereur, ennemi déclaré du

Christianisme, une persécution excitée au *Tong-King*, rapportée dans l'*Epître aux Jesuites de France*, & la Constance des Chrétiens dans cette épreuve; les progrès de la Foi dans de vastes contrées de l'*Amérique*, les mœurs de ces Peuples &c. Les *Indes* ne fournissens pas des objets moins dignes d'attention; & une nouvelle Carte d'une grande partie de la presqu'Isle des *Indes* en deçà du *Gange*, dressée par le sieur d'*Anville*, sur deux Cartes manuscrites des Missionnaires, Jesuites, fera connoître des terres jusqu'ici, tout à fait ignorées des Européans.

Discours prononcés dans l'Académie Françoise, le Jeudy 6. Mars M. DCC XXXVIII. à la Réception de M. le Duc de la Tremoille. A Paris de l'Imprimerie de Jean-Baptiste Coignard Imprimeur du Roi, & de l'Académie Françoise. M.DCCXXXVIII

M. le Marquis de *S. Aulaire*, qui répondit à M. le Duc de la *Tremoille*, a peint ingénieusement l'un & l'autre Discours, par ces paroles: *Il me*

convient d'arroser de larmes la respectable cendre que vous venez de couvrir de fleurs ; la difference des hommages que nous lui rendons est assortie à celle de nos âges. Déja les Auditeurs avoient trouvé dans le Discours de M. le Duc de la *Tremoille* la noblesse, la dignité, & cette élégante simplicité qui convient à l'illustre successeur de M. le Maréchal d'*Estrées*, les louanges distribuées avec décence, les caracteres vrais, bien maniés, & naturellement enchassés ; le tout enfin digne de l'Académie, & de l'Académicien. Dans M. de *Saint Aulaire* ; on avoit admiré cette vivacité d'esprit, cette délicatesse de sentimens que l'âge n'a point affoiblis, des tours brillans, une éloquence pleine de graces, que la révolution de près d'un siécle, semble n'avoir fait que meurir, & perfectionner dans un génie heureux, par un long commerce avec les Maîtres de l'Art ; une politesse enfin qui le dépouillant de ce qui lui est dû d'estime & de louanges, l'en rend encore plus digne, & rehausse tous ses

talens. L'Impreſſion n'a fait que confirmer ces jugemens.

Meſnier, Libraire-Imprimeur à Paris, rue Saint Severin au Soleil d'Or, ou au Palais, Grand'Salle, vient d'imprimer & débite *le Praticien Univerſel, ou le Droit François & la Pratique de toutes les Juriſdictions du Royaume, ſuivant les nouvelles Ordonnances pour ſervir à décider les plus importantes queſtions en Matiere Civile, Criminelle, & Beneficialle, & à conduire la plus difficile procédure dans toutes les eſpeces de Cauſes, d'Inſtances, & de procès, des modeles de toutes les ſortes d'Ecritures d'Avocats, d'Actes obligatoires, & un Recueil des Réglemens pour la taxe des dépens, par Maître Couchot, Advocat au Parlement, huitiéme Edition, revûë, corrigée & augmentée d'un nouveau Traité ſur l'Execution proviſoire des Sentences & Ordonnances des premiers Juges en differentes matieres, & ſur les Arrêts de défenſes, & autres Arrêts ſur Requête, par Maître de la Combe, Avocat au Parlement.*

Comme cet Ouvrage eſt extrêmement intéreſſant pour le Public, il eſt à propos de donner ici une notion de ce qu'il contient, & pour le faire, on va rapporter quelque fragment de la Préface, où l'Imprimeur dit que l'on trouvera dans cette nouvelle Edition, qu'il a faite en deux formes differentes, ſçavoir *in* 12. *6 vol.* & *in* 4°. *2 vol.* pour contenter les ſouhaits du Public; les Recherches les plus exactes tirées des meilleurs Auteurs ſur les matieres ſuivantes; comme du Droit en général, des differentes Juriſdictions, de la compétence des Juges, de la procedure en général, de l'execution des Jugemens, des Saiſies en général, de la Procedure en matiere criminelle, ſuivant l'Ordonnance de 1670. & les Edits & Déclarations, Arrêts & Réglemens poſtérieurs; un Recueil des Edits, Déclarations & Arrêts portant réglement pour la taxe des dépens: des differens Modéles de toutes les eſpeces d'Ecritures d'Avocats, des Modéles des Lettres de Chancellerie;

les perſonnes en général y ſont rangées ſous les trois Ordres ou Etats afin qu'on les puiſſe mieux diſtinguer, & que l'on ne confonde pas leurs privileges ou leurs prérogatives : les biens qui font le ſujet des conteſtations civiles ſe trouvent diſtinguées par le droit naturel des Gens & par le Droit Public, des differentes eſpeces de rentes, de la Vente, de l'Echange, de la Societé, du Dépôt, des Procurations, des Clauſes des Contrats, des quaſi ou preſque Contrats, & des Tranſactions; des Conventions Matrimoniales; des Diſpoſitions entre-vifs & des Conjoints; des Succeſſions légitimes ou *ab inteſtat*; des Succeſſions Teſtamentaires, des partages en Pays de Droit Ecrit & Coutumier; de l'Hypoteque & du déguerpiſſement, des Preuves, des Préſomptions & du Serment; des Crimes & de leurs differentes ſortes, & les peines qui les ſuivent, & un Traité ſur les Matieres Beneficiales. On trouve à la fin une Table très-exacte & très-ample. Cet Ouvrage eſt néceſſaire

non - ſeulement à toutes les perſonnes de pratique, mais même à tous Eccleſiaſtiques, & à ceux qui veulent avoir l'intelligence de leurs affaires & les conduire.

De l'Imitation de Notre - Seigneur Jeſus-Chriſt. Par le R. P. Pallu de la Compagnie de Jeſus. A Paris, chez Marc Bordelet ruë S. Jacques, vis-à-vis le College des Jéſuites, a S. Ignace. M DCC XXXVIII. vol. *in*-12.

Il paroît que l'Auteur, outre le deſſein qu'il s'eſt propoſé dans tous les Ouvrages qu'il a donnés juſqu'ici au Public, d'inſtruire ſes Lecteurs des grands principes de la Religion, & de les exciter à la pratique de la plus ſolide dévotion, a encore eu en vuë dans celui - ci de les détourner de l'uſage pernicieux d'une infinité de Livres ou compoſés, ou alterés par des gens qui employent toutes ſortes de moyens pour corrompre l'une & l'autre. C'eſt ce qu'il fait connoître dans ſa Préface par d'utiles réflexions. La licence de tout écrire, de tout lire, ſans reſpect pour la

Religion, pour la piété, pour l'autorité, rend ces avertissemens de jour en jour plus nécessaires. Ce n'est assurément pas faute de bons Ouvrages anciens & nouveaux, qu'on se livre à des lectures nuisibles & prohibées. On trouvera dans celui-ci dequoi se convaincre de la nécessité indispensable de suivre, & d'imiter J. C. lui qui *est la voye, la vérité & la vie*, les motifs qui nous engagent à exprimer dans nos mœurs, ce divin modele, & la maniere de lui ressembler dans tous les états, & dans toutes les actions de la vie chrétienne. Ce Livre n'est point *l'Imitation de Jesus-Christ* connuë de tous les Chrétiens, traduite en toutes les langues, même en Grec, en Arabe, en bas Breton &c. en Prose, en Vers. Une nouvelle traduction semble désormais inutile, au moins pour long-tems; on se seroit même bien passé de quelques unes de celles qui ont paru: c'est un Livre nouveau, sous ce titre ancien. Il ne peut qu'être utile de présenter les

mêmes vérités ſous différens jours, & ſous différentes formes, pour les accommoder à tous les goûts, & en réveiller le ſentiment & l'amour.

Les Pſeaumes Paraphraſés ſuivant le ſens littéral & le prophetique, par un Prêtre ſolidaire. A Paris, *ruë S. Jacques, chez* Gregoire Dupuis, *à la Couronne d'Or;* Charles Osmont, *à l'Olivier;* Louis Dupuis, *à la Fontaine d'Or.* Trois volumes *in-*12.

Après tant de Commentaires, de Paraphraſes, d'Explications, d'Applications, d'Analyſes des Pſeaumes, nous ſommes perſuadés qu'on lira encore avec plaiſir cette nouvelle Paraphraſe qui nous paroît renfermer ce qu'il y a de plus utile dans les autres Ouvrages de cette eſpéce. Le fréquent uſage que l'Egliſe fait de ces divins Cantiques, dans ſes prieres les plus ordinaires, doit faire ſouhaiter à tous les Fideles qu'on les mette en état d'entrer dans les ſentimens qu'ils inſpirent, & de profiter des ſublimes inſtructions qu'ils contiennent. L'Auteur s'eſt appliqué

avec ſuccès à dévoiler le ſens littéral, & le ſens prophétique, autant que le permet l'obſcurité qui les enveloppe. „ Dieu, dit il, qui dans l'é-
„ ternité de ſes conſeils, avoit choiſi
„ David pour être une des plus par-
„ faites images de J. C. & de ſon
„ Egliſe, a voulu que les Canti-
„ ques inſpirés à ce Saint Prophé-
„ te ſerviſſent à nous exprimer d'une
„ maniere également tendre & ſu-
„ blime ſes anciennes miſéricordes
„ ſur ſon peuple, & le grand myſ-
„ tére de la piété, que la Synago-
„ gue n'a point compris ....
„ Tous ces traits ſont ſi bien mar-
„ qués dans les Pſeaumes prophéti-
„ ques, qu'il ſemble que ce ſoit
„ moins des prédictions & des pro-
„ meſſes, qu'un récit hiſtorique &
„ & fidele des faits & des événe-
„ mens qui ſont rapportés par les
„ Evangeliſtes. C'eſt pourquoi nous
„ avons crû, avec les Peres, & les
„ plus ſçavans Interprétes devoir ex-
„ pliquer entiérement de J. C. & de
„ l'Egliſe quelques-uns de ces ſaints

„ Cantiques, qui certainement n'ont „ point d'autre objet.„ C'eſt ce que le Sauveur lui même nous fait entendre, lorſqu'il dit : *Il falloit que tout ce qui a été écrit de moi ... dans les Pſeaumes, fut accompli.* (Luc XXIV. 44.)

Pour faciliter les avantages qu'on s'eſt propoſés dans cette Paraphraſe, on a mis à la tête une Table qui réduiſant les Pſeaumes à certaines claſſes, préſente à chacun ceux qui conviennent le mieux à ſes diſpoſitions, à ſa ſituation, à ſes beſoins, ou même à ceux de l'Egliſe : Par exemple, *Pſeaumes de confiance, de conſolation, Pſeaumes d'actions de graces, d'inſtruction, Pſeaumes pour appaiſer la colere de Dieu* &c.

Le ſieur Baradelle Ingénieur du Roy pour les Inſtruments de Mathématiques, donne avis qu'il vient de conſtruire un cinquiéme Cadran Vertical qui s'oriente de lui-même, ſans le ſecours de la Bouſſole, pour Dijon, Tours, leurs environs, & autres lieux, ſçavoir Guérande,

Nantes, Angers, Saumur, Amboise, Romorantin, Saulieu, Besançon, Soleure &c.

L'on a mis aux deux côtés du Cadran deux Echelles, qui contiennent les douze mois de l'année de cinq en cinq jours. Ainsi il sera facile de trouver par proposition le point qui doit repondre au jour courant ; l'on y trouve les temps des Equinoxes du printemps & d'Autonne, Et les solstices d'été & d'hiver.

Il y a un petit cordon de soye qui est toujours dans le centre du Cadran, avec une petite perle qui coule le long de la soye afin de l'adjuster sur les jours du mois, l'on a pratiqué une pinnule qui se leve & se couche lorsque l'on veut faire usage du Cadran, la pinnule étant levée, on expose le Tranchant du Cadran au Soleil, & l'on fait en sorte que l'ombre de la pinnule soit exactement le long de la ligne droite marquée dans la partie superieure, en élevant ou abbaissant le Cadran,

comme fait le Soleil ſur l'horiſon, alors la petite perle que l'on a ajuſtée ſur le jour du mois, marquera l'heure cherchée. Quoiqu'on ait indiqué ce Cadran pour Dijon & Tours, & pour les autres Villes ci-deſſus de la même élevation, il peut ſervir au tour de la Terre en ſuivant le parallele du Globe, c'eſt-à-dire par toutes les Villes ſous la même latitude de Dijon & de Tours. Comme un quart ou un tiers de degré ne peuvent faire aucune différence ſenſible, il peut ſervir également pour les endroits ſuivant.

Port-Louis	Loudun	Bourges.
Rennes	Chinon	Nevers.
Bourgneuf	Vendôme	Vezelay
Retz	Loches	Auxerre
La Fleche	Blois.	

Ce Cadran a la proprieté de faire connoître l'heure du lever & du coucher du Soleil, lorſque l'on a ajuſtée la petite perle, pour trouver l'heure du jour, comme on vient de le marquer ci-deſſus, l'on trouve ſans le ſecours du Soleil, l'heure de ſon

lever & de ſon coucher. Exemple pour le 20. Mars ou le 23. Septembre, l'on étendra la ſoye deſſus l'Echelle des mois, l'on fera gliſſer la petite perle deſſus le 20. Mars ou le 23. Septembre, & l'on laiſſera aller la ſoye bien à plomb ſur la ligne d'où ſortent les premieres heures du matin qui ſe trouvent verticales avec le centre du Cadran; alors la petite perle marquera ſur la ligne de ſix heures qui ſera le temps du lever; répondant à la même ligne, l'on y trouvera ſix heures du ſoir : par conſéquent le Soleil ſe leve & ſe couche à la même heure. Autre exemple. L'on fera gliſſer la petite perle ſur le 25. Avril comme pour le 17. Août, laiſſant aller la petite perle d'àplomb, comme ci-deſſus, elle marquera cinq heures du matin, où ſe trouve à l'extrémité ſept heures du ſoir; ainſi des autres iours des mois. Les quatres autres Cadrans qui ont été indiqués dans les mercures, celui de Paris & de Lyon & les deux autres, ſont pour Breſt & pour

Amiens ; ils marquent de même l'heure du lever & du coucher du Soleil. Le prix eſt de deux livres, ils ſont aiſés à porter dans la poche, étant de ſix pouces & ſix lignes de haut, épais de deux ou trois lignes, de quatre pouces & demi de large, proprement montés & bien gravés.

La demeure de l'Auteur eſt toujours Quay de l'Horloge du Palais à l'Enſeigne de l'Obſervatoire vis-à-vis le grand Degré de la Riviere à Paris.

Inſtitutiones Medicæ in uſus annuæ exercitationis domeſticos digeſtæ ab Hermanno Boerhaave. *Editio ſexta, prioribus longè auctior & accuratior.* Pariſiis *apud* Guillelmum Cavelier, *viâ* Jacobeâ &c. M. DCCXXXV.

Les *Inſtitutions* de Médecine de M. *Boerhaave* n'ont beſoin, pour toute recommandation que du titre de l'Ouvrage, & du nom de l'Auteur ; & il ſuffit d'annoncer les diverſes Editions qui s'en font, & qui ont été perfectionnées & augmentées.

Il paroît deux Eſtampes, dont l'une a pour titre réjouiſſances Flamandes, & l'autre Fête de Village, leſquelles ont été gravées par le ſieur Le Bas Graveur du Roy, d'après deux excellens Tableaux de David Teniers, du cabinet de feuë Madame la Comteſſe de Verruë. Les compoſitions en ſont parfaitement bien diſtribuées, les actions y ſont repréſentées dans tout le vrai de la nature, les attitudes très variées, & l'accord des plus agréables & des mieux entendus. Ces deux Eſtampes qui ont un pied & demi de haut ſur deux pieds de large, contiennent cent cinquante figures, & ſe vendent enſemble 8. livres avec beaucoup de ſuccès chez l'Auteur, ruë de la Harpe, vis-à vis le Soleil d'Or dans la porte Cochére, à Paris.

Le ſieur Le Bas a mis encore au jour deux Eſtampes, d'après deux Tableaux du cabinet de Monſieur de Julienne Chevalier de l'ordre de Saint Michel, dont on connoît le bon goût, & qui ſont peints par M.

Parocel Peintre du Roy. L'un de ces morceaux répréſente un détachement de Cavalerie, & l'autre une halte de Suiſſes : Ils ſont entiérement dans la maniere de Wouvermens, ſuivant le ſentiment des connoiſſeurs ; les Officiers, les Soldats, les Chevaux ſont d'une parfaite beauté & font un très grand effet. Ces Eſtampes ont 14. pouces de haut ſur 19. pouces de large, & ſe vendent toutes les deux 4. livres à Paris chez l'Auteur, ruë de la Harpe, vis-à-vis le Soleil d'Or, dans la porte Cochére.

AVIS.

Le 3. Fevrier 1738. on a ouvert dans la ruë des Grands Auguſtins, des Conférences de Mathématiques, dans leſquelles on doit donner juſqu'aux Vacances, des leçons gratuites ſur la Théorie de l'Arithmetique & de l'Algebre, les Elemens de Géometrie, la Trigonometrie rectiligne, avec une courte application de l'Analyſe aux Sections coniques.

Elles continuëront après la Saint Martin, & l'on y expliquera la Tri-

gonométrie ſphérique, l'uſage des Globes, les principes de la Géographie aſtronomique, la Mécanique & les Loix du Mouvement, pour ſervir d'introduction à l'étude de la Philoſophie naturelle.

Ces Conférences tiendront trois fois la ſemaine, les Lundis, Mercredis & Vendredis, depuis trois heures après midi juſqu'à cinq. Les jeunes Gens amateurs des Sciences, y ſont particulierement invités, ſur tout, ceux qui ſe deſtinent aux Fortifications & à l'Architecture. On ne demande d'autre reconnoiſſance des ſoins qu'on ſe propoſe de prendre, que l'attention & l'aſſiduité néceſſaires pour y profiter.

Ceux qui auront de ces Billets, ſont priés de vouloir bien ſe prêter au deſſein qu'on a de ſervir le Public, en avertiſſant les perſonnes de leur connoiſſance.

L'Adreſſe eſt chez M. DE PRE'MONTVAL, ruë des Grands Auguſtins, la premiere porte cochere, à gauche, en entrant par la ruë Saint André des Arcs.

TABLE DES ARTICLES
du mois de May 1738.

ART. LII. COmmentarii *Academiæ Scientiarum Imperialis* Petropolitanæ. *Tom. I. & Tom. II.* Page 782

ART. LIII. Dissertation Physique sur la Force de l'Imagination des femmes enceintes. 808

ART. LIV. Réflexions sur l'Article de *Caïn*, du Dictionnaire de *Bayle*. 821

ART. LV. Histoire Universelle de *Diodore de Sicile*, traduite par M. l'Abbé Terrasson. 836

ART. LVI. Quatriéme Réponse de l'Auteur des Leçons de physique, &c. 863

ART. LVII. *Raccolta d'Opuscoli scientifici e Filiologici &c* 883

ART. LVIII. Réflexions Politiques sur les Finances & le Commerce. 895

ART. LIX. Origen de los Indios. 932

ART. LX. Avis & Réflexions sur les Devoirs de l'Etat Religieux. 942

ART. LXI. Nouvelles Litteraires. 947

Fin de la Table.

Errata pour le mois d'Avril 1738.

Page 600. ligne pénultiéme, eſt variable ? *liſez* , eſt variable !

P. 606 l. 21. de l'humanité de n'avoir ; *liſ.* de l'humanité, de n'avoir

Page 619. l. 20. ôtée l'effet, *liſ.* ôtée, l'effet.

P. 632. l. 1. qu'il eſt, *liſez* , que l'Ouvrage eſt.

Ibid. à la reclame, & 633. l. 1. *indiderunt*, liſez, *indiderint*.

P. 641. l. 3. veritable, *liſ.* veritables.

P. 647. l. 11. n'en dit, *liſ.* en dit.

P. 648. l. derniere, Eſpagnole de ce, *liſ.* Eſpagnole, de ce.

P. 660. l. 23. *rependas*, liſ. *reprendas*.

663. l. 3. vol. *in-12.* *liſ.* in-4.

P. 666. l. 5. & 6. exiger, *liſ* exige.

P. 671. l. 6. deux grains, la même, *liſ.* de la même.

P. 679. l. 19. une fois, *liſez* , une ſeconde fois.

P. 707. lig. 7. La raiſon, *liſ.* la raiſon :

P. 712. lig. 3. elle-même, lorſque, *liſ.* elle-même. Lorſque.

P. 616. lign 20. in-4. *liſ.* in-folio.

P, 724. l. 16. *liſ.* des Conciles Généraux : en qualité de Patriarches d'Occident, des Conciles Patriarchaux : en

qualité de Primats de tout l'Exarchat d'Italie, des Conciles qu'on peut appeller Exarchiques: en qualité d'Archevêques de la Métropole de Rome, des Conciles Provinciaux.

P. 726. l. 10. défigurés, *lis.* défiguré.

Ibid. l. 22. distric, *lis.* district.

P. 727. l. 16. Campagnie, *lis.* Campanie.

P. 736. l. 7, faits, *lis.* faites.

P. 740. l. 23 qui rendoit, *lis.* qu'il rendoit.

P. 741. lign. 3. *lis.* d'un de ces groupes,

P. 753. lign. 14. suffront, *lis.* suffiront.

P. 760. lign. 8. *Cologera,* lisez, *Calogera.*

P. 762. l. 9. O $\frac{1}{7}$. N. *lis.* O. $\frac{1}{4}$. N.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LEROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS.

Juin 1738.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juin 1738.

Imprimé à Paris, & ſe vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1720.	5. v.
1702.	12. v.	1721.	12. v.
1703.	12. v.	1722.	12. v.
1704.	13. v.	1723.	12. v.
1705.	12. v.	1724.	12. v.
1706.	12. v.	1725.	12. v.
1707.	12. v.	1726.	13. v.
1708.	12. v.	1727.	12. v.
1709.	12. v.	1728.	12. v.
1710.	12. v.	1729.	12. v.
1711.	12. v.	1730.	12. v.
1712.	12. v.	1731.	12. v.
1713.	12. v.	1732.	12. v.
1714.	12. v.	1733.	12. v.
1715.	12. v.	1734.	12. v.
1716.	12. v.	1735.	14. v.
1717.	12. v.	1736.	15. v.
1718.	12. v.	1737.	13. v.
1719.	12. v.	1738.	6. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1738.

ARTICLE LXII.

G. J. S. GRAVESANDE INTRODUCTIO ad Philosophiam, Metaphisicam & Logicam continens : c'est-à-dire, *Introduction à la Philosophie, contenant la Métaphysique & la Logique, par M. S.Gravesande, seconde Edition, à Leyde, chez Jean & Herm. Verbeck, in 8° p. 373.*

IL paroît d'abord assez inutile de donner encore des introductions à la Philosophie : c'est une matiere qui a été traitée par une foule

d'Auteurs, dont quelques-uns ſont des Génies du premier ordre. Il eſt heureux que cette réflexion, que M. S. Graveſande fait lui-même, ne l'ait pas empêché de nous donner ſon Ouvrage. On y verra, que les matieres les plus ſtériles deviennent fécondes dans des mains habiles, que l'eſprit d'Analyſe peut répandre la lumiere ſur les queſtions les plus obſcures, & que le Philoſophe, qui réflêchit, ſçait donner les graces de la nouveauté aux choſes mêmes, qui ont été penſées avant lui.

On juge bien qu'on ne peut pas donner un extrait ſuivi d'un livre, qui n'eſt lui-même qu'un extrait ordinairement fort court des differentes matieres, qu'on a coûtume de traiter dans la Logique & dans la Métaphyſique. Il ſuffira pour connoître l'Auteur & ſon ouvrage, de parler de quelques points, où il a penſé d'une maniere qui lui eſt particuliere.

I. M. S. Graveſande prétend que les Philoſophes ſe trompent ſur l'idée de la liberté, & ſur l'eſpece de néceſſité, qui lui eſt oppoſée. L'erreur vient,

dit-il, d'avoir confondu la néceſſité Phyſique avec la néceſſité morale; mais comme on n'entendroit pas la Doctrine de l'Auteur ſans le ſecours des définitions qu'il donne, il eſt néceſſaire de commencer par-là. *Le néceſſaire eſt ce dont le contraire eſt impoſſible. L'impoſſible eſt ce qui ne ſçauroit être.* L'impoſſibilité eſt ou phyſique ou morale L'impoſſibilité phyſique eſt celle qui eſt fondée ſur la nature même des choſes. *Une montagne ne peut être ſans vallée: mais il eſt une autre eſpece d'impoſſibilité; un homme eſt enfermé dans une priſon: quoiqu'il ait de ſon côté tout ce qu'il faut pour en ſortir, il eſt impoſſible qu'il en ſorte; parce que la porte eſt fermée. L'impoſſibilité morale eſt celle, dont il faut chercher la cauſe dans l'intelligence: par exemple, un homme ſage n'entrera pas de lui-même dans un bain d'eau boüillante; & cela eſt impoſſible. S'il y entroit, il ne ſeroit point ſage.* Qu'eſt-ce donc que la néceſſité phyſique? *C'eſt celle qui eſt fondée ſur une impoſſibilité phyſique; & la néceſſité morale, celle*

qui est fondée sur une impossibilité morale. C'est cette néceßité morale, que M. S. Gravesande prétend n'être nullement opposée à la liberté. *Il est impossible qu'un homme sage ne prefere pas un mets salutaire à un mets empoisonné; cependant il choisit librement. Libertas integra datur.* Le Sage, pour agir librement, seroit obligé de renoncer à la raison, & d'agir contre les régles que prescrit la Sagesse ?

Après ces éclaircissemens absolument nécessaires, l'Auteur réduit les opinions des Philosophes sur la liberté à trois sentimens differens. Le premier fait consister cette liberté *dans une indifference active, laquelle donne à la volonté le pouvoir de choisir à son gré entre deux biens. Et c'est la vraye notion de la liberté.* Cette indifference active paroît néanmoins chimérique à M. S. Gravesande. Ecoutons-le lui-même: Vous avez à choisir entre A & B.
„ Vous prétendez que vous avez le
„ pouvoir de choisir l'un ou l'autre.
„ Vous choisissez A. Pourquoi? par-
„ ce que je le veux, dites-vous. Mais
„ pourquoi voulez-vous A & non

» pas B ? C'est, dites-vous encore,
» parce que je le veux. Mais que
» signifie, je veux, parce que je veux?
» Cela signifie précisement, je veux
» A. Mais vous n'avez pas encore sa-
» tisfait à ma question. Pourquoi ne
» voulez-vous pas B ? Parce que j'ai
» le pouvoir de me déterminer à
» mon gré. Mais ce pouvoir, pour-
» quoi le déterminez-vous vers A &
» non vers B ? N'avez-vous aucune
» raison de préferer A ? Vous me ré-
» pondrez, qu'il vous plaît. Fort
» bien. Mais ou cela ne signifie rien,
» ou il signifie que A vous plaît; par-
» ce que vous avez des raisons de le
» préferer, autrement voila un effet
» qui n'a pas de cause.

Dans le second sentiment on prétent concilier la liberté avec une nécessité physique. Cette nécessité, quelque nom qu'on lui donne, n'a pas sa source dans la détermination de la volonté; *mais vient d'une cause méchanique, qui entraîne le consentement; de sorte qu'on n'agit pas parce qu'on veut, mais on veut parce qu'on agit.* M. S. Gravesande démontre que cette

néceſſité détruit abſolument la liberté. Il l'appelle une néceſſité fatale; c'eſt la fatalité des Stoiciens. Il fait voir que Spinoſa l'a admiſe cette fatalité, & que tous les Philoſophes qui cherchent ailleurs, que dans la perſuaſion, la cauſe de nos déterminations, ſont obligez de l'admettre. Tout moderé qu'il eſt (les vrais Philoſophes le ſont toujours) il ſe fâche ſérieuſement contre ceux qui oſent comparer la volonté avec une balance, qui eſt emportée par le plus grand poids; à moins qu'on n'avoüe que ce plus grand poids n'eſt autre choſe qu'une perſuaſion, qui naît de la déliberation & de la réflexion.

Dans le troiſiéme ſentiment (& c'eſt celui de M. S. Graveſande) on ſoûtient que la néceſſité morale, telle qu'on l'a expliquée, n'eſt pas oppoſée à la liberté. On ſent que l'Auteur a fort à cœur de faire goûter cette opinion, & il n'oublie rien pour y réüſſir. « Suppoſons qu'un homme, „ qui délibere s'il choiſira A ou B, „ ſoit convaincu par de bonnes rai- „ ſons, que A lui eſt utile, & B nui-

„ ſible, il pourroit choiſir B, s'il vou-
„ loit ; mais c'eſt ce qu'il ne peut le
„ vouloir, s'il eſt perſuadé que B lui
„ ſeroit nuiſible. Il eſt donc néceſſai-
„ re qu'il choiſiſſe A. „ Dans les prin-
cipes de l'Auteur il eſt même impoſ-
ſible qu'il ne choiſiſſe pas A ; &
néanmoins il choiſit librement. Pour
prouver qu'une néceſſité vraye &
réelle, une véritable impoſſibilité ne
détruiſent point la liberté, il a recours
à la préſcience de Dieu, qui laiſſe, dit-
il, une vraye liberté, quoiqu'elle im-
poſe une vraye néceſſité. Il ſe fait en-
ſuite l'objection qu'il étoit naturel de
faire, que dans ce ſentiment les re-
compenſes & les punitions ſeroient
inutiles. Il répond que la néceſſité,
qu'il admet, ayant ſa ſource dans la
détermination de la volonté, & que
cette détermination n'ayant d'autre
cauſe que la perſuaſion de l'ame, l'a-
me peut toujours examiner, compa-
rer & réſiſter à l'attrait d'un bien dé-
fendu par la conſideration de la loy ;
& que dès-lors les recompenſes & les
punitions ſont néceſſaires.

On ne peut nier qu'il n'y ait dans

tout cela des réflexions bien délicates & bien philosophiques ; mais sont-elles exactes en tout, & les nouvelles idées de M. S. Gravesande sur la liberté réüniront-elles les esprits ? Il paroît que non : & voici un raisonnement qu'on peut faire contre son systême, & qui paroîtra sans réplique à la plûpart des Philosophes. Vous soûtenez, peut-on lui dire, qu'il est impossible qu'un homme sage se jette dans un bain d'eau boüillante ; impossible qu'il prefere le poison à un mets salutaire : & vous soûtenez en même tems qu'il s'abstient très-librement de l'un, & qu'il choisit très-librement l'autre. Non, je ne vois pas de liberté, où je vois une véritable nécessité, une impossibilité veritable. Qui dit liberté, dit le pouvoir d'agir ou de n'agir pas, de choisir l'un ou de choisir l'autre. C'est la notion que les hommes de tous les tems & de toutes les nations ont attachée à la liberté. Or ce pouvoir d'agir ou de n'agir pas, de choisir l'un ou de choisir l'autre peut-il s'allier avec une nécessité réelle de choisir l'un, & une

impoſſibilité véritable de choiſir l'autre ? On ne l'avoit pas cru juſqu'ici ; & apparamment les réflexions de M. S. Graveſande ne changeront pas ſur ce point les idées communes.

Si le ſçavant Profeſſeur de Leide s'en étoit tenu à dire, que la volonté ne peut ſe déterminer ſans raiſon ; que ſa liberté ne conſiſte pas à préferer le moindre bien au plus grand bien ; qu'une détermination de réflexion n'eſt pas oppoſée à la liberté ; on auroit peut - être applaudi à ſes vûës. Effectivement il ne paroît pas que la liberté conſiſte à vouloir ſans raiſon de vouloir. Le pouvoir d'agir ne doit pas être dans l'homme raiſonnable, un pouvoir d'inſtinct & d'impulſion, c'eſt un pouvoir de ſageſſe & de réflexion. Jamais aucun bien fini n'entraîne invinciblement le conſentement de la volonté. L'ame peut donc toujours ſuſpendre ſon conſentement, toujours elle peut comparer un bien préſent avec un bien futur ; le bien ſenſible avec le bien intelligible, le faux bien avec le vrai bien ; & parlà elle peut ſe dérober, comme

elle peut céder à l'attrait du bien le plus séduisant. Mais on sent bien qu'alors la volonté a le pouvoir de choisir l'un ou l'autre; que son choix vient de sa propre activité, & dès-lors la liberté est en sûreté. Mais dès qu'on admet une véritable nécessité, je ne vois plus de liberté véritable, qui enferme essentiellement le pouvoir de choisir l'un ou l'autre de deux biens proposez. Il faut toujours partir de ce principe, & y revenir toujours. Locke, pour avoir négligé cette régle, a dit dans son essai, sur l'entendement humain, des choses bien obscures & bien embarassées sur la liberté. Qu'on en juge par la définition qu'il en donne : *La liberté consiste dans la dépendence de l'existence, ou de la non - existence d'une action d'avec la préference de notre esprit, selon qu'il veut agir ou ne pas agir ; & non dans la dépendence d'une action ou celle qui lui est opposée d'avec notre préference.* Les Partisans de Locke diront, sans doûte, que cela est profondément pensé : les autres penseront que c'est un langage obscur, & pres-

que inintelligible, & que ce n'étoit pas la peine de changer la définition commune.

II. M. S. Graveſande examine la queſtion de l'origine des idées, & l'examine en Philoſophe ſenſé, qui craint de s'égarer dans les ténebres, & qui ne décide pas lorſque la lumiere l'abandonne. Il expoſe avec beaucoup de netteté & de préciſion les differens ſyſtêmes des Philoſophes ſur cette matiere. Perſonne n'ignore ceux de Deſcartes, de Malebranche, de Locke; celui de Leibnits eſt moins connu; & nous en dirons quelque choſe.

Ce Philoſophe en conſéquence de ſon ſyſtême favori des *Monades* & de l'*Harmonie preétablie*, a prétendu, que l'ame contemple ſes idées en elle-même, *comme dans un miroir, ſur ce lequel rayonne tout l'univers, Dieu même & ſes perfections infinies.* „ L'ame, „ dit-il, eſt un ſubſtance parfaite„ment ſimple: aucun être créé ne „ peut donc agir ſur elle, & elle eſt „ elle-même le principe de tous les „ changemens qu'elle éprouve. Dieu „ a mis dans chaque ame differentes,

„ idées : les-unes ſont diſtinctes, les
„ autres ſont confuſes, la plûpart ſont
„ ſi obſcures, que l'ame ne les aper-
„ çoit pas. Ces idées repréſentent
„ l'univers entier, tout ce qui a été,
„ tout ce qui eſt, tout ce qui ſera . . .
„ les ames étant autant de miroirs,
„ qui repréſentent l'univers, ont tou-
„ tes les mêmes idées; mais les mê-
„ mes idées ne ſont pas diſtinctes
„ dans toutes les ames. Cette diffe-
„ rence vient du rapport particulier,
„ que chaque particulier a avec l'uni-
„ vers comme les rappors ſont divers,
„ les idées qui en dépendent ſe di-
„ verſifient ſelon l'eſpece & le degré
„ de ces rapports. „

„ L'unique fondement de cette opi-
„ nion ſinguliere, qui n'a pas fait
„ fortune juſqu'ici, eſt que, comme
„ la partie de l'univers, dont l'idée
„ eſt préſente à l'eſprit, a une réla-
„ tion néceſſaire avec toutes les au-
„ tres parties de l'univers; de même,
„ l'idée de la partie qu'on voit, à un
„ rapport eſſentiel à l'idée de toutes
„ les autres parties qu'on ne voit
„ pas. „

Après avoir exposé les differens sentimens des Philosophes, il en dit son sentiment avec liberté. Il croit inutile de refuter le systême *des especes impresses & expresses*, systême, dit-il, depuis long-tems si décrié. Il met le sentiment de Descartes au rang des opinions incertaines. Il nie le fondement sur lequel porte le systême de Leibnits ; & dès-lors toute l'hypothese tombe d'elle-même. Au sujet du systême de Malebranche, notre Auteur dit, que ce Philosophe *pour établir son sentiment* „ tâche de refuter „ les systémes reçûs de son tems : „ d'où il conclut, que le sien doit „ être admis, comme le seul vrai. „ Mais ce raisonnement, remarque „ M. S. Gravesande, a deux défauts. „ 1°. Qui peut se flatter, dans une „ matiere si obscure, d'avoir connu „ & refuté solidement toutes les ma- „ nieres possibles, dont on peut ex- „ pliquer l'origine des idées ? Ce Phi- „ losophe n'a pas connu le systême de „ Leibnits ? Combien en imagi- „ nera t-on dans la suite, qu'il a ig- „ norés? 2°. M. S.Gravesande pense

„ qu'il s'en faut bien que Malebran-
„ che ait démontré la fausseté des
„ systêmes qu'il réfute. „ Il conclut de toutes ces réflexions, qu'on ne sçait rien de certain, touchant l'origine des idées, & qu'on ignore absolument, où on voit, dans quel milieu on apperçoit les idées. Voila une ignorance préferable à la témerité présomptueuse de ces Philosophes, qui décident toujours, & qui ne sçavent pas doûter.

Je suis sûr que j'ai l'idée d'un triangle, que je vois un triangle : mais où le vois-je ce triangle ? Voilà ce qui est obscur & incertain. Malbranche prétend qu'on le voit dans le verbe. Mais ce langage est-il bien intelligible ? les conséquences n'en paroissent-elles pas dangereuses à la plûpart des Philosophes, & Locke ne fait-il pas contre ce systême, des difficultez ausquelles on ne répond pas ? Locke de son côté n'est pas plus heureux à établir & à défendre son systême. L'ame ne fait pas ses sensations, comment feroit-elle ses idées ? pût-elle les faire ces idées, où les voit-elle ? c'est ce que

Locke ne décide pas ; & c'eſt cependant dequoi il s'agit. D'ailleurs ſi l'ame naît ſans ſentimens, ſans connoiſſances naturelles, ſi elle ſe fait l'idée du bien & du mal, du vice & de la vertu, quelles concluſions n'en peut pas tirer l'incrédulité ? quelles armes ne fournit-on pas au Pyrroniſme ? & n'eſt ce pas par cet endroit peut-être que la doctrine du Philoſophe Anglois plaît tant à quelques perſonnes ? le ſyſtême de Deſcartes & de Leibnits ne contient que des conjectures, ingénieuſes, ſi on veut ; mais ſûrement incertaines. Quel party faut-il donc prendre? il n'en faut prendre aucun,& avoüer avec M.S. Graveſande ſon ignorance ſur ce point. Il y a tant de choſes dans la nature, dont l'exiſtence eſt certaine & évidente ; mais dont la maniere d'être eſt obſcure & incertaine. Qu'on aſſûre ce qu'on ſçait sûrement ; & qu'on ſe taiſe ſur ce qu'on ne peut ſçavoir. Que cette méthode eſt propre à fixer la curioſité inquiete de nos eſprits, & qu'elle ſied bien à notre raiſon !

III. M.S. Graveſande qui marche

d'un pas ſi timide dans les ténébres, marche d'un pas ferme & aſſuré, lorſque la lumiere l'éclaire. Il décide hardiment malgré les doutes qu'on affecte de répandre d'après Locke ſur l'immatérialité de l'ame, que la penſée ne ſçauroit être la modification de la matiere. Voici la preuve qu'il en donne, & elle lui paroît ſans réplique. » La matiere ſurement des » parties étenduës : ſuppoſons main- » tenant que la matiere penſe, ou » la penſée ſera toute entiere dans » chaque partie, & c'eſt ce qui eſt » abſurde, ou la penſée ſera répan- » duë dans toute la matiere, de ſor- » te qu'elle ſoit diviſible comme » l'étenduë, & c'eſt ce qui eſt con- » traire à la nature de la percep- » tion. » Peut-on en effet dire ſérieuſement que l'idée de l'être, l'idée de juſtice, de ſageſſe, d'ordre puiſſe être diviſée ? En combien de parties la diviſeroit-on, qu'elle ſeroit ſa couleur ou ſa figure ?

Les bornes que je me ſuis preſcrites, ne me permettent pas de ſuivre M. S. Graveſande dans tout ce qu'il

dit ſur l'action de l'ame & ſur ſon union avec le corps. Je dirai ſeulement qu'il n'eſt pas éloigné de reconnoître une action dans les corps comme dans les ames : peut-être y reviendra-t-on ? on a depuis quelques années pouſſé trop loin le ſiſtême des cauſes occaſionnelles, & jamais un ſiſtême n'eſt plus proche de ſa fin, que lorſqu'on en pouſſe trop loin les conſéquences : il en eſt des opinions, comme des modes : outre-t-on celles-ci ? On s'en dégoûte bientôt. Outre-t-on celles-là ? Les extrêmes ſe touchent, & elles ſont bientôt décréditées. Il y a un ſiécle que tout dans la nature étoit force, énergie, activité : on multiplioit les ames, juſqu'à en donner aux bêtes, aux arbres, aux Pierres même. Vint Deſcarte qui entreprit de guérir le monde de cette eſpèce de préjugés ; il y réuiſſit au-delà de ſes eſpérances ; moins par la force de ſes raiſons peut-être, que par le dégoût que commençoit a donner cette multitude infinie d'ames, de formes, d'intitulés, d'énergies, d'activités. Il ſe

fi une révolution ſubite & inopinée dans le monde philoſophe, & ce ſiſtême des cauſes occaſionnelles régna aſſez tranquillement après quelques orages. Deſcartes s'étoit contenté d'ôter l'action au corps ſur l'ame & à l'ame ſur le corps: Malebranche voulut rendre le ſiſtême plus général, plus ſimple, plus uniforme, & il ôta toute action à l'ame ſur l'ame même: eſprit, intelligence, corps, tout cela chez lui ne peut rien, ne fait rien; mais tous ces beaux raiſonnemens ſemblent refutés par l'expérience, & quand l'hipotèſe des cauſes occaſionnelles aura ceſſé d'avoir les graces de la nouveauté, eſprits, intelligences, corps, tout cela pourra quelque choſe, fera quelque choſe, & qu'on ne diſe pas que le nombre & le mérite des Partiſans des cauſes occaſionnelles en aſſurent le ſuccès; il ne faut pas ſe flater, les cauſes efficientes ont eu des Partiſans plus nombreux & auſſi éclairés que les cauſes occaſionnelles. On s'eſt enfin

ennuyé de celles ci? ne s'ennuira-t'on pas aussi de celles-là ?

ARTICLE LXIII.

LA THEORIE ET LA pratique de la coupe des pierres & des bois pour la construction des voutes & autres parties des bâtimens civils & militaires ; ou Traité de Stéréotomie à l'usage de l'Architecture, par M. Frezier, Chevalier de l'Ordre militaire de St. Loüis, Ingenieur ordinaire du Roi en chef à Landau. Tome premier, à Strasbourg, chez Jean Daniel Doulsseker, le Fils, Marchand Libraire, à l'entrée de la ruë dite Flader-Gafs : A Paris, chez L. H. Guerin l'ainé, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë des Maturins 1737. *volume in-4.° pages* 424 *sans les Planches & les Discours préliminaires.*

VOici le premier Volume d'un Ouvrage d'autant plus curieux, qu'on peut le regarder comme l'unique en cette matiere. Les Livres qui

en ont traité avant M.^r Frezier ſe réduiſent à ceux de Philibert de l'Orme, de Maturin Jouſſe, du P. Deran, J. de Boſſe, de M. de la Ruë, & du P. Déchalles, J. Ce dernier, qui a écrit en Latin, eſt le ſeul juſqu'à M. Frezier, qui ait ajoûté des démonſtrations à la pratique. Les autres n'ont travaillé que pour les praticiens, ſans en excepter le P. Deran, le plus étendu de tous. Il a donc paru à notre ſçavant & illuſtre Ingénieur, qu'il reſtoit quelque choſe de mieux à faire, & c'eſt ce qu'il a exécuté dans les deux volumes, dont le ſecond va bien-tôt paroître.

Son Ouvrage eſt ſans contredit le plus complet de tous ceux que nous avons ſur cela. Il ſe diſtingue par quatre nouveautez eſſentielles. 1°. Connoiſſance exacte de la nature des lignes courbes, propres de l'Architecture, pour les tracer ou ſur des plans ou ſur des ſurfaces courbes. 2°. Correction des erreurs de pluſieurs des anciens traits. 3°. Conſtruction de pluſienrs traits changez, & de quelques-uns nouveaux.

4°. Démonſtrations en François.

Après l'Epître dédicatoire, adreſſée à M. le Maréchal d'Asfeld, avec de légitimes éloges, l'Auteur par forme de Préface fait trois diſcours préliminaires. Il prouve d'abord l'utilité de la théorie dans les Arts rélatifs à l'Architecture. Cela paroîtroit n'avoir pas beſoin de preuves; ſi l'expérience ne montroit, que bien des gens rebuttés par les difficultez de la ſpéculation, ſoûtiennent ſérieuſement, que la pratique ſuffit pour exceller dans les arts, ſans ſonger, qu'il leur arrive aſſez ſouvent d'y faire des bévûës eſſentielles, qu'ils éviteroient par la ſcience de la Géométrie & de la Méchanique, ſans compter la gloire qu'ils retireroient de poſſeder les principes invariables de leurs emploits. Le ſecond diſcours eſt un expoſé de tout l'ouvrage; & le troiſiéme remonte à l'origine de la coupe des pierres. Diſons un mot de cette origine, pour revenir enſuite au diſcours précédent.

Les premiers édifices ont été faits de bois, comme de la matiere

la plus commode pour la construction. Mais diverses raisons légitimes ont fait préferer la pierre au bois, de maniere pourtant, qu'on a toûjours conservé le goût d'imiter la structure si naturelle du bois. Les colonnes substituées aux jets des beaux arbres, étoient d'une seule piece chez les Anciens, aussi bien que les architraves, qui tinrent lieu des poutres posées horisontalement sur les troncs. En Egypte, dans la Grece & dans l'Italie on emploioit quelquefois des pierres d'une grandeur énorme. Ces manieres de bâtir devinrent trop difficiles par le transport des poids; il fallut recourir à l'assemblage de plusieurs pierres; mais on ne s'écarta point du goût des Anciens, & l'on continuë de le suivre. Les colonnes formées de *tambours* & les architraves de *clavaux* se soutiennent, comme si le tout n'étoit qu'une piece continuë, avec cette difference, qu'on y ajoûte les arcades pour prévenir la poussée, & adoucir une situation si forcée; par où l'on voit, que les colonnes & les architraves devien-

nent inutiles, & ne ſervent plus que d'ornement ; goût dominant aujourd'hui, & imité de quelques monumens de l'Antiquité Romaine.

Le goût Romain avoit paru trop maſſif dans pluſieurs endroits de l'Europe. Plus de Colonnes, plus d'Architraves. On ſuppléoit aux premieres par des groupes de perches extrêmement longues & menuës. A la place des ſecondes on faiſoit paſſer d'une perche à ſon oppoſée, des arcs ſaillans ſous les voûtes, qui en ſe croiſant & ſe réüniſſant en diverſes manieres, imitoient les tonnelles en berceau : Voilà l'Architecture Gothique & Sarrazine. On perfectionna l'une & l'autre en corrigeant le contour trop peſant des berceaux cylindriques, par des arcs de differens centres, & quantité d'angles ſaillans, dont les arrêtes étoient cachées & fortifiées, le tout aboutiſſant ſouvent à des culs de lampes ſuſpendus en l'air : Art admirable, qui ſuppoſoit une profonde intelligence de la coupe des pierres. Auſſi l'Auteur rapporte-t-il à cette Architecture, ſi-non l'origine,

du moins l'adoleſcence de l'art dont il va traiter. La noble ſimplicité des Anciens ne donnoit pas beaucoup de lieu à cet art. Preſque tout étoit cylindrique ou ſphérique; mais depuis, quelle bizarrerie de figures, & par conſéquent quel jeu pour la Stéreotomie ! L'on n'approuve plus guères aujourd'hui les beautez trop ſçavantes & témeraires, comme les traits de porte-à-faux, ſi ce n'eſt dans les cas de néceſſité. Il faut plutôt, dit l'Auteur, conſulter le bon goût qu'affecter la rareté. Sur ce principe il blâme le trop d'uſage de voûtes interſequées, par exemple, une Chapelle de S. Sulpice, où l'arc de cloitre de médiocre concavité, traverſé de lunettes, & ſurmonté d'un cul de four, ne fait pas réellement ſi bien qu'une voûte moins compoſée. Autre exemple dans la même Egliſe : des lunettes cylindriques, qui traverſent une portion de voûte ſphéroïde, ou voûte de four ſurbaiſſée. Cela ne ſe préſente pas ſi bien de près que de loin, & de bas en haut, comme à S. Roch. Encore la difformité du penchement des

arrêtes n'y eſt-t-elle pas totalement ôtée, & ne ſçauroit l'être par la nature de la courbe, qui n'eſt point dans un plan. „ Enfin on peut encore re-
„ marquer, que les voûtes ſphéri-
„ ques traverſées par deux berceaux,
„ qui ſe croiſent, ont un air nud &
„ imparfait, ſi elles ne ſont diviſées
„ par une corniche horiſontale, qui
„ retranche le ſegment de ſphère,
„ & le mette, pour ainſi dire, à
„ part des panaches. On en apper-
„ çoit le beſoin au Novitiat des
„ Jeſuites, à Paris. „

Le ſecond diſcours étant comme nous l'avons dit, l'expoſition & la diviſion du ſujet ſe réduit à dire, que tout l'ouvrage eſt diviſé en deux parties, dont la premiere traite de la *Science*, & la ſeconde de l'*Art* de la Stéréotomie, ou ſection géometrique des ſolides. Chaque partie a deux livres, dont voici les objets. 1°. *Tomomorphie* ou figures des ſections. 2°. *Tomographie* ou deſcription des ſections. 3°. *Stéréographie* ou deſcription des ſolides. 4°. *To-*

motechnie ou l'art de faire des ſe-ctions.

Quoique l'Auteur ſuppoſe ſes Le-cteurs inſtruits des élemens de la géometrie, il ne laiſſe pas de donner une introduction, aux ſections côniques, ſuffiſante pour le ſujet dont il s'agit. Le premier livre eſt donc diviſé de maniere, qu'on y parle d'abord des ſections des corps coupés par des plans, & enſuite des ſections faites à la ſurface des corps par la pénetration d'autres corps. Les voûtes de quelque courbure qu'on les ſuppoſe, étant ou ſimples ou compoſées, le premier article des ſections planes ne regarde que les voûtes ſimples. Auſſi M. Frezier s'y eſt-il moins attaché, vû le nombre des livres qui en parlent amplement. Il n'en eſt pas de même du ſecond article, c'eſt-à-dire des ſections *ſolides*, ſcience ſi néceſſaire pour les voûtes compoſées, qui ſont les plus ordinaires. Si peu d'Auteurs ont parlé de ces dernieres ſections, qu'elles n'ont pas même de noms particuliers. Le P. Courſier, J. Théologien, & excellent Géometre eſt,

ſi non le premier, comme le dit l'Auteur, du moins un des premiers qui en ait parlé. Il appelle ces ſections *Curvitegæ.* Cette expreſſion ne paroît pas à M. Frezier aſſez particulariſée ; ainſi pour éviter les périphraſes & les équivoques, il tire ſes expreſſions d'*Imbrex, tuile creuſe*; au moyen de quoi nous avons des ellipſimbres, des Ellipſoïdimbres, des paraboloïdimbres, des hyperboloïdimbres, des cycloimbres, en un mot diverſes courbes à double courbure, propres du ujet préſent & mieux caracteriſées par ces modernes expreſſions. L'Auteur rend juſtice à l'excellent ouvrage de M. Clairaut, le Fils, qui à l'âge de 16. ans a donné ſon traité analytique des courbes à double courbure en général, où ſont compriſes celles dont il eſt ici queſtion. Mais il ajoûte que la Stéréotomie nouvelle, n'étant qu'un traité de géometrie linéaire, il a cru devoir s'éloigner de la maniere de M. Clairaut, & donner une Theorie de même nature que les problêmes de

pratique, auſquels elle doit ſervir d'introduction.

Il fait bien connoître la géneration des courbes dont nous venons de parler, en imaginant ſur la tranche platte d'un livre un cercle, qui change d'eſpece, & devient un cycloimbre, quand le Relieur renfonce la tranche vers le milieu pour arrondir le dos. Il diſtingue enſuite les ſections variées, qui réſultent de la pénétration des ſphères, des cylindres, des cônes, des ſphéroides, en un mot de chacun de ces corps, ſoit avec ceux de même eſpece, ſoit avec chacun des autres. C'eſt la matiere de la ſeconde partie de livre premier, où l'on remarque aiſément que les ſections faites par la pénetration des corps, ne ſont pas toujours des courbes à double courbure, mais qu'en certains cas ce ſont des ſections planes. Telle eſt, par exemple, la ſection commune de deux ſphères, qui ſe pénétrent. Elle ne ſçauroit être que la circonference d'un cercle, d'où il ſuit pour l'uſage, que le ceintre d'une voûte ſpherique, qui en

rencontre une autre qu'elle coupe, eſt circulaire. Ainſi une niche poſée au-deſſus de l'*impoſte* d'une voûte ſphérique, fait avec elle à l'arrête d'*enfourchement* un demi cercle parfait, ſuppoſé que l'une & l'autre voûte ne ſoit ni *ſurhauſſée* ni *ſurbaiſſée*.

Chaque Theorême eſt ſuivi de ſon application à la pratique & à l'uſage, le plus ſouvent avec des exemples curieux; mais l'on juge bien que le détail de théorie & de pratique ne ſçauroit entrer dans un ſimple extrait, où il ſuffit d'indiquer le plan de l'ouvrage, & d'en faire appercevoir le mérite. C'eſt un malheur pour les Arts ſçavans & ſupérieurs, à la portée ou au goût du grand nombre des Lecteurs, que d'avoir pour eux-ſeuls des termes propres, qu'on ne ſçauroit changer ni expliquer, ſans porter dans les eſprits l'obſcurité au lieu de la lumiere. Combien de perſonnes d'eſprit trouvent énigmatique, ce qui eſt clair pour ceux qui entendent la langue des arts? langue abregée, commode, facile; mais qui veut être étudiée pour être compriſe. Changez-

la pour ceux qui l'ignorent, afin d'être entendu, vous disent-ils. Hé le moyen de le faire ? ce seroit tout gâter, & devenir encore plus inintelligible. Mettez-vous au point de vûë, doit-on leur répondre, & vous verrez alors, aussi clairement que les maîtres, les beautez exquises qu'ils veulent vous découvrir; (réponse que l'on pourroit appliquer à des choses plus importantes) du reste l'on n'en peut rien retrancher, sans faire tort à l'édifice qu'ils élevent. On ne peut que le faire entrevoir dans un abregé à ceux qui sont initiés comme eux dans les mysteres, & malheureusement c'est le petit nombre. Ne laissons pas de donner quelque idée des Livres suivans.

Le second, divisé en trois parties, a pour but la description des courbes, formées par des sections ou planes ou *solides* ; description qui se fait sur des surfaces ou courbes ou planes, suivant que les corps sont coupez, ou par des plans ou par des courbes. Si c'est par des plans, la coupe peut être considerée sur la surface

coupante, & sur la surface coupée, puisque l'intersection est commune; quoique les deux surfaces soient de differente espece. Ainsi la section peut être décrite sur la surface, soit plane, soit courbe. Mais si les deux surfaces qui s'entrecoupent sont courbes l'une & l'autre, il est visible que l'on ne sçauroit décrire la section que sur des surfaces courbes, excepté en certains cas, où la même intersection est commune à une troisiéme surface qui est plane. Telle est toûjours celle de deux sphères, & quelquefois celle de deux cylindres, ou de deux cônes en certaines circonstances de position & de grandeur.

Pour les sections planes, outre les quatre sections côniques, il y a encore des courbes usuelles, comme l'ovale du quatriéme ordre, la spirale d'Archimède ou simple, soit alongée, soit racourcie, & autres, les arcs rampans, & les courbes qui leur conviennent, &c. Quant aux sections *solides*, la description des courbes sur les surfaces courbes, con-

vexes ou concaves, ſe borne ici aux ſections côniques, tout cela forme, comme l'on voit, un grand nombre de problêmes & de pratiques, d'autant plus néceſſaires, qu'on eſt ſouvent aſſujetti à faire paſſer les courbes par des points ou lignes données. Contentons-nous d'un exemple, de cette néceſſité en fait d'Architecture, au ſujet de la deſcription de l'hyperbole ſur un plan.

„ On rencontre aſſez ſouvent des „ hyperboles, lorſqu'il s'agit de faire des voûtes ou d'autres corps „ côniques. La deſcription de cette „ courbe eſt néceſſaire. 1°. Pour „ faire l'Epure de la porte en tour „ ronde & en talud, ſuivant la „ méthode de l'Auteur. 2°. Pour „ le trait de la trompe cônique à „ trois pans. 3°. Pour la trompe „ en tour ronde, érigée ſur une ligne droite. 4°. Pour les joins de „ la corne de vache. 5°. Pour les „ naiſſances des arrieres vouſſures „ bombées. 6o. Pour la nouvelle „ arriere vouſſure de Marſeille. „ 7o. Pour les lunettes ébraſées dans

„ une voûte ſphérique. 8°. Les
„ arcs rampans, dont les piédroits
„ ſeroient en ſurplomb dans cer-
„ tains cas. 9°. Pour les joints mon-
„ tans des arrondiſſemens côniques
„ pes angles en talud. 10°. Pour la
„ ſolution du problême, qui donne
„ la maniere de tirer les joints de
„ tête des ceintres elliptiques ou hy-
„ perboliques, par des points don-
„ nés hors de ces courbes. 11°. En-
„ fin, le problême précedent [c'eſt
„ le XII. & il mérite d'être vû par
„ les connoiſſeurs] peut ſervir, ſi
„ l'on veut, au trait de la courbe
„ de diminution & de renflement
„ des colonnes, au lieu de la con-
„ choïde de Nicomede. „

M. Frezier ajoûte que ſelon lui l'hyberbole vaudroit mieux pour la grace du contour des colonnes; il inſiſte ſur la maniére des Anciens pour les diminuer dès le bas, & ſur l'analogie avec le ſiſtême de la nature dans les arbres. Il eſt vrai que l'art n'eſt bon qu'autant qu'il imite la nature, & qu'il l'imite régu-

liérement & dans sa beauté, d'où il s'ensuit que le fust des colonnes auroit plus de grace étant portion d'hiperboloide, que s'il l'étoit de cone troqué. M. Frezier conclut de ce problême XII. & de plusieurs autres » que ceux qui disent com» me un Auteur moderne de la » pratique de la coupe des pierres, » que les sections coniques n'y sont » pas nécessaires, n'en connoissent » pas les usages. » Nous citons principalement ceci comme une des preuves les plus fortes contre les purs Praticiens ennemis de la théorie, sans ôter à Monsieur Frezier la gloire d'avoir porté la théorie au-delà même du nécessaire pour la pratique. Il seroit à souhaiter que chaque homme fût tout, comme les Stoiciens le vouloient, *sutor & rex*; mais dans l'imposibilité que cela soit, il faut que ceux qui commandent aux autres, les instruisent, & sachent par conséquent les instruire. Voilà le but de cet ouvrage.

A propos des ouvertures vraïes ou feintes que l'on fait après coup

dans une voûte ſpérique, notre Auteur fait une petite digreſſion qui vaut la peine d'être obſervée, c'eſt que *Viviani* a trouvé le moyen de percer une voûte hémiſphérique en quatre endroits par des fenêtres, en ſorte que le reſte de la voûte ſoit géométriquement quarrable : ſur quoi M. F. * *. dit que la conſtruction de ce problême conſiſte à diviſer la baze de l'hémiſphere par deux drametres à angles droits ſur leſquels on fait quatre petits demi cercles, pour bazes de quatre moitiés de cylindres droits qui percent l'hémiſphere. Les courbes qu'ils produiſent, ſont des ellipſimbres par le théorême VII. il ne s'agiroit plus que d'en quarrer les eſpaces, le reſte étant quarrable; voyez la page 214.

La troiſiéme partie du ſecond liv. au ſujet des ſections qui ne peuvent être deſcrites que ſur des ſurfaces courbes, & par le moyen de la projection ſur des ſurfaces planes, commence par un problême général & finit par la maniére de

tracer les hélices & les limaces, dont la variété eſt preſque infinie dans les coquillages. M. Frezier dit en avoir vû au Chily de coniques gravés de canelures à côtes entre chaque *pas* ou intervalle de l'hélice, qui diminuoient de longueur, de largeur & de profondeur dans une merveilleuſe proportion juſqu'à la pointe, où elles devenoient imperceptibles à la vûë ; ce que le plus habile Artiſant aidé du ſecours de la géométrie auroit bien de la peine à imiter.

Le troiſiéme livre apprend à faire cette eſpece de deſſein que les Architectes nomment *trait* ou *épure*. On y réduit les principes à un très petit nombre de régles raiſonnées ſur les quatre parties de cet art. 1°. Sur *l'Ichnographie* ou projection Horiſontale. 2°. Sur *l'Orthographie* ou meſure verticale, ſoit des faces, ſoit du dedans coupé en largeur ou en longueur. 3°. Sur *l'Epipographie* ou étenduë & dévelopement des ſurfaces. 4°. Sur la *Goniographie* ou les biveaux, c'eſt-à-dire l'inclinaiſon

des angles à décrire. Il n'eſt point ici queſtion de la *Scénographie*, dont l'on ne peut tirer aucun ſecours pour la coupe des pierres

L'on veut ſçavoir ſi un ſolide eſt contenu dans un autre, par exemple dans un parallelepipede comme ſeroit un quartier de pierre de taille: il faut faire autant de projections de ce ſolide que le parallélepipede a de ſurfaces non répétées, c'eſt-à-dire, trois, parce qu'il en a ſix, & appliquer chacune de ces projections à la face convenable, pour ſçavoir ſi elle n'excéde point: dans l'architecture, ces projections ne ſe font que ſur des plans horiſontaux & verticaux, au moien de *l'aplomb* & du nivéau; ainſi des trois faces, il y en a toujours une hozirontale, c'eſt le *plan*, & deux verticales dont l'une eſt le *profil* & l'autre *l'élevation.* Si le ſolide eſt compris par des ſurfaces inégales de tous côtés, le cas peut arriver qu'on ait beſoin de ſix projections, deux horizontales & quatre verticales, une en un mot pour chaque face du parallélepipede dans

lequel on doit former le ſolide : c'eſt une ſuite de l'idée de la projection ; l'on ſent aſſez combien l'application de cette idée mene loin dans la matiére preſente : le détail va plus loin encore : car il y a huit régles pour l'ichnographie ou le plan, il y en a pour le profil, pour le dévelopement des ſurfaces, & pour la deſcription des angles ; le tout ſoutenu par quelques lemmes, & 14. problemes avec les différens cas & pluſieurs exemples.

Une remarque eſſentielle de l'Auteur au ſujet du ceintre primitif aux voutes extradoſſées, c'eſt que pour celles qui ne le ſont pas, l'Architecte eſt aſſez le maître de choiſir pour ceintre primitif, ou l'arc de face, ou l'arc droit : il n'en eſt pas ainſi des autres voutes ; s'il s'agit d'un berceau ou d'une voute conique biaiſé, dont l'arc de face ſoit circulaire. Il eſt évident par le Théorême 2. du 1. Livre, que l'épaiſſeur deviendra plus grande à la clef qu'aux impoſtes, & par conſéquent les vouſſoirs deviendront plus pe-

ſans à la clef: choſe contraire à la bonne conſtruction, & qu'aucun Auteur de la coupe des pierres n'a remarquée: il convient donc alors de choiſir l'arc droit pour ceintre primitif, le faiſant circulaire, ou ſi l'on veut, un peu ſurmonté.

Une autre remarque non moins importante de l'Auteur, c'eſt que les quatre parties dont nous avons parlé, le plan, le profil, la coupe & l'élévation, ne diffèrent en rien au fonds pour la repréſentation: c'eſt par tout même principe de projetter; mais il a fallu les diſtinguer, pour donner des idées diſtinctes de l'art de l'Architecture.

Au reſte M. Frezier renvoye ſouvent au liv. IV. que nous n'avons pas encore & qui formera le ſecond Volume. Il y renvoye ſur tout pour le problême qu'il appelle le principe ſecret & miſtérieux de la méthode de Deſargues, ſçavoir de réduire toutes les différentes obliquités de biais, de talud & biais, de biais & deſcente, de deſcente talud & biais, en une ſeule pour

faire qu'un profil qui exprime toutes ces obliquités, & conſerve les meſures que l'on y doit prendre : ce problême, dis-je, ſera détaillé au 4 Liv. pour toutes ſortes de berceaux en particulier, & l'on expliquera ce que Deſargues a caché ſous des noms impropres, qu'on trouve dans le livre de Boſſe. Il eſt clair d'abord que toutes les obliquités qui ne ſont pas de différentes directions, peuvent ſe réduire à une ſeule : l'Auteur en effet réduit aiſément deux obliquités de deſcente & de talud en une ſeule de ſurplomb, & celle de deſcente & de ſurplomb en une de talud : il ſeroit inutile ici de ſuivre ce problême & les autres. Finiſſons par la derniere remarque qui concerne les angles.

Comme il n'y a point de maniere plus générale pour trouver les angles plans des figures rectilignes que de les diviſer en triangles, il n'y en a point auſſi de plus ſimple pour connoître les angles ſolides, que de réduire les corps en piramides triangulaires. „ Ainſi l'on peut

» dire ajoûte M. F. * *. que le
„ problême XIV. ſur les *biveaux*
„ eſt général pour trouver les an-
„ gles des plans de tous les corps
„ imaginables compris par des ſur-
„ faces planes, comme on le verra
„ par les aplications que nous en
„ ferons aux traits des voûtes dans
„ le quatriéme livre. A l'égard des
„ angles ſolides formés par des ſur-
„ faces courbes, qui font entr'elles
„ des angles curvilignes ou mixtes,
„ qu'on ne peut meſurer immédia-
„ tement ; mais ſeulement par les
„ cordes de leurs arcs : il eſt clair
„ que la même méthode doit en-
„ core avoir lieu, puiſqu'on peut
„ faire paſſer des ſurfaces planes par
„ ces cordes, & inſcrire ou cir-
„ conſcrire des piramides de ſurfa-
„ ces planes triangulaires à des pi-
„ ramides triangulaires de ſurfaces
„ courbes ou mixtes ; c'eſt même
„ une néceſſité : car puiſque nous ne
„ parvenons à la connoiſſance des
„ lignes courbes que par le ſecours
„ des droites, nous ne parvenons
„ auſſi à la formation des ſurfaces

„ courbes, que par la médiation
„ des planes. „

L'on trouve à la fin de ce Tome uue table alphabetique qui contient l'explication des termes d'Architecture les plus uſités pour la Coupe des pierres.

ARTICLE LXIV.

COMMENTARII ACADEMIÆ Scentiarum Imperialis Petropolitanæ &c.

DE MURO CAUCASEO Authore T. S. Bayero.

PIerre le Grand Czar de Ruſſie, ne s'appliquoit pas moins dans le cours de ſes conquêtes à perfectionner les arts & les ſciences, qu'à étendre les bornes de ſon empire : pendant ſon expédition contre les Perſes, il aperçut au ſommet du Caucaſe des reſtes d'une muraille, qui paroiſſoit avoir été fortifiée de diſtance en diſtance par des tours ou chateaux, & que la couleur des pierres & la tradition du païs lui firent juger

être d'une très grande antiquité. A cette vûë, qui surprit beaucoup toute l'Armée Russienne, Demetrius Cantemire, Prince de Moldavie, s'offrit à l'Empereur pour aller examiner ce monument; son offre fut acceptée: le Czar lui donna vingt Bataillons & avec cette escorte, il approcha fort près de la muraille, & fit le plan de tout ce qu'il avoit vû; mais il ne put aller bien loin par la crainte des Peuples du Dagheſtan, à qui il étoit facile de l'envelopper dans des défilés inconnus à tout autre, qu'à ces Barbares.

M. Bayer a eu entre les mains les mémoires de ce Prince, qui avoit fait de grandes recherches sur l'Histoire annciene des Turcs, des Moldaves & des Daces, & il en a fait usage dans cette dissertation. Il commence par nous donner une description exacte de la ville de Derben, d'où le Prince de Moldavie partit pour faire sa découverte, & où il revint le même jour. Des trois portes, qui sont attachées au mur, du côté du Septentrion, il

y en a une, qui conserve l'ancien nom de la ville ; ce nom est *Babul-bab*, c'est-à-dire, la porte des portes: il y en a une autre, qui est presque toute cachée en terre & qu'on appelle *Babul-Kyamar*, ou, la porte du jugement dernier. On prétend qu'elle étoit aussi haute que les autres, mais que peu à peu elle s'est affaissée, & le peuple est persuadé que, quand elle disparoîtra tout à-fait, le jugement universel arrivera.

Le Prince de Moldavie n'a visité du mur du Caucase, que l'espace de six à sept stades, mesure deRussie; mais il ajoûte dans ses mémoires, qu'on sçait certainement qu'il s'étendoit jusquà la source du fleuve*Ihran*, sur les confins de la Georgie, ce qui fait une étenduë de quatre cent cinquante stades. M. Bayer, qui n'a point trouvé sur les frontieres de la Géorgie de fleuve de ce nom, estime par le calcul de Demetrius, que ce pouvoit bien être *L'yori*, qui, selon M. Delille, est par les soixante & trois degrez de longitude, & les quarante quatre & demi de latitude septentrionale.

Les

Les Montagnes, qu'on découvre de Derbent, ſont de differente hauteur; la plus élevée de toutes eſt nommée *Schadagy* ou Mont royal; parce que Nuſrivan, Fils de Kieicubat, a fait bâtir une maiſon de plaiſance ſur ſon ſommet. Ceux qui ont meſuré cette montagne avec le quart de cercle, lui donnent dix-huit ſtades ruſſiens de hauteur; mais plus de la moitié eſt couverte de neiges. La plûpart des autres, au rapport du Prince Conſtantin, qui accompagna Demetrius ſon Pere dans cette viſite, ſont fort eſcarpées & embaraſſées de rochers & de buiſſons. Quelques-unes ſont terminées par des vaſtes plaines; les vallées ſont plantées de vignes, & les deux Princes y rencontrerent une Bourgade, habitée par des Juifs, qui parloient Hébreux & Perſan.

La muraille, qui ſuivoit l'inégalité du terrein, eſt preſqu'entierement ruinée; on y voit pourtant encore quelques tours, avec leurs portes, ſur-tout dans les vallées, & elles ſont à peu près de la même

forme, que celles de Moscou : la muraille n'a d'épaisseur qu'une *orgyie (a)* russienne; elle est bâtie de pierres du pays, de trois aulnes de long & d'une de large, posées à sec, & si bien jointes, qu'à peine en voit on les séparations.

Mais ce prodigieux mur s'étendoit bien plus loin encore, que ne le croyoit le Prince de Moldavie, & M. Bayer prétend prouver par le témoignage de divers voyageurs, qui en ont vû des vestiges en plusieurs endroits, qu'il communiquoit du Pont Euxin à la Mer Caspienne ; il cite entre autres le P. Archange Lambertie, Missionnaire de la Propagande, dans son voyage de l'Iberie, qui a été inseré au septiéme tome des voyages au Nord. Le sçavant Académicien remarque ensuite, que les Grecs n'ont entendu parler du Caucase, que quand ils eurent établi des colonies dans le Pont, & que ce qu'ils en apprirent d'abord leur parut si extraordinaire, qu'ils juge-

(a) Le Stade russien est de cinq cent Orgyies.

rent ces montagnes toutes propres à y établir la Scéne de leurs fictions fabuleuses. Aussi ne manquerent-ils pas d'y attacher Promethée, & de l'y exposer à la voracité d'un Veautour.

Hérodote, né à Halicarnasse, est un des premiers, qui a mieux connu le Caucase. Il nous a représenté ses habitans à-peu-près tels qu'étoient les anciens Pictes, & que sont encore aujourd'hui plusieurs peuples de l'Amérique septentrionnale, qui se tracent sur le corps toutes sorte de figures, en se piquant la peau. Il parle aussi de deux passages fermez entre ces montagnes, par où les Scythes, d'un côte, & les Cymmeriens, de l'autre, faisoient des courses dans la haute Asie & dans l'Asie mineure : ces deux passages sont ce que l'on a depuis appellé les *Portes Caspiennes* à l'Orient, & les *Portes Caucasiennes* à l'Occident.

Pline se plaint avec raison, que plusieurs Ecrivains ont confondu les unes avec les autres, en donnant le nom de Portes Caspiennes aux Cau-

caſiennes. Corneille Tacite eſt de ce nombre, auſſi bien que Lucain, qui fait ainſi parler Pompée : *Sic vos, ô Parthi! peterent cum Caſpia clauſtra.* Car il eſt certain, & M. Bayer le prouve fort bien, que Pompée n'a point été juſqu'aux véritables Portes Caſpiennes, qu'il n'a pas même vû la mer Caſpienne, quoiqu'il y eût envoyé quelques-uns des ſiens, qui lui en rapporterent de l'eau douce. La même choſe étoit déja arrivée à Alexandre, & notre Auteur remarque que cette eau avoit été puiſée ſur les bords, près de l'embouchure de quelque riviere.

Claude Ptolomée place dans l'Ibérie les Portes Caucaſiennes, & les appelle *Sarmatiques.* Pour ce qui eſt des Portes Caſpiennes, il leur donne le nom d'*Albanienes.* On peut voir dans Pline, livre VI. la deſcription des unes & des autres, mais on les a encore mieux connuës depuis que le ſiége de l'Empire Romain a été transferé à Conſtantinople. Claudien en a parlé dans ſon poëme ſur la guerre des Getes, & Procope dans

ſon hiſtoire de la guerre des Perſes ; mais par une ſuite de l'erreur , dont Pline ſe plaignoit , ils donnent aux Portes Caucaſiennes le nom de Caſpiennes, ce qui a tellement prévalu, que le nom de celles-là eſt aujourd'hui preſque inconnu.

Quant à la muraille du Caucaſe, nul auteur Grec ni Latin, n'en a fait la moindre mention ; mais elle a été fort célébrée par les Arabes, & les Perſans, ſous le nom de retranchement contre les invaſions de Gog & de Magog. Thomas Hyde a cru que c'étoit la même , que celle des Chinois, & il s'eſt trompé. Abulgar-Bagadur Chan en diſtingue trois, celle de la Chine , celle d'Alexandre le Grand, que nous verrons bientôt être une pure fable , & celle que Nuschirvan fit conſtruire vis-à-vis de Schamachi, pour fermer ſes Etats: c'eſt cette derniere, dont il eſt ici queſtion.

Les Mahométans , qui ſe ſont preſque tous accordez à en faire honneur à Alexandre, ont mêlé quantité de fables dans tout ce qu'ils en

ont dit, & M. Bayer a jugé à propos de les ſuivre pas à pas pour les refuter. Mais cet extrait ſeroit bien long, ſi nous voulions ſeulement rapporter ſes remarques géographiques; elles donnent une grande idée de ſon érudition & de ſa critique, & les Géographes en pourront tirer de grandes lumieres, pour régler la ſituation des lieux par rapport aux environs du Cathay, de la Mer Caſpienne & du pont Euxin. Gregoire Abul-Pharaje, né à Melitine en Arménie, & qui a écrit en Arabe, a plus approché du vrai dans ce qu'il a dit de la ſituation de cette fameuſe muraille; mais il s'eſt encore trompé en pluſieurs choſes, ce qui donne lieu à une nouvelle digreſſion, enrichie de pluſieurs obſervations très-curieuſes ſur le Cathay, que M. Bayer prétend être l'ancien pays des Getes. Si on perd ſouvent de vûë le principal objet de cette diſſertation, on joüit au moins dans ces écarts du même avantage, que trouve un voyageur, qui s'étant égaré de ſa route, en eſt dédomma-

gé par les découvertes, que ces détours lui donnent occasion de faire.

Abul-Pharaje prétend donc que la muraille du Caucase, qu'il appelle *Agger-y ajusia* s'étendoit depuis *Bobulabuab*, c'est-à-dire, la porte des portes, & qu'on a depuis appellé Derbent, jusqu'au Pont-Euxin, & tout le monde sçait que Derbent, capitale du Schirvan, est située à l'entrée d'un détroit de la Mer Caspienne, & qu'il touche presque au Caucase, que Gregoire nomme, *les Monts Circassiens.* On sçait encore que Mahomet attribuoit ce célebre monument à un certain *Dulcarnain*, dont le nom signifie, qui a deux cornes. Le faux Prophête mêle à son ordinaire dans son récit des circonstances toutes fabuleuses, qu'on prétend qu'il a tirées en partie des Traditions Juives & Arabes, & des Scholies des Grecs. En effet pres-

(*a*) M Bayer, au lieu de Yajuji, qui se lit dans le Texte d'Abul-Pharaje, met Gog & Magog.

(*b*) M. Bayer dit ailleurs Babulbab.

que tous ont avancé, qu'Alexandre avoit bâti cette muraille, qu'il est le Dulcarnain de Mahomet, & qu'il fût nommé *Bicornis*; parce que son Empire s'étendoit de l'Orient à l'Occident. D'autres, au contraire, ont écrit que c'étoit un Roi de l'Arabie heureuse, duquel descendoit la Reine de Saba, qui rendit visite à Salomon.

Cependant les meilleurs mémoires, que nous ayons des Grecs, reprend M. Bayer, ne nous permettent pas de croire qu'Alexandre ait été jusqu'à l'endroit où étoit la muraille du Caucase, & il le prouve par la suite des expéditions de ce Héros, telles que les rapportent les Historiens les mieux instruits: A la vérité Justin dit qu'il envoya dans le Pont un de ses Généraux, qui attaqua les Scythes, c'est-à-dire, qu'il pénétra jusqu'aux Portes Caucasiennes. Macrobe prétend même qu'il s'avança jusqu'au Borysthêne; mais il ne revint pas de son expédition: son armée, qui étoit de trente mille hommes, ayant été entiérement défaite.

M. Bayer remarque ensuite qu'il est bien plus aisé de refuter les fausses opinions sur le constructeur de cette célébre muraille, que d'établir la vérité d'un fait, dont il reste si peu de témoignages, sur lesquels on puisse compter. Aussi ne donne-t'il son sentiment, que comme une conjecture. Il observe aussi que les Medes ont fait bien des ouvrages de la nature de celui, dont il est ici question; mais il ajoûte qu'ayant toujours été battus par les Scythes, il n'ont pû entreprendre celui-ci : les Perses leur ont succédé dans l'Empire de l'Asie; mais il n'en ont jamais étendu les bornes au-delà du Caucase. Les Macédoniens leurs vainqueurs ont été plus loin : les Portes Caspiennes & la Mer Caspienne furent sous leur domination, les flottes de Seleucus Nicator & de son fils Antiochus ont parcouru la Mer Caspienne.

Un passage de Pline nous fait juger que Seleucus Nicator songeoit à joindre les deux Mers,

(la Mer Caſpienne & le Pont-Euxin) par une muraille, lorſqu'il fut tué par Ptolomée Ceraunus: mais rien n'empêche, dit M. Bayer, qu'on ne croye qu'Antiochus Soter, ou Antiochus Theus exécuta le projet de Nicator, & donna à ce monument le nom d'Alexandre, comme Nicator l'avoit donné à l'Ere, qu'il établit douze ans après la mort de ce Héros, & qui eſt encore appellée *Ara Dulcarnain ſeu bicornis.*

L'Empire des Seleucides commença à décheoir ſous Seleuceus Callinicus, arriere petit fils de Nicator, par la déſertion des Parthes, des Armeniens & des Hircaniens; & l'Hiſtorien Joſephe nous apprend que du tems de Veſpaſien, le Roi d'Hircanie étoit maître des Portes Caſpiennes; mais les Portes Caucaſiennes faiſoient partie de l'Empire Romain depuis la défaite de Mithridate, & c'étoit les Ibériens, qui les gardoient; depuis ce tems-là on n'a plus eu connoiſſance de la muraille du Caucaſe, ce qui fait

juger qu'elle étoit tombée en ruine.

Lorsque les Mahometans eurent conquis Derbent. Mahomet Avabi Acrussi eut ordre d'écrire en langue Turc les antiquités du Dagheſtan, & ſon ouvrage fut préſenté au Czar Pierre le Grand, par le Gouverneur de Derbent, lorſque ce Prince ſe fut rendu maître de cette Ville: on y voit que le mur du Caucaſe bâti par Alexandre: (c'étoit l'opinion commune parmi les Mahometans) avoit été tellement détruit, qu'à peine en reſtoit-il quelques veſtiges au tems d'un Roi de Perſe, nommé Cubades, qui fit long-tems la guerre contre Hacan, Roi des Turcs & des Hyrres (Oigur) dont les Etats s'étendoient ſur tous les Ruſſes; que ces deux Princes ayant fait la paix & la Fille d'Hacan ayant épouſé Cubades, ils convinrent de ſéparer leurs Etats par une muraille; que l'Ange Gabriel ayant donné à Cubades la connoiſſance du mur bâti autre fois par Alexandre, ce Prince en rétablit d'abord toute la par-

tie méridionnale, enſuite le continua en ſept ans, l'eſpace de quatre cens cinquante ſtades, meſure de Ruſſie, depuis la Mer, & le fortifia de ſorte avec des portes de fer, que cent hommes le pouvoient défendre contre cent mille; que ce travail fini, il renvoya ſa femme à Hacan, pere de cette Princeſſe. M. Bayer ne croit point impoſſible de tirer quelques lumieres de ce narré, en le confrontant avec ce qu'a écrit Procope, & tout bien examiné, il en conclut que la muraille du Caucaſe, dont le Prince de Moldavie viſita une partie, eſt l'ouvrage du grand Choſroez, que les Perſes ont appellé Nuſrivan, qui prit Antioche ſur les Romains, & qui régna quarante huit ans. Ceci s'accorde aſſez avec ce que dit Gregoire Abul-Pharaje, que les Rois des Perſes n'avoient point ceſſé de chercher la muraille bâtie, comme on le croyoit, par Alexandre, qu'elle fut enfin trouvée par Jezdegerde ou Iſdegerde, fils de Baham-Jury, petit fils d'un autre

Isdegerde, arriere petit-fils de Sapor; que ce Prince continua de la rebâtir avec des pierres d'airain & de plomb; mais qu'il ne l'acheva point; que Chosroez Nusrivan la poussa jusqu'à la Mer, & la ferma de portes de fer, ensorte que cent hommes pouvoient garder ses frontieres, que cent mille ne pouvoient pas défendre auparavant, & que ce poste lui parut d'une si grande importance, qu'il accorda à celui, qui y commandoit le privilége d'avoir un siége d'or.

ARTICLE LXV.

REFLEXIONS HISTORIQUES sur les Finances & le Commerce, où l'on examine &c. II. volume in douze, chez Rollin Quay des Augustins. Suite de l'Article LVIII. au mois de Mai.

LE second chapitre, met en question, *si l'agmentation de la valeur numéraire des monnoyes a été réellement avantageuse aux Rois & aux Peuples.* La connoissance

de notre Histoire ancienne & moderne, ramene souvent dans les conversations, la comparaison de notre richesse pécuniaire d'aujourd'hui, avec l'antique pauvreté respective de nos ayeux, que nous ne sauvons du mépris que nous sommes tentés de leur prodiguer que par la simplicité, plus digne de pitié que d'envie que nous voulons bien encore leur attribuer.

Quand nous entendons dire, ou que nous lisons, qu'un Roi de France donnoit dix mille livres de dot à ses Filles, & même moins que cela ; qu'au déclin de la seconde race, le marc d'argent étoit à 20. ou 17. sols, qu'une assez bonne inféodation n'étoit qu'un sol de redevance, & que sous Louis XII. un mouton gras avec sa laine coutoit 5. sols, un faisant 20. deniers, la chartée de foin à 5. quintaux, 15. sols, le pigeon un denier, & mille autres singularités pareilles de ce *bon vieux tems*. Nous ne sçavons si nous devons rire ou admirer, croire même ou traitter

l'Hiſtoire de Roman, & tous les tems héroïques de *folie*, de *ſingerie* ou de miſérable *indigence.*

Mais quelque parti ſpéculatif que nous prenions ſelon la meſure du bon ſens qui nous éclaire, ou de bel eſprit qui nous fait briller, nous nous admirons toujours par voye de fait, nous & notre tems, vrai *tems d'Aſtrée*, & nous en reſpirons en quelque ſorte plus à notre aiſe, avec nos 12. ou 1600. millions d'eſpeces *circulantes*, nos *dorures roulantes*, notre abondance *bruyante* & notre luxe *éblouiſſant.* Car nous ſommes réellement éblouis, qui plus, qui moins, de tous ces *noms ſonnans*, tant nous ſommes Philoſophes, Poëtes dans notre façon moderne de penſer.

Laiſſons les Philoſophes & les Poëtes; les Eſprits Géometres ſont auſſi d'étranges eſprits : C'eſt bien pis des Calculateurs. Ces gens-là du moins devroient-ils être gens à Paradoxes? on ne les en ſoupçonnoit pas du tems des Euclides & des Ap-

pollonius. Mais depuis tout ce calcul d'infini, on n'eſt ſurpris de rien.

C'eſt avec le flambeau d'un calcul comme infini dans ſon détail algébrique, dans ſon univerſalité analytique, dans ſes évolutions, mais très-ſimple, & tout arithmetique dans ſon expreſſion, *que M. du Tot* dévoile les tems paſſez, donne la clef de l'hiſtoire, & nous apprend, qu'en multipliant les eſpeces, nous nous ſommes réellement appauvris.

L'Auteur ingénieux de l'*Eſſai politique*, jugeant de ce qui eſt, par ce qui doit être, dit „ que l'augmenta-„ tion des valeurs numeraires, a „ dû produire & a produit en ef-„ fet la même augmentation dans „ les fermes des terres, & dans „ toutes ſortes de marchandiſes. „

C'eſt faire beaucoup d'honneur à l'humanité en général, en faveur de celle en particulier, dont on eſt ſoi-même heureuſement prévenu, que de ſuppoſer, que la cupidité ne monte que de concert avec l'argent, qui eſt ſon objet. Elle monte, il eſt vrai, de concert; ſouvent même,

qu'on ne s'y fie pas, avec plus de mesure & de discretion. Mais elle ne fait que monter, & étant montée, parce que l'argent est monté, elle monte souvent encore, parce que celui-ci est descendu. De sorte que montant toujours, & ne rétrogradant jamais, du moins autant & à proportion, elle se trouve à la fin fort au-dessus du niveau de l'argent.

Or, cette cupidité, qui monte aussi irrévocablement, c'est celle du Marchand : Celle de tout autre monteroit bien aussi ; mais elle est obligée de céder avec son argent, & de descendre même avec lui ; parce que le marchand tient après tout les vrais nerfs de la guerre, les marchandises, les denrées, dont le prix va toujours croissant, à propos & hors de propos, avec la diminution, comme avec l'augmentation de cet argent.

Il y a une raison assez naturelle, outre la cupidité. M. le Comte de Boulainvilliers s'étoit déja apperçu de cet accroissement disproportionné des denrées & de l'argent. Car

la circulation donnant une eſpece de vie aux choſes qu'elle entraîne, & l'argent étant obligé de faire face à deux ſortes de biens, aux biens fonds immeubles, qui le produiſent, & aux marchandiſes mobiles, qu'il produit en quelque ſorte, il eſt aſſez naturel que la valeur qu'il reçoit des biens fonds, qui ne circulent que bien lentement, ſe trouvent en défaut avec les marchandiſes, dont le cours eſt très-rapide & journalier.

M. le Comte de *Boulainvilliers*, cité par l'Auteur, s'étoit déja bien apperçu de cette inégalité de circulation, dans laquelle les denrées, les marchandiſes & les fruits mobiliers des terres laiſſoient, ces terres, les fermes, les domaines, les fiefs, les fonds en arriere, contre l'avis de M. Melon, qui n'y avoit pas apperemment regardé de ſi près, & le calcul à la main. Car M. de Boulainvilliers trouve par ce calcul, que du tems de *S. Louis* il falloit 5 ſols pour être au pair d'un ſol du tems de *Charles le Chauve*, & que du tems de Charles VII. il falloit 15 ſols; & que les

fiefs n'ayant pas augmenté, tel fief, qui nourissoit son possesseur, & le mettoit en état de faire le service de l'état, n'étoit plus en état même de le nourir dans la suite des tems.

M. de Boulainvilliers se récrie, & traite notre Nation d'*étrange*, presque d'imbécile, pour n'avoir pas *haussé les redevances pécuniaires, à mesure que l'on haussoit le prix de l'Argent.* Mais on peut lui répondre, 1°. Que toutes les Nations de l'Europe se trouvent sans doute dans le même défaut. 2°. Que c'est le défaut de l'humanité. 3°. Que les haussemens se font comme imperceptiblement, qu'ils ne deviennent si exhorbitans, qu'à la longue & dans des siécles. 4°. Que le même mouvement entraîne toutes les fondations, tous les établissemens, n'y en ayant aucun, qui à la longue ne trouve sa recette en défaut avec sa dépense. 5°. Que le public n'en est pas le maître, & qu'à la guerre on est maître d'une armée, lorsqu'on est maître des vivres; & qu'en un mot, s'il y a ici une faute, c'est la faute des

marchands tous ſeuls, du commerce, de la circulation, qui entraîne tout, qui vivifie tout, qui décide ſouverainement de tout, de tout ceci, s'entend; & qu'on étoufferoit en s'étouffant ſoi-même, ſi on vouloit lui ôter ce mouvement tonique & vital, qui ſeul l'encourage & la fait aller.

M. du Tot portant plus loin le calcul de M. de Boulainvilliers, trouve qu'il faudroit aujourd'hui 100 ſols pour le pair d'un ſols de la ſeconde race de nos Rois; c'eſt cela qui eſt étrange & étonnant pour quelqu'un, à qui la connoiſſance du calcul hiſtorique n'a pas donné cette deviſe, *nil admirari*, ou celle-ci, *Felix qui rerum potuit agnoſcere cauſas*, qui va au même. Car celui qui connoît tout, n'eſt étonné de rien.

M. Melon termine ſon 15e. Chapitre par ces mots : „ Et comme „ par-tout ce que nous avons dit, le „ Roy reçoit plus de numeraire, „ cette augmentation de paye de„ vient indifferente, & l'augmenta„ tion numeraire demeure toujours

„ avantageuſe au Roy & au Peuple,
„ comme débiteurs. „ C'eſt ici le fort de la queſtion. Toute forte qu'elle eſt, l'Auteur des réflexions l'entreprend avec une force proportionnée de combinaiſon & de calcul.

Il compare les revenus du Roy avec ceux de ſes Prédéceſſeurs, & avec les prix reſpectifs des denrées des regnes de ces Princes. La difference eſt énorme de toutes parts; mais celle des denrées a toujours le deſſus. Les revenus du Roy vont à près de 200 millions. Ceux de Louis XII. n'alloient guères qu'à 7 ou 8. Ceux de François I. à 15 ou 16. Ceux de Henry II. à 18. Ceux de Henry III. à 30 ou 32. La difference eſt forte de 7 ou 8 juſqu'à 200 millions. Elle n'eſt rien au prix des denrées, en comptant les charges, qui abſorbent une partie du revenu de Luois XV, & que ces Rois n'avoient pas.

Par rapport à Louis XII. les charges de Louis XV. réduiſent ſon revenu à 95 millions, qui lui reſtent pour faire face au prix des denrées

d'aujourd'hui, comme 1 est à 22. M. du Tot en rapporte les tarifs & le calcul. C'est au regne de Louis XII. par exemple que le pigeon coûtoit 1 sol, le mouton 5 sols, le quintal de foin 3 sols, &c. Soit donc la régle de trois. 1 : 22 :: 8 : X. C'est ce X. qui devroit nous donner le revenu du Roy, au pair de Louis XII. supposé riche de 8 millons de revenu. La régle est simple 8 fois 22 donnent 176. Le Roy devroit donc avoir 176 millions de revenu, quitte de charges, pour avoir autant de denrées & de marchandises nécessaires, que pouvoit s'en procurer Louis XII. Or il n'en a que 95, il lui en manque donc 81, & il n'a que la moitie presque de l'aisance de ce Roy, son prédécesseur.

Par de pareils calculs le revenu du Roy devroit être de 283 millions, & il lui en manque 83. pour en avoir autant que François I. respectivement au tems des deux, & aux prix des denrées qui ont crû de 1 à 15, depuis François I.

Sous Henry II. la paire de souliers,

qui coûte 100 sols, en coûtoit 5 : le levreaut qui est à 30 sols, étoit à 6 deniers : le septier de bled qui coûte 12 francs, coûtoit 20 sols, &c. & le pair du revenu du Roy devroit être à 270 millions, & même à 324, ce qui fait 124 ou au moins 70 de difference.

Depuis Henry III. le haussement des denrées est de 1 à 8, & les revenus de 30 ou 32 millions qu'avoit ce Prince, valent aujourd'hui 253 millions ou même 303 ou encore 363, &c. Voila bien des Paradoxes. Avant sa mort, M. Melon avoit assûré à M. du Tot, qu'il étoit de son avis. *Il en avoit donc changé*, ajoûte celui-ci. Que sçait-on si la publicité de tout ceci, n'auroit pas fait trouver à un homme d'esprit, comme M. Melon, quelque sorte de réplique.

Il se présente à nous un simple doute. Si le Roy s'est appauvri de la sorte depuis Louis XII. & sans doute aussi depuis S. Louis, depuis Hugue-Capet, & peut-être depuis le commencement, malgré l'augmentation

de ſon numeraire, qui eſt-ce qui s'eſt enrichi de ſon apauvriſſement? eſt-ce l'Etat en général? ſont-ce quelques particuliers? ſont-ce les Marchands? ſont-ce les Etats voiſins? Car il ſemble qu'il y a une quantité de richeſſes dans le monde, dans l'Europe, dans la France, qui doit ſe retrouver ici, lorſqu'elle n'eſt point là; comme la quantité du mouvement dans le monde de *Deſcartes*.

Que ſçait-on, ſi de pareils calculs tranſportez en Eſpagne, en Angleterre, ou dans tel autre Etat monarchique de l'Europe, n'y découvriroient pas la même diminution de richeſſe réelle, cachée ſous le même dehors d'augmentation apparente? car la valeur numeraire de l'argent a augmenté par-tout comme ici, & les denrées ont auſſi augmenté de prix, & tout probablement avec analogie.

Naturellement, puiſque c'eſt l'augmentation des denrées, qui appauvrit aujourd'hui le Roy, ce devroient être les Marchands qui jouiroient de ce ſuperflu de richeſſe.

Les

Les Marchands d'aujourd'hui sont-ils plus riches, que ceux des siécles précedens ? Peut-être y a-t-il outre les marchands, un nombre de fortunes plus vastes & plus opulentes, que dans ces siécles antérieurs? La Noblesse en géneral ne paroît pas plus riche, & la même clef de calcul qui ouvriroit ses cofres les trouveroit peut-être aussi dégarnis de richesse réelle, sans être beaucoup plus enflez de richesse numeraire ; & le peuple pourroit bien avoir essuyé cette double diminution, & alors le proverbe auroit lieu, que *virtús consistit in medio.* Or, *virtus*, signifie ici la force, les nerfs de la guerre : matiere de discution pour M. du Tot. En géneral les charges d'un côté, & le prix des denrées de l'autre, sont la cause de tout.

CHAPITRE III.

On examine si le haussement des Monnoyes, est avantageux, ou contraire à notre commerce, en suivant le cours du change étranger, qui en Juin 1738.

est le véritable Barometre, & la seule route qui puisse nous le montrer avec certitude & clarté.

C'est ici un nouvel ordre de calculs politiques, dont il est étonnant qu'on ne se fût point avisé avant notre Auteur. Car l'intérêt rafine beaucoup l'esprit de ceux qui se livrent au commerce. Les particuliers ne laissent pas d'y apporter, ou d'y acquerir une grande subtilité; mais sans sortir le plus souvent de la petite sphère de leur intérêt personnel.

Un petit nombre, avec des vûës naturelles plus étenduës, commercent un peu plus en grand, & par la connoissance des intérêts des nations & de leurs operations journalieres, trouvent dans le commerce général des ressources d'améliorations, par leur commerce particulier. Toutes choses, pour y réüssir, veulent qu'on y pense, & qu'on sçache penser. Dans le commerce, comme dans le cabinet, on peut & on doit penser en grand. Le commer-

ce a ſon cabinet, ſon étude comme les ſciences. Un grand Commerçant eſt un homme de génie, un homme d'eſprit, un homme d'étude & de profonde réflexion. Le commerce eſt une ſcience, ſcience de calcul, & de combinaiſon, d'hiſtoire même, & raiſonnement.

M. du Tot, ſans être commerçant, mais non ſans poſſeder l'eſprit du commerce, a penſé, & nous a appris à penſer tout-à-fait en grand, lorſqu'il nous a donné une méthode, qu'on peut appeller *le coup d'œil* du commerce; méthode qui nous met en état, qui met en état un commerçant, un grand politique, un Miniſtre, de tâter en quelque ſorte le poulx à chaque inſtant au commerce d'un Pays, d'une Province, d'un Royaume & de toutes les Nations de l'Europe.

On étoit preſque ſans reſſource juſqu'ici à cet égard, on n'avoit que les grands évenemens, les grands réſultats, l'évaluation d'une infinité de liſtes de détail, les écheances des grands termes, le concours des

mille avis particuliers, la recension en un mot de tout ce qui étoit entré ou sorti du Royaume en denrées, en marchandises ou en especes, pour connoître imparfaitement, non l'état présent du commerce, mais uniquement l'état passé : ce qui faisoit une connoissance historique assez inutile, sur laquelle on ne pouvoit que discourir & raisonner; & non une science utile & politique, sur laquelle on peut agir, prévoir le mal, le prévenir, en arrêter le progrès, le guerir, & se rendre journellement le maître & l'arbitre de son commerce; & si l'on est en place, du commerce de l'Europe.

C'est le courant du change qui donne cette clef du commerce géneral des Nations. Le change *est la Balance du Commerce*, suivant l'expression de notre Auteur; il hausse, il baisse, ou il est au pair, selon que le commerce est avantageux, désavantageux, ou en équilibre & en égalité. Mais voilà, par exemple, ce qui demande une forte explication.

L'Auteur la donne en partie, il la ſuppoſe, il en ſuppoſe au moins les premieres & un certain détail d'explications; & il a droit de les ſuppoſer. Son livre n'eſt pas tout-à-fait pour les aprentifs. Cependant comme les ſciences de calcul, dont le change eſt une branche conſiderable, ſont des ſciences géometriques, & des vrayes ſciences, & que cependant les Géometres, & les Sçavans ont aſſez abandonné cette partie aux Arithmeticiens; & qu'elle eſt déſormais digne, par le point de vûë où on la préſente ici, de l'attention des Eſprits & des Sçavans les plus élevez; nous allons, par un peu d'éclairciſſement, inviter les Sçavans à l'éclaircir pleinement.

Le change regarde ſur-tout l'argent, en général. Sa valeur courante & uſuelle dans un pays, eſt une choſe tout arbitraire, & qui ſe décide uniquement par la volonté du Prince qui le gouverne. Mais le commerce d'un pays ne ſe borne pas à ce Pays, & les valeurs arbitraires étant differentes dans les divers Etats, par

la diverſité des volontez des Princes qui ſont abſolus chacun dans le ſien, les valeurs reſpectives des monnoyes ſe trouvent differentes par conſéquent ; & l'on eſt obligé pour avoir une commune meſure de recourir aux valeurs intrinſéques des métaux marchands.

La valeur intrinſéque de l'or, de l'argent ne peut être que l'or, l'argent mêmes, leur réalité, leur vérité, en quelque ſorte leur perſonne. S'ils étoient purs par-tout, ou de même aloi, de même titre, le poids décideroit de leur vraye valeur. Mais y ayant toujours de l'alliage, & cet alliage étant compté zéro dans leur valeur abſoluë, c'eſt la quantité ſeul du pur or, de l'argent pur qui ſe trouve dans cet alliage, qui décide du fin, & de la valeur de la piece alliée.

La fauſſe monnoye n'a rien de déterminé, auſſi eſt-elle frauduleuſe & digne de chatiment. La vraye eſt connuë. Le Prince régle & notifie la quantité d'alliage qu'elle contient, ſans quoi on ſeroit obligé pour le

change de recourir a l'épreuve de l'eau & de l'air, comme *Archimede*, ou à celle de l'eau-forte, ou du feu, comme les Chymiſtes, pour la ſeparation des métaux alliez.

Cela une fois poſé, il y a 3. valeurs compliquées, & qu'il importe de bien diſtinguer dans la valeur de toute monnoye qui court dans un Etat. 1°. La valeur numéraire & arbitraire que le Prince y attache, & qui fait ſans autre diſcution toute ſa valeur dans le commerce intérieur de cette Etat ſubordonné. 2°. Le poids abſolu de l'eſpèce numérique auquel l'Etranger regarde néceſſairement, parce qu'il eſt différent de celui de l'eſpèce qui court dans ſon Païs. 3°. Le poids intrinſéque & ſpécifique de l'or & de l'argent caché ſous ce poids abſolu, & qui eſt pour lui étranger, le ſeul titre de valeur de cette eſpèce, & la ſeule régle qui le dirige dans l'échange ou dans le change qu'il fait de ſon or & de ſon argent, contre l'or & l'argent étranger.

Suivant cette régle, il faut par exemple ſans aucun égard aux valeurs numéraires, que le poids abſolu de l'eſpèce qu'il reçoit, ſoit au poids abſolu de celle qu'il donne comme réciproquement eſt le poids ſpécifique du pur or qui eſt dans celle-ci, au poids ſpécifique du pur or qui eſt dans celle-là. Ce poids ſpécifique ſe nommant *le titre*, ou *le fin*, ou même *le karat* dans l'or, & *le denier* dans l'argent, la régle du change s'énonceroit géométriquement, en diſant, que *le pair du change eſt en raiſon réciproque des poids & des titres.* Ce qu'on pouroit écrire ainſi $C = P : T.$ ou bien $P : p = T : t$, ou $P t. = p T.$

Cela eſt tout ſimple : le pair du change & du commerce en général, ne peut ſe trouver que dans la juſte compenſation des choſes échangées : votre monnoye eſt moins forte d'or que la mienne ; vous devez donc m'en donner une plus grande quantité, un poids plus grand à proportion, la quan-

tité devant suppléer à la qualité. C'est là le pair ; mais si la proportion n'est pas juste, le change hausse ou baisse qui donne ou reçoit plus ou moins en quantité ou en qualité : car alors C > < T : *t*.

Or, chacun tirant de son côté, & l'équilibre en toutes choses roulant sur l'indivisible, le pair est rare, & voici ce qui fait pancher la balance d'un ou d'autre côté. Il y en a, si nous entendons bien notre Auteur, une cause générale d'abord, & ensuite deux causes particulieres.

La cause générale vient de la nature équivoque de l'argent. De toutes les richesses, c'est la plus prisée ; c'est même chez le Peuple, & combien ce Peuple n'est-il pas étendu ? c'est la seule richesse, *la richesse tout court*. Dans son origine, cependant, ce n'étoit que le signe de la chose, c'étoit le gage, le prix de la marchandise. Aujourd'hui, & depuis long-tems, c'est la marchandise, c'est la chose *rem, rem*.

Pour peu que la circulation en soit interrompuë, altérée, moins vive, dès ce moment son prix, sa valeur augmente, indépendamment, & souvent contre la volonté du Législateur qui le met en honneur, d'autant plus qu'il le met plus au rabais. Alors arrive ce double phénomene qui paroît contradictoire, & qui est bien lié par la nature des choses. C'est que tout le monde cache l'argent, & tout le monde court après l'argent, il ne circule plus, on circule en quelque sorte soi même, pour l'entraîner, & contre toutes les loix de la circulation qui seule donne le prix aux effets de commerce; c'est la circulation qui rend l'argent plus précieux; à un point que pour le faire circuler dans ses mains, exclusivement à tout autre, on donne tout ce qu'il y a de plus précieux, les marchandises les plus chéres, les denrées les plus nécessaires, sa vie: disons plus, on donne l'argent même pour l'argent, c'est-à-dire, on en sacrifie une partie

réelle, pour ce procurer l'apparence du tout. Ce qui donne à ce vers d'Horace, *Rem quocumque modo rem*, toute l'expreſſion qu'il peut avoir.

Voilà la cauſe générale : l'argent devient marchandiſe, & la plus précieuſe des marchandiſes : on le négocie, on l'agiote, on le change, & c'eſt la cauſe générale de tous les ſimptomes qui agitent ce change, & le rendent ſujet à mille alternatives de haut & de bas. Pour venir aux deux cauſes particulieres de cette réciprocation ou eſpèce de flux & reflux,

1°. Il y a une cauſe naturelle qui rend communément le change avantageux à une nation ; ſi par la bonté naturelle de ſa terre, par la commodité de ſa poſition, par l'intelligence, l'activité & l'induſtrie de ſes Habitans, elle fournit à l'Etranger plus de denrées, plus de marchandiſes qu'elle n'en reçoit ; voilà tout d'un coup une cauſe du hauſſement du change : car à raiſon de cet excédent de marchandiſes, la nation qui le fournit,

en retire un excédent d'argent, *en raiſon doublée* comme diſent les Géométres, excédent en quantité & en qualité. En voici le miſtére: car s'en eſt un; mais non pour le négociant qui le pratique s'il ne l'entend.

Dans le commerce en grand de nation à nation, les choſes ne ſe payent point de la main à la main; mais par les détours de la lettre de change, par le change en un mot, ce ſont ces lettres de change qui circulent, qui courent après l'argent, & plus elles courent, plus l'argent va à pas meſurés; & comme elles abondent dans la nation qui a reçû l'excédent des marchandiſes, l'argent devenu marchand, hauſſe de prix, redouble de valeur; plus la valeur augmente, plus le titre diminuë, plus la qualité baiſſe, & pour la compenſer, il en faut encore par cet endroit une plus grande quantité. Malheur aux pauvres, *væ victis*. Dieu les a pourtant canoniſés; mais c'eſt dans la morale: car hiſtoriquement, il a

dit aussi, *habenti dabitur : ab eo autem &c.*

Or, comme la France a tous les avantages de la position, du terroir, de l'industrie qui font hausser le commerce, elle a aussi communément l'avantage du change, qu'il ne tient peut-être qu'à elle de conserver toujours : car on est bien fort, lorsqu'on a la nature de son côté.

Mais, 2°. il arrive des mouvemens subits & extraordinaires, convulsifs dans le change, dans le commerce en géneral, & dans notre change, dans notre commerce en particulier. Et le changement des monnoyes en est la cause la plus immanquable, & la plus ordinaire. Car l'Auteur ne perd point cet objet de vûë, puisqu'au contraire c'est par l'histoire même du change, depuis 1709. qu'il démontre dans tout son second Tome, que les variations des monnoyes nous ont toujours rendu le change désavantageux ; & que hors de là, le change a communément roulé à notre avantage.

Cette eſpece de journal du courant du change, pendant bien des années, n'eſt point ſuſceptible d'extraits. Les diſcutions pleines de ſagacité, par leſquelles l'Auteur en tempere la ſécheresſe, ſe trouvent en réſultat dans notre premier extrait, & dans les principes, que nous venons de propoſer d'après l'Auteur. Nous dirons cependant encore un mot de divers morceaux ſinguliers, qui rendroient ſeuls ce ſecond volume intéreſſant.

A la *page 25*. l'Auteur donne une formule, ou équation génerale, pour trouver le pair du change de deux nations, dont on connoît les tîtres, les poids & les valeurs numeraires des eſpeces. Cette formule auroit eu beſoin d'un peu d'application, en faveur de ceux qui ignorent la pratique du change, & les définitions de détail; car tous les arts ont leur grimoire & leur mot du guet.

A la *page* 141. il y a un *Calcul* bien fort *des pertes que fait l'Etat aux mutations des monnoyes*, *& ce Calcul* eſt ſuivi d'un autre tout auſſi fort qui le confirme.

Page 265. ſuppoſant que le commerce de la France avec l'Etranger ſoit de 150 millions par an, comme le raporte l'*Abbé de S. Pierre*, & que notre gain ſur ce commerce ſoit de 10 pour 100, comme il l'eſt années communes, ce qui fait 15 millions de gain annuel, M. du Tot fait voir, que par l'immutabilité de nos monnoyes, depuis 1725 la France a gagné juſqu'en 36 la ſomme de 127 millions & demi. Car en confirmation très-exacte de la régle & du principe de notre Auteur, le change ſe trouve nous avoir été conſtament avantageux, pendant cette conſtante invariabilité de nos eſpeces.

L'Article 7e. un peu moins embaraſſé de calcul que les précedens, eſt tout auſſi curieux. Il contient, ſelon ſon tître, *quelques cauſes des variations du prix de toutes choſes, & par occaſion, quelques obſervations, ſur le commerce & la navigation, & ſur quelques obſtacles à leur progrès.* Trois choſes réglent le prix courant des denrées. 1°. Leur activité actuel-

le. 2°. L'abondance ou la ſterilité des années. 3°. La valeur numeraire des monnoyes.

La culture de la terre, & l'induſtrie ſont l'origine & les principes de toutes les richeſſes, & les deux ſeuls objets ſur leſquels roulent les finances. Rien n'eſt mieux dit, rien n'eſt plus vrai, la vérité en eſt même ſi ſenſible, qu'elle donne très-peu de priſe à la réflexion. Rien ne mérite plus cependant d'être approfondi & médité par ceux qui peuvent ſolidement influer dans la perfection de ces deux grands mobiles du commerce & des finances. Il leur importe de bien ſentir, que la culture de la terre & de la nature en général étant la grande fin que la politique doit ſe propoſer, l'induſtrie en eſt auſſi le grand & l'unique moyen.

Qui dit l'induſtrie, dit les Arts & toutes ſortes d'Arts, qui vont à multiplier & à améliorer les denrées & les autres biens, meubles & immeubles. Et qui dit les Arts, & toutes ſortes d'Arts, dit auſſi les Sciences, & toutes ſortes de vraies

Sciences. Car les Sciences les plus ſpeculatives en elles-mêmes, enfantent les Arts, les dirigent, les rectifient, les perfectionnent, malgré le préjugé ſuperficiel, qui fait dire à ceux qui n'en voyent pas les liaiſons intimes, que les Artiſtes ne ſont pas ſçavans, & que les ſçavans ne ſont pas Artiſtes, comme s'il n'y en avoit pas toujours un nombre des uns & des autres qui ſont les deux : comme ſi la ſocieté ſeule, n'occaſionnoit pas une circulation, un reflux, une communication continuelle de penſées, de vûës, de lumieres, & de toutes ſortes d'artifices, d'expédiens & d'induſtries.

M. du Tot veut, que donnant lieu à toutes ſortes d'induſtries honnêtes de ſe déveloper, on multiplie ſi fort les denrées, & tous les biens de commerce, que l'étranger en ſoit comme inondé, & que ne pouvant nous en fournir l'équivalant, il ſe trouve en defaut avec nous, & ſoit forcé de remplir cet équivalent en eſpeces d'or & d'argent. Le parfait de cette maxime ſeroit, qu'en multipliant

les beſoins de l'étranger, & en ſecondant ſon luxe, nous puiſſions mettre un frein à notre luxe & à nos beſoins. Mais qu'il eſt difficile de réveiller les paſſions, d'autrui, ou de les ſeconder, ſans y participer, ſurtout dans une abondance pécuniaire, telle qu'on ſe la procureroit par la ſuppoſition. Nous ſuppoſons auſſi avec l'Auteur un luxe, & des biens honnêtes & permis, qui ne deviennent mauvais dans ceux qui s'y livrent, que par l'excès, par l'abus, par la paſſion, ou par les autres paſſions, qui ne manquent guères de s'y mêler.

En parlant des François. „ Leur „ génie eſt propre pour le commer- „ ce, *dit notre Auteur*; mais ils l'ap- „ pliquent à de faux commerces; „ parce que les voyes qui y condui- „ ſent leur paroiſſent plus directes, „ plus abregés, les moiſſons plus „ promptes, plus brillantes, & tou- „ jours tollerées. Le commerce, „ *ajoûte-t-il*, dont il ſemble qu'on „ ne fait pas aſſez de cas en Fran- „ ce, n'eſt cependant pas ce qui mé-

„ tite le moins l'attention du Mi-
„ niſtre ... Chez les autres nations
„ il eſt la premiere raiſon de l'Etat.
„ Tout le commerce, qui tire
„ de nos Voiſins une infinité de
„ marchandiſes, qui n'ont d'autre
„ utilité que le luxe des meubles,
„ des habits & des tables, doit être
„ regardé, comme un moyen dont
„ nos voiſins ſe ſervent pour attirer
„ notre or & notre argent... Voi-
„ là le commerce ruineux à l'Etat...
„ au contraire, tout ce qui aug-
„ mente la culture, & le produit
„ des terres, nos manufactures,
„ nos pêches & notre navigation
„ eſt digne de protection; parce
„ que ces choſes ſont également
„ utiles à l'Etat & aux particuliers.
„ Le genie du François ſe plieroit
„ au commerce, ſi cette profeſ-
„ ſion lui préſentoit des emplois
„ où les richeſſes & les honneurs
„ fuſſent attachez comme dans d'au-
„ tres profeſſions, infiniment moins
„ utiles à l'Etat, & où il faut mê-
„ me moins de capacité & de pru-
„ dence que dans le commerce, &

„ ſi l'attrait du gain, qui eſt plus
„ rapide & plus grand dans la finan-
„ ce, n'en détournoit la plûpart de
„ ceux qui y ſont propres.

„ Nous n'avons aucunes mines
„ de ces Metaux. Tout l'or & l'ar-
„ gent que nous avons en France,
„ eſt dû au ſoin & au travail du
„ Négociant. Il ſert l'Etat en riſ-
„ quant ſon bien, & quelquefois
„ ſa vie ſur Mer. La Nobleſſe dé-
„ fend l'Etat, & le ſert à la guerre,
„ où elle riſque ſa vie & dépenſe
„ ſon bien. Le but de la Nobleſſe
„ eſt plus noble & plus génereux;
„ mais la guerre à la longue condui-
„ roit l'Etat à ſa perte. Le commer-
„ ce le rend eſſentiellement plus
„ riche & plus puiſſant. Que de-
„ viendroit la Nobleſſe & l'Etat
„ Eccleſiaſtique, s'ils n'étoient pas
„ ſoûtenus des Laboureurs & des
„ Marchands? ... Au reſte le com-
„ merce en gros, & maritime, n'a
„ en lui-même rien que d'honnora-
„ ble. „

M. du Tot raſſemble ici bien des exemples, & des témoignages en fa-

veur de ce commerce. Il cite *Ciceron*, qui dit, *que le commerce en détail est vil & sordide, & le commerce en gros ne l'est point.* Il cite *Salomon*, *Solon*, *Hesiode*, *Plutarque*, *Thalès*, *Platon*, *Caton le censeur*, &c. Car on trouve dans tout son livre des vestiges bien marquez d'une bonne & d'une grande Litterature : il cite les Villes anciennes, qui se sont illustrées par le commerce, & tombe ensuite naturellement dans l'éloge de *S Malo.*

„ Que n'ont pas fait les courageux „ Habitans de cette fameuse Ville, „ également négociante & guerriere, pour braver tous les efforts des „ Ennemis de la Couronne. Bornez à quelques Rochers, ils ont „ sçu la rendre inaccessible de toutes parts, y construire des Forteresses, qui assûrent leur Port, „ rendre, en un mot, leurs Rochers „ un prodige de l'art, & un monument éternel du génie de la guerre, allié au génie du commerce. „ Combien cette Ville & quelques autres, qui cultivent le négoce com-

„ me elle, n'ont-elles pas fait éclo-
„ re d'excellens Capitaines de Mer?
„ Combien de vaiſſeaux n'ont-elles
„ pas conſtruits & armées? que de
„ Matelots, que d'Ouvriers, que
„ de jeunes Combattans n'ont-elles
„ pas mis en œuvre? auſſi combien
„ d'or & d'argent n'ont-elles pas
„ fait entrer dans le Royaume?
„ Leurs vaiſſeaux heureuſement ar-
„ rivez de la Mer du Sud en 1709.
„ apporterent plus de 30 millions
„ de matieres d'or & d'argent, qui
„ furent à l'Etat d'un ſecours, &c. „
L'Auteur remarque, que pluſieurs Armateurs & Matelots de S. Malo étoient Normands.

Il parle enſuite des vûës du *Cardinal de Richelieu*, & de celles ſurtout du grand *Colbert*, pour la perfection du commerce maritime & en grand. Enfin d'une choſe à l'autre, il rentre dans le ſyſtême de M. *Law*, qu'il remet ici dans un nouveau point de vûë. On ne peut que regretter ce ſyſtême ſur les merveilleux effets, que notre Auteur lui at-

tribue, toujours l'Histoire sous les yeux & le calcul à la main.

„ L'importance, *dit-il*, de la Banque fut reconnuë par ses progrès.
„ L'expérience fit voir l'utilité qu'on
„ en pouvoit retirer, par la facili-
„ té de faire venir à Paris les de-
„ niers royaux, sans frais & sans dé-
„ garnir les Provinces d'especes. Ce
„ qui donna les moyens d'établir
„ des fonds dans tous les lieux du
„ Royaume, & dans les Places étran-
„ geres. . . . L'intérêt modique au-
„ quel la Banque excomptoit les
„ Lettres de change, fit diminuer
„ l'usure, & empêcha les Sujets
„ d'emprunter en pays étranger,
„ & les sommes qu'elle prêta aux
„ Manufacturiers & aux Négocians,
„ soûtinrent le crédit, & augmente-
„ rent les affaires. „

Suivons l'Auteur encore une fois dans la description de ce Palais enchanté, dont il connoît si bien les compartimens & les détours. L'idée en est charmante, si le succès en a été funeste par notre faute, ou par celle de quelques particuliers mal intentionnez.

„ Cette Banque recevoit & distri-
„ buoit toutes les Especes du Royau-
„ me par un mouvement perpétuel
„ d'entrée & de sortie. Elle étoit
„ comme le centre de la Recette &
„ de la Dépense du Royaume. Ce
„ mouvement ne pouvoit pas man-
„ quer de réveiller, & de récom-
„ penser par-tout le travail & l'in-
„ dustrie. *Maxime admirable*, les
„ degrez de l'abondance & de la di-
„ sette sont toujours déterminez par
„ ceux du mouvement & du repos
„ de l'argent. Ce fut ce qui opéra
„ le succès de cet établissement, &
„ l'empressement du Public à por-
„ ter son Argent à la Banque. „
Voici la suite des operations.

La Compagnie d'Occident distribuë 100 millions d'actions. Elle se rend adjudicataire de la Ferme du Tabac, dont elle augmente le prix de deux millions 20 mille livres. Elle achete les fonds & les priviléges de l'ancienne Compagnie des Indes orientales, dont elle prend le nom. Elle crée encore 50 mille nouvelles actions de 500 livres chacune, que l'on

l'on nomme *les Filles*. Cela la met en état de construire des vaisseaux, d'en acheter & de les faire partir pour toutes les parties du monde. Le Roy lui céde le bénefice sur toutes les monnoyes pour 9 ans, moyennant 50 millions, payables en 15 payemens égaux, de mois en mois. Elle fait une 3e. création de 25 millions de nouvelles actions, nommées *les petites Filles*. Elle se rend adjudicataire des fermes générales, en les augmentant de trois millions & demi. Elle prête 1200 millions au Roy pour liberer l'Etat à 3 pour 100.

Moyennant cela le Roy rembourse les Rentes constituées, qui étoient à charge au commerce & à l'Etat. Ce remboursement mettoit tout le monde en état de se liberer, & les Proprietaires en situation de mieux cultiver leurs terres. Nouvelle création de 50 millions de nouvelles actions, & puis une 5e. création d'autant, & une 6e. de 50 encore, & enfin une 7e. de 24. Par-là tous les Papiers royaux étoient en valeur.

Les Billets d'Etat qui avoient perdu jusqu'à 72 pour 100, valoient 10 & 14 pour 100 de plus que l'espece.

Voilà donc, *dit l'Auteur*, 7 créations d'actions, montant à 624 mille, nombre prodigieux, mais elles n'étoient pas des effets remboursables par le Roy, ni avec lesquels on pût attaquer les caisses de la Banque... 624 mille actions de 500 livres chacune formoient un capital de 312 millions, dont l'intérêt à 4 pour 100 étoit 12 millions 480 mille livres.

„ Suit un Calcul, qui montre,
„ que la richesse de l'Etat étoit ac-
„ cruë par-là d'un milliar 758
„ millions 700 mille livres: Riches-
„ se tout aussi vraye que celle de
„ l'Argent, & qui formoit une cir-
„ culation réelle & effective de l'Ar-
„ gent même; & ce qui fait le vrai
„ réel, des denrées & des marchan-
„ dises. „

La Compagnie prêta encore 300 millions au Roy à 3 pour 100, & se chargea des Recettes générales, ce qui simplifioit beaucoup, & épar-

gnoit tous les frais de Regies, & tous les bénéfices ſecrets. Ce qui ſeul étoit un grand bien pour l'Etat & pour les Peuples, *moins foulez*, dit l'Auteur, *par les Droits impoſez, que par la façon de les impoſer & de les lever.*

Le ſuccès fut tel qu'en Novembre 1719 les actions monterent de 500 à 10000, ce qui étoit 20 fois leur valeur primitive, & cela malgré la Compagnie même, qui pour les empêcher de monter, répandit en une ſeule ſemaine plus de 30 millions d'Actions ſur la place, ſans les pouvoir faire baiſſer. La confiance y étoit tout-à-fait. On voyoit la Compagnie bien fondée ſur la Ferme du tabac, ſur l'union de la Compagnie des Indes, ſur les monnoyes, ſur les Fermes, ſur les Recettes, &c.

Et par-là les Richeſſes ſe trouvoient montées, ſelon les Calculs de l'Auteur, à 5 milliars 200 millions & un quart, dont la circulation & le commerce étoit réellement accru au par-deſſus des Eſpeces; & cet accroiſſement étoit encore une

fois si effectif, si vrai, que l'abon-
„ dance se répandit bien tôt dans les
„ Villes & dans les Campagnes.
„ Elle alla y tirer les uns & les au-
„ tres de l'oppression, & des dettes
„ que l'indigence avoit fait contra-
„ ćter. Elle réveilla l'industrie, el-
„ le rendit la valeur à tous les biens
„ fonds.

„ Elle mit le Roy en état de se
„ libérer, & de remettre à ses Su-
„ jets plus de 55 millions d'imposi-
„ tions, & pour plus de 35 mil-
„ lions de Droits étcins. Elle fit
„ baisser l'intérêt des Rentes, elle
„ écrasa l'usure; elle porta les terres
„ au denier 80 & 100, elle fit éle-
„ ver des édifices dans les Villes &
„ dans les Campagnes, réparer les
„ anciens qui tomboient en ruine,
„ défricher les terres... Enfin cet-
„ te abondance attira les Richesses
„ étrangeres, les Bijoux, les pierres
„ précieuses, &c. „ Le voilà ce
Palais enchanté, que la confiance
avoit élevé, que la défiance, ou tel-
le autre cause de défiance a détruit.
C'est dommage. Car ce que notre

Auteur ajoûte eſt fort judicieux, „ Que ces prodiges, *dit il*, ou ces „ merveilles ayent été produites par „ l'art, par la confiance, par la crain- „ te ou par des chimeres, ſi on le „ veut, on ne ſçauroit s'empêcher „ de convenir que cet art, cette con- „ fiance, cette crainte, ces chimeres „ avoient operé toutes ces réalitez, „ que l'ancienne adminiſtration n'a- „ voit jamais produites. „ .

M. du Tot répond à ce qu'on a dit ſouvent, que la Compagnie & le Commerce des Indes étoient nuiſibles à l'Etat, par l'argent qu'il fait ſortir du Royaume, & par ſes étoffes, qui nuiſent à nos Fabriques. L'Auteur convient, que pris de ce côté là, ce commerce n'auroit rien que de nuiſible; mais il veut avec raiſon, qu'on le conſidere du côté des Epiceries, des Drogues & autres choſes, qu'il faut bien aller prendre aux Indes, ou chez les Hollandois; car voilà l'alternative, ſur laquelle il y a uniquement à déliberer.

On fait valoir les frais des armemens des vaiſſeaux. Mais 1°.

L'argent de ces frais ne ſort point du Royaume, ainſi il ne faut regarder que l'argent que coutent les Epiceries. 2°. Ces armemens ne nous enlevent point d'argent, lorſque nous les faiſions nous-mêmes: ſi nous ne les faiſions pas, c'eſt alors qu'ils nous couteroient: les Etrangers qui les feroient pour les épiceries que nous prendrions d'eux, ſachant bien ſans doute les retrouver, & retrouver ceux de leurs épiceries propres, ſur nous. 3°. La revente même des épiceries auroit bien auſſi ſon prix, & qui doute qu'il n'y eut peut-être une perte 7. ou 8. fois plus grande à eſſuyer ſelon le calcul de M. du Tot, à les prendre ainſi de la ſeconde main.

A l'égard des toiles des Indes, on oblige la compagnie à les revendre en Païs étrangers: or la revente étant bien lucrative, elle nous rapporte plus d'argent qu'il n'en étoit ſorti pour l'achat; outre cet avantage, ce commerce eſt toujours honorable & néceſſaire même à

l'Etat, quand ce ne seroit que pour figurer dans ces Païs lointains, & y éclairer un peu la conduite de nos Voisins, dont la puissance déja trop grande aux Indes, peut retomber par un facheux contre coup sur nous en Europe.

Aussi le gouvernement présent protége beaucoup ce commerce, selon les vûës de *M. Colbert*. L'Auteur se jette ici tout à fait dans les considérations sur la navigation que lui présente naturellement son sujet ; il propose l'objection commune & par conséquent superficielle, qui dit que *l'entretien d'une puissante marine coute à l'Etat des sommes immenses ausquelles il ne peut atteindre* : il en appelle au fait éprouvé.

En 1681. notre marine étoit la plus florissante que nous ayons jamais euë : nous avions 115. Vaisseaux des 5. premiers rangs, 12. du premier, 22. du second &c. nous avions 24. fregates légéres, 8. brûlots, 10. barques longues, 22. flutes, faisant en tout 179. Vaisseaux de toute espèce, ils étoient

montés de 7080. piéces de canon, de 1028. Officiers Majors, de 7955. Officiers Mariniers, de 20618. Matelots, de 10904. Soldats, faiſant 39477. hommes d'équipage, & 40505. hommes en tout.

Nous avions auſſi 30. Galéres armées, contenant 5600. Chiourmes ou Forçats, 2400. Mariniers de ràng, 935. Mariniers de rambades, & 3010. Soldats. La dépenſe de cette Marine toute armée, coutoit par mois un million 21213. livres 10. ſols, & pendant les 6. mois tout au plus de ſervice, elle coutoit 7. millions &c.

Si toutes choſes avoient augmenté comme les eſpèces; cette Marine couteroit aujourd'hui 13. milliards, cependant tout bien évalué, les choſes ſont aujourd'hui pour la ſolde & les vivres, ſur le même pied, il n'y a que la conſtruction & les agreils qui pourroient excéder.

Autre calcul; un Vaiſſeau de Guerre de 60. piéces de canon,

armé, avitaillé & ſoldé coute 600. mille livres, dont il y en a 160000. pour l'équipage & l'état Major ſoldé & avitaillé, & 440. mille pour la conſtruction, les agreils, le canon : or un Vaiſſeau dure 20. ans, il coute donc par an 182000. livres & 100 Vaiſſeaux de l'eſpèce, couteroient 18. millions, 200. mille livres, ou, même le ſervice n'étant que de 6. mois au plus, les frais annuels d'un Vaiſſeau ſeroient de 102oo. livres, & de 100. Vaiſſeaux, ils ſeroient de 10. millions, 200. mille l. tout au plus fort : de ſorte qu'années communes 100. Vaiſſeaux de 60. piéces de canon, couteroient à peine 10. millions.

L'Auteur auſſi équitable & modéré dans ſon raiſonnement, que juſte dans ſon calcul, trouve qu'avec ſes 200. millions, Louis XV. n'étant pas abſolument auſſi riche que l'étoit en 1681. Louis XIV. avec 116. ou 17. millions qui faiſoient ſon revenu, trouve pourtant les différences ici réſultantes trop petites pour que le Roi eut

beaucoup à se retrancher pour mettre 8 10. & 12. millions à l'entretien annuel d'une marine pareille a celle de 1681. En tout cas on peut commencer par faire ce qu'on peut, Dieu aidant toujours à la bonne volonté, sur-tout à celle d'un Prince soigneux du bien de ses Sujets.

Actuellement même il ne faut pas croire qu'il fallut trouver cette somme de 10. ou 12. millions au dessus des dépenses courantes, puisqu'absolument nous avons toujours une marine; mais foible, & qu'il ne s'agit que de renforcer : nous avons sur pied dans les divers départemens plus de 100. mille Mariniers, sans compter les Soldats & les Gardes marines.

M. du Tot fort zélé sur l'article, rappelle la maxime de Thémistocle, que *qui est le maître de la Mer, est maître de tout ;* il rappelle tout ce que l'on a dit de plus fort là-dessus, & pense que 20. mille hommes sur Mer, valent 200. mille hommes sur terre, n'y eut-il que la protection qu'une

puissante marine donne au commerce Etranger, & en grand, elle est plus que suffisante pour nous faire rentrer tout ce qu'elle peut nous couter.

L'exemple de nos voisins, les Anglois, & sur-tout les Hollandois vient ici nous ranimer : la Hollande qui est si peu de chose en elle même, & qui ne fournit pas la vingtiéme partie des denrées qu'elle consume, & beaucoup moins des effets qu'elle négocie, jouit pourtant de la plus grande abondance, & fait la figure d'un Etat puissant. Enfin cet ouvrage est terminé par une bonne récapitulation qui remet sous les yeux du Lecteur toute la doctrine d'un livre si plein, d'une maniére encore plus métodique que le livre même.

ARTICLE LXVI.

ESSAY SUR L'AMOUR propre, Poëme où l'on démontre que l'amour propre est en nous le mobile des vertus, ou des vi-

ces, ſelon qu'il eſt ou bien, ou mal entendu, & que les vrais interêts de la vie, & tout notre bonheur conſiſtent à ſçavoir le rectifier. Par M. de la Drevetiere, Sieur de Liſle, Auteur du Timon Miſantrope, & autres Piéces du Théatre Italien. A Paris chez Pralut pere: Quai de Gêvres au Paradis, avec approbation & Privilége 1738.

LE titre d'*Eſſai* dont la mode s'accrédite tous les jours dans la République des lettres, eſt apparemment ou un effet de la modeſtie des Auteurs qui n'oſent ſe répondre d'épuiſer la matiére qu'ils traittent, en même-tems qu'ils font tous leurs efforts pour y réüſſir, ou une déclaration ſincere qu'ils n'ont prétendu que l'effleurer, & qu'ils verront ſans jalouſie que l'on entreprenne de les ſurpaſſer dans la même cariere. Quoiqu'il en ſoit, M. de Liſle nous préſente aujourd'hui ſous cette enveloppe ſes idées ſur les points les plus interreſſants

de la Morale. L'amour ſeul de la vérité & des bonnes mœurs, l'a encouragé dans ce travail; des intentions ſi pures, méritent que l'on applaudiſſe avec encore plus d'empreſſement aux beaux traits qu'il a ſemés dans ſon ouvrage, & d'un autre côté, comme il s'exprime lui-même, qu'on lui pardonne avec plus d'indulgence les fautes que l'on pourroit y trouver.

On demande ſi la Poëſie eſt bien propre à rendre clairement & ſenſiblement cette longue ſuite d'idées, de principes, de conſéquences, qui forment un ſiſtême Philoſophique. L'agrément n'y eſt-il point étranger, & l'exactitude ſeule n'y ſuffit-elle pas? Le parti qu'a pris l'Auteur, fait connoître ce qu'il penſe de cette queſtion; ſelon lui, la préciſion du vers aide la mémoire, il ſoulage la pareſſe de l'eſprit qui s'endort ſouvent dans des diſſertations trop longues & trop détaillées. D'ailleurs, les ſujets les plus graves, les plus abſtraits, les plus triſtes mêmes,

ſont devenus ſuſceptibles des ornements les plus délicats, ſous la plume des grands maîtres ? Héſiode & Virgile ont prêté les graces les plus vives & les plus touchantes aux plus minces détails de l'agriculture ; les atomes ſont plus connus par les vers de Lucrece, que par les travaux de tant de Philoſophes qui en ont pris la défence: Linus, Orphée & les premiers Légiſlateurs ont eu recours à la Poëſie, pour apprendre plus facilement aux hommes à ſe conduire & à révérer les Dieux.

L'Auteur n'auroit-il point pourtant preſſenti lui-même que ces raiſons ſont plus ſpécieuſes que ſolides. En effet il convient que les anciens Poëtes, en traittant les ſujets de morale, & de pure ſpéculation, avoient l'avantage de les embellir par des deſcriptions riantes que la Religion autoriſoit, & dont elle avoit conſacré les objets, en même tems qu'il reconnoit que la matiére de ſon Poëme ne peut être ſuſceptible, ni de fic-

tions, ni d'agrémens étrangers. La raiſon ſeule y doit dominer, *dit-il*, & l'imagination par conſéquent y pert tous ſes droits; à cela on peut encore ajoûter que la contrainte que les vers impoſent, gêne & captive l'eſprit dans ſes raiſonnemens; le mot propre, n'eſt pas toujours celui qu'on peut admettre; on eſt renfermé dans un cercle d'expreſſions, & obligé d'en rebutter un plus grand nombre; l'exacte vérité, ſe trouve ſacrifiée à la meſure; on a plus de force, ſi l'on veut; on a moins de clarté; on devient obſcur pour éviter d'être languiſſant & ſouvent conteur juſqu'a l'ennui pour ſe rendre ſenſible: on travaille plus pour ſa réputation, que pour l'inſtruction des autres, le génie de la raiſon eſt donc rarement d'accord avec celui de la Poëſie. Nos Moraliſtes célébres & nos ſubtils Méthaphyſiciens auroient été moins Philoſophes, s'il avoient voulu figurer tout à la fois ſur le Parnaſſe.

Dans le premier chant, l'Auteur

a pour but de montrer que l'amour propre bien entendu, eſt la ſource de toutes les vertus, comme il conduit à tous les vices, quand le caprice & la paſſion réglent nos interêts. C'eſt une queſtion qui a été agitée dans tous les tems avec plus de fracas que d'utilité: en ſe partageant ſur le principe, tous les Philoſophes conviennent des mêmes conſéquences. Pouvons-nous aimer le bien, & le faire purement ſans aucun rapport à nous-mêmes? & le plaiſir d'être vertueux, eſt-il payé trop cher par les plus douloureux ſacrifices? Quelque parti que l'on prenne à ce ſujet, il ſera toujours également vrai que l'homme s'élevant au deſſus des ſens pour ne conſulter que la nobleſſe de ſon origine, ne doit, & ne peut goûter de véritable ſatisfaction que dans l'amour de l'ordre, & l'accompliſſement des devoirs: les paſſions dégradent, la vertu ſeule honore.

Selon M. de Liſle, l'homme dans tout ce qu'il fait, n'a donc

d'autre objet que lui-même : les ſentimens les plus nobles, & les complots les plus odieux ont une ſource commune, & cette ſource, c'eſt l'amour propre. Il agit dans les objets les plus oppoſés ; il pardonne quelque fois à l'ennemi qui nous a outragés, & quelque fois il s'en vange avec fureur : il nous ſert tour à tour, & il nous trahit.

Les efforts génereux d'un cœur né magnanime,
Les traits dont la grandeur exige notre eſtime,
Qui nous font regarder comme des Demi Dieux:
Ceux de qui la vertu les préſente à vos yeux,
Sont les fruits d'un eſprit que la raiſon éclaire,
Qui fait de ſes devoirs un objet néceſſaire

. . . .

La raiſon n'écoutant que la voix de l'honneur,
Le fixe aux ſeuls objets qui flatent un grand cœur.

Il ſuit delà que l'homme vertueux s'aime avec choix, avec goût, avec

delicatesse, tandis que celui qui suit les penchants vicieux, n'est qu'un furieux qui détourne ses regards de l'abîme où il se précipite.

Les mouvements du cœur sont toujours circulaires;
Ils retournent à nous par des loix nécessaires.
Notre interêt nous lie aux interêts d'autrui,
Et l'homme n'aime enfin que par rapport à lui.

Telle est la sagesse suprême du Créateur : cet amour invincible qui nous attache à nous-mêmes, est le plus ferme fondement de la société. Nous ne pouvons nous rendre heureux indépendemment des autres, & c'est en les ménageant, & en les servant que nous arrivons seulement à satisfaire & à remplir les desirs qui nous agitent. Mais quelle attention ne faut-il pas pour éviter de s'y méprendre. L'Auteur décrit les piéges que l'amour propre guidé par les pas-

ſions nous tend ſans ceſſe, plus dangereux encore quand il paroît ramper en eſclave, que lorſqu'il commande avec empire; il eſt toujours notre maître; mais un maître qui égare auſſi ſouvent qu'il inſtruit; qu'il faut toujours conſulter, & dont toujours on doit ſe défier

En lui du cœur humain, nous lirons le ſiſtême
Pour l'entendre, il ne faut que rentrer en ſoi même;
On y verra comment par des accords parfaits,
La Juſtice entre nous, unit nos interêts,
Et connoiſſant alors ſans erreur, ſans mépriſe
Ce qui les réünit, & ce qui les diviſe.
Chacun de ſa conduite, avec ce ſeul ſecours,
Pourra ſe faire un plan, pour diriger ſes jours.

S'écarte-t'on de cette regle; néglige-t'on cette étude importante? L'amour propre n'enfante que des monſtres.

La Juſtice & l'honneur gémiſſent
ſous ſes Loix,
Et chez lui l'innocence a perdu
tous ſes droits.

M. de Liſle fait ici une deſcription très-pathétique de la tirannie des paſſions, & des déſordres qui les accompagnent, il la conclut par les vers ſuivants.

Tels que je les dépeins, ſont la plupart des hommes,
Et pour s'aſſurer d'eux dans le tems
où nous ſommes,
Il faut s'aſſocier à toutes leurs erreurs,
Servir leur vanité, leurs plaiſirs, leurs
fureurs,
Et dégradant en nous la nobleſſe de
l'être,
Prendre l'erreur pour guide & le vice pour maître.

Le ſecond chant eſt employé par l'Auteur à montrer comment l'on doit s'aimer. L'homme ſage imite l'abeille, qui compoſe ſon miel de la plus pure ſubſtance des fleurs ; docile à la raiſon, il n'écoute que ſes

leçons; il diſtingue le faux & il le fuit, il n'aime que le vrai, & il en fait le ſeul objet de ſes recherches; l'orgueil de l'incrédulité n'empoiſonne point ſes lumieres; tout dans l'univers retrace à ſes yeux la ſageſſe & la puiſſance de l'Etre ſuprême. Il ne raiſonne que pour aimer, connoître, admirer & ſe taire. Le zéle de l'Auteur s'anime contre les impies modernes. On peut aiſément reconnoître aux vers ſuivans le ſyſtême horrible qu'il combat, & qui a fait la honte de nos jours.

Il (*a*) ſeroit dans l'athée, inventeur d'un ſiſtême
Qui le dégraderoit ſans qu'il le ſçut lui-même,
Et cet être infini ne penſant que chez nous,
Seroit aveuglément l'objet de ſon courroux,
Par parcelle oblígé de ſouffrir, de s'inſtruire,
Il ſeroit occupé ſans ceſſe à ſe détruire,
Et de nos jours enfin allumant le flambeau
Il s'en éclaireroit pour deſcendre au Tombeau.

(*a*) Le Principe éternel.

Par ce sistême affreux qu'avec horreur j'expose,
L'effet sans contredit, vaudroit mieux que sa cause ;
Et pour pousser encore le ridicule à bout,
La partie en seroit préférable à son tout.

Soûmis à Dieu, l'homme se sert avec reconnoissance de sa raison, & n'en fait usage que conformément aux vûës de la Providence; il étudie les routes, qui doivent le conduire au terme, & il ne les connoît que pour les suivre. Nous avons trois sortes d'intérêts, ceux du corps, de l'esprit & du cœur. Il n'est donc question que de les bien aprofondir, & de sçavoir au juste en quoi ils consistent; les intérêts du corps, sont bornez aux simples besoins; le seul nécessaire exige des attentions; le superflu ne peut que nuire, & la jouissance n'est tranquille qu'autant qu'elle est réglée par la temperance: Les intérêts du cœur ont plus d'un mobile; ils sont enfans du sentiment ou des passions. Le sentiment est la

ſource des efforts génereux, & des vertus aimables :

Mais de nos Paſſions la pente vicieuſe ;
Nous préſente toujours quelque fin dangereuſe ;
La honte ſuit l'orgueil qu'elles cauſent chez nous :
Leur poiſon ſe répand ſur nos biens les plus doux,
Fait un mauvais ſujet, un plus dangereux maître,
De Tibere un Tyran, & de Séjan un traître.
Il n'eſt point de vertu ſans quelque ſentiment,
Et ſans les paſſions point de déreglement.

L'eſprit a l'avantage ſur les plaiſirs du cœur ; s'il ne les partage, ils ne ſont en nous d'aucun prix.

Il a dans la nature un droit ſupérieur,
Chez elle, à ſon égard, tout eſt inférieur,
Comme il reçoit du Ciel ſa force & ſa lumiere,
Il impoſe des loix à toute la matiere ;
Son vol n'eſt point borné, ſes efforts lumineux,

Meſurent d'un coup d'œil & la Terre
& les Cieux,
Et quoique de ſon corps il reſſente les
chaînes,
Il domine ſur lui par des loix ſouverai-
nes:
Cependant cet eſprit, l'ame des ſenti-
mens,
Ce juge, ce moteur de tous nos mou-
vemens,
S'éblouït quelquefois, & ſa lumiere
pure
S'obſcurcit des vapeurs qu'exhale la na-
ture.
Le cœur a des détours que l'eſprit ne
voit pas,
Il a pour le tromper d'inviſibles appas;
C'eſt par-là que ſouvent un Juge trop
ſévere
Se croit pour la Juſtice un cœur ferme
& ſincere,
Lorſque s'abandonnant à ſa férocité,
Il prend ſes paſſions pour des loix d'é-
quité;
Ou qu'un autre plus doux, qui ſe laiſſe
ſurprendre
Aux mouvemens d'un cœur humain,
facile, & tendre,
Autoriſe le vice, & trop compatiſ-
ſant,
Sauve le criminel & nuit à l'innocent.

L'Auteur toujours plein de ſon
ſujet

ſujet, va au devant des abus ſi fréquens que l'on fait de l'eſprit. Dans quels travers ne vous précipitent pas ſouvent les grands talens, & les lumieres les plus étenduës? le bon eſprit eſt le ſeul qui ſoit véritablement eſtimable. Le jugement, la prudence, le diſcernement, ſont les qualitez qui flattent l'homme ſage, & qui aſſûrent le bonheur de la Societé.

Le troiſiéme chant préſente d'un bout à l'autre les idées les plus nobles & les plus touchantes.

L'honneur eſt le principe de toutes les vertus.

L'honneur eſt le reſſort d'un cœur né magnanime,
L'ame du ſentiment, la régle de l'eſtime;
Il eſt de tous les rangs, & de tous les états,
Il fait les bons Bergers, & les grands Potentats.

Il nous rend humains dans la proſpérité, inébranlables dans l'adverſité; ennemis d'une fortune qu'on ne

peut estimer, généreux sans ostentation, attentifs, tendres, compatissans; sa voix puissante conduit le guerrier intrépide dans les champs de Mars,

Non pas en furieux, prodigue de sa vie;
Mais en Heros qui doit son bras à la
Patrie.

. . . .

Elle arrête un Monarque avide de sa
gloire,
Sur les pas séducteurs d'une injuste vi-
ctoire;
Sur le bien du Public mesurant ses ob-
jets,
Elle en fait dans son cœur le plan de ses
projets,
Et fait taire chez lui l'ambitieux délire,
Qui veut, par l'injustice, étendre son
Empire.

L'honneur annoblit l'esprit & décore le génie.

Et comme la vertu fait son objet unique,
Il donne au sentiment cette force hé-
roïque,
Qui forme le Heros, qu'Horace eut
pour objet,
Juste dans ses desseins, ferme dans son
projet,

Qui méprise un Tyran, la Mer & la Tempête,
Qui verroit l'Univers s'écrouler sur sa tête,
Attendroit les débris, couvert de sa vertu,
Et sous eux sans frayeur se verroit abbatu.

La description que fait l'Auteur du faux honneur, n'est pas moins brillante.

Fantôme, à qui l'Erreur a dressé des Autels,
Qu'adorent follement les aveugles mortels,
Composé dangereux de grandeur, de bassesse,
Ridicule ambigu de force & de foiblesse,
Faux honneur, qui ne fait que des ambitieux,
Qui montra du duel l'usage furieux.
. . . .
Avant le plus grand Roy que la France ait vû naître,
Par des meurtres publics on se faisoit connoître,
Et le brave, innocent du sang de ses amis,
Parmi les gens d'honneur ne pouvoit être admis.

Le faux honneur est une source intarissable d'erreurs, de préjugez & de miseres. La peinture de nos mœurs dans la plûpart des conditions, qui partagent la vie, en est la preuve, l'Auteur la trace avec une énergie, qui fait l'éloge de son cœur autant que de son esprit. Nous ne citerons plus de ce chant que le trait suivant:

Il (*a*) décora Cromwel des palmes odieuses,
Dont frémiront toujours les ames vertueuses:
Hypocrite masqué de la Réligion,
Populaire affecté, rempli d'ambition,
Qui du Sang de son Roy faisant rougir la terre,
Vit trembler sous son joug la superbe Angleterre:
Joug sous lequel l'Anglois gémiroit aujourd'hui,
Si Cromwel eût laissé des fils dignes de lui.

Le quatriéme chant est consacré à dévoiler les véritables & les plus chers intérêts des Souverains.

Au comble des grandeurs ils sont ce que nous sommes,

(a) Le *faux honneur.*

Et les plus redoûtez, comme nous, sont
des hommes ;
L'amour propre chez eux bien ou mal
entendu,
Produit comme chez nous le vice ou la
vertu.

Il paroît que tout est dit depuis long-tems sur cette matiere, si importante pour le bonheur des hommes. On connoît les vertus qui font les bons Rois, on déteste les leçons odieuses qui forment les Tyrans. Ce sujet, quoiqu'épuisé en cent façons, se montre dans ce Poëme avec les graces de la nouveauté. Rien n'a échappé à l'Auteur de ce qui pouvoit le rendre intéressant, aimable, utile même & consolant. Nous choisirons au hasard quelques morceaux, qui justifieront la vérité de ce jugement.

Un Prince sage doit travailler à enrichir ses Peuples, & les arts sont sans doûte un des moyens principaux qu'il doit employer pour y parvenir.

Les Arts ont dans le monde introduit
la fortune,

Ils ont ouvert le ſein de l'orageux Neptune ;
C'eſt par eux que les vents ſoûmis aux Matelots,
Conduiſent les vaiſſeaux ſur la fureur des flots,
Et qui des bords du Tage, aux rivages du Gange,
Multipliant nos biens par un heureux échange,
Rapprochent les mortels pour leur utilité,
Et font de l'univers une ſocieté.

Les Rois doivent ſe régler ſur la maniere dont Dieu lui-même gouverne l'univers.

C'eſt ainſi que celui qui lance le Tonnerre,
Qui peut réduire en poudre & le Ciel & la Terre,
Uſe de ſa puiſſance & de ſes droits ſur nous ;
Il nous rend ſon Empire aimable, utile & doux ;
Il fait mûrir les fruits, il rend les champs fertiles :
A ſa voix immortelle on voit les eaux dociles,
Du ſein de l'Ocean s'élever dans les airs,
Pour aller arroſer mille climats divers,

Par des soins infinis sa suprême Puissance,
Dans nos moindres besoins montre sa providence ;
Sur ce plan éternel la sagesse des Rois,
Doit régler leur conduite, & diriger leurs loix.

Les bornes d'un extrait, ne nous ont pas permis d'insister sur la raison & l'enchaînement des principes & des preuves de l'Auteur. Un commentaire plus long peut-être que le texte, eût été nécessaire pour le bien faire. En nous lisant; on aimera l'honnête homme qui prêche la morale la plus sublime, & l'homme d'esprit, qui, malgré la contrainte de la rime & la sécheresse du sujet, s'exprime avec autant de grace pour l'ordinaire que de force. En lisant le Poëme entier, on connoîtra le Philosophe aussi profond que judicieux.

ARTICLE LXVII.

REPONSE DE L'AUTEUR des Leçons de Physique à une Lettre de M. Boullet, Docteur en Médecine, Auteur d'une Dissertation sur la pesanteur qui a remporté le prix de la Société de Bordeaux en 1720.

J'Ai reçû Monsieur avec reconnoissance le présent que vous m'avez fait de vos ouvrages, & j'ai lû avec plaisir votre Dissertation sur la cause de la pesanteur que Monsieur de Mairan m'a prétée, & qui ne m'étoit pas encore tombée entre les mains. Si j'en avois eu connoissance je n'aurois pas manqué d'en faire mention avec éloge dans mes Leçons : car quoiqu'elle ne satisfasse pas entierement à la proposition, elle tend néanmoins à y satisfaire.

A l'égard de la difficulté que vous me proposez, elle ne vient que de ce que vous n'avez pas pris garde à l'ordre de mes propositions: Vous me dites dans votre Lettre que » pour ce qui regarde la pe-
» santeur, nous l'attribuons l'un
» & l'autre à la force particuliere
» avec laquelle les petits tourbil-
» lons tendent à s'éloigner en
» ligne droite du centre de la
» terre vers la surface de son or-
» be, & vous prétendez, me dites-
» vous, que cette force n'est qu'égale

„ à la force centrifuge de chaque
„ point des couches qui circulent
» autour de la terre . mais il me
„ ſemble (ajoûtez - vous) que ſi
„ cette force n'eſt 17. fois plus
„ grande que celle qui réſulte du
» mouvement circulaire commun,
„ elle ne ſçauroit produire la pe-
„ ſanteur, ſelon ce qui a été dé-
„ montré par Monſieur Huygens. „

Dans la Lec. IV. Pr. XV. je ne me propoſe autre choſe que d'expliquer la peſanteur, & la loi qu'elle doit ſuivre dans un tourbillon homogêne, tel que ſeroit celui de la terre, ſi ſuivant les régles de Monſieur Huygens, les points de ſon Equateur achevoient leur révolution en *trois demi heures* : & pour cet effet vous conviendrez que je n'ai beſoin d'autre choſe, ſi non qu'un volume de matiere éthérée pareil a celui du mobile, tende avec plus de force à s'éloigner du centre ; cette matiére étant composée de petits tourbillons, qu'elle ne tendroit à s'en éloigner, ſi elle n'étoit compoſée que de glo-

bules durs, auquel cas le mobile n'auroit aucune force centripete, ni aucune force centrifuge qui lui fût propre, c'eſt-à-dire, qu'alors le mobile ſeroit dans la matiére éthérée, composée de globules durs, dans le même état que feroit une boule de cire, qui péſeroit autant que pareil volume d'eau feroit dans l'eau.

Et quand je démontre que la force centrale de la matiére éthérée composée de petits tourbillons, eſt double de celle qu'elle auroit, ſi elle n'étoit compoſée que de globules durs, il ne s'en ſuit autre choſe de cette démonſtration par raport au mobile, ſi-non qu'il ſe trouvera dans cette matiére, indépendemment de la circulation, dans le même état qu'il s'y trouveroit, ſi étant en repos, la matiére éthérée compoſée de globules circuloit avec la viteſſe que Monſieur *Huygens* a déterminée, ſans entraîner le mobile ; ce qui eſt impoſſible. En un mot, il ne s'agit pas ici pour expliquer la peſanteur,

d'ajoûter une force à une autre force ; il ne s'agit que de substituer à la force que Monsieur *Huygens* a employée & determinée pour être cause de la pesanteur, & qui ne pouvoit l'être par sa nature, une autre force pareille à la sienne, que j'ai découverte, & qui n'a pas l'inconvénient d'entraîner le mobile. Il ne s'agit donc pas dans cette proposition de répondre à la difficulté que vous proposez.

Dans la Lec. VI. Pr. XIV. je me propose de résoudre la difficulté qui vous arrête, & j'y démontre que, quoique la terre ne fasse sa révolution qu'en 24. heures, & qu'elle n'aille que 17. fois moins vîte qu'elle ne devroit aller, selon les loix de l'équilibre d'un tourbillon parfaitement homogêne, la matiére éthérée ne laisse pas d'avoir conservé dans le tourbillon de la terre modifiée, la même vitesse & par conséquent la même force centrale qu'elle auroit eu dans un tourbillon homogêne ; parce qu'outre qu'elle circule autour

de la terre en 24. heures elle circule encore en même tems autour d'une infinité de centres ; ce qui résout votre difficulté : de sorte qu'il paroît par cette proposition, & par celles qui la précédent & qui la suivent, que le phénomene de la pesanteur accompagné de toutes ses circonstances, ne peut être suffisament expliqué que par le sistême des petits tourbillons de différens Ordres; c'est-à-dire, de petits tourbillons composez de tourbillons incomparablement plus petits, & ainsi de suite, dont personne avant moi, que je sache, n'avoit encore parlé.

Vous regardez dans votre Dissertation l'élasticité de la matiére éthérée, produite par l'introduction des petits tourbillons, comme la cause immédiate de la pesanteur, ce qui vous jette dans de grands embarras. Une preuve évidente que la pesanteur ne procéde pas immédiatement de la force centrifuge particuliére des petits tourbillons, c'est que, comme vous le dites, cette force est immense,

& que, quoique vous disiez le contraire, la pesanteur, qui selon vous, en est l'effet immédiat, n'est réellement qu'un infiniment petit; lequel étant répeté une infinité de fois, durant un tems fini, mais très-court, produit la force accélérée qui augmente sans cesse de plus en plus, & devient finie au bout d'un tems fini quelque court qu'il puisse être: mais ce n'est pas de cette force accélérée dont il s'agit ici: il ne s'y agit uniquement que de la force accélérante infiniment petite.

Or comment voulez-vous que l'effet immédiat, d'une cause très-grande, ne puisse être qu'un effet infiniment petit. Les forces mécaniques, quoiqu'il semble que vous n'en conveniez pas, & que néanmoins on ne puisse juger des causes que par leurs effets, produisent toujours tout l'effet dont elles sont capables, lorsqu'elles sont immédiatement appliquées à le produire. L'élasticité est toute employée à produire la compression des corps sen-

ſibles, & elle ſeroit toute employée à produire leur peſanteur, ſi elle en étoit la cauſe immédiate.

Vous dites, dans l'article de la pag. 28. de votre Diſſertation, que le corps, dont vous y parlez ne ſçauroit s'élever; je donne ici la même réponſe que vous donnez dans l'article ſuivant, à ceux qui diſent qu'il ne doit pas deſcendre; ſçavoir, qu'il eſt vrai, que ce corps ne devroit pas monter, s'il avoit autant de reſſort qu'un pareil volume de la matiere étherée. Mais comme il n'en a aucun, par la ſuppoſition, il doit monter; d'où il ſuit, que n'ajoûtant rien de plus que ce que vous dites dans ces deux articles, ce corps doit monter & deſcendre, ou plutôt ni monter ni deſcendre. Et c'eſt l'objection qu'on a toujours faite contre le ſyſtême du P. Malebranche, que vous avez embraſſée. Mais ce que vous dites, eſt néanmoins ce qu'il y avoit de meilleur à dire, lorſque vous avez fait votre Diſſertation, & vous avez très-bien fait de le faire valoir; ce qui néan-

moins n'a pas dû me porter à en demeurer là.

Voici donc l'ordre des causes de la Pesanteur.

1°. La *Force centrifuge* produite immédiatement par la vitesse des molecules du grand tourbillon, qui circulent autour de son axe, par laquelle ces molécules tendent à s'éloigner des points de l'axe, qui leur répondent perpendiculairement. Cette force produit immédiatement,

2°. *Une premiere force centrale centrifuge*, dont la direction & le rapport de la quantité different entierement de la direction & du rapport de la quantité de la précedente force. Car par cette premiere force centrale, les molecules du grand tourbillon tendent toutes à s'éloigner du centre, vers les points correspondans de la superficie; & elle croît & décroît en raison inverse du quarré de la distance; de façon qu'à égale distance du centre ces molecules ont une égale force contraire, tant du côté des pôles, que du

côté de l'Equateur, ce qui met le tourbillon hors d'insulte de la part de ses voisins ; & c'est ce qu'on n'avoit pas encore bien dévelopé.

3o. La *force élastique*, qui procéde immédiatement de la force centrale centrifuge particuliere de chacune des molecules du grand tourbillon, & qui produit immédiatement la compression des molecules des corps sensibles, qui n'étant pas en petits tourbillons, ne peuvent résister à l'effort des petits tourbillons de la matiere étherée, que par leur impénetrabilité. Le P. Malebranche avoit bien imaginé ces petits tourbillons ; mais il n'avoit pas démontré, comme je le fais dans mes Leçons, la possibilité de la continuation de leur existence. L'élasticité produit,

4o. *Une seconde force centrale centrifuge*, indépendante de la circulation des molecules du grand tourbillon, autour de son axe ; laquelle procéde immédiatemenr de la combinaison de la premiere force centrale, & de celle des petits tour-

billons, à l'égard de leurs centres particuliers. Cette ſeconde force centrale croît & décroît, comme la premiere, en raiſon inverſe du quarré de la diſtance. Or, quoique vous me diſiez dans votre Lettre, que nous partons l'un & l'autre de ce principe, il ne me paroît pas néanmoins, que dans votre Diſſertation vous l'établiſſiez en aucun endroit; vous avez pû le ſuppoſer, mais prenez y garde, vous ne le conſtatez pas, & vous ne vous ſervez d'autres moyens pour expliquer la Peſanteur, que de la pure & ſimple élaſticité de la matiere étherée, qui agit en tous ſens avec une égale force; ce qui vous porte même à en conclure ce paradoxe étrange : Que cette matiere eſt en même tems peſante & légere; parce que par ſon élaſticité elle tend à s'écarter en tous ſens.

Ces quatre forces influent bien de loin ou de près dans la production du phenomene de la peſanteur: mais les trois premieres ne ſont que des cauſes éloignées de cet effet;

il n'y a que la quatriéme qui ſoit réellement la cauſe immédiate de la peſanteur. Deſcartes a voulu faire dépendre immédiatement la peſanteur de la 1e. cauſe, M. Villemot de la 2e. le Pere Malebranche, dont vous ſuivez les traces, de la 3e. Pour moi je croi avoir démontré qu'elle ne dépend immédiatement que de la 4e. & que les trois premieres, n'étant que des cauſes éloignées de cet effet, on ne l'obtiendra pas mieux en le rapportant immédiatement à la 3e. comme vous le faites, qu'en le rapportant immédiatement à la 2e. comme l'a fait M. Villemot, ou à la 1e. comme l'a fait Deſcartes. Or perſonne avant moi, que je ſçache, n'avoit encore conſtaté ou déduit des loix des Méchaniques de cette 4e. cauſe, & n'avoit, par conſéquent, pû obtenir l'explication méchanique de la peſanteur.

Vous dites donc pag. 43. *que la matiere ètherée eſt en même tems peſante & legere;* mais ce que vous dites là, n'eſt pas ſimplement un paradoxe, c'eſt une impoſſibilité ab-

ſoluë, ces deux qualitez ne pouvant ſe rencontrer enſemble dans un même ſujet. Selon mes principes aucune partie de la matiere étherée n'a, par rapport à une autre partie de la même matiere, ni peſanteur, ni légereté, qui lui ſoit propre; c'eſt-à-dire, qu'elle ne tend à gagner ni le deſſous, ni le deſſus d'une autre partie voiſine; cette partie eſt dans tout le reſte de la matiere étherée, dans le même état que ſeroit une boule de cire, qu'on auroit renduë autant peſante qu'un pareil volume d'eau, en l'enduiſant d'un peu de mine de plomb, ſeroit dans l'eau: mais toute la matiere étherée a une légereté commune à toutes ſes parties, par laquelle elle tend à s'écarter du centre avec plus de force que ne fait la matiere des corps ſenſibles; d'où il ſuit qu'elle les repouſſe au centre, & leur procure une peſanteur ou une tendence vers ce point, qui leur eſt propre. Or il n'eſt pas requis pour cet effet, que toute la matiere étherée s'éloigne actuellement du centre, comme il

n'eſt pas requis, que l'eau contenuë dans un vaiſſeau, dans laquelle on a plongé une boule de bois, s'approche du fond du vaiſſeau pour pouſſer cette boule vers la ſuperficie de l'eau; il ſuffit que la matiere étherée tende ſans ceſſe à s'éloigner du centre de ſon mouvement, pour repouſſer les corps, dont les particules ont perdu quelques-uns de leurs mouvemens circulaires, vers le centre commun. Mais la matiere ſubtile ne peut tendre à s'en éloigner, & tendre en même tems à s'en approcher; car cela ſe contredit. Mais elle peut tendre à s'en éloigner, & néanmoins ne pas s'en éloigner, à cauſe de l'obſtacle environnant, & cet obſtacle ne produit ou n'occaſionne d'autres effets dans la matiere étherée que l'équilibre univerſel, dans lequel toutes les parties de cette matiere ſe mettent les unes à l'égard des autres. Il eſt vrai que cet équilibre étant rompu, de quelque côté que ce puiſſe être, la matiere étherée s'y portera par ſon élaſticité; mais tant que cet équilibre ſub-

ſiſte, elle ne tend réellement, que du centre vers la ſuperficie. J'aurois encore bien d'autres réflexions à faire ſur votre Diſſertation; mais cela me meneroit trop loin.

J'ai l'honneur d'être, &c.

ARTICLE LXVIII.

BAYLE EN PETIT, OU Anatomie de ſes Ouvrages 1737. *Vol. in-12. pag. 193.*

C'Eſt une Cenſure abregée des principaux Ouvrages de Bayle, dans la vûë d'inſpirer l'horreur qu'ils méritent, à quiconque a de la probité & de la Réligion. Cet écrit, qui vient de Province, eſt digne de l'attention du public. Il eſt composé en forme de dialogue, & comprend pluſieurs entretiens.

Dans le premier, l'Auteur découvre les caracteres géneraux de la plume de Bayle, & il expoſe le deſſein qu'il a conçû de juſtifier ces paroles de l'Auteur du *Traité des abus de la critique en matiere de Réligion*: *Le*

Dictionnaire critique de M. Bayle est un amas d'erreurs capitales, qu'on y a entassées sous prétexte d'en corriger d'aßez indifferentes en fait d'Histoire & de Litterature, ouvrage à la Mosaique, qui dans son bisarre assortiment de citations & de reflexions sérieuses & comiques, fournit dequoi former le plus monstrueux assemblage d'obscénitez, d'heresies & d'Atheïsme, &c. Le Censeur ne s'en tient pas là. Il entreprend d'enlever à Bayle l'avantage, qu'on lui attribuë injustement, d'être l'Auteur le plus exact, le Critique le plus fin, l'Historien le plus fidele & le moins partial, le meilleur Logicien & le plus incapable de donner dans le sophisme. C'est-à-dire, qu'il reproche à ce Compilateur cinq défauts essentiels, & infiniment propres à rendre un Ecrivain odieux : Obscénitez grossieres, erreurs capitales, principes d'atheïsme, mauvaise foy & faux raisonnemens.

Ni Bayle, ni aucun de ses disciples n'a jamais osé s'inscrire en faux sur l'article des obscénitez. On s'est re-

tranché à dire d'après lui, qu'un Commentateur, qui cite des impuretez, est mille fois plus excusable, qu'un Poëte qui en compose. Comme si des impuretez citées par un Commentateur délicat & malin, étoient aussi mille fois moins dangereuses, que des impuretez décrites par un Poëte dissolu; ou qu'un tableau capable de blesser des yeux chastes, pour être une copie, fût moins dangereux, qu'un tableau original; ou que Bayle se fût fait un scrupule d'encherir par ses réflexions sur les impuretez qu'il cite, & de braver les droits de la pudeur avec plus d'efronterie, que tout ce qu'il y a d'infames Ecrivains. *(a)* Bayle avouë lui-même, que M. des Coutures, qui a traduit en François Lucréce, *eût parlé un langage scandaleux*, s'il avoit suivi son original. Il juge que la Fontaine a fait un très-grand mal, en exposant le monde *à plusieurs pas-*

(a) Nouv. de la Rep. des Let. 1685. Mois de Juillet, pag. 340.
Art. de Guarini Rem. C. & D.

ſions impures, qui doivent naturellement être excitées par la lecture de ſes Contes. Il a prononcé ſon arrêt, il s'eſt condamné par ſa propre bouche : comment n'a-t-il point vû que par-là il s'étoit ôté tout moyen de répondre plauſiblement aux accuſations intentées contre lui ? à ce ſujet & dans des Ecrits publics, & en Juſtice réglée au Conſiſtoire de Rotterdam : ſon Cenſeur employe fort à propos pour le confondre ſur le même article, l'offre hypocrite qu'il fit alors de retrancher dans une nouvelle édition ſes expreſſions trop libres, à quoi on ne voit point qu'il ait ſatisfait. (*a*) On tire encore avantage, avec beaucoup de raiſon, du ton radouci, dont M. de Beauval, ſon panégiriſte, s'eſt exprimé là-deſſus. Ce Critique admirable, dit celui-ci, *a été un peu trop libre, il s'eſt un peu émancipé ; il s'eſt quelquefois échapé au-delà de la bienſéance* ; il a badiné avec peu de retenuë ; *il n'a*

(*a*) A la tête du 4. volume des Oeuvres diverſes.

pas

pas envelopé délicatement certaines choses. (a) Selon la régle, que Bayle à établie, qu'il faut prendre au rabais le blame d'un ennemi, & à l'enchere l'aveu d'un ami & d'un panegiriste; tout ce que dit là M. de Beauval est la même chose, que si quelque Critique avançoit, que les Ouvrages de Bayle sont *un repaire affreux de reptiles impurs*, & l'égoût de toutes les ordures de l'univers.

La faveur & l'appui, que Bayle a prêté aux Héretiques, sont la matiere de deux entretiens, dont l'un regarde les erreurs génerales, & l'autre des erreurs particulieres. J'appelle erreurs générales celles qui détruisent l'autorité de (b) *cette Eglise, qui a l'étenduë, l'antiquité, la succession des Chaires non interrompue, depuis les Apôtres, & l'adhérence à la Chaire Apostolique de S. Pierre.* Ce sont les termes de Bayle dans une autre occasion. Une de ses erreurs générales est de ne reconnoître aucune erreur;

(a) Crit. gen. Let. 18. pag. 38. Tom. 2. des Oeuvres div.

(b) Oeuvres div. Tom. 2. pag. 524.

(*a*) car il soûtient expressément *qu'il est impossible de définir l'héresie*; d'où il s'ensuit qu'on ne peut jamais dire sans témerité, telle ou telle opinion est sûrement héretique : comme si, ne pouvant définir le vol, & ne sachant pas précisément en quoi il consiste, on ne pouvoit avancer que très-témerairement, cet homme est un voleur. Et où cela nous meneroit-il?

(*b*) Une autre des erreurs générales de Bayle est, que Dieu n'exige de nous que la croyance de ce qui nous paroît vrai. ,, Il est, dit il, ,, de la portée de chaque particu- ,, lier, quelque simple qu'il soit, ,, de donner un sens à ce qu'il lit, ,, ou à ce qu'on lui a dit, & de ,, sentir que ce sens est véritable; ,, & voilà sa vérité à lui toute trou- ,, vée. Il suffit à un chacun, qu'il ,, consulte sincérement & de bon-

(*a*) Sup. du com. Philos. c. 10. p. 529. Oeu. div. Tom 2.

(*b*) Com. Phil. p. 438. col. 2. Tom. 2. des Oeuv. div.

„ ne foi les lumieres que Dieu lui „ donne, & que ſuivant cela il s'at„ tache à l'idée, qui lui ſemble la „ plus raiſonnable & la plus confor„ me à la volonté de Dieu. Il eſt „ moyennant cela orthodoxe à l'é„ gard de Dieu, &c. „ Ces particuliers, qui ſont-ils? Les Manichéens, les Ariens, les Sociniens, les Anabaptiſtes, en un mot tous les ſectaires, ſans excepter aucune circonſtance de lieux, de tems, de ſocieté. Ils ſont tous déclarez Catholiques, par la grace de Bayle. Voilà les héreſiarques - mêmes, *orthodoxes à l'égard de Dieu*, dès - là que conſultant *ſincérement & de bonne foi* les lumieres qu'ils prétendront avoir reçûës de Dieu pour démentir ſon Egliſe, ils auront donné un ſens aux paſſages de l'Ecriture, & ſenti que ce ſens eſt véritable. C'eſt le Quakeriſme & l'Enthouſiaſme phanatique de l'eſprit particulier.

Cependant Bayle (a) *n'exclud point la grace de l'acte*, qui nous fait ad-

(a) Ibid. pag. 436.

herer aux véritez révelées ; mais à condition que cette grace n'aura (*a*) *aucun caractere ſûr & nullement équivoque des ſentimens où Dieu nous dirige ;* & que ce ſera *ſans une raiſonnable certitude & témerairement* que tout particulier s'imaginera, qu'il eſt dirigé *vers la vérité.* Ce ſeroit donc l'apparence trompeuſe de la vérité, & non pas la vérité elle-même, qu'il faudroit croire pour être ſauvé : Quand Jeſus-Chriſt a lancé ce terrible anathême contre les incrédules : *Celui qui ne croira point, ſera condamné*, il n'auroit jugé incrédules, que ceux qui ne donnent point *un ſens à ce qu'ils liſent* ou entendent dire, & qui *ne ſentent pas que ce ſens eſt véritable*? Toute cette doctrine de Bayle eſt pleine de blaſphêmes, & [qui pis eſt pour un Philoſophe anti-Chrétien] d'abſurditez & de contradictions. (*b*)*Nous ſommes aſſûrez*, dit-il, *d'être fideles,*

(*a*) Sup. du Com. Phil. Tom. 2. des Oeuv. div. p. 545.

(*b*) Crit. gén. p. 141.

& pourtant ce seroit *sans nulle raisonnable certitude & témerairement* qu'un particulier s'imagineroit être dirigé vers la vérité *par la grace de l'acte* ?

A ces deux erreurs générales Bayle en ajoûte une troisiéme, qui est, (*a*) que *la doctrine de l'infaillibilité* de l'Eglise *implique contradiction*, & *qu'il est clair, qu'un Tribunal infaillible ne sert de rien pour la certitude de chaque Fidele*; par conséquent il en faut revenir selon lui à l'esprit particulier, à la grace de l'acte; & on vient de voir, que Bayle se joüe de cette grace de l'acte, & qu'il se mocque de cette témeraire persuasion, dont les Réformez prétendent qu'elle est la source. Comme l'infaillibilité de l'Eglise est un point capital, & *la véritable pierre de touche de toutes les controverses*, le Censeur de Bayle entreprend de dissiper tous les nuages que les raisonnemens de cet adroit Sophiste, ont

(*a*) Crit. gén. p. 139. 141.

répandus ſur une vérité ſi importante.

Bayle dit, (*a*) 1°. *Qu'il eſt certain que les paſſages, qui contiennent l'infaillibilité de l'Egliſe (ſuppoſé qu'il y en ait) ſont des plus difficiles de l'Ecriture.* Il veut qu'on l'en croye ſur ſa parole; il ſe garde bien de rapporter aucuns de ces paſſages, & d'en démontrer au moins à ſa façon, la difficulté & l'obſcurité. Il n'en coûte à ſon Cenſeur, que de les expoſer; & il a droit de conclure, qu'il faut s'aveugler de gayeté de cœur, pour n'appercevoir pas une vérité ſi clairement révélée, & qu'il eſt d'une hardieſſe épouvantable, de dire, que ces paſſages ſont des plus difficiles & des plus obſcurs de l'Ecriture. Bayle dit, 2°. que *ſelon la Doctrine de l'Egliſe Romaine, il n'y a point d'Article de foy ſans la déciſion de l'Egliſe.* Son Cenſeur a grande raiſon de s'inſcrire en faux contre cette maxime, & de ſoûtenir, que c'eſt un impudent menſonge. Bayle

(*a*) Ibid. p. 136.

dit, 3°. que les Catholiques ſont fort oppoſez entre eux *touchant le ſujet où réſide l'infaillibilité*; de ſorte que les paſſages controverſez *ſont ſi obſcurs, que l'Egliſe elle-même ne les connoît pas.* Il eſt faux que les Catholiques ſoient oppoſez entre eux touchant le ſujet où réſide l'infaillibilité, quand ils parlent de quelque déciſion, qui a été portée par l'Egliſe; car ils conviennent tous, que le corps des Paſteurs, ayant à leur tête le Pape, eſt le ſujet où réſide cette infaillibilité.

Un quatriéme menſonge de Bayle eſt contenu dans le ſyllogiſme ſuivant :

Si l'Egliſe n'eſt pas infaillible, quand au fait, elle ne peut l'être quand au droit. Il eſt queſtion de faits doctrinaux ou dogmatiques.

Or l'Egliſe n'eſt pas infaillible, quand au fait, elle l'avoüe elle-même.

Donc elle n'eſt pas infaillible, quant au droit.

Voici comme Bayle prouve la mineure de ce ſyllogiſme. *Le parti oppoſé aux Janſéniſtes*, dit-il, *s'eſt*

trouvé forcé d'avoüer, qu'on n'étoit point obligé de croire, que les propositions condamnées fussent dans le livre de Jansénius; & il a été permis à ses Disciples de soûtenir, que son livre ne les contient pas. Cela est si notoirement faux, que l'effronterie ne peut être poussée plus loin.

Pour ce qui est de cette proposition, (a) *il est clair, qu'un Tribunal infaillible ne sert de rien pour la certitude de chaque Fidele*, Bayle, qui l'avance, assûre néanmoins, qu'il ne trouveroit *rien de plus commode, que de pouvoir consulter sur tous ses doutes un Oracle vivant, qui lui dit au vrai l'intention du S. Esprit, sans se méprendre.* Après avoir dit, que l'infaillibilité de l'Eglise seroit pour chaque particulier un avantage très-considerable, quoique chaque particulier ne fût pas lui-même infaillible, il soûtient (c) que cette *infaillibilité ne serviroit de rien, si chaque*

(a) Crit. gén. pag. 134. 141.

(b) Pag. 139.

(c) Pag. 140.

particulier n'étoit infaillible. Et il prouve cette derniere proposition d'une maniere, qui tend à établir, que l'infaillibilité de Jesus-Christ, & celle des Apôtres étoient inutiles, aux premiers Fideles, à moins que chacun des premiers Fideles ne fût infaillible : Sa preuve est qu'on doit vérifier infailliblement par soi-même, ce qui est décidé par un Tribunal infaillible. Où est la contradiction ? Est-ce dans l'infaillibilité de l'Eglise ? & n'est-ce pas plutôt dans l'esprit de Bayle, qui en est tout rempli ? Le reste des autres preuves contre le même dogme est un tissu de faussetez manifestes, mais hardiment énoncées. La derniere consiste en une sanglante invective contre les désordres prétendus des Conciles & de la Cour de Rome. La contradiction n'y manque pas: car Bayle avoüe; (*a*) que s'il y avoit une révelation de l'infaillibilité, il seroit *très-mal fondé de nier cette*

(*a*) Pag. 142.

infaillibilité sous prétexte de ces intrigues & de ces vices.

Dans le quatriéme entretien sont exposez les excès de la plume de Bayle, contre divers Dogmes de notre sainte Réligion : (*a*) tels que sont les vœux monastiques, la loy du célibat, & celle des jeûnes, l'Invocation des Saints & les Reliques, la présence réelle, la Priere pour les morts, le Purgatoire, la confession auriculaire. On releve en particulier ses emportemens contre S. Cyrille & le S. Concile d'Ephese, ses expressions blasphematoires sur Notre-Seigneur Jesus-Christ & la sacrée Vierge sa Mere, ses fureurs contre l'Eglise Romaine, ses calomnies criantes contre plusieurs grands Saints.

Le poison d'un artificieux pyrrhonisme que Bayle répand par-tout à pleines mains dans ses Ecrits,

(*a*) Sup. du Com. Phil. pag. 524.
(*b*) Crit. gén. pag. 133.
(*c*) Article *Rodon.*
(*d*) Article *Nestorius.*
(*e*) Préface du sup.

fait le sujet du cinquiéme entretien. Quand il en parle vous diriez qu'il l'abhore, & qu'il a une attention infinie à sauver l'autorité de la Foy. Il déclare, que *c'est avec raison qu'on déteste* le Pyrrhonisme *dans les Ecoles de Theologie*; & que les forces qu'on y puise *ne sont que des chimeres.* Déclaration fausse & hypocrite, comme l'avoüe clairement M. de Beauval, son Panegyriste : *Sur l'article de la Réligion, il s'est trop abandonné à son esprit de doute & de pyrrhonisme, & il a poussé trop loin sa sagacité à trouver des difficultez. Il pouvoit s'expliquer avec plus de circonspection. En voulant rabattre l'orgueil de la raison, il n'a pas assez ménagé le public, & il a donné l'essort à son imagination, & pris des libertez qu'on appellera, si l'on veut, des debauches d'esprit.* Nous sommes en droit d'étendre cette permission que nous donne M. de Beauval, jusqu'à prouver d'après notre Auteur, que par *ces libertez, ces débauches d'esprit*, ces saillies d'imagination; Bayle a fait tout ce qu'il falloit faire pour fo-

mer autant de Pyrrhoniens qu'il ſe trouvera de libertins d'eſprit, qui étudieront ſes principes.

D'un côté il ſe donne pour bon Proteſtant, il affecte de paroître intimement convaincu de la vérité de ſa Religion; il fait parade d'un attachement inviolable à l'orthodoxie prédominante de ſon parti, qui eſt la foi du Synode de Dordrecht. D'un autre côté, quels traits ne lance-t'il pas pour ſapper & ruiner de fond en comble le Proteſtantiſme? 1°. Nous avons vû qu'il ſe moque de la grace de l'acte, qui dirige les Calviniſtes vers la vérité. 2°. Ayant embraſſé avec le Synode de Dordrecht le parti des Prédeſtinateurs rigides : il dit formellement (*a*) que *le dogme qui fait Dieu Auteur du péché, eſt pire que l'atheiſme ſelon les Prédeſtinateurs mêmes* : & il penſe que ces Prédeſtinateurs font Dieu Auteur du péché. M. Parker (*b*) dit-il, *fit*

(*a*) Sup. du Com. Phil. pag. 545.
(*b*) Pag. 360.

éclater une très-forte indignation contre les Athées Dogmatisans, & contre les Prédestinateurs rigides. . . . Il veut sur-tout qu'on chasse ceux-ci . . . . n'allez pas croire que M. Parker *parle d'un dogme qui, selon lui, soit un cas Métaphysique : il le considere comme très-réel parmi les Protestans* 3°. Le raisonnement qui suit est tout entier de lui. Une Religion persécutante est contraire *aux lumiéres du sens commun, à la raison la plus épurée, à l'esprit de l'Evangile, au sentiment des Chretiens des trois premiers siécles*, & par conséquent ne peut être la vraye Religion. Or le Calvinisme est une Religion persécutante. Bayle dit que c'est *un fait trop notoire* pour avoir besoin de preuve : donc le Calvisme est contraire *aux lumiéres du sens commun, à la raison la plus épurée, à l'esprit de l'Evangile, au sentiment des Chrétiens des trois premiers siécles*, & par conséquent il ne peut être la vraye Religion.

(a) Pag. 555 & 559.

4°. Il reconnoît qu'un dogme contraire *au sentiment des Chrétiens des trois premiers siécles* ne peut être une partie de la foi, & il convient que le fond du Calvinisme est contraire au sentiment des Chrétiens des trois premiers siécles. (*a*) *L'ancienne Eglise*, dit-il, *n'étoit point du sentiment de S. Augustin. Ce Pere fut cause qu'elle embrassa la Doctrine, qu'on nomme aujourd'hui le Calvinisme; mais elle revint insensiblement au premier état.*

Si Bayle jugeoit fausse la Religion qu'il professoit extérieurement comme seule véritable, il n'y avoit pas, selon lui, de véritable Religion. Mais outre cela, il établit tous les principes capables de conduire à l'irreligion, & à ce Pyrrhonisme si *dangereux* & si *détesté dans les Ecoles de Théologie*. Il dit, (*b*) que si par notre propre examen nous n'acquerons pas *une conviction entiére de la vérité*

(*a*) Article *vorstius* Rem. *6*.
(*b*) Crit gen. pag. 138.

d'un dogme; *nous ne sommes obligés à rien, si nous ne voulons*; que les hommes *sont toujours mineurs* à l'égard de la vérité; que nous avons droit de *soumettre à notre censure* toutes les décisions qui ont été faites avant nous: qu'on peut douter, *si Dieu n'a point débouté encore une fois son Peuple*, & si *les Sectes si décriées pour leurs héresies spéculatives, ne valent pas autant pour le moins que celles qui se vantent d'être ortodoxes*: qu'un dogme est *d'une autorité fragile comme le verre, dès-là* qu'il n'est point *homologué, vérifié & enrégistré au Parlement Supreme de la raison.* Le censeur de Bayle oppose à cette proposition impie un endroit, qu'il tire du Traité des premiéres vérités 3. part. pag. 130. 131.

Ensuite il passe aux efforts que Bayle a fait, pour affoiblir l'auto-

( ) Pag. 142.
( ) Sup. du com. Phil. pag. 155.
( ) Tom. 1. des œu. div. pag. 575.

rité & l'autenticité de l'écriture même, pour dégrader les Saints Peres & les anciens Auteurs qui rendent témoignage à la Religion Chrêtienne : à quoi il ajoûte quelques-uns des blasphêmes de ce Phyrrhonien impie, contre les Prophêtes, les miracles, les Martyrs, l'Histoire Sainte, & la puissance de Jesus-Christ même ; enfin contre l'existence & l'unité de Dieu, en faveur des Athées & des Manichéens.

Le sixiéme & le septiéme entretien fournissent quelques exemples, l'un de la mauvaise foi, & l'autre des faux raisonnemens de Bayle. Son Commentaire Philosophique est un tissu de traits de la plus insigne mauvaise foi, surtout dans la partie où il prend à tâche de décrier Saint Augustin. L'Auteur a bien voulu adopter ici quelques remarques qui se trouvent dans un livre intitulé *Véritable clef des ouvrages de S. Augustin.* Il joint aux falsifications énormes, que Bayle a commises

pour refuter à ſon aiſe le Saint Docteur, ſa témérité à fonder des calomnies ſur des piéces, dont il ne peut ignorer la ſuppoſition & la fauſſeté. Le judicieux Cenſeur auroit fait un long ouvrage de ce ſeul entretien, s'il avoit voulu en épuiſer la matiére : le peu qu'il en expoſe, ſuffit pour faire regarder Bayle comme un très-malhonnête homme. Il paroit auſſi avoir puiſé quelques goutes d'eau dans une vaſte mer, en rapportant quelques exemples des faux raiſonnemens de Bayle. M. Crouzas en a compoſé un *in folio*, & n'en a pas repréſenté la moitié. Les cinq ou ſix, dont notre Auteur ſe contente, ſont bien choiſis & capables de couvrir de confuſion les admirateurs de Bayle.

Nous apprenons à l'inſtant qu'on fait à Paris une nouvelle édition de cet ouvrage, qui a été revû & corrigé avec ſoin.

ARTICLE LXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

AMERIQUE.

De S. Domingue.

ECLIPSE DE SOLEIL observée au Cap François, Côte S. Dominique, le 18. *Fevrier* 1738. *par le P. Boutin, Missionnaire de la C. D. J.*

	h	′	″
Le commenc. de l'Ecl. à	1	8	15
Demi-pouce d'Ecl. à		17	
Un pouce $\frac{1}{4}$ à		21	
Un pouce $\frac{1}{2}$ à		26	
Deux pouces à		30	
Deux pouces $\frac{1}{4}$ à		40	
Trois pouces à		53	
Trois pouces $\frac{1}{2}$ à	2	8	
Deux pouces $\frac{1}{2}$ à	3	7	15
Un pouce $\frac{1}{4}$ à	3	16	15

A la partie méridionale du Disque. Les Nuages n'ont pas permis d'en observer davantage.

MOSCOVIE.

DE PETERSBOURG.

Extrait d'une Lettre de M. de L'Isle, *écrite de* Petersbourg, *le 20. de Fevrier* 1738. *au P. E. S. J.*

Dans mon *Projet de la Mesure de la Terre en Russie*, je me suis trompé sur deux Articles qui regardent M. *Cassini*; parce que nous n'avions ici aucun Exemplaire de son Traité *de la Mesure de la Terre*, lorsque j'ai composé ce petit Ecrit. Je ne sçai d'où j'ai pris ce que j'ai marqué à la page 8, que M. *Cassini* avoit conclu l'augmentation des degrez vers le Nord, de 60 à 61 toises par degré, au lieu que je vois à présent, page 24 de son Traité, qu'il ne suppose cette augmentation, que d'environ 31 toises, aux environs de *Paris*. Mais la plus grande méprise

que j'ai faite, est aux pages 17 & 18 de mon *Mémoire*, où je m'imaginois, sur les réflexions de M. *Desaguliers*, que M. *Cassini* avoit déterminé par les expériences du Barométre, les hauteurs des montagnes qu'il avoit eu besoin de connoître, pour réduire les angles observez du haut de ces montagnes, à ce qu'ils auroient dû être au niveau de la Mer : au lieu qu'ayant lu depuis le Traité de M. *Cassini*, j'ai vû qu'il n'avoit calculé les hauteurs des Montagnes au-dessus du niveau de la Mer, que par leur hauteur apparente, observée d'un lieu déja connu; la distance étant aussi supposée connuë, telle qu'elle se réduit par le calcul des triangles.

Les dernieres nouvelles de M. de *L'Isle de la Croyere*, du Mois d'Août 1737. sont, qu'il étoit alors sur la *Lena*, & qu'il alloit la descendre jusqu'à son embouchure pour y faire des observations. Il a été à la terre de *Kamtchtka*. Ainsi il pourra terminer la dispute, qui s'est élevée ici au sujet de cette terre, si elle ne l'est pas déja.

FLANDRE.

D'YPRES.

Pierres-Jacques de Rave, Libraire en cette Ville a imprimé un Livre intitulé: *Dissertationes selectæ in Scripturam sacram, Auctore Judoco Josepho Plumyœen, Ecclesiæ Cathedralis Yprensis Canonico Graduato ac Decano*: *in*-8°. *pag*. 728. 1736. Cet Ouvrage contient neuf dissertations : La premiere sur le tems où arriva *l'Histoire de Judith*. La seconde sur la situation de *Bethulie*. La troisiéme sur *l'Assuerus d'Esther ;* la quatriéme sur les Rois *Babyloniens*, *Assyriens*, *Medes*; la cinquiéme sur les 70. années de la *Servitude de Babylone*, où l'on traite des derniers Rois *Caldéens* ; la sixiéme sur les 70. *semaines de Daniel* ; la septiéme sur les années de la *Naissance*, du *Baptéme* & de la *Mort de J. C.* la huitiéme sur la *derniere Pâques de J.C.* la neuviéme sur les *quatre Monarchies de Daniel*,

où l'on explique les Chapitres II. VII. VIII. XI. de ce Prophête.

Ces Dissertations sont sçavantes, & dans la discution que l'Auteur fait des diverses opinions, il paroît prendre son parti en habile & judicieux Critique.

ITALIE.

DE ROME.

Fr. Josephi Augustini ORSI, Ordinis Prædicatorum è Congregatione S. Marci, ac Theol. Mag. de Petri à SOTO ejusdem Ordinis, & Judoci RAVESTEYN, de Concordia Gratiæ & Liberi Arbitrii cum Ruardo TAPPERO Epistolari Disputatione, Liber Apologeticus, quo SOTI Doctrina à recentis Historici Censuris absolvitur. Romæ 1734.

(C'est-à-dire) Apologie de la doctrine de *Pierre de Soto*, & de *Josse Ravestein*, contenuës dans leurs Lettres à *Ruard Tapper*, sur l'accord de la Grace & du Libre Arbitre. Par le P. *Joseph Augustini Orsi*, de l'Or-

dre des Freres Prêcheurs, de la Congrégation de *S. Marc.* Volume *in*-4°. Pages 400.

L'Historien du Baïanisme dit (Liv. I. pag. 8.) Qu'*après les décisions du Concile de Trente sur le Libre Arbitre, il resta dans l'Esprit de Soto quelques scrupules. Il chercha*, continuë-t-il, *à déposer ses doûtes dans le sein de quelque habile Théologien. Il jetta les yeux du côté de l'Université de Louvain .... & s'adressa à Tapper.* En effet on a publié au commencement de ce siécle (à Anvers 1706.) deux Lettres de SOTO au pieux & sçavant Chancelier de l'Université de Louvain. *(a)* La premiere est sans date; la seconde marque l'année 1551. Dans ces Lettres le Dominicain propose ses doûtes, & soûmet, au moins dans la premiere, avec beaucoup d'humilité, ses sentimens aux lumieres du Chancelier. L'Historien que nous venons de citer a cru y voir les sentences &

(a) *Vide ad calcem Operis Antonini Reginaldi, de mente Concil. Trid. &c.*

les préludes de la doctrine enſeignée peu de tems après par *Baius*, & condamnée par l'Egliſe. C'eſt ce qui a animé le zéle du P. *Orſi*, , pour l'honneur de ſon Confrere, & de la Doctrine qu'il explique dans ſes Lettres. Il convient néanmoins, qu'il s'y trouve des choſes dures, & qui ont beſoin d'une interprétation bénigne & favorable. *Fateor eſſe quædam in Epiſtolis Soti, quæ primo adſpectu dura videri poſſunt, & quæ non immitem Cenſorem, ſed æquum ac benignum Interpretem déſiderant, &c.* Ceux qui liront ces Lettres, en conviendront ſans peine. Mais il ajoûte, ce qu'on ne peut lui conteſter, que *Soto* mérite la même indulgence, qui eſt dûë aux Ecrivains Catholiques, qui traitent des matieres non encore aſſez dévelopées, ni clairement décidées. C'eſt donc pour la défenſe de *Soto*, & des ſentimens attaquez par le nouvel Hiſtorien, que s'arme le P. *Orſi*. Et certainement il faut avouer que ſa cauſe ne pouvoit tomber en meilleures mains. Ce ſçavant Théologien, connu dans ces

ces Mémoires, par les Ouvrages dont nous avons rendu compte en divers tems, ne manque d'aucun des talens propres à faire valoir les opinions qu'il soûtient, & le parti qu'il embrasse.

Pour ce qui est de *Ravestein*, sa dispute avec le Chancelier de son Université, n'occupe que fort peu de place dans l'*Apologie* du P. *Orsi*. Il se contente de soûtenir, que ce Docteur tenoit pour Catholiques les Lettres de *Soto* & que c'est sans raison, que l'Historien l'oppose avec *Tapper* à la Doctrine du Dominicain.

FRANCE.

De Paris.

Mesnier, Imprimeur Libraire, ruë *S. Séverin*, au Soleil d'Or, vient de donner un *Catalogue Alphabétique des livres imprimés en France, & autres parties de l'Europe, annoncés pendant le cours de l'année* 1736.

MDCC XXXVIII. Volume *in*-12. pages 121.

Rien n'eſt plus utile que ces ſortes de Catalogues, où chacun peut reconnoître les livres nouveaux qui conviennent à ſa profeſſion & à ſes études, ou ſimplement à ſon goût & à ſon inclination. Car combien eſt-il peu de perſonnes qui puiſſent lire généralement tous les Journaux & les autres ouvrages périodiques, où ces livres ſont extraits ou annoncés? Il eſt à ſouhaiter que le débit de ce *Catalogue* engage le Libraire à rendre le même ſervice au Public les années ſuivantes, & à continuer une entrepriſe auſſi avantageuſe. Mais il nous paroît qu'il feroit plaiſir aux Lecteurs de marquer en même tems les Journaux qui ont donné une idée de ces livres, & l'endroit où ils en parlent: en liſant les extraits, on en prendroit une connoiſſance qui détermineroit mieux au choix, & que le titre ſeul ne peut donner. A l'égard même de pluſieurs li-

vres, les extraits ſuffiroient, & le Catalogue ſerviroit de Table aux Journaux; ce qui lui procureroit une nouvelle utilité.

En annonçant au mois de Mai, *les Avis & Reflexions ſur les devoirs de l'état Religieux* &c. & loüant ce qu'il y a de bon dans le deſſein général de l'ouvrage : nous n'avons approuvé aucune propoſition en particulier, & nous n'avons garde d'approuver celle-ci, par exemple, qui ſe trouve à la page 251. du premier Volume, & que l'Egliſe a condamnée, non-plus que l'application qu'on y fait du paſſage de S. Paul. *Tout ce que vous faites par un autre motif que celui de l'amour divin, eſt entierement perdu pour le Ciel* ; ſi charitatem non habeam, nihil mihi prodeſt; *c'eſt même un péché dans la Doctrine de S. Auguſtin.*

Lettre d'un Provincial à un ami ſur un Diſcours latin, intitulé : Oratio habita in inſtauratione ſcolarum &c. *donné au Public en Jan-*

vier 1738. à Paris chez de Bure l'Aîné, Quay des Auguſtins &c. à S. Paul. MDCCXXXVIII. *in* 12. pages 74.

Le ſujet du *Diſcours* qu'on examine dans cette *Lettre*, eſt aſſez intéreſſant pour tous ceux qui cultivent l'éloquence. On l'a lû, & chacun en a jugé ſelon ſon gout & ſelon ſes lumieres : quelques ouvrages litteraires en ont parlé, & en ont donné l'idée qu'aparamment ils en avoient priſe en le liſant. Car pourquoi y ſoupçonner d'autres vûës ? Quoiqu'il en ſoit, perſonne n'étoit encore entré dans un examen ſi étendu, ſi ſuivi, ſi détaillé de la piéce de M. C. que l'Auteur de la *Lettre d'un Provincial.* D'abord il déclare qu'il *n'a pû découvrir dans toute cette piéce aucun endroit qui lui ait expreſſément annoncé le deſſein de l'Orateur.* Néanmoins il conjecture qu'il veut établir la différence qu'il y a entre parler *bellè & feſtivè*, & parler *pulchrè* : & effectivement M. C. ſe détermine

pour ce second genre d'éloquence: mais le Censeur soutient que cette différence, telle qu'il l'expose n'est pas bien établie, & qu'il n'y a pas de vraïe opposition entre ces deux maniéres, *que le beau étant tout ce qui est peint, ou exprimé au naurel, & le* bellum & festivum *ayant nécessairement une portion de ce parfait naturel, il fait aussi partie du beau.* L'Anonime dévelope habilement toute cette Doctrine d'après les principes de *Cicéron*, qu'il lui semble que M. C. n'a pas tout a fait suivis: nous ne pouvons entrer dans cette critique de détail; mais de détail ingénieux, qui fait voir que l'Auteur posséde l'Art oratoire, & qu'il en a bien lû les bons modeles anciens & modernes. Il pense que M. *Crevier* ne s'accorde pas assez, ni avec les régles certaines de cet Art, ni avec lui-même: il trouve la même contradiction dans le caractere que le nouvel Orateur fait du Panégirique de *pline*, & dans le juge-

ment qu'il en porte. De ſon aveu, dit il, *le ſujet par lui même eſt noble, grand; l'Oratéur eſt* copioſus, dulcis, ingenioſus : *il n'y a point chez lui de faux brillant, rien de fardé : ſes penſées ſont* ad verum, rectum, honeſtumque perpenſæ & libratæ. *Peut-on rien voir de plus accompli ?* Néanmoins cet Orateur ſi parfait *ne plaît pas* à M. C. *il l'ennuie, il le laſſe, il lui tombe des mains.* C'eſt que *Pline eſt le plus grand Artiſan du* bellum & feſtivum.

Notre Critique n'eſt pas plus d'accord avec l'Auteur du *Diſcours latin*, ſur l'idée que celui ci nous donne de deux célébres Orateurs de nos jours, M. *Fléchier* & M. *Boſſuet*. Au jugement de M. C. le premier *eſt auſſi* bellus & feſtivus Orator, *juſques-là, qu'en pleurant la mort de M. de* Turenne, *il s'amuſe à des jeux de mots, ou badine avec de petites antithèſes. Quoi*, s'écrie ici le Cenſeur, Fléchier *en expoſant à la* France *la perte qu'elle venoit de faire, tom-*

beroit dans de pareilles petitesses : conséquemment au caractére qu'on donne à l'éloquence de cet illustre Prélat, on doit juger qu'il *a l'esprit vuide de sa matiére* qu'il *est tranquile, peu inquiet des choses, uniquement attentif aux mots*, qu'il *est peu en peine d'exciter les passions* : qu'il *n'a d'autre ambition que de s'attirer les applaudissemens du Public* : car ce sont les *vices dont on sur-charge le* bellus & festivus Orator.. *J'ai relu*, reprend le Provincial, *cette oraison funébre que j'avois si souvent admiree* „ ce „ feu répandu dans tous ce discours, si beau, si vif, si naturel au deüil de ce grand homme, m'a tellement emporté, que je n'ai pensé ni à *Fléchier*, ni à moi même ; *Turenne* à la tête des Armées, *Turenne* auprès du Roi, *Turenne* converti à la Réligion Catholique & *Turenne* mort ! Voilà ce qui étoit présent sans cesse à mon esprit ; voilà ce qui me pénétroit de la même douleur, que si j'eusse

,, eu son corps seignant & éten-
,, du sous mes yeux &c. ,, Les deux jugemens ou les sentimens de ces deux Auteurs ne peuvent être plus opposés. Ils ne le sont pas moins au sujet de M. *Bossuet*. M. C. le regarde comme le Prince de l'Eloquence : *idem & eruditorum & eloquentium facile princeps haberetur*, de l'Eloquence noble, mâle, ferme, vive & animée. Avec toute l'estime que l'Auteur de la *Lettre* témoigne hautement pour les rares talens du Prélat ; il ose néanmoins relever quelques défauts dans ses discours d'Eloquence ; des *phrases plus que pompeuses, d'autres un peu au dessous de la noble simplicité, des pensées ou trop rafinées, quoique vraïes, ou que trop de rafinement fait tomber dans le faux*, des pensées *qui n'ont pas autrement de liaison avec le sujet, ou qui ne doivent pas avoir place dans un discours ; des figures peu justes, mal soutenuës, & qui font quelques fois des peintures assez bisares.* Il prouve tout cela

par des exemples qui paroîtront à plusieurs assez concluans ; mais il ne faut pas s'attendre que tout le monde en porte le même jugement.

L'Auteur finit par une critique du stile, de plusieurs expressions, & d'un assez grand nombre de phrases employées dans le *Discours latin* : critique non seulement grammaticale ; mais raisonnée & analitique. Si on trouve trop de sévérité dans cet examen ; aussi ne peut-on nier qu'il n'y ait de l'esprit, du gout, de la justesse. Peut-être, aussi conviendra-t-on qu'en suivant ces préceptes, il y auroit plus de vérité & de régularité dans les pensées ; & dans la diction, plus d'exactitude.

M. l'Abbé *Nollet* qui depuis quelques années démontre avec succès, par des expériences sensibles, ce que la Physique a de plus curieux, vient de donner un *Programme ou idée générale d'un cours de Physique expérimentale, avec un Catalogue raisonné des instru-*

mens qui ſervent aux expériences. Ce n'eſt que l'ébauche, & le précis d'un plus grand ouvrage, & d'un Cours complet d'expériences, que nous pouvons eſpérer de voir bien-tôt paroître, puiſque l'Auteur donne pour fondement à notre attente, *les ſuffrages que le Public continuëra* ſans doute *d'accorder à ſa nouvelle Ecole.* Le Cours d'expériences eſt diviſé en deux parties; la premiére comprend les propriétés générales des corps, la diviſibilité, la ſolidité, le mouvement & tout ce qui en dépend, & ce qui en réſulte; la ſeconde a pour objet les qualités propres de certains corps, & l'uſage que la Phyſique en fait; la peſanteur & le reſſort de l'air, les propriétés de l'eau, du feu, la lumiére, les couleurs, les mouvevents des corps céleſtes, l'aiman, l'électricité &c.

On donnera une ſeconde partie de Juin, dans le cours de ce mois.

TABLE DES ARTICLES
du mois de Juin 1738.

ART. LXII. L J. S-Graveſande *Introductio ad Philoſophiam, Metaphiſicam & Logicam continens* page 973
ART. LXIII. La Théorie & la Pratique de la coupe des pierres &c. par M. *Frezier* 991
ART. LXIV. *Commentarii Academiæ ſcientiarum Imperialis* Petropolitanæ *Autore* T. S. Bayero. 1014
ART. LXV Réflexions Hiſtoriques ſur les Finances & le commerce. Par M. *du Tot.* 1029
ART. LXVI. Eſſai ſur l'Amour propre &c 1075
ART LXVII. Réponſe de l'Auteur des leçons de Phyſique, à une Lettre de M. Bouillet &c. 1095
ART. LXVIII. Bayle en Petit, ou Anatomie de ſes Ouvrages. 1109
ART. LXIX. Nouvelles Literaires. 1130
ART. LXX Obſervations Aſtronomiques. après *l'Errata.*

Errata pour le mois de Mai 1738.

Page 808. ligne 9. Σὼφεϱνος *liſez,* Σώφϱονος
Pag. 828 *liſez,* 23. ſans ſorti; *liſez,* ſans ſortir.
841. lig. pénult, toutes pour la plus part, *liſez,* toutes le plus ſouvent.

842. lig. 5. & 7. Troyes, *lisez*, Troye
846. lig. 10. édition 1535. *lisez*, de 1535.
Ibid. l. 19. en *1545*. Claude Seyssel publia
Cette datte marquée par le Traducteur, ne convient ni à Seyssel, mort en 1520. ni à la premiére Edition de son Ouvrage faite au mois de Mai 1530. La seconde est de 1545. mais il ne la *publiá* pas, non plus que la premiere.
854. l. 20. sa distinction, *lisez*, la.
884. l. 15. pourvûs. *lisez*, pouivû,
898. l. 6. *Dutot* lisez *du Tot*, & partout de même.
928 l. 16. ici l'Algebre, *lisez*, de l'Algebre?
919. l. 25. *effassés*, de.
928. l. 9. *lisez*, avec foiblesse.
930. l. 7. ou billet, *lisez*, au billet.
934. l. 22. la science, & l'autorité, *lisez*, la science, l'opinion, & l'autorité.
944. l. 5. vérités pratiques, *effassés* la virgule.

APROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise LEROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

ARTICLE LXX.

ECLIPSIS SOLIS

Obſervata è ſpecula Aſtronomica Collegii Academici Soc. JESU Viennæ Auſtriæ 1 Martii poſt meridiem 1737.

Ordo obſervationum.	*Tempus verum.* H.	M.	S.	*Quantitas obſcurationis in digitis.* Dig.	Min.	*OBSERVATIONES.*
	3	53	31			Initium.
1		58	6	0	42	
2	4	0	58	1	2	
3		6	15	1	46	
4		11	34	2	17	
5		20	52	3	40	
6		36	35	5	47	
		41	57			Major macula, quæ à limbo proximo ſolis diſtabat 3. dig. 8′ à luna ſtringitur.
		42	44			Eadem macula tegitur.
7		55	51	7	33	Hinc fere dimidia hora ante ſolis occaſum denſiores nubes Horiſonti incumbentes, obſervationem obſcurationis maximæ aliarumque phaſium impediverunt.

OCCULTATIO PALILICII

Et tranſitus Lunæ ſupra tres ſtellas Palilicio vicinas lucidiores, quæ triangulum fere rectangulum conſtituunt, ibidem obſervatus Cœlo ſereno & tranquillo 8 Martii poſt meridiem 1737.

Ordo obſervationum.	*Tempus verum.* H.	M.	S.	*OBSERVATIONES.*	*Altitudines & diſtantiæ viſæ.* G	M	S
	5	52	0	Altitudo Palilicii	56	18	53
				Limbi inferioris ☽	55	41	2
				Diameter ☽		31	16
				Eadem accepta à limbo obſcuro, qui bene diſtinguebatur, minor apparuit.			
1	6	2	50	Diſtantia Palilicii à cornu ſuperiore		31	38
2		6	30	Ejuſdem à limbo pleno oppoſito		46	9
		21	53	A limbo proximo obſcuro nonnihil dubia		10	49
		26	7	Ab eodem limbo		9	4
3		30	46	Paliſicium in linea recta cum Langreno & Promontorio acuto			
		44	0	Aliquid palloris in ſtella advertitur			
		51	0	Paliſicium ſequentibus minutis partim Lunæ adhærere, partim intra limbum obſcurum videbatur.			
4		54	31	Limbum obſcurum ſubit & evaneſcit.			
5	7	55	41	Emergit ex limbo lucido.			
6	8	2	42	Diſtabat à limbo proximo.		2	18

Ordo obſervationum.	*Tempus verum.*			OBSERVATIONES.	*Altitudines & diſtantiæ viſæ.*	
7		6	7	Erat in linea recta cum Cenſorino & Proclo, à quo diſtabat	8	21
8		13	45	Diſtabat à limbo proximo - - -	6	11
9		16	49	Diſtantia ⁎ A. à cornu inferiore - - -	11	2
		20	16	Ejuſdem à limbo proximo obſcuro - - -	8	0
10		25	12	Diſt. ⁎ C. à cornu inferiore - - -	25	31
11		30	54	Diſt. Palilicii à limbo proximo lucido - - -	12	32
12		40	29	Diſt. ⁎ A. à limbo lucido circa inferius cornu - -	6	38
13		58	12	Diſt. Palilicii à limbo lucido - - -	22	53
14	9	22	35	Eadem diſtantia, quo tempore cum Manilio & Menelao rectam lineam conſtituit - - -	34	9
15		25	12	Diſt. ⁎ C. à cornu inferiore - -	15	11
				Eodem tempore utraque lucida B. & C. in linea recta cum cornu prædicto. - - -		
16		42	41	Diſt. Palilicii à limbo lucido proximo	42	18
17		51	35	Eadem repetita.	46	9

Ad obſervationem adhibiti ſunt tubi 6 & 12 pedum. Quadrantis mobilis radius eſt 4. pedum.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4304